Nos 29-31 Janvier-Septembre 1932

REVUE
DE
LINGUISTIQUE ROMANE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Razze latine non esistono ; ..... esiste *la latinità*

TOME VIII



PARIS (VIe)
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1932

SOMMAIRE

Les prochains numéros contiendront :

A. Alonso, Crónica de los estudios de Filologia española (1914-1924) (*Conclusión*). — C. Battisti, Rassegna critica degli studi dialettali sul friulano (1919-1924). — V. Bertoldi, Correnti di cultura e aree lessicali. — O. Bloch, La norme dans les patois. — Id., Notes étymologiques et lexicales. — G. Bottiglioni, Studi Corsi. — F. Brunot, Anciens essais de délimitation des langues en France. — A. Griera, Les problèmes linguistiques du domaine catalan. — A. W. de Groot, Le latin vulgaire (chronique bibliographique). — E. Hoepffner, L'état actuel des études sur l'ancien provençal littéraire. — K. Jaberg, Spreu, Staub und Pulver in den romanischen Sprachen. — J. Jud, Problèmes de géographie linguistique romane : 4) *clou* ; 5) *flairer*. — H. Markun, *Vadere* im Italienischen. — R. Menéndez Pidal, Origen del español antes de 1050. — A. Piguet, La genèse et les empiètements du son *ü* dans divers parlers jurassiens franco-suisses. — A. Prati, Composti imperativi quali casati e soprannomi. — C. Pult, Le rhétique occidental (chronique rétrospective). — G. Rohlfs, Beiträge zur Kenntnis der Pyrenäenmundarten. — A. Schiaffini, Alle origini della lingua letteraria italiana. — A. Steiger, La influencia del árabe en las lenguas románicas (crónica retrospectiva). — A. Terracher, Quelques aspects de la francisation des mots latins aux IX-XIe siècles, à propos de IMPERIUM > *empire*. — Id., Questions d'histoire phonétique du français : 1) -SCO < *-sc* ; 2) le passage de *ḷ* à *ị* ; 3) nasalisation et dénasalisation. — B. Terracini, I Problemi della dialettologia pedemontana.

Publications de la Société de Linguistique Romane

La Société de Linguistique Romane publie chaque année une *Revue*, formant un volume d'environ 400 pages (avec cartes), et s'emploie à l'établissement d'une *Bibliographie* critique.

Les **manuscrits d'articles** destinés à la *Revue* doivent être *dactylographiés* (ou *très lisiblement écrits*) et adressés à M. A. Terracher, Recteur de l'Université, 2, rue Crébillon, Dijon (Côte-d'Or).

Les *Membres de la Société* en reçoivent les publications contre versement d'une cotisation annuelle de 75 fr. Les adhésions sont reçues par M. O. Bloch, 79, Avenue de Breteuil, Paris, XVe, à qui les membres de la Société sont priés de faire parvenir le montant de leur cotisation *avant le 1er avril* de chaque année (par mandat-poste, chèque, ou versement au compte de *chèques postaux*, no 759.08, Paris, Ier arrt).

Les personnes et les établissements *ne faisant pas partie de la Société* peuvent s'en procurer les publications en s'adressant à la Librairie H. Champion, 5, quai Malaquais, Paris, VIe (majoration de 30 %).

PHÉNOMÈNES GÉNÉRAUX D'ÉVOLUTION PHONÉTIQUE
DANS
LES DIALECTES FRANCO-PROVENÇAUX
ÉTUDIÉS D'APRÈS
LE PARLER DE LA COMMUNE DE VAUX (AIN)[1]

CHAPITRE I

L'INTENSITÉ : SES VARIATIONS ET SES EFFETS

SOMMAIRE.

L'intensité, qui n'a pu être « mesurée », peut être appréciée à l'audition et par certains de ses effets (p. 1-4).

Le parler de Vaux a une intensité très forte dont témoignent *a posteriori* ses effets sur la syllabe préaccentuée, — syncope et altération communes à tout le français de l'Est — (p. 4-5), et,

lorsque la voyelle de la syllabe intense est brève, l'état de la consonne postacccentuée (p. 4).

L'accent d'intensité conforme en général, à Vaux et en franco-provençal, à l'état de l'ensemble des langues romanes. Il a subi cependant des déplacements caractéristiques du groupement linguistique :

1° En cas d'hiatus roman, déplacement sur la finale en fin de mot et à l'intérieur du mot (p. 6-7);

2° Tendance paroxytonique plus récente dans groupes respiratoires et dans anciens proparoxytons à pénultième conservée (p. 7-9) ;

3° Déplacement de la fin de mot vers l'initiale longue (p. 9-10) ;

Indices de chronologie relative pour ces deux derniers déplacements (p. 11) ;

1. Cf. *Annales de l'Université de Grenoble*, t. VII, 1930, 1-96 : *Matériaux phonétiques et lexicologiques pour servir à l'histoire du parler de Vaux-en-Bugey (Ain)*. (Il a été publié un tirage à part ; cet article sera cité ici par l'abréviation « *Matériaux* »). — *Revue des Langues Romanes*, t. LXVI, 1930 : *Description morphologique (avec notes syntaxiques) du parler franco-provençal de Vaux (Ain) en 1919-1931* (il a été publié un tirage à part). — Cf. aussi les deux articles mentionnés ci-dessous, page 10, note 1, et l'*Introduction* dont est précédé le présent article dans le tirage à part qui en est fait.

4° *Transport de l'accent sur la finale atone :*

[a] Extension géographique du phénomène (p. 12-14) ;

[b] Explications proposées antérieurement (p. 14-15) ;

[c] Explication nouvelle par la phonétique syntactique : deux valeurs d'intensité d'une atone, devant une syllabe intense et à la finale absolue, déterminées par la préparation subconsciente de l'effort à fournir et par la dépression mécanique consécutive à cet effort. La finale a pris l'accent par généralisation des formes à valeur forte (p. 15-18) ;

[d] Conséquences et vérification de cette loi :

Double traitement de -A final à Certoux (près Genève) ; en fribourgeois ; à Prélenfrey, S. de Grenoble ; dans le provençal méditerranéen ; dans les Abruzzes ; à Eydoche (Isère) (explication physiologique de la nasalisation d'une atone) (p. 18-20) ;

Nasalisation d'une finale devenue accentuée en Haute-Maurienne ; nasalisation de finales atones en français (p. 20) ;

Nasalisation ancienne de finales *-a* dans le Jura Bernois (p. 21-22) ;

Aperçu sur le traitement des voyelles finales dans l'Ain (p. 22) ;

[e] Un déplacement d'accent dans l'Ouest français : comparaison avec le traitement franco-provençal (p. 23-26) ;

Conclusion de 4°) : l'intensité très forte des parlers franco-provençaux semble pouvoir être attribuée à l'action du substratum germanique.

La loi de Darmesteter, qui pourrait sembler en contradiction avec la loi phonologique proposée, s'explique, phonétiquement, par la superposition du schéma accentuel germanique au schéma gallo-roman.

Soit un groupe respiratoire tel que fr. *les deux jambes* (Vaux : *lĕ dwĕ ṣą̄bₑ*) : tout le monde s'accorde à admettre que la syllabe *-jam-* se distingue de celles qui la précèdent, et, en patois, également de celle qui la suit, en ce qu'elle est prononcée avec plus de force que les autres. De cette augmentation d'effort sur une syllabe résultent des modalités différentes, pour chacune des syllabes du groupe, dans le volume et le mouvement de la masse gazeuse ébranlée, et des conditions différentes d'audibilité chez le sujet qui perçoit. Graphiquement, la courbe du phénomène accuse une modification d'amplitude au profit de la syllabe dite « intense ».

La *mesure* [1] de ce phénomène d'apparence très simple est un des

1. Cf. A. Meillet, *Un effet de l'accent d'intensité*, *MSLP*, XI, 165-172 ; L. Roudet, *Méthode expérimentale pour l'étude de l'accent*, *La Parole*, I, 321 et ss. ; *Phonétique générale* (1910), 218-227 ; Rousselot, *Principes*, 1014-1087 ; J. Poirot, *Quantité et*

problèmes les plus complexes qu'ait abordés la phonétique expérimentale, et qu'elle n'a malheureusement pas résolu. Il faut se résigner, tout en retenant des recherches et des expériences faites les observations et les constatations incontestables, à apprécier, objectivement, l'intensité d'après un critérium, à savoir les effets certains qu'elle produit sur les syllabes voisines de celle qui en est frappée ; à la figurer, schématiquement, d'après un procédé (cf. p. 16) qui rappellera les surfaces délimitées par la plume du stylet inscripteur (expériences de M. Roudet) et les évaluations manométriques de Poirot ; enfin et surtout à s'en rapporter, lorsqu'ils inspirent confiance, aux sens musculaire et auditif des sujets parlants, à la faculté d'audition de ceux qui les entendent.

Or, à Vaux, au sentiment, confirmé par l'audition, de ceux qui parlent le patois, tout en entendant parler quotidiennement et en parlant eux-mêmes occasionnellement le français, l'intensité se marque, par rapport au français, par un effort articulatoire plus grand sur la syllabe intense (« on appuie, presse [*ằpḕzₑ*] davantage »), et une dépense d'air beaucoup plus considérable (« il faut *en* prendre plein la bouche »). Cette intensité plus forte est solidaire d'une variation plus grande des durées (40/100 de seconde environ, pour la

accent dynamique [dans *Mémoires de la Société néo-philologique à Helsingfors*, IV, 365-396] et « *Méthodologie Phonétique* » (*Die Intensität*, § 79 : « Quant à l'intensité de la sensation qui, en fin de compte, importe seule dans notre discipline, il n'est pas possible jusqu'à présent d'en donner une expression numérique ; il en est de même par conséquent pour le rapport entre l'intensité objective et l'intensité subjective » ; — la question n'est pas traitée au chap. IV, *Les Mesures*), ouvrage en cours d'impression à Leipzig en 1914 dont J. Poirot m'a généreusement permis de prendre copie ; Panconcelli-Calzia, *Die Phonetik in ihrer Anwendung auf die Sprachwissenschaft*², pp. 28-32, 116-120.

C'est seulement après l'achèvement de la rédaction que j'ai pris connaissance, dans l'original, de l'article de M. Karl Zemen, *Experimentalphonetisches zur Akzentfrage*, dans *Curme Volume of Linguistic Studies*, *Language Monographs*, nº VII, Déc. 1930, et, dans le même ordre de recherches expérimentales, de celui de M. J. Chlumský, *Quantité, mélodie et accent d'intensité tchèque*, dans les « Comptes rendus de l'Académie de Prague », 1928. Malgré les précieuses constatations de détail que contient surtout ce dernier article, je m'en tiens à ma formule, appuyée par M. E. W. Scripture : « die Intensität lässt sich nicht messen ». — Je n'ai connu que tardivement aussi les deux essais de synthèse de M. Alfred Schmitt : *Untersuchungen zur allgemeinen Akzentlehre*, Heidelberg, 1924, et *Akzent und Diphtongierung*, Heidelberg, 1931. Cette lecture n'a pas modifié ma manière de voir les faits.

syllabe *-jam-* qui en a une trentaine en français : moyennes de ma propre prononciation) et aussi des hauteurs (dans le cas d'intonation montante, en première partie de phrase, sans valeur interrogative, intervalle voisin d'une quinte entre *lĕ* et *ṣā-*).

Les effets de cette forte intensité se manifestent d'abord au voisinage immédiat de la voyelle intense : lorsque cette voyelle est brève, la consonne qui suit, par conséquent initiale de la syllabe finale, est plus tendue, plus prolongée dans sa tenue, au point de donner souvent l'impression d'une géminée conservée, comme dans *sŏppă* « soupe ». Mais le *t* de *gŏttă* « goutte » est le même que celui de *rŏttă* « route », différent de celui de *krătă* « caverne » et de *pătă* « pâte » : il s'agit donc ici d'un phénomène de compensation analogue à celui dont il va bientôt être question.

Dans la syllabe protonique, des voyelles ont été réduites, transformées, ou même complètement écrasées :

i : *pzī* « écraser », *psīa* « pisser », *tzānă* « tisane », *fyàisŏ* « je finis », *mzīa* « manger » (dauph. *miji*), *vti* « vêtir » (à Souclin *viti*), *tså* ancienne prononciation du nom de personne « Tissot », et « tu sais » ;

u : *spărbŏ* « arrogant », *spràiză* « surprise », *st(ĕ)pĕdŏ* « stupide » ;

u : *stē̆* « soutien », *styi* « soutenir ».

Il importe de remarquer que l'effacement de la voyelle n'a pas été total : la variabilité de tension de nos consonnes a permis, là aussi, de récupérer une partie, peut-être la totalité, de l'effort articulatoire perdu. Le *s* de *na psă* « une pissée » est plus tendu et plus long que celui de *n-ăpsé* « un abcès » : il va de soi que c'est la continue qui assume le plus volontiers cette fonction. Par là s'explique la naissance de *r̥* et de *l̥* vocaliques, dans *pr̥ti* < **priti* « pétrir », *vr̥tŏl̥ia* « tourner de côté et d'autre (transitif et intransitif) » *vertucul·are, *ăbl̥tă* f. « habileté », etc. : les deux vibrantes, apicale et latérale, ont augmenté à la fois l'amplitude et la fréquence de leurs vibrations linguales comme celles de leurs vibrations glottales.

Est-il besoin d'indiquer, à la suite de ces faits très significatifs, la très grande similitude qu'ils présentent avec ceux qui ont été signalés par tous les observateurs des parlers de l'Est français ? Au centre de cette région, ce sont ceux des Vosges méridionales, où la syncope de la voyelle se produit et dans une syllabe protonique intérieure et dans la syllabe initiale, dans des conditions souvent identiques à celles où elle se produit chez nous. Les mots vosgiens

relevés par M. O. Bloch au § 22 de son étude (*Les parlers des Vosges méridionales*, 1917) ont très souvent, de ce fait, le même aspect que ceux de Vaux. Chez nous comme là-bas (cf. § 24, p. 28-31) on constate, lorsqu'il n'y a pas syncope, le même affaiblissement des voyelles protoniques en une voyelle qui s'adapte plus ou moins à la nature de la consonne qui précède. Il en est de même aux abords immédiats de la région vosgienne : au S., à Damprichard (cf. M. Grammont, dans *MSLP*, X, 184-187), à l'O., à Pierrecourt (Haute-Saône), où M. Juret (*Glossaire du patois de Pierrecourt*, *Beih. 51 zur Z. r. Ph.*, p. 19) formule la loi : « dans une syllabe qui était prétonique et initiale de mot en latin, la voyelle non initiale de mot tombe régulièrement, si sa chute amène la formation d'un groupe composé de consonne + *r*, *l*, *m*, *n* ou *v*, ou *s* + voyelle ». Enfin, dans la région ardennaise, M. Ch. Bruneau (*Étude phonétique des patois d'Ardenne*, 1913, p. 491-3) a relevé, et en position protonique non initiale, et en position initiale, des faits qui, comme tous ceux dont nous nous occupons ici, se ramènent aux lois formulées par M. Meillet (*MSLP*, XI, p. 165) : « les voyelles non intenses perdent dans certains cas une partie de leur durée et tendent vers la quantité zéro, qu'elles atteignent souvent — elles tendent souvent à perdre toute articulation propre, et, quel que fût le timbre ancien, à se réduire à une voyelle neutre ».

Il y a donc là, au total, un ensemble de faits aussi cohérents que possible. Sans doute, comme dit M. Bloch, le phénomène est « fondamentalement » de même nature que la syncope française, mais il est poussé à l'extrême : et comme il est de moins en moins sensible à mesure qu'on s'éloigne de la frontière Est du domaine gallo-roman, on ne peut s'empêcher de voir dans toute cette région limitrophe des parlers germaniques une certaine unité linguistique (« Einheit » ou « Einheitlichkeit »), dont le principe ne peut pas être ailleurs que dans une communauté importante d'éléments dans le substrat ethnique, — prolongée, il va de soi, dans le temps présent par l'apport continu de l'émigration.

*
* *

Au demeurant, les faits généraux concernant l'accent se présentent, au premier coup d'œil du moins, à Vaux et dans la région franco-provençale sous le même aspect que dans l'ensemble des parlers

gallo-romans et des langues romanes. Il y a, cependant, deux catégories de phénomènes qui, procédant de tendances assez générales et, pour cette raison, connus aussi au delà de notre domaine, s'y réalisent avec une régularité suffisante pour constituer des traits de son originalité linguistique. Il s'agit de déplacements d'accent qui se sont produits, le premier (*I*) à une époque très ancienne, les deux autres (*II*) à des dates beaucoup plus récentes de l'histoire de nos parlers.

I. — Un premier déplacement s'est produit dans les cas où, soit dans la partie terminale (*a*), soit dans l'intérieur d'un mot (*b*), la chute d'une consonne intervocalique a amené en contact un *i* ou un *u* accentués, et un *a* inaccentué. L'hiatus s'est assez généralement résolu, en pareil cas, par la consonnification de la voyelle à aperture réduite et un déplacement d'accent au profit de *a* [1].

a) On a, en fin de mot :

vīta > *vyă̊*; finīta > *f(ė)ṇyă̊* ;

nūda > *nwă̊*; vendūta > *vẽdwă̊*.

Mais, déjà dans les cas de rencontre de *-é-* avec *-a*, l'hiatus s'est, à Vaux comme ailleurs en franco-provençal, résolu par l'insertion de *-y-* : feta > *fẽyă̊* « brebis », etc. Dans le cas symétrique de rencontre de *ó* ou *ò* (primitif ou issu de au) avec *a*, le phonème d'insertion correspondant *-v-* n'apparaît que sporadiquement : *z̧ȍvă̊* < *gauta, *byẽ̊vă̊*, fém. de *byu* « bleu », alors qu'il est très répandu dans les parlers voisins. La finale a pris l'accent dans *kwă̊* < coda et dans *pwă̊* « dent de herse ou de râteau » < franc. pauta (*REW*, 6309) ; elle s'est au contraire absorbée dans la voyelle du radical dans *rū̊ₐ* < rota (comparez, dans les parlers voisins : Cerdon, Ceignes *nu*, m., f. *nẹ̊vă̊* « nu », Viriat : *kụ̊vă̊*, *pẹ̊vă̊*, *rẹ̊vă̊*).

Nous avons un indice de chronologie relative touchant la transposition de l'accent à la finale dans le groupe -īta > *ya*.

Presque tous les parlers à l'Ouest de la rivière d'Ain ont fait passer *r* intervocalique à *z̧* : or dans la plupart de ces parlers (éga-

1. C'est ainsi qu'en grec moderne, où l'accent — expiratoire — se trouve en principe à la même place que l'accent musical ancien, dans les cas de rencontre de ι accentué et d'une voyelle grave, ι perd son accent et même sa valeur vocalique au profit de la finale qui le suit. Voir, pour le détail des faits, H. Pernot, *Grammaire du grec moderne* [3], § 45, et pour le domaine du phénomène Thumb, *Grammatik der neugriech. Volksspr.*, 1915, 136.

lement à Dardilly, Rhône) *gaẓi* « guéri » a une forme féminine *garya*. Le transport d'accent, qui a entraîné la consonnification de *i*, a empêché l'assibilation de *r* : il lui est donc antérieur.

Les finales *-e*, *-o*, éléments flexionnels, ont pris l'accent aux 2ᵉ et 3ᵉ pers. ind. prés. des verbes *pwå* « tailler » < putare, *mwå* « muer », *twå* « tuer », *swå* « suer » : *mwĕ*, *twĕ*, etc., dans *ḍyò* dīco et *ḍyō* dīcunt. Traitement très général ; cf. à Usseglio, *Arch. Gl. It.*, XVII, 311. Duas présente des divergences : Vaux *dwĕ*, Viriat *duvė*, Les Houches (près Chamounix) *dă̊ve*, dont le principe — position syntactique — apparaîtra à la fin de ce chapitre.

b) A l'intérieur du mot le processus a été le même, et il a engendré des diphtongues décroissantes : *mă̊u*, *-ră̊* < matūru, -a, *să̊u* < *sabūcu, *sapūtu (et satullu), *ă̊uḷi*, qui peut également être *acūcula et acŭcula. Pour le groupe *a* + *į* le seul exemple sûr est le suffixe, très vivace, -atīciu : p. ex. *tă̊ḷă̊i*, uss. *tayẹis*, fr. *taillis* (cf. dans les Terres-Froides (Isère) : *-ai*, f. *-aisi*). Je rattache, en effet, le mot *fē̊yı* « fouine » non pas à *fagīna, mais à *fágĭna. Soit pour des raisons tenant à la valeur d'expression des phonèmes composants, soit en vertu d'associations formelles, l'accent est resté fixe et les deux voyelles en contact se sont maintenues intactes, à la faveur d'un *-y-* d'insertion (d'ailleurs plus ou moins sensible) dans le substantif *ă̊yi* m. « énergie, vigueur », postverbal du continuateur, disparu, de adirare, et qui correspond, pour la forme et le sens, à l'afr. *aïr* (*ferir*, *hurter de grant aïr* [« Eifer » de Tobler-Lommatzsch est un peu faible, cf. un ex. dans Montaiglon-Raynaud, *Rec. Fabl.*, V, 107]), apr. *azir* « violence, impétuosité » — Ungestüm (Levy), Savoie : à Samoëns (Constantin-Désormaux) *ahi*, non localisé (Fenouillet) *ayi*, dans *en coup d'ayi*.

*
* *

II. — A une époque dont nous pouvons nous dire les témoins, les parlers franco-provençaux apparaissent sollicités par deux nouvelles tendances à un déplacement d'accent. Dans un cas (*a*) il s'agit d'un transport, de l'avant ou de l'arrière du mot, sur la pénultième, dans l'autre (*b*) — et nous aurons à nous expliquer longuement sur cette altération capitale — d'un transport sur la finale inaccentuée.

a) A l'inverse de ce qui se passe en français moderne, nos parlers conservent très généralement l'accent primitif dans des groupes

comme les suivants : Vaux *twą̊-lŏ* « tuez-le » ; *prĕ̊ŋī̊a-lă̊* « prenez-la » ; *să̊r-tĕ* « sers-toi » ; *să̊rvī̊a-vŏ̊* « servez-vous » ; *sĕtą̊-vŏ, sẹtă̊-tĕ* « asseyez-vous, assieds-toi » ; *kĕ-tĕ̊-fą̊-t-ĕ* « quel temps fait-il ? ».

Mais ce sont des paroxytons que nous avons aussi dans la série suivante :

ă̊kŭtą̊mĕ (*ă̊kŭ̊ṭă̊*) « écoute-moi » (« écoute ») ;

sẹ́tẹ̆-vŏ ? (*vŏ̊ sẹ̊te* [?] « savez-vous ? » (« vous savez » positif ou interrogatif) ;

pritẹ̆-tu ? (*tĕ prį̊te* [?]) « pétris-tu ? » (« tu pétris » positif ou interrogatif) ;

drumẹ̆-tu ? drumẹ̆-tu ẓă̊ ? (*tĕ drų̊me*) « dors-tu, dors-tu déjà ? » (« tu dors » positif ou interrogatif).

Ces faits [1], qui se dégagent avec une netteté suffisante — et méritoire — des cartes 1444 et 1445 de l'*ALF*, mais dont il ne transparaît que peu de chose dans la carte 1806, représentent la norme des parlers franco-provençaux. Partout, en France et en Suisse, on en retrouve la trace, plus ou moins effacée, il est vrai, même chez les meilleurs patoisants, par l'influence du français.

La tendance à l'accentuation paroxytonique des groupes proparoxytons est bien plus frappante encore dans les mots isolés, peu nombreux, où s'était conservée la pénultième atone. Et le fait a été cette fois fort bien mis en lumière par M. Jeanjaquet, à propos notamment du nom de la ville de *Genève* (*BGl. Suisse rom.*, VII, 63), et du mot vaudois *satąmo* « repas de funérailles » < septimu (*BGl. Suisse rom.*, V, 47-48). Notons simplement, ici encore, que, à Vaux également, *ẓĕ̊nẹ̆vă̊* et *ṣĕ̊nẹ̆vŏ̊* « chanvre » se répondent littéralement, et avec cette nuance importante, que l'accent s'est chez nous dédoublé, l'acuité étant restée sur l'initiale, l'intensité seule ayant progressé. Ce phénomène, qui a son correspondant à Cellefrouin (*RPGR*, V, 334), se saisit très bien dans la prononciation du mot *pĭvŏ̊lă̊* f. « peuplier d'Italie », où la première voyelle, par suite — s'entend — de sa caractéristique propre, apparaît comme très aiguë, la deuxième étant intense. Mais on saisit aussi, pour d'autres groupements de voyelles, le même fait : *ṣą̊rpĕnă̊* « charmille », *lĕ̊dĕ̊ne* « lentes (de

1. Ils ont été indiqués partiellement, mais avec confusion et non sans erreur d'interprétation, dans des articles de F. Pelen (*Des modifications de la tonique en patois bugiste*, *Rev. de Phil. fr.*, XI (1897), 62 ss., 309 ss. ; XII, 135. Les observations de Pelen ont porté sur le patois valromeysan de Sutrieu (S. de Ruffieu) ; elles sont exactes et s'accordent parfaitement avec les nôtres.

poụ) », à Simandre (c^on Ceyzériat) *grâmĕlŏ* « chiendent » (Vaux : *grâmē*). Il est certain enfin que le nombre de nos anciens proparoxytons à pénultième conservée et intense s'est réduit beaucoup : à Bettant, et parfois à Vaux même, on entend *ăbĕřŏ* « osier », en Valromey *ŏrdĕnŏ* m. « ligne de vignes », et *ŏrfĕnŏ*. Et l'exemple historique le plus curieux est *homent, homens*, rég. sg. ou pl., qui se rencontre constamment dans tous nos anciens textes bugistes, dombistes et bressans. Le *Dictionnaire topographique du département de l'Ain* cite quatre formes *Faverge, Favergi*, une fois, en 1407, et six formes *Farge, Fargi* en 1205, mélangées dans tout le département[1]. Saint-Étienne-sur-Reyssouze, près Pont-de-Vaux, est aujourd'hui, sur les lieux, *Sètétyèvą̃*; Saint-Étienne-du-Bois, près Bourg, est — peut-être, il est vrai, par francisation — *sĕtĕtyẹnu* : la forme ancienne du nom de personne a été *Tivan*, variante fréquente *Thiévon*, avec de nombreux dérivés. — Cf. sur cette question E. Seifert, *Die Proparoxytona im Galloromanischen*, Beiheft 74 de *Z. r. Ph.* (1923), et dans ce même ouvrage, en ce qui concerne le franco-provençal, en particulier le tableau de la page 144, et E. Philipon, *Rom.*, XLVIII, *L'a médial posttonique dans les langues romanes*.

b) En regard du petit groupe, facile à compter, de paroxytons récents, le parler de Vaux, comme tous ceux de la région franco-provençale, en offre une quantité indéfinie qui sont nés, cette fois, d'un recul de l'accent historique sur une syllabe ouverte, ou terminée par *-r*, qui, de ce fait, s'allonge notablement. C'est ici aussi le provincialisme de prononciation le plus marqué du français populaire, suisse et lyonnais, que tous les observateurs ont noté, le plus souvent pour s'en moquer ou essayer de le corriger. Dans ses *Scènes Vaudoises* (2e éd., 1884, p. 34) Cérésole caractérisait en ces termes le langage de son héros : « Tout d'abord, au point de vue de la prononciation, il déplace sans aucune gêne l'accent ou la syllabe tonique d'un mot... Il le fait souvent et fort mal à propos : « *Mer*ci

1. En revanche, pour les continuateurs de fraxinus, la forme *Frasse* (une fois *Fraisse*), et dérivé *Fraissières*, l'emporte sur la forme *Fraino* (deux fois seulement), avec les dérivés — une fois chacun — *le Fréney* (c^ne de Corcelles (Haut-Bugey) 1234 : *li Freinei* en face de *Fraino*, même lieu, même date), et *les Frénelières* (1344 : *les Freynellires*, c^ne de Bagé-la-Ville (Bresse). Les patois ne connaissent plus que la forme à pénultième syncopée (Vaux *frẽnò*, ailleurs parfois *frẽy̨o*), qui semble donc s'être propagée sous l'influence du français et surtout du dérivé *fraxinētu qui avait conservé la forme avec *n* et sans *s*.

*beau*coup ! — Oh ! *a*lors ! — *Bon*jour, *mon*sieur. C'est plein de gens d'esprit à Neu*cha*tel, etc. ». Le fait que toutes les syllabes affectées du nouvel accent sont longues suffit à montrer que cette désaccentuation paroxytonique est dans un autre plan que celle que nous avons décrite précédemment.

A Vaux nous n'avons que l'embarras du choix pour illustrer ce fait général d'exemples particuliers. Sous la lettre *å* de notre Lexique[1] sont groupés surtout des mots dissyllabiques, d'emprunt, où un A primitif, long et accentué, a pris, avec l'accent, le timbre vélaire associé le plus souvent à *a* long : *å̄bé*, *å̄mẽ*, *å̄vi* « vis du pressoir » ; trisyllabes : *ålẅiată̊* « alouette », *åȓétå* m. « ligne de faîte, arête d'un terrain en pente » (afr. *arestel*), *åȓi̊ṭyŏ̊* m. « individu de chétive apparence », masculinisation de *arīstula, etc. Notons aussi que, dans ces exemples comme dans ceux que nous avons donnés plus haut (p. 8 ; cf. p. 25), l'accent de la première syllabe est surtout un accent de hauteur, la deuxième gardant son intensité plus grande.

Quant à l'extension du phénomène, il est difficile de la préciser, mais elle dépasse de beaucoup les limites de la région franco-provençale. Il caractérise d'abord et surtout l'Est français : cf. les observations anciennes (1850) de Darbois pour la Franche-Comté (*Coup d'œil...*, p. 284-5), de Tissot pour les Fourgs (Jura) (p. 24-5). M. Bruneau (*Étude phonétique*, p. 530) l'a signalé, en y insistant particulièrement, comme un des traits distinctifs des parlers ardennais. Dans une autre direction, MM. Jaberg et Jud (*Der Sprachatlas als Forschungsinstrument*, p. 204) le relèvent comme un caractère « normal » des parlers du Nord de l'Italie. — Quel rapport y a-t-il entre cet accent initial et l'accent germanique, et aussi l'accent d'insistance du français ? La question peut être posée ; il y a peu de chance pour qu'elle soit résolue avec certitude ; son existence dans des parlers de l'Ouest français suffit à écarter l'idée d'une influence exclusivement germanique[2].

1. Complet, mais toujours manuscrit. Les *Annales de l'Université de Grenoble*, t. XXXIV (1923), en ont donné un extrait (*s*) de dix pages, précédé d'une brève introduction, à laquelle nous renvoyons le lecteur. Cet extrait s'est accru, depuis lors, d'une vingtaine de mots. Nous signalons aussi dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XXVII, p. 97-80 (1926), notre article *Trois phénomènes de nivellement phonétique en franco-provençal* (page 69 : dénombrement des patoisants au 1er janvier 1925, d'après leur âge et leur origine).

2. Toujours est-il qu'il me paraît s'agir ici, en franco-provençal, d'une tendance

Il est permis aussi de dater, relativement, le phénomène. Le nom de Cerdon est, sur place, en fr. local *sẹ̀rdô*, en patois *să̊rdọ̄*. Toutes les anciennes formes depuis 1215 offrent *-er-*. Or l'évolution *-er* cons > *-ar-* ne s'est produite, à Cerdon, qu'en syllabe protonique : *ẓ̀ērbă̊* « gerbe », *ẽẓă̊rbå* « engerber », avec *-è-* aux formes de radical tonique, alternance générale. Le transport d'accent à l'initiale est donc un fait récent. A Vaux, également, si puissante que soit la tendance, elle n'a pas réussi à entamer dans sa forte cohésion le groupe des verbes à alternance : *ạ̊̄* : *aᴛ* (*lå̄ve-lă̊vạ̊*, cf. *Matériaux* § 1, II, 1°), dont la naissance suppose une accentuation très ferme conforme à celle d'où procédait en afr. *lef-laver*.

Des éléments de chronologie relative nous sont fournis également par la région Sud de Grenoble, à cheval sur le domaine franco-provençal et le domaine provençal. A Prélenfrey (Isère, con de Vif : franco-provençal), comme dans le parler voisin de Château-Bernard, lequel appartient franchement au type provençal comme ceux des trois cantons de Monestier-de-Clermont (*ALF*, 849), de Clelles et de Mens, *ẹ̄* primaire et secondaire s'est diphtongué en *èi* dans les cas suivants, dans syllabe devenue intense :

1° spica > *èipyė*

2° medietate > *mèitė*

3° « à qui parles-tu ? » *a ki parlèitė* ?

Cette diphtongaison, commune aux deux localités (à la réserve de 3°, les parlers provençaux n'exprimant pas dans ce cas le pronom sujet), montre ainsi que : 1° les deux déplacements paroxytoniques du franco-provençal, vers la finale et vers l'initiale, sont sans doute contemporains ; 2° ils se sont produits à une époque où les deux groupes de parlers septentrionaux et méridionaux qui avaient suivi des évolutions toutes divergentes pouvaient marcher parallèlement.

Devant ces deux catégories de faits nous pouvons songer à placer l'époque des changements d'accent dans la deuxième partie du moyen âge : nous songerons, à l'occasion d'autres faits (*infra* Chap. III), aux XIVe et XVe siècles.

*
* *

en action dont les effets sont plus ou moins sensibles plutôt que d'une évolution réalisée et immobilisée. Je n'ai trouvé qu'un village, Innimont, où le résultat semble en quelque sorte fossilisé ; et ce parler, très intéressant, m'a laissé l'impression d'une fatigante monotonie. Je note au hasard : *dạ̊́vė*, *dạ̊́mė* « en haut, en bas », *œ frẹ̄́mė̄* « il ferma », *ṣẹ̄́vrō̃* « poutrelle », *lị̄́tyœ* « liteau », etc.

Tous ces faits sont comme les symptômes d'un véritable malaise de l'accent dans le domaine franco-provençal. Nous avions à les noter et à les commenter rapidement. Ceux que nous allons considérer maintenant ont le caractère d'une véritable crise : nous nous y arrêterons longuement.

La dernière période de l'histoire de l'accent dans les parlers franco-provençaux voit réapparaître la tendance oxytonique par laquelle s'était, dès le début, signalée leur originalité. Mais il ne s'agit plus, cette fois, d'un « déplacement dû à la consonantisation d'une voyelle en hiatus ou en diphtongaison... : la voyelle qui hérite de l'accent est séparée de celle qui le tenait du latin par une consonne qui ne tombe pas » (Gilliéron, *Mél. Renier*, 1887, 292 ss.). C'est ainsi que, dans de très nombreux parlers de la Haute-Savoie et de la Savoie, *épẹ̀na* est devenu *épna*, pl. *épnẹ*, *fẹ̀lè* → *flè*, *avẹ̀lè* « abeille » → *avlè*, *sụpa* → *spa*, *lụna* → *lnạ*, *pèno* « peigne » → *pno*, etc. Des faits semblables avaient été signalés, dès 1877, par Nigra dans la Val Soana (*AGl. It.*, III, 50), et, précédemment encore, par Tissot dans le patois des Fourgs. Ils se présentent sporadiquement de part et d'autre du Jura comme de part et d'autre des Alpes, si bien que l'étude a pu en être reprise, après M. Meyer-Lübke (*RGr.*, I, § 596-7), par M. Terracini à propos du parler d'Usseglio (*AGl. It.*, XVII, 346 ss.).

Vaux se trouve dans une zone où ces changements ne se sont pas encore propagés. Si un caractère négatif n'avait pas une importance égale à un caractère positif, nous nous abstiendrions d'en parler. Mais, outre sa portée locale, le fait en a une générale dont nous aurons, au chapitre suivant, l'occasion de mesurer la portée.

En dehors des régions déjà connues, nous avons constaté ce déplacement d'accent dans deux régions : l'une, assez éloignée de Vaux, dans la vallée dauphinoise de l'Isère, et au delà, en direction Nord et Sud, soit de Pierre-Châtel (c^on de La Mure) jusqu'à Miribel-les-Échelles (c^on de Saint-Laurent-du-Pont), et en remontant le cours de la Romanche jusqu'en Oisans, — l'autre, en deux points, aux abords même de Vaux, mais au Nord, donc sans lien géographique de l'une à l'autre. Dans la zone grenobloise la formule du changement est la suivante : l'accent se maintient sur la pénultième *longue*, il se transporte, sans aucune distinction d'aperture relative des voyelles, sur la finale inaccentuée, toutes les fois que l'accentuée est *brève*. C'est ainsi qu'on a :

Proveyzieux (près Grenoble) :

tẹ̀tă, *ɛmī̤zi*, mais *bȍllą̆*, pl. *bȍllẹ*, *fi̤lli̤*, pl. *fi̤llẹ* « fille » ;

Pierre-Châtel :
bṳ̆lă, àvẹ̆li, mais *tĕllą̆* « toile », *dẓălinną̆* « poule ».

Dans ces exemples, choisis entre une foule d'autres, on remarquera que le déplacement d'accent est toujours lié à un redoublement de la consonne initiale de la syllabe finale, et les deux consonnes appartiennent très nettement à cette syllabe. Cette consonne est soit une consonne double ancienne conservée, soit une sonante *l*, *r*, *m*, *n* ou *v*, redoublée après voyelle brève dans des conditions analogues à celles qui ont été signalées par M. Keller[1] (§ 124) aux abords de Genève, par M. Fankhauser[2] (§ 167 et ss.) au val d'Illiez. On pourrait croire, et telle semble être l'opinion de M. Terracini (que je ne vois pas d'ailleurs formulée avec netteté), que le déplacement d'accent est lié à la consonne.

Mais, avant de proposer une explication nouvelle, poursuivons notre enquête.

Dans l'Ain la région principale où se constatent des phénomènes analogues a pour foyer le village de Saint-Martin-du-Mont, c^on de Pont-d'Ain, exactement au centre du département. Elle a sensiblement la forme d'un triangle dont la base serait, au Sud, de l'Est à l'Ouest, le village de Leymiat, hameau de Poncin, aux abords du défilé de Cerdon, Neuville-sur-Ain, Pont-d'Ain, Druillat ; à l'Ouest y sont compris les villages situés au bas de la falaise revermontaise, La Tranclière, Certines [*sèrtnẹ̆*] jusqu'à Treffort et Ramasse qui sont au sommet du triangle ; Rignat et Hautecour, à l'Est, sont compris dans la zone ; je n'ai pas poussé mon exploration au delà, mais le phénomène ne dépasse sûrement pas la vallée du Suran. C'est, en somme, la région géographique qu'on appelle le Revermont (Sud).

Voici, entre beaucoup, des exemples empruntés, en principe, à Résignel, hameau de Neuville-sur-Ain, où les choses me paraissent avoir été poussées à l'extrême limite :

plă f. < pīla, entre autres sens « sauvageon à greffer », sens et forme communs à toute la région ; *ãgĕlą̆* « anguille » ; *vṳẹ̆*, pl. *-ẹ̆* « vigne » ; *f(ĕ)ḽè, ăv(ĕ)ḽè,* avec *ĕ* intérieur plus ou moins sensible ; *rșŏ* « riche » ;

1. Oskar Keller, *Der Genferdialekt dargestellt auf Grund der Mundart von Certoux*, 1. Teil. Lautlehre. Thèse de Zurich (1919). Cf. du même auteur, *La flexion du verbe dans le patois genevois*, Genève, 1928 (contient des matériaux inédits de Vaux et de quelques localités du département de l'Ain).

2. Dr. Franz Fankhauser, *Das Patois von Val d'Illiez (Unterwallis)*, Hamburg, 1911. Thèse de Zurich (également parue dans la *RDR*, t. II et III).

lnă « lune » (opp. *ètèlă* « étoile ») ; *vaitèză* « voiture » (avec *-ā* long et vélaire, « voiturée ») ;

pěnǫ̊ « peigne » ; *ṣěnèvǫ* « chanvre ».

Les trois formes les plus caractéristiques sont les suivantes :

kărflą̊ < **kartifla* « pomme de terre », particulier à Résignel ; *brò* « beurre », particulier à Saint-Martin [1], et qui, à la première rencontre, donne l'impression d'un type lexicologique nouveau ; enfin, au terme des mutilations possibles, une forme de Druillat qui peut être transcrite *myè* < **mèralè*, après chute de *-r-* intervocalique : *m u r a-l i a « mur ».

Outre cette zone qui comprend une quinzaine de villages, le souci d'être complet — mais l'est-on jamais ? — m'oblige à en signaler une autre, sans lien géographique avec elle, qui se trouve au N.-O. du département, orientée de l'Ouest à l'Est. Le foyer de cette zone me semble être le village de Boz, rive gauche de la Saône, au Sud de Pont-de-Vaux. J'ai noté là : *rǒsẹ* « jaune », f. *rǒstẹ*, *kwàftẹ* « coiffette », *bœrtẹ* f. « voiture à deux roues » (bressan *bězǘtă*), *òryẹ* « oreille » ; à Chevroux : *métsą* « maîtresse » (Bagé *métrèεă*), *kwăftą* ; *urlẹ* « oreille, versoir de la charrue » jusqu'à Saint-Nizier-le-Bouchoux et Curciat-Dongalon ; enfin à Cormoz *urlè* m'a paru accentué tantôt sur la première, tantôt sur la deuxième syllabe, et je n'ai pas eu le temps, au cours d'un arrêt et d'une conversation d'un peu plus d'une heure, de préciser davantage [2].

*
* *

Tels sont les faits. Ils ne présentent pas, il faut le répéter, de continuité géographique : mais leur apparition sporadique, en ensembles assez étendus, sur une vaste région, indique évidemment qu'ils procèdent du même principe et impose d'en trouver une explication

1. Je l'ai rélevé, à Pâques 1931, également à Jasseron et à Meillonnas : les déplacements d'accent de ce dernier village sont ceux de Treffort, à Jasseron ils sont moins nombreux.

2. Je n'ai pas parlé du pays de Gex (rive droite du Rhône) qui présente les mêmes faits que la région savoyarde, sur la rive gauche du Rhône. Ex. Challex : *nat(ě)ră* « vagin de la vache », *spă* « soupe », etc., ni du village de Mijoux (haute vallée de la Valserine) où j'ai noté, p. ex. *kœrtérǒbe* « courtes robes », . . . *baléstā* . . « belles cette année », et qui se rattacherait géographiquement plutôt, peut-être, à l'aire jurassienne des Fourgs.

unique qui réponde à tous les cas. La première qui vienne à l'esprit, la dernière aussi qui ait été mise en avant, est la suivante : « l'accent s'est déplacé par suite de l'effacement de la tonique primitive » (L. Gauchat, à propos de Grand-Combe *òlnė* « alène », *lnė* « lune », dans *GlSR*, 266 a) ; cf. Herzog, *Nfr. Dialekttexte* [2], *Einl.*, § 2 : « certains affaiblissements de la voyelle accentuée, dans la région du Sud-Est (= en franco-provençal), ont cette conséquence que l'accent quitte cette syllabe ». Reste à savoir pourquoi la tonique s'est effacée ou affaiblie. Gilliéron avait d'abord songé à la faible aperture de cette voyelle : il a renoncé à cette explication le jour où, à Lans-le-Bourg (Haute-Maurienne), il a constaté que l'accent pouvait venir se poser non seulement sur une voyelle finale *-i*, *-ẹ*, identique à la tonique, mais même d'aperture plus faible, ex. *mõtaṇẹ́* « montagne ». Les faits de la région grenobloise, pris isolément, auraient pu, dans les mêmes conditions, faire songer à la quantité de la voyelle tonique : mais nous avons précisément choisi des exemples de nature à montrer, de prime abord, la vanité de cette explication. Reste à incriminer la nature de la consonne initiale de la syllabe finale. C'est ce qu'a fait, en dernier lieu, M. Terracini. Et son hypothèse semble d'accord avec les faits grenoblois. Elle ne saurait, toutefois, être maintenue. D'abord, le renforcement ou le redoublement de la consonne, après une syllabe tonique, se produit en d'autres parties du domaine franco-provençal, sans amener de transport d'accent (à Vaux ; au Val d'Illiez, Fankhauser, *o. c.*, § 167 ss.). En Savoie je n'ai jamais entendu cette consonne forte dans les mots à accent déplacé : il est possible que, le déplacement paraissant ancien, un affaiblissement, une normalisation de la consonne se soient produits depuis. Mais, dans l'Ain, où le phénomène est sûrement récent, pas de trace de consonne forte, surtout dans la région bressane où les consonnes sont particulièrement molles et forment un contraste frappant avec les consonnes bugistes et même revermontaises. Au reste je ne connais, en aucune langue, d'exemple d'un fait semblable à celui qu'admet ici M. Terracini. Force nous est donc d'avoir recours à une explication nouvelle.

Il faut, semble-t-il, renverser l'ordre des deux termes dont se compose la réponse traditionnelle, et dire : l'accent a eu une tendance à se déplacer, et il a amené un affaiblissement, ou même une disparition totale de la voyelle tonique, le plus souvent lorsque cette voyelle n'était pas protégée par sa grande aperture, ou par sa longueur.

Il ne reste plus qu'à trouver le principe du déplacement d'accent.

Constatons d'abord qu'une voyelle finale inaccentuée *-a*, la plus fréquente, mais aussi *-o*, *-e* (non fermés : le fait est, naturellement, moins sensible à l'audition pour les voyelles fermées, ou très fermées), est susceptible de deux degrés d'intensité, suivant qu'elle précède ou qu'elle suit l'accent, devant une pause. Le fait peut être figuré dans la transcription, et surtout par le schéma ci-dessous :

	1	2	3	
	tă	*fĕⁿ*	*na*	« ta femme ou [peti]te femme » ;
(*o*)	*mŏ̊*	*rĕ̊*	*ṣo*	« (hom)me riche » ;
(*bu*)	*nĕ*	*tḗ*	*te*	« (bon)nes têtes » ;
	o	O	ₒ	

Dans « femme petite », « têtes fortes », etc., le rapport des intensités respectives de a_1-a_3, e_1-e_3, o_1-o_3 serait renversé. Le fait, qui n'est pas sensible seulement à une oreille spécialement exercée, est général dans tous les parlers que j'ai entendus. Pour ne citer qu'un exemple en franco-provençal, aux Houches, la syllabe *-da-* d'un groupe *ptyudå̆vi* f. « petit chemin », à la finale absolue, sonne à peu près comme le fr. *d'avis* : elle est beaucoup moins perceptible lorsque l'adjectif se trouve devant un silence. A Ordonnaz même (pas à Vaux), le traitement est le même en ce qui concerne *-i* final : on a *movẑi* (*feⁿna*, *ȅrba*), mais, à la finale absolue, *-ı* et non pas *-i*.

Voici une observation significative faite sur un autre parler.

Le 24 août 1929, dans la matinée, j'ai exposé à mon étudiant, M. Gunnar Ahlborn, très bien doué au point de vue auditif, très bon connaisseur déjà des patois valromeysans sur lesquels il nous donnera une étude, mes idées sur les variations d'intensité d'une syllabe atone en position préaccentuée et postaccentuée. Dans l'après-midi, au cours d'une promenade et d'une conservation de plusieurs heures, nous avons, de concert, observé à ce point de vue la prononciation d'une de mes étudiantes, originaire de Vicence, au parler très spontané et naturel, aux articulations très distinctes. Notre sujet, il va de soi, ignorait nos intentions. Or nous avons l'un et l'autre, automatiquement, et avec un accord remarquable, fait les mêmes notations. Je consigne les plus importantes :

per conto loro	*il loro conto*	*dove usciva l'acqua*
o o O ₒ	o o O °	o o O ₒ

et même ceci, très net, remarqué aussitôt par les deux observateurs :

non è mica... ||
o O

Le mot ne venant pas, la phrase a été suspendue après *mica*, dont l'-*a* final a été encore beaucoup plus intense que long : l'impression d'intensité particulière l'emportait, et de beaucoup, sur la longueur. Après invitation à terminer la phrase, nous obtenons :

mica male,
o O O ₒ

cela plusieurs fois ; une seule fois, il est vrai : o ₒ O ₒ.

Nous sommes en mesure, semble-t-il, de déterminer le principe du phénomène. Il est d'abord psychique, puis mécanique. On a remarqué et compris depuis bien longtemps qu'une voyelle inaccentuée finale s'affaiblit d'autant plus que l'intensité est plus forte dans la syllabe qui précède ; c'est l'effet d'une dépression normale de l'organisme après l'effort qu'il a fourni : la loi est mécanique. Le résultat est exactement contraire lorsque la même voyelle précède la syllabe intense au lieu de la suivre. L'attention du sujet parlant est dirigée vers l'effort à fournir, la préparation subconsciente de cet effort amène une augmentation d'intensité de cette voyelle : c'est là un phénomène psychique d'anticipation. Il en résulte, entre deux voyelles, qui, de part et d'autre d'une syllabe intonée ou faiblement accentuée, pouvaient sembler de poids égal, une rupture d'équilibre en faveur de la première : dans les cas moyens la préaccentuée est conservée, la postaccentuée subit des altérations rapides [1].

Avant d'entrer dans quelque détail au sujet de ces dernières modifications, disons d'un seul mot que le déplacement d'accent franco-provençal qui nous paraissait si mystérieux s'explique très simplement par la généralisation de formes où la finale était préaccentuée. Un -*a* final prenait la valeur d'une véritable accentuée lorsqu'il était

1. Il va de soi que, pour formuler cette loi, nous nous servons de termes (« accentuée, préaccentuée, postaccentuée » d'une part — « intonée » de l'autre) qui ne peuvent prêter à aucune confusion entre l'accent d'intensité, ou accent proprement dit, « accent » tout court, et l'accent de hauteur ou « ton ». Il est regrettable que les mots « préaccentuée, postaccentuée » n'aient pas réussi à passer dans l'usage courant.

précédé et suivi — ce qui arrivait souvent — de deux voyelles d'aperture presque nulle ; mais ces voyelles d'aperture très faible pouvaient, elles aussi, à la rigueur, l'emporter sur d'autres voyelles de grande aperture.

Il est possible de démontrer cette hypothèse.

A Certoux, d'après M. O. Keller (*o. c.*, § 35), il y a deux formes de féminin de l'adjectif : l'une avec *-a* final conservé (« une belle vigne, la pauvre femme », *bȅla-*, *pūvră-*), l'autre, à la pause, avec *-a* final amuï (« la bergère est pauvre, cette fille est belle », *puvər*, *bål*).

Quant au stade qui a précédé celui-là, j'ai eu la bonne fortune de le rencontrer à une distance relativement faible, dans le canton de Fribourg, entre la Broye et la Gruyère. A Chenens, j'ai noté, dans le parler d'un homme de 45 ans, originaire du pays, une alternance entre *-ă̊-* à l'intérieur d'un groupe, et *-ĕ̊*, peu sensible, à la finale, après l'accent. Par exemple :

on ėkū̊lă̊ tọ̊tă̊ nă̊vₑ « une école toute neuve » ;
ɛŭppă̊ tŏ̊tă̊ ᵗsŏ̊dₑ « soupe toute chaude » ;
pitĭtă̊ fĕ̊rmₑ « petite ferme » ;
ı̊vwė tŏ̊tă̊ fră̊dₑ « eau toute froide ». .(sept. 1929).

Un état identique se constate enfin au sud de Grenoble, à Prélenfrey (cf. *supra*, p. 11). Dans ce parler aussi l'adjectif à voyelle finale féminine *-a* a deux formes, suivant qu'il est préposé au substantif ou qu'il est postposé et final de groupe, *brava* « jolie » garde sa finale normale dans, p. ex., « jolie vache », mais cette finale est *-ₑ*, identique à celle de *vă̊ɛₑ*, dans « cette vache est jolie ».

Mais, dans cette direction, nous pouvons nous avancer plus loin encore, en plein domaine provençal. Nous nous appuyons, cette fois, sur les relevés de Jules Ronjat. La *Grammaire istorique des Parlers Provençaux modernes*, tome I, Montpellier 1930, § 122, p. 217 écrit en effet : « En rodanien méditerranéen (cf. pour Montpellier et environs note au § 119 a) on entend un peu partout des groupes comme *bella cabro* < bella capra, *aquéla chato* « cette jeune fille » (ces prononciations étaient fréquentes dans la bouche de Mistral), concurremment avec les prononciations normalisées *bèllo c.*, *aquelo c.*... Ces faits sont sûrement fort anciens.... A la Grave [Htes Alpes, ar. Briançon, haute vallée de la Romanche, au contact de la région franco-provençale] les faits paraissent s'étendre au delà des catégories adj., etc .. : j'ai entendu nommer un pic des

environs *Rocha-Meano* < *rocca mediāna; on a naturellement *ùra lìuro* < ūna lībra; etc. J'ai entendu à la Chaise-Dieu [Haute-Loire, ar. Brioude] *sessànta francs, aquéla vacho*, et je crois les groupes de cette nature très fréquents dans les parlers vivarais, vellaviens, auvergnats qui autrement ont *-o* < -A ».

Ronjat s'est ainsi borné à relever des faits sans en proposer une explication. Nous nous plaisons à croire qu'il eût accepté la nôtre. Nous nous étonnons seulement qu'il n'ait pas aperçu le lien qui rattache ces faits à d'autres faits provençaux, plus anciens et bien connus : ce sont, pour ne rien dire de l'évolution de domine et de domina proclitiques en *ne* et *na*, celles de inde, par *(*e*)*nné* en *ne*, de intro, par *(*e*)*ntró* en *tró*[1] (cf. p. ex. O. Schultz-Gora, *Altprovenzalisches Elementarbuch*[4], § 48, p. 29, avec l'explication sans doute un peu courte « die Satzunbetontheit hat Akzentverlegung zur Folge gehabt »).

De ces faits provençaux disons simplement, ce qui en est l'explication, qu'un groupe bella capra se développe comme amara aboutissant à *amaro*. Il en résulte que, en français, l'amuïsssement général de la finale atone -A n'est pas conforme à la phonologie, mais qu'il est, comme l'*-o* du provençal, le résultat d'une « normalisation », du point de vue de la position en finale absolue.

Dès lors, partout où les finales sont en voie de disparition, il faut s'attendre à découvrir des faits identiques. C'est ainsi que, loin de chez nous, dans les Abruzzes d'après M. Meyer-Lübke (*Gr. d. r. Spr.*, I, § 625), et M. G. Bertoni (*Itàlia dialettale*, p. 163, nota) les finales sont traitées de façon différente, à l'intérieur d'un groupe, et devant un silence. On a, en principe : -A > *-ė*, mais cela seulement à la finale absolue. En effet on dit :

ɛtā fẹmmena bellė et *ɛta bella fẹmmėne*,

le fikera frèske, etc.

« L'integrità dell'*-a* pare dunque dovuta a fenomeni di proclisia ». Nous connaissons, maintenant, le sens vrai de cette formule.

Le domaine franco-provençal montre des conséquences plus singulières encore, mais également démonstratives. A Eydoche (Isère), « les voyelles *-o* et *-a*, quand elles sont finales et atones, se nasalisent à la fin d'une phrase : *ẽ rẹvō* « un chêne », *ina kavạlā*

1. Cf. aussi, en prov. rhod., *tre*, doublet, préconsonantique surtout, de *entre* + inf. ou *que* au sens de « dès ».

« une jument », mais *lo revo du bwā, la kavạla du vãezẽ* ». Et Devaux (*Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné au m. âge*, Thèse de Grenoble, 1892, p. 271) écrit : « il semble que ce phénomène soit dû, dans la région, à une certaine paresse d'organe qui laisse le voile du palais s'abaisser au moment de l'émission d'une voyelle finale dans la phrase ». Sans doute : mais l'explication, comme la notation de l'auteur, est incomplète. L'accent qui importe le plus est celui du mot final de groupe : « bois », « voisin » : c'est celui-là qui a, en quelque sorte, maintenu l'organisme en haleine. Le voile du palais s'est abaissé, en vertu évidemment de sa faiblesse organique naturelle, mais surtout à la suite de la forte expulsion d'air qui s'est produite sur la syllabe portant l'accent d'intensité. Le phénomène physiologique est l'inverse de celui qui se produit lorsque, pour traiter les cas d'inertie pathologique du velum, le Dr de Parrel (*Précis de thérapeutique médicale oto-rhino-laryngologique*, 1921, p. 449) recommande « l'articulation brusque et violente de la consonne *k* ».

Dans ce cas encore nous allons voir se produire un processus de normalisation, d'uniformisation.

L'aire du phénomène — qui, détaché de l'ensemble auquel il appartient, paraît vraiment paradoxal — est une partie de la Haute-Maurienne (la Basse-Maurienne, avec Modane, comme l'a noté Gilliéron [*loc. cit.*], ainsi que la partie de la Savoie appelée le Petit-Bugey, entre le lac du Bourget et le Rhône, ne connaissent pas de déplacement d'accent). Le phénomène apparaît avec les deux premiers villages de la vallée supérieure de l'Arc, en amont de Modane, Le Bourget et Villarodin. Mon étonnement a été grand lorsque, sur le plateau d'Aussois, j'ai entendu *vĕvọ̄* « veuf », *vĕvạ̄* « veuve » : j'ai cru à une survivance des anciens accusatifs en -one, -ane. La nasalisation est beaucoup moins sensible — souvent je ne l'ai pas notée — dans la finale restée atone, comme à Grenoble, lorsque la tonique est longue : il n'est pas douteux que, dans des conditions normales d'évolution, celle-ci serait appelée à disparaître. Le fait prouve, en tout cas, que le déplacement d'accent est postérieur à la nasalisation, même généralisée. Ce déplacement se constate jusqu'à Lans-le-Bourg inclus (il est absent dans les trois derniers villages de la vallée : Lans-le-Villars, Bessans et Bonneval), au pied de la route du Mont-Cenis.

Nous nous proposons de nous demander, plus loin, s'il ne s'est pas produit, ailleurs, en gallo-roman, des déplacements d'accent

comparables à celui du franco-provençal. La même question doit être posée, ici, en ce qui concerne la nasalisation de la finale atone. Rousselot a constaté le fait dans l'étude très large qu'il a faite du phénomène de la nasalité au 1er volume des *Principes*, pp. 525-582. Son explication (p. 557) n'est pas la nôtre : « les voyelles finales sont légèrement nasalisées par la précipitation que l'on a de reprendre la respiration nasale avant même la fin de la voyelle ». Suivent deux observations locales, et l'intéressante observation de Palsgrave indiquant, parfois, une très forte nasalisation de *-ė*. On peut objecter que cette « précipitation » se manifesterait plutôt par une inspiration que par une expiration nasale. On peut surtout répondre par une expérience facile et concluante, qui montre l'exactitude de notre explication personnelle. Rousselot lui-même a noté certaines prononciations affectées, de théâtre, dans lesquelles une consonne finale, occlusive sourde, au lieu de se borner à une simple implosion, est exagérément prolongée dans sa tenue : l'explosion engendre une voyelle *-œ : lœ̀ lakœ dœ jenezaretœ.* J'ai constaté, en imitant moi-même cette prononciation, que cet *-œ* était très nasalisé [1]. Et je retiendrais la remarque de Palsgrave en inclinant à croire — ce qui est assez naturel — que l'intensité était beaucoup plus forte dans le français du XVIe siècle que dans la langue d'aujourd'hui.

L'explication que nous présentons ici a, croyons-nous, la chance de pouvoir s'appliquer à une série de faits curieux qui se sont produits dans la Suisse Romande. Sur ce terrain aussi on constate un peu partout des déplacements d'accent au profit de la finale atone, de *-a* surtout (cf. dans les *Tableaux Phonétiques* le traitement de villa, principalement dans la région de Neuchâtel), mais aussi de *-e* et de *-o* (cf. *dre* « dire » et *dyo* dīco, formes très répandues partout), tout pareils à ceux que présente le franco-provençal de France et d'Italie, donc admettant de soi la même interprétation. Arrêtons-nous davantage à des phénomènes moins connus, dont le théâtre a été la région de la Suisse considérée comme n'appartenant pas au domaine franco-provençal, le Jura Bernois. Dans le compte rendu extrêmement riche (*Zeitsch. f. frz. Spr. u. Lit.*, XXV, 2, 119) qu'il a consacré à l'*Einführung in das Studium der r. Sprachwissenschaft* [1],

1. A Innimont une voyelle finale, ou devenue atone (cf. *supra*, p. 10, note 2), dans une syllabe commençant par une occlusive dentale, est nasalisée : *em-epạ́tẽ* « cela m'épata », *ű̃tn̥* < **utė* « outil », *krắitn̥* « crois-tu ? », *voz-o-z-eddyắdn̥* « je vous l'ai déjà dit ».

1901, M. Gauchat a appelé l'attention sur le traitement tout particulier que subit, dans la région de Delémont, le suffixe -ata en fonction nominale. Tandis que l'-ata participial aboutit à *-è*, le suffixe est représenté par *-ã*, p. ex. à Rebeuvelier, Monsevelier, Corbon : *rǫ́ʐã* rosata, etc. Courroux aussi, au XVIIIe s., appartenait à ce domaine. Les *Tabl. phon.* permettent d'y ajouter Vermes, avec *-å̃*. D'autre part un fait de nasalisation semblable, et qui nous retiendra longtemps dans notre IIe chapitre, peut être signalé à Cerlatez, à Court où *peu* est, ici, *pǿ* → *põ*, là *pu̇ẽ* (d'après M. Jeanjaquet), *pũė* (d'après M. Tappolet). Ces deux dernières notations, qui rendent bien sensible le processus de nasalisation des diphtongues que nous admettrons plus tard, nous éclairent aussi sur celui que, dès maintenant, nous avons proposé : la nasalisation s'est produite sur la finale atone, à l'époque où elle existait, et pour les raisons que nous avons dites, et de là elle s'est transportée sur la voyelle accentuée : *ą̇ã* → *ą̃ȧ* → *ã*. Le fait est donc de même ordre que celui qui s'est produit dans le sud du domaine franco-provençal, en Maurienne. Indépendamment, bien entendu, du maintien des timbres de A accentué et final atone qu'il suppose (cf. Gauchat, *loc. cit.*, p. 119), et qui permet de rattacher son aire au franco-provençal, il est géographiquement uni aux phénomènes d'altération et de mutilation vocaliques que nous avons signalés précédemment (p. 4-5) dans l'Est français.

Si les parlers de l'Ain ne présentent aucune nasalisation de la voyelle finale, ils attestent du moins des tendances à sa disparition : *-a* paraît très solide : mais il est *-è* dans les deux villages les plus fermés que j'aie explorés, Innimont, à l'extrémité d'un plateau très peu peuplé du Bas-Bugey, dominant la dépression de Belley, Boz, sur les bords très parcourus de la Saône, mais isolé lui aussi dans sa réputation de village sarrazin [1] ; *-e* < -AS est également solide : c'est la voyelle pour laquelle sont le plus sensibles les alternances de phonétique syntactique exposées plus haut [2] *-i* < ^{palatale} A est partout, sauf sur la bordure du Rhône à partir et en aval de Vaux, affaibli et assourdi en un *-ė* à peine perceptible (cf. *MSLP*, XXVII, 69 ss.) : c'est la finale frappée à mort que l'intensité proclitique est,

1. Cf. G. Jeanton, *Le Mâconnais traditionaliste et populaire*, Mâcon, 1920, 22 ss.

2. Mais en Bresse le phonème, en toute position et quelle que soit son origine, a évolué en *ė* : Condeissiat, Viriat : *lĕ̊ fĕ̊rė, sĕ̊nó* « semer », Vaux : *lĕ fĕnnĕ*, *sĕnå̊*.

elle-même, impuissante à revivifier. Quant à -ᴜ, il a évolué en masses compactes : conservé dans la Dombes, le Bugey (Haut et Bas) proprement dit, et le Revermont sous la forme -*ò*, il est *u* en Bresse, en toute position, même protonique, -*ĕ* à la finale seulement, assez affaibli en certains points de l'Est (Valromey et pays de Gex).

Par la résistance qu'il oppose à la dégradation des finales comme aux déplacements d'accent, le parler de Vaux apparaît comme étant d'un type conservateur, et assez représentatif, en ce qui concerne les voyelles — c'est ce que nous verrons plus amplement dans le prochain chapitre — du franco-provençal ancien.

*
* *

Il est tentant, et peut-être nécessaire, de se demander s'il ne s'est pas produit, au moins en pays gallo-roman, de déplacement d'accent aussi singulier que celui qui a retenu si longtemps notre attention. La reconnaissance que nous avons faite dans cette intention n'a pas été vaine. Elle nous a permis d'appeler l'attention sur un ensemble de faits encore peu connus qui présentent au moins quelque analogie avec les nôtres, qui permettent par conséquent d'en déterminer plus rigoureusement le caractère et le principe.

Le domaine de ces faits est la région qui se trouve à la même latitude que la nôtre, au cœur et surtout à la bordure Ouest et Nord du Plateau Central, la Basse-Auvergne, le Limousin et l'Angoumois, jusque dans l'Allier.

C'est la *Grammaire Limousine* de Chabaneau qui, la première, je crois, en des termes d'ailleurs très prudents, a signalé le phénomène : « Dans tous les mots où la voyelle tonique est restée ou devenue brève, [l'accent] tend à quitter cette voyelle et à se porter sur la finale. Je dis tend, car le transfert ne s'est point accompli partout avec certitude. Si la finale est brève, l'accent reste comme indécis et partagé entre les deux voyelles. Mais cette hésitation cesse tout à fait dans la plupart des mots dont la finale est longue, parce que celle-ci, plus lourde, fait aussitôt pencher la balance de son côté. C'est ce que l'on constate fréquemment dans la conjugaison, surtout quand la flexion est en -*ā* et même, en certains cas, quoique la tonique légitime soit une voyelle en position. Ex. : *tu pŭrtą̄* et non *tu pǫrta* » (*Gr. L.*, 1876, p. 12).

Cette brève indication, qui n'est d'ailleurs pas d'accord avec le

cãtã cantās de la p. 6, est heureusement complétée par des informations plus récentes.

Ce sont d'abord les faits observés par M. A. Dauzat, dans la région Sud, S.-Est et S.-Ouest de Clermond-Ferrand ; cf. *Géographie phonétique d'une région de la Basse-Auvergne*, 1906, p. 56. Ici déjà, pour ne rien dire des transports d'accent sur une pénultième atone conservée, ou sur une ultième en hiatus, ni des reculs vers l'initiale qui rentrent tous dans les catégories que nous avons formulées ci-dessus, c'est le facteur quantitatif qui a amené le déplacement d'accent au profit de la finale atone primitivement en -as. C'est dans les noms de lieu de Vinzelles que le phénomène apparaît avec le plus de netteté : *fõtåŋyilyą̆* « Fontenilles », etc., et, même, avec chute de l'ancienne tonique, *ryultą̆* = *Riolẹtas*, *vårną̆* = *Varẹnas*. Aux Martres un nom de famille comme Vaseilles est *våjèlyẹ̀*. Mais dans les noms, soumis à l'action des formes du singulier, dans les verbes, soumis à celle des formes à radical tonique, la tendance n'a pas abouti à ce point : elle se devine seulement, surtout « dans le cours des phrases ». Retenons cette formule, si imprécise qu'elle soit ; et aussi l'alternance de la page 55 (N.) *ó sậbẹ̆* (vous savez) et *sậbẹ̆ bẹ* (vous savez bien). La région Sud du Mont-Dore seulement présente des alternances morphologiques bien établies du type : *nẹ̀grè*, pl. *nẹ̀grẹ*[1].

Les notations très précises de Rousselot pour la région de Cellefrouin (Charente) nous rapprochent de celle de Nontron et du Limousin.

On a à La Péruse (16 km. environ ENE de Saint-Claud, qui est le point 519 de l'*ALF*, près du coude de la Vienne) :

àộtrŏ < alteram ∾ *ȍȍtrẹ̀y* < alteras (*RPGR*, V, 322).

Le déplacement d'accent est donc, en angoumoisin comme en

1. Immédiatement au Sud de la frontière franco-provençale telle qu'elle a été tracée par Devaux (*Essai*..., p. 124-5 et carte), dans le Trièves qui est surtout le canton de Mens (Isère), on constate exactement les quatre formes de déplacement d'accent qui ont été signalées par M. Dauzat dans la Basse-Auvergne. Pour ces deux régions comme pour l'ensemble du domaine franco-provençal on est donc fondé à parler d'un véritable malaise de l'accent : mais dans le Trièves, dont le parler est nettement provençal comme le sont les parlers de la Basse-Auvergne, le transport d'accent sur une finale atone, en l'espèce *-a* < -a s des féminins pluriels, a été incontestablement provoqué par la longueur de cette finale, et non pas, comme dans la région franco-provençale tout à fait voisine, par un appel d'intensité.

limousin et en auvergnat, fonction de la quantité : mais il n'est pas question, là, de flexion verbale, mais seulement de noms :

un ăbĕḽ ∾ *de lắẓ ăbẹ̀ḽẹ̀* (Cellefrouin sans doute ; *loc. cit.*, 334).

D'autre part Rousselot note : « Tout en conservant l'accent d'acuité, la tonique latine a perdu l'accent d'intensité au profit de la flexion atone du pluriel dans les noms, de la tonique finale au commencement des composés, de l'accent oratoire dans la phrase ». Résignons-nous à ne pas être renseignés davantage sur la dernière partie de la phrase, mais rappelons l'allusion que nous avons faite plus haut à la première partie, touchant le dédoublement d'accent qui se produit également à Vaux.

J'ai eu d'ailleurs la chance de me rendre compte de la stricte concordance de ces faits avec ceux de mon pays en observant le parler limousin d'une vieille femme de Bellac (Haute-Vienne) qui, entre autres choses, disait nettement :

lắ tɛạ̃bĕ̊ ∾ *la dwa ᵗɛãbạ̊,*

mais en gardant au radical du pluriel la hauteur qu'il unissait, au singulier, à l'intensité.

Enfin l'*ALF*, malheureusement trop pauvre en deuxièmes personnes du singulier, permet en revanche d'étendre singulièrement l'aire des anciennes finales nominales en -as aujourd'hui accentuées : on les voit s'étendre en arc de cercle par les points 504, 506 jusqu'à 800 (S.-O. de l'Allier) où elles ont la forme *-ay* [1].

Les notations de M. Terracher pour les parlers du Nord-Ouest de l'Angoumois sont, elles, particulièrement complètes et précises. En reproduire le détail [2] nous entraînerait trop loin. Contentons-nous de remarquer que, ici, le déplacement d'accent au profit de la finale longue -as, nominale ou verbale, n'existe pas d'une façon formelle. Retenons les déplacements dans les finales verbales : *-eas

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, j'ai eu, en mars 1930, l'occasion d'entendre aussi le patois d'un homme de 35 ans, originaire de la région au Sud-Est d'Angoulême, près de La Couronne, et j'ai noté la même variation d'accent aux deux nombres des féminins *jambes*, *tables*, *truffes*, et aussi aux deuxième et troisième personnes de I *comment que tu te portes ? — Qu'est-ce qu'il porte ?*, *il se porte bien : ẹ̀*, peu sensible < -a, *ạ̊* < -as.

2. A.-L. Terracher, *Les aires morphologiques*... (1913), p. 72-73 ; 85, 86, 87.

→ *yą* : elles rentrent dans l'ordre d'idées que nous aborderons au prochain chapitre. Quant aux formes *notrẹ́*, *votrẹ́*, *lurẹ́*, démonstratif *kelẹ́*, *dwé* duas, ce n'est sans doute pas trahir la pensée de M. Terracher que de dire qu'elle se rapproche beaucoup de la doctrine exposée plus haut, et s'il entre, à son tour, dans notre propre pensée, il expliquera par des raisons semblables de phonétique syntactique les formes, générales dans son domaine, *cãtą̃*, *-avą̃*. Ces formes sont évidemment parties de groupes respiratoires « ils chantent, chantaient fort, bien ».

Au total, nous rapportons de notre excursion dans la région, à l'Ouest et au Nord du Plateau Central [1], deux renseignements :

1°) Dans un groupe assez étendu de parlers, la quantité a joué un rôle positif, sollicitant véritablement l'accent en avant, alors que chez nous elle se bornait, en certains points, à le retenir ;

2°) La loi phonologique que nous avons posée s'est trouvée vérifiée deux fois. Si l'intensité n'a pas, là-bas comme en beaucoup d'autres endroits, produit les résultats énormes qu'elle a eus chez nous, c'est qu'elle y était plus faible, et sans doute que le substratum ethnique n'y était pas le même. Nous croyons pouvoir dire qu'il était, moins que chez nous, pénétré d'éléments germaniques.

*
* *

Nous appelons « phonologique » la loi que nous avons cru découvrir d'accroissement de l'intensité devant une syllabe plus intense —, ou, comme nous le verrons plus loin, articulatoirement lourde —, entendant par là, au sens de M. Grammont, une loi d'une généralité telle qu'elle peut comprendre en elle-même une pluralité d'autres lois particulières, telle qu'elle peut s'appliquer dans des cas divers en se résolvant en formules appropriées à ces cas. Notre loi est très générale parce qu'elle a un fondement psychologique. Dégagée de l'observation des faits, elle peut paraître sans doute, parfois, en contradiction avec des faits de détail ; elle ne peut pas l'être réellement avec tout un ensemble de faits, à plus forte raison lorsque ces derniers sont empruntés à la langue qui a permis de l'établir, inductivement.

1. En y joignant le Trièves (cf. p. 24, note 1), — et le parler de La Voulte-sur-Rhône (Ardèche), que nous avons entendu aussi —, ces régions jalonnent, d'une façon assez continue, la lisière Nord du domaine provençal.

Or il est une loi phonétique qui domine toute l'histoire du gallo-roman et qui semble en contradiction formelle avec le principe que nous avons cru pouvoir poser. La loi de Darmesteter établit ce double fait :

1°) Traitement identique de la voyelle inaccentuée, en finale absolue et de la voyelle intérieure, non initiale, devant l'accent de force ;

2°) Existence d'un rythme binaire fondamental, consistant en alternance régulière de voyelles faibles et de voyelles fortes. En un mot, le traitement armatūra > *arm(e)ure* suppose un schéma :

O ₒ O ₒ (1),

et non :

ₒ o O ₒ (2),

comme celui qui serait conforme à notre « loi ».

Répondre à cette objection, ce ne sera pas seulement nous justifier nous-même ; ce sera donner de la loi de Darmesteter son interprétation véritable, et concrète.

Il est incontestable que le latin a connu le schéma n° (2), et que c'est celui-là seul qui explique l'évolution illam feminam > *la fenna* (Vaux). C'est donc le schéma n° (2) qui nous semble — et, aujourd'hui, personne ne nous contredirait plus en France, ni du point de vue latin, ni du point de vue celtique —, convenir à armatura. Sur ce dessin l'invasion germanique en a broché un autre, de type tout à fait contraire, d'intensité décroissante, continument, ou d'alternances rythmées :

Ex. :	Ableitung	Oberammergau
	O o ₒ	O ₒ o ₒ o.

On a donc eu une superposition des deux types qui peut être figurée de la façon suivante :

Schéma latin : ₒ o O ₒ
Schéma germanique : O ₒ o ₒ
Schéma gallo-roman
après les invasions germaniques : O ₒ O ₒ
armatura > *arm(e)urz.*

On peut aller plus loin. Le schéma accentuel que nous supposons à la base du fr. *armure* n'est pas seulement un postulat historique : il est une réalité actuelle. Réalité concrète : j'entends tous les jours autour de moi, et malgré moi, des prononciations franco-germaniques « naturellement » du type O ₒ O ₒ. Réalité psychologique aussi : on connaît la guerre inexpiable qu'ont faite aux phonéticiens allemands hantés par l'idée du « Nebenton » et du rythme binaire (cf. encore H. Suchier dans le *Grundriss* [2], I, p. 750) J. Acher, J. Ronjat et M. Grammont. Le mot espagnol *matador* prononcé par une bouche anglaise répond à ce schéma : emprunté vers 1670-80, il est devenu déja *matèdor* : c'est une application, en Angleterre, de la loi de Darmesteter. Mais personne n'imaginerait en France, et aucun tracé phonétique ne suggérerait, pour la prononciation française du même mot, un *a*-initial plus intense que l'-*a*-protonique intérieur. Le milieu latin a assimilé les éléments germaniques, et la loi de Darmesteter ne joue plus en français.

Nous sommes bien loin de notre point de départ, et du parler de Vaux. Il nous plaît, pour terminer, d'y revenir en disant que, avec celui sur lequel s'ouvre ce chapitre, le seul déplacement d'accent qu'il connaisse est le suivant : u n a m f e m i n a m > *na fenna*. Il est difficile de se conformer davantage au principe phonologique de l'évolution romane, et franço-provencale, de la voyelle en position préaccentuée.

INTRODUCTION AUX CHAPITRES II ET III

Le simple examen du matériel sonore dont se compose notre patois en saisit dès l'abord une caractéristique phonétique essentielle : l'aptitude à la diphtongaison.

Mais il est, quant au processus de leur genèse, deux catégories de diphtongues : ou bien deux éléments vocaliques voisins, même hétérosyllabiques, d'aperture inégale, tendent, en se modifiant plus ou moins, à s'unir, par coalescence, *en un mouvement articulatoire à la fois un et complexe — ou bien une voyelle unique, qui n'est pas nécessairement ouverte, par le double effet d'un déplacement du point d'articulation et d'une variation survenant tôt ou tard, croissante ou décroissante, de l'effort articulatoire,* se segmente, *se scinde en deux éléments qui, tout en maintenant le plus souvent leur cohésion primitive, sont susceptibles de réagir l'un sur l'autre en se « différenciant » progressivement, soit avec maintien des deux éléments, soit, dans un stade ultérieur, avec écrasement de l'élément moins intense par l'autre, réintégration de l'un et l'autre en un élément unique. Le processus de formation, tout en aboutissant souvent à un résultat identique, peut être, dans les deux cas, foncièrement différent : dans le premier il est parfois très général et obéit à la loi psychologique de prévision ; dans le deuxième il est toujours lié à des conditions particulières de durée et de fixité du travail articulatoire.*

Le français qui, au cours de son histoire, a vu naître les deux catégories de diphtongues, nous montre les premières s'effectuant de bonne heure, aussi bien en syllabe accentuée qu'inaccentuée, ouverte ou fermée ; les autres, issues toujours de voyelles moyennes, à l'exclusion des très ouvertes, et des très fermées, ne se sont produites, dans le francien, qu'en syllabe accentuée, en position libre, et cela à des périodes très différentes de l'histoire de la langue. On sait aussi ce qu'il est advenu de ces diphtongues : elles ont de très bonne heure, suivant des modalités qui nous échappent, ou qui n'ont pas été déterminées d'une façon définitive, perdu leur caractère d'articula-

tions complexes mais homogènes, pour devenir des phonèmes doubles, des syllabes du type consonne + voyelle.

Le provençal n'a diphtongué qu'à une époque tardive, seulement quand elles étaient en position libre, deux voyelles ouvertes : È, Ò, *par coalescence avec des éléments vocaliques très fermés, palataux ou vélaires, primitifs ou très anciens, puis avec ceux qu'il a obtenus par vocalisation d'éléments consonantiques de tout ordre. Ainsi les parlers, procédant de tendances communes, ont abouti, chacun pour son compte, à une riche floraison de diphtongues qui constitue aujourd'hui la physionomie distincte des dialectes du Midi en face de ceux du Nord.*

Quant aux parlers de la région qu'Ascoli a appelée franco-provençale (Arch. glott. it., *III, 61 ss.), c'est d'abord et surtout par leur aptitude à la diphtongaison que, dans sa géniale esquisse, il les a situés en face du français et du provençal. Il a mis au premier rang, sous un premier chef, le seul qu'il ait développé, celui aussi que la plupart de ses successeurs ont vu trop exclusivement, une diphtongaison conditionnée : celle de* A, *en union avec palatale, phénomène français, alliée dans le même ensemble linguistique à la conservation du même* A, *caractéristique phonétique des parlers provençaux. Mais les quatre chefs qui suivent dans son programme non réalisé* (loc. cit., *65*), *concernent des processus de diphtongaison spontanée. Dans quelle mesure ces processus rappellent-ils ceux du français ? La question peut et doit enfin être posée. Elle s'impose d'autant plus que, placé au centre (partie Sud) de la région que le linguiste italien a voulu circonscrire, le parler de Vaux laisse apparaître aujourd'hui encore, avec une étonnante fidélité, au moins une partie du dessin général des diphtongaisons en terre franco-provençale. C'est ici un cas remarquable de régularité et de conservation linguistiques. Et son examen, dépassant le cadre en apparence un peu limité de notre étude, nous permettra sans doute de projeter une lumière nouvelle sur ce groupe de parlers qui ont été peut-être insuffisamment éclairés de deux fenêtres symétriques, l'une au Nord, l'autre au Midi.*

Nous examinerons donc en premier lieu le type de diphtongaison le plus simple et le plus stable : le cas de la segmentation vocalique *qui sera traité au chapitre II. L'autre, qui double en quelque sorte celui-là et ajoute à son effet en créant d'abord des diphtongues plus ou moins solides, sera examiné ensuite, sous le titre* « la coalescence vocalique » : *c'est à la fin de ce troisième chapitre seulement que nous pourrons aborder le cas particulier où une consonne primitivement vélaire s'est palatalisée puis vocalisée et enfin associée à* A *pour former, mais avec deux variantes très*

particulières, et caractéristiques du franco-provençal, la diphtongue du type français ié.

*D'autre part, à mesure que nous suivrons ces développements phonétiques, nous en rencontrerons d'autres, affectant également les voyelles, et intimement liés aux processus de diphtongaison : ce sont ceux qui ont été reconnus depuis bien longtemps et classés sous le nom de « métathèse » et auxquels nous donnerons ici celui qui nous paraît plus précis d'*interversion. *Nous ne pouvons pas les distraire de l'ensemble auquel ils se rattachent : nous les examinerons donc chemin faisant, mais surtout dans notre chapitre III, où ils ont une importance particulière.*

CHAPITRE II

LA SEGMENTATION VOCALIQUE

SOMMAIRE.

Évolution, à Vaux, de ǫ́-ę́, ọ́-ẹ́ accentués, libres : considérations statiques sur les diphtongues nées de ces deux couples (p. 33-35) ;

Retour historique : les diphtongues ainsi constituées ont un minimum de sept siècles d'existence (p. 35-37) ;

Aperçu sur l'état actuel des diphtongues dans des parlers plus ou moins voisins de Vaux (p. 37-38) ; ces parlers sont du type français (p. 38) ;

Mais les parlers franco-provençaux connaissent la diphtongaison, qui n'est pas française, en syllabe fermée (p. 38-40) ;

et, devant certaines séquences consonantiques, ó aboutit au même résultat que ǫ́ (p. 40-41) ;

Le type de diphtongaison ainsi défini est celui qui se rencontre dans les parlers rhétiques : rapprochement avec les parlers des Grisons (p. 40-45) ;

Par la diphtongaison en syllabe fermée, les parlers frprov. se rattachent également à ceux de l'Est français (p. 45-46).

Double aspect, croissant et décroissant, des diphtongues « anormales » à Vaux, au N. et au S. de Grenoble, de Rossillon à Culoz (Ain), dans le canton de Genève (rive droite) et dans le pays de Gex (p. 46-48) ;

Traces du même état dans les diphtongues issues de ẹ́ et de ọ́ (p. 48-50) ;

Principe de cette différenciation : l'intensité. L'élément faible d'une

diphtongue décroissante, traité comme une finale inaccentuée de mot (cf. p. 15-18), est devenu élément fort, par prévision de l'effort articulatoire demandé sur une syllabe intense suivante finale de groupe respiratoire (p. 50-52) ;

Dans nombre de nos parlers une diphtongue décroissante se transforme également en diphtongue croissante, par simple action d'une syllabe inaccentuée consécutive, en particulier dans les féminins d'adjectifs (p. 52-56) ;

Même mouvement de « bascule » amené par une consécution consonantique ancienne : d'où alternance morphologique entre formes de singulier et formes de pluriel (p. 56-59).

Rapprochement des faits exposés et de la loi proposée avec les diphtongaisons du végliote (p. 59-61) ;

Rapprochement avec faits rhétiques qui rentrent dans les trois cadres proposés (p. 61-65) ;

Remarque d'ordre méthodologique (p. 65-66) ;

Observations sur la diphtongaison dans quelques parlers de la Suisse romande (p. 66 ss.) ; sur les balancements d'accent dans les diphtongues de ces parlers (p. 69-73) ; sur le traitement de ó devant certaines séquences consonantiques (p. 73) ;

Observations sur les nasalisations dans diphtongues : en Suisse, dans l'Isère et dans l'Ain ; explication de ce phénomène (p. 73-76) ;

Diphtongues croissantes et diphtongues décroissantes dans les parlers de l'Est français (Vosges et Ardennes) (p. 76-80) ; dans l'Ouest français (p. 80 ss.). Une alternance morphologique ancienne procédant de diurnu-diurnos conservée dans le Calvados (p. 81). Alternances à Vinzelles (p. 81-82). Alternances au masc. et au fém. des adjectifs dans l'Ouest (p. 82-83) ;

Le principe psychologique de la différenciation des diphtongues formulé par Rousselot (p. 82).

Application, provisoire, des vues proposées à l'histoire de la diphtongaison spontanée en français (p. 83-87).

Documents philologiques de l'Ain, connus ou inédits, confrontés avec la solution linguistique du problème : ils n'infirment pas cette solution, mais ils en reçoivent un sens différent de celui qui avait été jusqu'à présent proposé (p. 87 ss.) ;

Retour à Vaux pour deux faits particuliers (p. 93-5), donnant lieu à une conclusion d'ordre méthodologique (p. 95).

Aperçu géographique de l'état actuel des diphtongues dans les parlers de l'Ain et les abords de l'Ain : dans quelques parlers isolés, dans l'ensemble des parlers (p. 94-106).

Même exploration pour l'évolution de ó dans deux vallées du département du Rhône (p. 107-8).

L'état actuel de désagrégation, d'effritement : mais les modalités de la désagrégation qui, sur les points les plus divers, se présentent souvent sous le même aspect témoignent, à rebours, de l'ancienne unité de nos parlers (p. 108).

Conclusion d'ordre phonologique (p. 109).

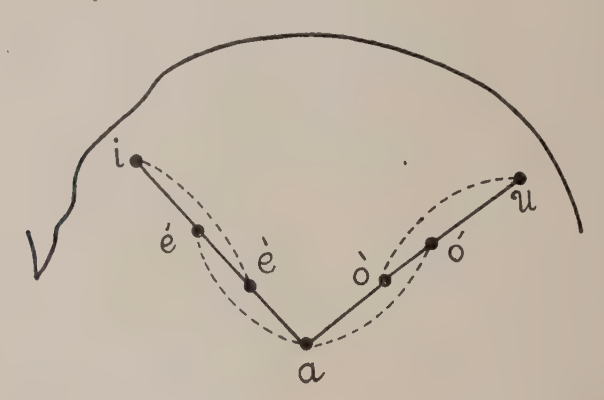
Voici un schéma d'ensemble des diphtongaisons par segmentation accomplies à Vaux, et maintenues par le parler jusqu'à l'heure actuelle, en syllabe accentuée et en position libre :

ò > *ŭ́a*	ó > *ắu*
È > *ĭ́a*	É > *ắi*.

On remarquera d'abord la simplicité quasi-géométrique de ce système.

Quatre voyelles moyennes quant à l'aperture, et aussi quant au lieu d'articulation, È-ò, É-ó ont abouti à quatre diphtongues constituées par des combinaisons des trois voyelles extrêmes : *i*, *u*, *a*, où l'élément d'aperture maximale est toujours représenté, tantôt en valeur faible, tantôt en valeur forte. Le point de départ de la segmentation a été, au premier temps de l'articulation, pour les voyelles relativement basses, une élévation oblique de la langue ; pour les voyelles relativement hautes, un abaissement oblique du même organe. Appréciées sur le schéma vocalique ci-dessous, les distances parcourues sont non seulement les mêmes sensiblement pour les voyelles d'avant et les voyelles d'arrière, mais égales aussi en ce qui concerne les voyelles basses et les voyelles hautes ; la dis-

tance de *ò* à *u*, de *è* à *i* est la même que celle de *ó* à *à* et de *é* à *á* [1]. Enfin les diphtongues ici mentionnées sont uniformément décroissantes : c'est-à-dire que le maximum d'intensité porte sur le premier élément, que cet élément soit d'aperture très grande : *a*, ou d'aperture très petite : *i-u*.



Toujours envisagé du point de vue statique, ce système de diphtongues appelle un commentaire important.

En ce qui concerne la quantité des éléments en présence, on remarquera que les éléments d'aperture réduite, quand ils représentent l'élément fort de la diphtongue, sont longs, tandis que *a*, élément fort, est bref. Il y a là quelque chose qui assure l'équivalence ou « l'équilibre » (cf. M. Grammont, *MSLP*, VIII, 327) des deux couples.

Ainsi, en outre, se trouve assurée la stabilité du premier groupe. D'une diphtongue du type *au*, *ai* on peut dire que, l'élément de grande aperture coïncidant avec l'élément intense, elle représente un type *normal* de diphtongue : *a* peut être bref, il y a peu de chance pour qu'il soit menacé par l'élément très fermé qui suit. Il

1. Je marque ici, en y insistant un peu, que, négligeant, en ce qui concerne *a*, les différences d'aperture dont l'importance est minime et qui sont d'ailleurs extrêmement difficiles à préciser, j'entends par *à* un *a* antérieur, par *á* un *a* postérieur, par *a* un *a* neutre, c'est-à-dire intermédiaire entre les deux. Tel me paraît, après audition des parlers enregistrés par lui, avoir été le point de vue d'Edmont (sauf les cas où les différences de timbre, toujours délicates à saisir, me semblent lui avoir échappé). Les enquêteurs des *Tableaux Phonétiques des Patois Suisses Romands* entendent, eux aussi, par *à* une « voyelle palatale », par *á* une « voyelle vélaire ».

en va autrement pour *ua*, *ia*. Nous avons vu au début du chapitre précédent qu'un *u* et un *i*, même accentués, mis en présence de *a*, lui cédaient, dans nos parlers, leur intensité : dans le cas des diphtongues qui nous occupent, ils se défendent du péril par leur quantité longue, mais nous verrons bientôt que, dans un cas donné, la résistance devient impossible. Dire de ces diphtongues, comme l'a fait M. Grammont dans une expression qui a été mal interprétée, qui a peut-être exagéré sa pensée, que ce sont des « impossibilités phonologiques » [1], c'est aller en effet un peu loin : elles existent, et non pas seulement dans nos parlers, et l'on voit comment elles assurent leur existence. Nous les appellerions, quant à nous, simplement (d'après la terminologie usitée pour les voyelles simples *u*, *œ́*, *œ̀*, *œ̃*, voyelles d'avant « arrondies ») des diphtongues *anormales*. Et, tout pareillement, nous nommerions encore anormales les diphtongues *ai*, *au* lorsque, les rapports d'intensité s'inversant, *i* et *u* deviennent éléments intenses ; que la réalisation de ce type soit difficile, nous n'en disconvenons pas ; qu'il y ait là même un principe phonologique, nous en donnerons nous-même, plus loin (chap. III), à propos d'un fait de phonétique toscane, un exemple frappant — mais rien ne dit, *a priori*, qu'il y ait là impossibilité. Ce sont simplement des « anomalies ».

Du point de vue historique et comparatif, ne nous privons pas, mais contentons-nous de marquer dès maintenant d'un simple mot les frappantes analogies de ce système avec celui qui a été réalisé par l'ancien français, et dont il ne reste plus aujourd'hui que des traces éparses dans les parlers de l'Est français, en Suisse et dans l'Italie du Nord, enfin en Rhétie, et, plus à l'Est encore, en Istrie et en Dalmatie.

*
* *

Nous allons examiner d'abord dans quelle mesure, avec quel degré de fidélité cet état de choses lui-même conserve l'état primitif qui a pu régner sur tout ce domaine.

Une première question se pose, si nous sommes en mesure d'y répondre avec quelque certitude : c'est celle de l'ancienneté du sys-

1. *RLR*, LIX, p. 406 ; R. Menéndez Pidal, *Origenes del Español*, 1926, p. 122 ss.

tème ainsi constitué. Or nous pouvons donner à ce sujet, par un raisonnement linguistique confirmé et complété par des données philologiques, une indication d'une certitude presque mathématique.

*Retorta est actuellement à Vaux *rẅi̵ₐtă̊* « lien de fagot ». Les « *Matériaux* », 32, 2° (p. 39) ont donné les étapes de ce traitement : **riuₐ(r)ta*, **ruiₐta*. C'est ici le lieu de justifier nos affirmations. L'ancien viennois (*Usages du Mistral*, vers 1276, cf. Devaux, p. 75, et la reproduction du ms. donnée par M. Thomé de Maisonneuve, Grenoble, 1929, p. 19) et l'ancien dombiste (*Compte de Châtillon* [cf. *infra*, p. 88] CC 10, f° 8 v°) ont la forme pl. *riortes*. En dombiste moderne : *ryū́tă̊*, bressan *ryǽtă̊*. On a donc eu à Vaux **ri-uarta*, parallèle à l'actuel *püₐrtă̊* < porta. Après la dissimilation consonantique *r* explosif *-r* implosif > *r- zéro*, le groupe *i͡ua* a abouti à une triphtongue où, par l'interversion de *i-u*, *i* a pris la place centrale, entraînant une accommodation de **w* en *ẅ*.

C'est par une « interversion » du même genre que nous avons expliqué Vaux *ẅi̵ₐrmŏ̊* « orme », qui règne dans tous les villages d'alentour : cf. Saint-Denis-en-Bugey *ī́rmŏ̊*, mais déjà *ă̊rmŏ̊* à Ambérieu-en-Bugey. Le point de départ **uₐrmo* que nous avons posé est autorisé par les formes qui se rencontrent dans un périmètre un peu plus large, p. ex. *ū́rmŏ̊* à Saint-Martin-du-Mont, *ă̊rmu* à Romenay (Saône-et-Loire, 12 km ESE. du point 919 de l'*ALF*), cf. *warmo* aux points 933, 935, — et pour l'ancien viennois *uelmo*, Devaux, *ibid.*, *passim*. Ms. p. 18, etc. La séquence *iua* n'a pu provenir que d'une agglutination de l'article féminin *li* (fr. *lierre*). Agglutination et métathèse ne peuvent s'être produites qu'à une époque où le jeu de la déclinaison, avec existence de l'article sujet *li* opposé au régime *la*, était très sûr. Or un document fait date à cet égard : c'est le *Petit Cartulaire de Saint-Sulpice-en-Bugey*, p. p. M.-C. Guigue, Lyon, 1884, qui, quoique rédigé en latin, oppose très correctement *li cous* et *la cou*, nom de la commune de Lacoux, c[on] d'Hauteville (Ain), latin *cotis* dans un procès-verbal de délimitation daté de 1213 (voir la citation au *Dict. Top.*, s. v°). D'autre part, dans une région encore plus voisine de Vaux, sur le territoire de Bénonces, c[on] de Lhuis, un document de 1228 donne le nom de lieu *li cuars d'Avalcon* (*ad sumitatem molaris quod dicitur...*), Arch. de l'Ain, H, 226 (*sic*), texte publié par M.-C. Guigue dans *Cartulaire Lyonnais*, Lyon, 1885, pièce n° 246, Tome I, 317. Cf. Etat-Major, E. de Bénonces, « Bois d'Avarcon » sur une éminence en forme de « cœur ».

Il résulte de cela que la diphtongue provenant de ò libre, et, comme nous le voyons dès maintenant, entravé, était à Vaux, déjà au début du XIIIe siècle, et sans doute plus anciennement encore, fixée à *u͡a*. Le parallélisme bien établi de Ė > *ia*, avec quelques témoignages philologiques, d'autres témoignages écrits également plus rares, et d'une interprétation moins certaine, surtout la solidarité étroite de tout le système — qui apparaîtra davantage encore dans le chapitre consacré à la coalescence vocalique — montrent que les diphtongues actuelles de Vaux ont telles quelles un minimum de sept siècles d'existence. Quand on songe à la fragilité de ce genre de phonèmes, on ne peut pas ne pas remarquer, une deuxième fois, le conservatisme de ce parler.

C'est une impression que rendra plus frappante encore la comparaison avec les parlers voisins.

*
* *

Dans l'énumération qui va suivre nous faisons figurer, à la suite des exemples de Vaux, d'abord des formes empruntées au patois de Crémieu (Isère), localité de 2.000 habitants environ, 25 km. SO. de Vaux, dans le Dauphiné septentrional, à peu près à égale distance, et à la même latitude, des points 912 et 922 de l'*ALF* : ainsi est établie une liaison avec la région des Terres-Froides, limitrophe au SSE., étudiée par Devaux. La deuxième série de formes provient de Ruffieu (Ain), 400 habitants environ, au sommet d'une combe jurassienne, le Valromey, à une quinzaine de km. OSO., mais séparée par un chaînon, du point 935 de l'Atlas : distance de Vaux environ 65 km. Les deux groupes nous montreront des diphtongues à moitié ébranlées. Les deux autres séries (Viriat, 7 km. Nord de Bourg, dans la plaine bressane, 17 km. Nord du point 915 de l'*ALF*, 2500 h., parler très vivant; les Houches, Haute-Savoie, petite localité aux abords de Chamounix, qui est le point 967 de l'*ALF*, parler également très vivant) représenteront l'état de disparition presque complète des diphtongues.

	BOVE	COR	NOVA	OPERA	AURA	PAUPERU, -A
Vx	*bǘa*	*kǘa^r*	*nǘavằ*	*ǘavrằ*	*ǘar̊ằ*	*púavrǒ,-ằ*
Cr	*bǘė*	*kǘė^r*	*nǘėvằ*	*ǘėvrằ*	*ǘėr̊ằ*	*pǘėvrǒ,-ằ*
R.	*bǘo*	*kǘor*	*nǘvằ*	*ǘ(v)rằ*	—	*pǘ(v)r(ė),-ằ*
Vt.	*bwė*	*kœr*	*nœ́vằ*	*œ́vrằ*	*œ́zằ*	*pœ́vru,-ằ*
Les H.	*bwu*	*kur*	*nǘva*	*úvrằ*	—	*pǘ(v)rǒ,-ằ*

	PEDE	MEL	PETRA	FEBRE	TEPIDU, -A
Vx	*pi̍a*	*mi̍aʳ*	*pi̍ar̊ă̇*	*fi̍avră̇*	*ti̍adŏ̇, -ă̇*
Cr	*pi̍ė*	*mí̍ė*	*pi̍ėr̊ă̇*	*fi̍ėvră̇*	*ti̍ėdŏ̇,-ă̇*
R.	*pi̍a*	*mi̍ar*	*pyérå̇*	*fyėvră̇*	*tý̆ĕdė,-a*
Vt.	*pyĕ̇*	*mi*	*pyèră̇*	*fi̍vră̇*	*tyĕ̇du, -a*
Les H.	*pyā* [1]	*mi*	*pi̍r̂ă̇* [2]	*fi̍vră̇*	*ti̍dŏ̇, -ă̇*

	LUPU	PRODE	HORA	OLLA	-OSU, -A
Vx	*lă̇u*	*pră̇u*	*ă̇ur̊ă̇*	*ă̇ulă̇*	*ă̇u̇,-ă̇uză̇*
Cr	*lu*	*pru prũė*	*ű̇r̊ă̇*	*ű̇lă̇*	*-ú̇,-ű̇ză̇*
R.	*lå̆ü̆*	*prǻü̆*	*å̆ur̊ă̇*	*å̆ulă̇*	*-å̆ü̆,-ǻuză̇*
Vt.	*lò*	*prò*	*ȍză̇*	*ȍlă̇*	*-ò,-ȍjă̇*
Les H.	*lœᵘ*	*prœ́*	*ȍră̇*	(*brõ*)	*-ò,-ȍză̇*

	NIVE	SITE	PILU	TELA	AVENA	PLENU, -A
Vx	*nă̇i*	*să̇i*	*pă̇i*	*tă̇ilă̇*	*ă̇vă̇ină̇*	*pyē̆,-ă̇ină̇*
Cr	*nǻè*	*sǻè*	*pǻè*	*tailă̇*	*ă̇vẽină̇*	*plẽ,-ẽ̆nă̇*
R.	*nă̇i*	*să̇i*	*pă̇i*	*tă̇ilă̇*	*ă̇vă̇ină̇*	*pl̥è,-ă̇ină̇*
Vt.	(*nĕ̇zė*)	*sè*	*pè*	*tẹ̀lă̇*	*ă̇vẽnă̇*	*plẽ, plẽnă̇*
Les H.	*nè*	*sè*	[*pĕl̥ẹ̀*]	*tẽ̀lă̇*	*ă̇vwẽnă̇*	*plẽ,-nă̇*

Cette simple juxtaposition de faits peut se passer, au moins provisoirement, de commentaire. L'idée qui s'en dégage est que nos parlers franco-provençaux, par leur aptitude à la diphtongaison et la forme qu'ils ont donnée à leurs dipthongues, sont du type français, et qu'ils ont maintenu jusqu'à une époque tout à fait récente ce type articulatoire depuis longtemps perdu par le français. C'est vers le Nord que, par ce caractère phonétique essentiel, ils s'orientent.

Il faut cependant apporter à cette détermination une restriction importante. La diphtongaison s'est également accomplie chez nous en syllabe fermée. Le cas de ó est à part : nous y reviendrons à propos de ò ; celui de É n'est pas douteux. Nous avons relevé dans nos « *Matériaux* », § 19, 3°, le résultat *ai* dans les cas d'entrave par les séquences suivantes : SS, SN, SM, LL, TT dans -ittu, aussi dans -itta : *ålü̆iata* « alouette » = **alua* + **aita*, avec une interversion de *a-i* qui a eu pour effet, cette fois encore, de faire culminer

1. Au f., avec *a* vélaire, « trace de pied dans la neige » < *pedata.
2. *pyèră̇ṣó* « pierre à chaux ».

la triphtongue en *i* au lieu de *a*. Si donc le patois actuel répond partout ailleurs par *-ĕta* à la forme étymologique -itta, nous pouvons admettre, faute de mieux, provisoirement une régression.

Le nombre restreint d'exemples que nous avons cités peut être accru par ceux que fournissent les parlers voisins. *Cristu est à Loyettes (Ain) et à Crémieu (et localités voisines) : *krāₑ*, m. « sommet (d'un arbre en particulier) » ; à Vaux, Cleyzieu, etc., *kré* n. de l., qui désigne le piton qui domine Vaux à l'E. Pareillement les continuateurs de spissu,-a présentent cette même diphtongue à Loyettes et Crémieu d'une part, à Innimont de l'autre, à l'exclusion, il est vrai, des localités intermédiaires (Vaux *épé*, *épèsă* sera expliqué plus loin).

On conclura de tous ces exemples que l'évolution ipsa mente *ayssemant* (Dev., p. 168) dans un texte dauphinois de 1297 est normale chez nous (cf. le *pā nai* « pas même » des Terres-Froides < ne ipsu), que *aₗé* « elle », postposé dans l'interrogation, peut s'expliquer par un croisement des continuateurs de illa et de *illī. On expliquera comme une forme rigoureusement phonétique, remontant à *but·ittus, *bwai* (Eydoche *bwē*) des Terres-Froides « écurie des moutons » (*FEW*, *buta). Enfin on ajoutera aux exemples qu'a connus Devaux le *peytre* < pistor « boulanger » des *Comptes consulaires de Grenoble* (Dev.-Ronjat, B, 553)[1]. Il est évident que, pas plus pour le *meis* < missu de M. d'Oyngt (éd. Philipon, 36), *promeis* < promissu de l'a. lyonn. (*R.*, XIII, 546) que pour le *meis* < missu dauphinois (Dev., p. 169), *remays* (Dev.-Ronjat, B, 334) en face de Vaux *maisa* « mise d'huile sur le pressoir », correspondant à Faeto-Celle *maj* missu, on ne peut songer à une action de *prensu.

En ce qui concerne les voyelles ouvertes du latin, Devaux, à l'occasion de l'ancien *clie* (dauph., lyonnais et bressan) clericu, et surtout du traitement de tempus, s'est catégoriquement prononcé pour l'idée d'une diphtongaison, « à une certaine époque », de Ĕ entravé. Les formes *tyō*, *tsō*, qu'il a relevées dans les cantons de La Tour-du-Pin et de Bourgoin, qui montent plus au nord encore, aux Avenières et à Morestel (P. 922 de l'*ALF*, cartes 1290-1) et

1. *RLR*, 55 (1912), 145-382. Ces comptes sont de 1338-1340. La publication, préparée par le chanoine Devaux, a été faite par J. Ronjat, qui a écrit toute l'Introduction.

qui se rencontrent à l'O, jusqu'en Lyonnais (région de Mornant : *tiã*; Rive-de-Gier *tsõ, riõ* « rien » d'après Puitspelu, *Intr.*, § 127, § 29, R), « supposent nécessairement **tyẽ *tiẽ* ». Nous pouvons ajouter quelque chose à cette indication. Testu se présente à Viriat et à Treffort sous la forme *tyé* « tesson » : aucune des nombreuses[1] formes du mot attesté partout, en Savoie et jusqu'aux abords de Grenoble, avec les sens les plus divers, n'offre trace de diphtongue, abstraction faite de l'*r* final qui se rencontre à peu près partout et où nous nous plaisons (cf. *Matériaux*, § 61 d, p. 55) à voir un élément terminal, et adventice, de diphtongue. Les cas d'entrave par R^CONS. (M. Gauchat l'avait déjà remarqué à propos de Dompierre *ɛ̀èdrè* < cernere, *nyẽ́* < nervu, cf. § 29 de son livre) sont plus clairs. A Viriat servit est *sya* chez les très vieux patoisants, *ɛa* chez les plus jeunes ou les moins sédentaires. Aux Houches on a *ìrba* < herba *pī(e)rșe* < pertica « age de la charrue », *gǒvīr* « économie, tenue de la maison », postverbal de *gǒvèrnā́* avec *ī* au radical tonique. A Aussois (Haute-Maurienne) : *li-vyér* « vers là-bas », *i-vyér* « vers ici ». On est fondé dès lors à se demander si l'*a* qui procède à Vaux de Ė entravé dans ces conditions n'est pas une survivance de l'ancienne diphtongue (*ia*-)*ja*.

La masse des exemples qui nous intéresse le plus est fournie par ò entravé. Cette entrave (cf. *Matériaux*, § 18, 3°, pp. 29-30) est LL, S^CONS, SS, R^CONS. Les exemples tirés du Lexique de Vaux peuvent être accrus, il va de soi encore, de mots représentés sous leur forme phonétique dans les parlers voisins. On rencontre à Saint-Martin-du-Mont, Druillat, et environs *rdu*, Salavre (près Coligny) *rdœ́* qui continuent, avec le préfixe *r*-, *dossu (= dorsum), au sens de « dosse ». Les « ciseaux de couturière » sont à Romenay des « forces » *fœ̄sė*. Les participes passés de *mudre* « mordre » et de *tudre* « tordre » sont, aux Houches, *mur* et *tūr*, avec *u* représentant une ancienne diphtongue réduite.

On est frappé de voir (cf. *Matériaux*, § 18, 4°) que ó entravé par R^CONS, S^CONS aboutit au même résultat que ò : *ṳ̄a*. Ici encore les faits de Vaux ne sont pas isolés. Viriat continue tusse par *tœ́*, et tursu *REW*, 8725 (apr. *trọs*) par *trœ́* « bout, extrémité » comme *pœ́* < poste. La forme la plus générale de curtu dans la

1. A Vaux *tar* m. « l'assiette du chat » est un mot qui s'emploie couramment dans une seule famille, et est ailleurs franchement ignoré. Le plateau l'a conservé.

Bresse du Sud est *kwe̊ʳ*, qui suppose la même diphtongaison. Enfin, beaucoup plus près de Vaux, dans une zone de conservation assez complète des diphtongues, Cerdon offre les formes suivantes : *tå̆r* < tŭrre, *få̆r* < furnu (cf. *rå̆få̆r* « four à chaux »), *z̨å̆r* « jour », *så̆r* < sŭrdu (fém. *sǒ̊rdå̆*) : cf. Suisse, *Tabl. phon.*, Points 37-40 *ϵwa*, f. *ϵǒ̊rda*. La meilleure explication de ces formes est sans doute la réduction d'une ancienne diphtongue de type *wa*, *wo* dont nous déterminerons plus loin les conditions de production. Dans la région au S. de Vaux les exemples sont de moins en moins clairs à mesure qu'on s'avance vers la région où les anciennes diphtongues sont méconnaissables ou ne subsistent plus qu'à l'état de restes fossilisés (Dev., *Essai*..., p. 198-9). Le traitement de locusta « sauterelle » (à Vaux *ṣĕvrĕta*) qui donne à Saint-Vulbas *l̥å̆ᵤtå̆*, à Loyettes et à Crémieu *l̥ů̆tå̆* ne nous apprend rien de certain. A Crémieu on a *mů̆ṣi*, *krů̆tå̆*, *ků̆rlå̆* < musca, crusta, « courge », avec *u* correspondant sans doute au traitement de ó libre, mais attestant par conséquent, là aussi, une diphtongaison en syllabe fermée comme en syllabe ouverte ; en outre au même endroit, *mūₑrnå̆*, *pūₑrtå̆* en face de *fœ̀rṣi* < furca, qui procède évidemment de *we* parallèle à *uₑ* < ò libre.

*
* *

Nous nous ferons un devoir, quand nous serons en possession de tous les éléments nécessaires pour l'expliquer, de revenir à la question difficile des diphtongues dans la Suisse romande ; personne, d'ailleurs, n'a jamais douté que, sauf pour un traitement d'extension limitée (celui des voyelles fermées confondues partiellement dans leur évolution avec les voyelles ouvertes), les grandes lignes du système ne fussent, là-bas, les mêmes que chez nous et dans le Val d'Aoste. Il s'agit ici d'éclairer ce système, et on ne peut le faire avec fruit que si l'exploration géographique, poussée même au delà des limites toutes conventionnelles de notre domaine, nous met en présence d'un système dont les grandes lignes soient faciles à déterminer et dont l'affinité avec le nôtre soit évidente. — La région à laquelle nous allons nous arrêter est celle des parlers rhétiques, et il est à peine besoin de dire, à la fin de ce préambule, que, si elle est aujourd'hui géographiquement séparée de la nôtre, elle a formé autrefois avec elle un ensemble continu, et qu'il reste de cette

ancienne union des traces incontestables. Au reste, nous ne faisons qu'ajouter un chapitre nouveau à une histoire dont l'esquisse a été faite, et bien faite (cf. L. Gauchat, *Sprachgeschichte eines Alpenübergangs* (*Furka-Oberalp*), dans *ASNSL*, CXVII, 1906, p. 345-361 [1].

Notons d'abord, en ce qui concerne les éléments constitutifs des diphtongues, l'identité parfaite qui existe actuellement entre Vaux *ai* < É et la diphtongue de même origine qui se rencontre en divers points du domaine rhéto-roman : *taila*, *avaina*, *naif*, *sait*, *etaila* [2] sonnent à Remüs, Sent, Zernetz (Basse-Engadine) à peu près exactement, ou aux consonnes près, comme à Vaux. La forme *ai* se rencontre ailleurs aussi dans les Grisons, à l'extrémité opposée du canton : Tavetsch et Rhin moyen. Elle représente donc là-bas comme chez nous le point où le mouvement articulatoire de segmentation et de différenciation parti de É s'est, en quelque sorte, « calé » sur les deux voyelles extrêmes *a* et *i*. Sur la date à laquelle a été atteint ce stade, les textes du XVIe siècle concordent : les *Oberengadinische Lesestücke* publiés pas Ulrich (Zürich, 1898) donnent : *naif*, *sait*, *saira*, *muvair*, *paina*, etc. [Dans les textes, de toute date, de l'*Oberländische Chrestomathie* : *nef* (subs.), *seit* (surs.), *seif* « haie » (surs.), *seit* (surs.), *duver* (surs.), *peina* (surs.)]. La même diphtongaison s'est accomplie en syllabe fermée : *kraieta* < crista, *balaietar* < ballistru à Sent (G. Pult, *Le parler de Sent* (*Basse-Engadine*), 1897, § 57). Au total la diphtongaison de É dans le sens *éi*, *èi*, *ai*, *òi* est (Gartner, *Handb.*, 143) « un des caractères communs de tous les parlers rhétoromans », parallèle probablement à l'évolution qui s'est accomplie en français ; tout à fait semblable, dirons-nous, à celle du franco-provençal.

La forme *ou* < ó, parallèle à *éi* < É, se trouve à l'origine des évolutions du rhétique, du franço-provençal et du français. Mais, alors que les parlers de l'Est français dans le département de la Meuse nous offrent, seuls d'ailleurs, une diphtongue identique à celle de Vaux, nous n'en entendons pas de pareille dans les Grisons. Il y a cependant symétrie, à Disentis, entre *máizå* « table »

1. Cf. du même auteur la carte du *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. V, « Limites successives des langues dans la Suisse Occidentale », parue sous forme révisée dans la *Bibl. lingu. de la Suisse Rom.*, I (1912).

2. Voir, pour ce mot, la carte 362 de l'*AIS* qui fera également apparaître la diphtongue en question en son point 715 (Faeto-Celle).

< mensa, *påivèr* « poivre », etc., et *kǻuǻ* < coda, *nǻuǻ* < nodat; *flòur* et *òura* se trouvent aux abords de l'Unterhalbstein (*Handb.*, 148). En général, des développements nouveaux sont intervenus, donnant lieu en rhétique occidental à des résultats très divergents et souvent éloignés du point de départ. En revanche la région orientale du domaine s'est montrée un peu plus conservatrice : *ow*, *aw* se rencontrent sporadiquement, à l'E. et au N. d'Udine (cf. *AIS*, cartes *amoroso*, *nipote*). Il faut noter enfin que, parallèlement au traitement rhétique et gallo-italique (en particulier émilien é>*éi*, cf. Bertoni, *It. dial.*, § 32), *aw* ou *åu* < ó apparaît à Bologne (*ibid.*, § 34 et les cartes ci-dessus de l'*ALF*) dont le langage fait ainsi écho à celui de Bar-le-Duc.

Le sort des deux voyelles ouvertes è, ò est non moins intéressant et plus transparent. La diphtongaison de è dans le sens *ie*, *ia*, et en syllabe fermée, signalée encore par Gartner, p. 152, comme un caractère général des parlers rhétiques, ne témoigne pas seulement d'affinités lointaines avec « l'Italie méridionale, la France septentrionale, le roumain et l'espagnol » : elle apparente directement et géographiquement ces parlers aux parlers franco-provençaux. La forme *ie* dans hibernu, commune à tous les Grisons, est exactement celle que nous avons entendue aux Houches. Mais là aussi de nouveaux développements se sont produits ; et nous les éclairerons ultérieurement : il ne s'agit ici que du principe.

Reste ò : les faits sont, cette fois, fidèlement conservés, et l'enseignement qu'ils donnent est plus vaste. Les textes de H^te^ Engadine du XVIe siècle donnent, il est vrai, *nouf* « nouveau », *nouva* « nouveauté », *bouf* « bœuf », *rouda* « roue », *sour* « sœur » (comme *mours* « mœurs »), mais on a aussi *buof* et Bifrun (*Math.*, XVIII, dans *B's Übersetzung des Neuen Testaments*, p. p. J. Ulrich, Halle, 1883) a *muola*, *nuof* < novem l. 1736 et 1759 là où les parlers modernes ont *moula* et *nouf*, si bien que, à l'origine, le développement de ò est identique à celui de è. La diphtongaison en syllabe fermée apparaît dès les premiers textes : Martin Lutta, *Der Dialekt von Bergün* (*Beih. 71. zur Z.*), § 78, p. 107, a déjà appelé l'attention sur les formes anciennes : b. eng : *uoaluer*, *poass*, *oassa*, *prapoast*, *coarna*, *moarta*, h. eng.: *coarp* « corps », *coasta* « côte », *foassa* « fosse », *soart* « destinée » avec diphtongues que seul le subselvan conserve aujourd'hui et il en a conclu à l'ancienneté d'une diphtongaison commune à tous les parlers. C'est ainsi que j'ai noté pour Remüs *pŭertç̄* < porcu

(à Sent, village contigu, *pòrk*). *küerp*, chez la vieille génération à Manas, — village de haute montagne qui domine les précédents —, est aujourd'hui Haute Eng. *kőrp*, B. Eng. *kòrp* (Jean Vonmoos; *kòrp* à Sent), avec une zone très compacte *kierp* dans le NO. du domaine aux stations 1, 3, 5, 10, 11, 13, 14,15, 16, 17, avec *kő$_ə$rp* à 27 Latsch, village dominant Bergün, de l'*AIS*, carte 87. « Corne » se dit *kòrnă*, mais la forme ancienne *kuern* désigne la partie cornée du pied d'un animal et le tuyau d'une fontaine (J. V.; cf. G. Pult, § 90) : nous verrons plus tard que *korna*, de **kworna*, est en réalité un pluriel. *diəs* < dossu est resté dans la zone correspondant à *kierp*; ailleurs, sauf au P. 47, il a été remplacé par des types nouveaux : « rein » (Eng.), « échine » au SO.; Carigiet donne encore *il dies* « der Rücken », *dar a dies* « angreifen », *better*, *metter a dies* « zur Last legen », et le frioulan (Pirona) conserve fidèlement la forme *duess*, qui montre l'unité du traitement d'un bout à l'autre du domaine. Ces exemples précis, qu'il serait malaisé de trouver ailleurs, montrent de façon frappante comment se produisent les régressions. Ils ont une portée générale, et s'appliquent sans nul doute à notre région.

Il y a plus encore. Nous avons appelé l'attention sur le traitement de ó, identique à celui de ò, dans les séquences ó + S^{cons}, ó + R^{cons}. Remüs offre des correspondances rigoureuses avec les formes relevées à Vaux : *füartça* (XVIe s. *fuorchia* « potence », h. eng.), [cf. *ku$_o$rt* « court » adj., « cour », *tüor* < turre, *müərsă* « brebis » < nutrix], *krüaεtă*, *müaεtçă* (toutes les formes correspondantes se trouvent à Sent avec une diphtongue *uọ*). Le rhétique de l'O. présente un traitement semblable dans d'autres séquences, en partic. LL, L^{cons}, TT, SS, cf. M. Lutta, *op. cit.*, § 85, et les analogies qu'il rencontre dans la Suisse romande donnent à penser que ces faits ne sont pas sans solidarité avec les nôtres. Mais peut-être ne faut-il pas admettre, dès l'origine, une confusion de ó et de ò dans ces cas particuliers : la *Susanna* adaptée de Birck, publiée par Ulrich en 1888, distingue, le plus souvent, *uo* < ó et *oa* (parfois *üe*) < ò. La *Gr. d. r. Spr.*, I, § 143, sans l'élucider, a donc été fondée à faire le rapprochement avec des faits signalés aux Fourgs (cf. là même *mouotse*, *gouardze*; et, au XVIIIe siècle, à Besançon, chez Bisot, des rimes comme *couot* « court, v. », *touot* « tour », m. et f.); mais elle aurait pu, semble-t-il, penser à la masse des cas, individuellement et laborieusement expliqués, où, devant des séquences semblables, l'italien présente *ò* au lieu de *ó* : *crosta*, *mosto*, *sosta*, *losco*,

giostra ; *giorno*, *sporco*, *zavorra* ; *affolla* ; *motto* ; *coppa* ; *gobbo* ; etc. (cf. aussi la *Grammatica storica*[2], trad. du *Grundriss*, p. 67, 70 et Guarnerio, *Phonol. rom.*, § 195 ; B. Wiese, *Altitalien. Elemb.* [2], § 32. J'incline à voir dans cette anomalie comme l'amorce des diphtongues qui ont été intégralement réalisées en rhétique, et j'établis encore par là une solidarité avec les diphtongaisons en syllabe fermée du franco-provençal. La seule question — nous y reviendrons dans le cours du prochain chapitre — est de savoir dans quelle mesure cette diphtongaison a été favorisée, ou « conditionnée » par la nature de la consonne suivante.

C'est vers le Nord, maintenant, qu'il faudrait, du bassin du Rhône, nous diriger. Nous nous contentons d'indiquer la direction, le point d'arrivée, le wallon dont le caractère depuis longtemps reconnu est la diphtongaison en syllabe fermée, — mais en faisant sur cette route une brève station dans deux villages dont nous avons déjà prononcé un nom au précédent chapitre (p. 5), Bourberain et Pierrecourt, dont les parlers, presque identiques, représentent pour nous le type bourguignon.

Après A. Horning (*Franz. St.*, V, 35) M. Meyer-Lübke avait établi (*Gr. d. r. Spr.*, I, § 112) que tout l'Est français a connu la diphtongaison de É entravé. E. Philipon (*Rom.*, XXXIX, 517 ss., XLI, 580 ss.) a surabondamment prouvé le même fait en ce qui concerne *les parlers du duché de Bourgogne du XIII*[e] *et du XIV*[e] *siècles* : il montre que, libre ou entravé, devant nasale ou son mouillé, il est représenté par *ei*, *ai*, *oi*, et considère *ei* comme la forme primitive de É diphongué, *ai* et *oi* comme des développements ultérieurs indigènes l'un et l'autre. Ce qui importe ici, pour l'instant, c'est le fait de la diphtongaison en syllabe fermée. En ce qui concerne É d'abord : Rabiet (*RPGR*, II, 182) dit que, à Bourberain, dans *pró* < praestu, *ĕpő* < spissu, *krőt* < crista (même formes à Pierrecourt) « l'É est traité comme n'étant pas entravé », et Philipon (*loc. cit.*, 519) voit dans « l'élimination du second élément de la diphtongue sortie de É... un des traits distinctifs du parler bourguignon ». Mais cette diphtongue elle-même est conservée dans deux cas : par ex. dans B. *sắẅ*, P. *săw* < cippu, et les finales en -ittu, -itta qui se présentent sous cette même forme, aussi dans B. *-ọ̈y*, P. *-ọ̈y* qui continuent É avec des séquences de palatale + A. D'autre part, le résultat de ó entravé est, dans les deux parlers, tout pareil à celui-là : B. et P. : *dzắẅ* « dessous », *gắẅt* « goutte », *bắẅ* « bouc », *byắẅk* « boucle ».

En ce qui concerne les voyelles ouvertes, la diphtongue n'y est plus apparente : B. *pŏ̊t* < portam, portat, *mŏ̊* < *mortu, mordit, mais nous montrerons plus loin qu'il y a eu là un fait de réduction. En revanche si B. *myă̊l*, P. *myè̊l* « merle » attestent le même traitement que B. *pyār*, P. *pyé̊r* < petra, le fait est, là aussi, une survivance unique : on a, à P. : *fè̊* < ferru, *tằrm* < termine, *mād* < merda. Quant à la question soulevée plus haut de la confusion de ŭ et ŏ devant certaines séquences, nos deux parlers n'en connaissent plus rien, puisque P., p. ex., qui continue ó libre par *ù*, a le même *u* dans « court, -e, cour ; tour m. ; croûte » ; mais les difficultés qu'elle présente ne sont pas résolues.

*
* *

L'ensemble des faits que nous avons exposés jusqu'à présent est assez net pour que, dans cette vaste étendue de pays roman qui, de Ravenne à Liège, a été, dès les origines, travaillée par les forces de diphtongaison, le parler de Vaux se signale comme un de ceux qui ont obéi le plus systématiquement à ces tendances et en ont fixé, avec une étonnante fidélité, le résultat. Nous sommes ainsi amenés à en poursuivre l'analyse avec plus d'attention, dans l'espoir d'y découvrir d'autres archaïsmes, susceptibles d'expliquer les évolutions accomplies ailleurs et dont le principe et les voies nous échappent. L'exploration qui, dans cette deuxième partie de notre chapitre comme dans la première, et dans ce chapitre même comme dans celui qui l'a précédé, se fera de plus en plus large, nous ramènera d'ailleurs à notre point de départ et nous permettra de déterminer avec plus de rigueur cet archaïsme qui, au premier aspect, fait quelque illusion.

Nous ne connaissons jusqu'à présent, à Vaux, que des diphtongues décroissantes. Or, parmi les deux couples opposés en quelque sorte par le sommet

ua -**a***u*, *ia* -**a***i*

qui ont procédé de la même voyelle soit ouverte, soit fermée, le premier terme de chaque couple est susceptible de deux variétés. Lorsque, chez nous, *ua*, *ia* entrent dans un groupe respiratoire où

elles perdent leur accent de force, ces diphtongues, de décroissantes, se font croissantes. On a ainsi :

ō-pŭ́ₐ « un peu » — *ă̊-pwă̊-pré* « à peu près »,
lŏ pí̆ₐ « le pied » — *lŏ-pyă̊-draī* « le pied droit »,

alternance qui, pour le dire dès maintenant, nous rappelle la progression d'accent dont il a été question au début du chapitre I (p. 6-7) : cf. (*pyă̊*)*nu* « pied nu », (*tétă̊*)*nwă̊* « tête nue ».

Cette loi s'applique à toutes les diphtongues de même type, quelle que soit leur origine :

mẓíₐ « mangez ! » — *mẓyă̊dō* « mangez donc ! » ;
kĕ-tĕ-ki-vēdḯā ? i-vēdyā-dĕ-pụ̆mₑ
« qu'est-ce qu'ils vendaient ? — Ils vendaient des pommes ».

Cette alternance se retrouve, dans les mêmes conditions, dans toute la zone que j'ai parcourue, là où se rencontrent des diphtongues à élément intense aigu, — même lorsque, par perte de l'élément faible, la diphtongue a disparu. Par ex :

Cerdon : *pī́ₑ* — *pyédṣą̄nŏ* « pied de chêne » ;
Proveyzieux, à 8 km. N. de Grenoble :
u pī́ₑ « au pied » — *lo-pyĕ-drẹ* « le pied droit » ;
enfin Prélenfrey, Isère (cf. *supra*, p. 11) :
pīₑ « pied » et *pyédrēi* « pied droit », comme infinitif *mijīₑ* « manger », mais *mijyé la suppa* « manger la soupe ». (Château-Bernard : *pè, pèdrè* ; *mijá* en toute position).

Mais la région qui présente l'ensemble le plus cohérent, et le plus parlant, d'alternances dues à la position syntactique est celle qui, dans l'Ain, aboutit d'une part à Culoz, d'autre part, vers l'Ouest, à Rossillon.

Voici des notations provenant de ces deux villages :

Culoz : *píₐ* « pied » — *pyådră̊* « pied droit »
fíṙₑ « foire » — *fyér dĕ kūl* « foire de Culoz » (même forme à La Balme-Savoie : « Petit-Bugey »)
bĕvḯₑ « buvez » — *bĕvyé dō* « buvez-donc ! »
martsíₐ « marché » — *martsyă̊ dĕ kūl*
fŭ́ₐ « feu » — *fwă̊ d-ē̆fér* « feu d'enfer » ;
Rossillon *bẹ̆vŏ* « bœuf » — *ō brăvò bwŏ̊blā* « un joli bœuf blanc »
ō pēvŏ « un peu » — *ă̊ pŏ pré sē* « à peu près cela »

ō fĕvă̊ « un feu » — *fwa dĕfår*
ịyă(ʳ) « hier » — *ĭyăsạ̊* « hier soir »
du « 2, masc. » — *dutrèẓọr* « 2 à 3 jours »
dŭịₑ « 2, fém. » — *dŭé ḽevrĕ* « 2 lièvres », etc., à Rossillon (cf. chap. III) et en d'autres localités voisines.

La formule qui résume ces faits avait été donnée, en termes d'ailleurs prudents, dès 1904, au t. III, p. 35, du *BGPSR*, par M. Jeanjaquet. « A Bernex, comme en général dans la partie occidentale du canton de Genève, les terminaisons *-ia*, *-oua* portent l'accent sur *i*, *ou* : *mẓịå* « mangé », *buṣịå* « bouchée », *pịå* « pied », *fụå* « feu », tandis qu'à l'Est, au delà de l'Arve, on a *mẓyạ*, *buṣyạ*, *pya*, *fwa*, etc. Cependant, dans le domaine de *-ịa*, *-ụa*, l'accentuation est souvent flottante et subordonnée à la structure de la phrase ; *-ịa*, *-ụa* passent à *-yạ*, *-wạ* si le mot qui présente ces finales est étroitement lié syntaxiquement à un autre qui le suit : *d-é mó u pịa*, mais *u pya dra*, *na buṣịa* mais *na buṣyadpā* ». — (Les mêmes faits [1] ont été relevés par M. O. Keller dans le parler de Certoux [2] (§ 35) ; cet auteur a signalé, d'après M. Greuter, un phénomène analogue à Valangin, canton de Neuchâtel, mais l'explication qu'il en a donnée ne va pas au fond de la chose : lorsque la diphtongue est suivie de voyelle, il va de soi que le deuxième élément s'élide ; lorsqu'elle est suivie de consonne, non seulement il se conserve, mais il est renforcé. Le phénomène est le même, dans son principe, que celui qui est exposé au § 36).

L'alternance, d'après des conditions syntactiques, entre diphtongues décroissantes et diphtongues croissantes n'est vraiment sensible ou manifeste, à Vaux comme à Genève, que pour la série à élément intense fermé. Dans l'autre série elle apparaît à peine, et encore est-elle limitée à *ai*. On a ainsi une opposition :

ṣă̊ịtă̊ « chute » — *ṣètă̊dĕnŭẹ* « tombée de (la) nuit », d'une façon plus ou moins distincte, d'après les sujets d'abord, comme il est naturel ;

tă̊ịlă̊ « toile » — *tèlă̊-d-irå̊ṇi*, *tèlădĕmătĕlạ* « toile d'araignée, de matelas ».

1. Cf. aussi, d'après les *Tabl. phon.*, au point 33 : « œuf » (isolé) : *ụa*, « un œuf cru » : *ònwakru*. La même tendance, moins accusée, se manifeste en d'autres points.

2. Je les ai relevés moi-même dans le pays de Gex : à Challex, Thoiry et Ornex.

Dans la même série le parler de Thézillieu (c^on d'Hauteville, Ain) offre des divergences encore plus significatives : d'une part, à l'accentuée : *trå̄e* « 3 », comme *nĕvå̄e* « neveu » ; mais lorsque le nom de nombre devient protonique : *trå̄i må̄e* « 3 mois » ; *frå̄e* « froid », mais *nă frèi dĕ vŏlœr* « un froid de voleur ».

Voici maintenant l'état d'un parler, voisin de celui-là (vallée), qui a perdu les diphtongues ; c'est celui de Béon (Ain), c^on de Virieu-le-Grand : tres y est continué par *tra* et *tré*, la première forme à la tonique : *yō, dó, tra* : 1, 2, 3 ; mais *tré dzor*, *tréma* « trois jours, trois mois » ; bibere est, à la tonique, *bare* : *bå̆l mĕ ă bare* « donne-moi à boire », mais *vē-bĕ̊r-ō-kå̆nò* « viens boire un canon ». Mais le participe passé *pra* n'a qu'une forme unique : *a-tĕ-pra-lă kḷå̄ ?* — *dĕ l-é pra* « As-tu pris la clef ? — Je l'ai pris ».

A Saint-Victor-de-Cessieu (Isère), dans la région étudiée par Devaux, on a *sa*(*e*), *da*(*e*) « soif, doigt », avec élément faible encore à peine sensible, d'autre part *tré* en toute position, p. ex. *tré mae* « trois mois », toujours aussi *bĕ̄ře*. Ces anomalies témoignent des anciennes divergences syntactiques.

Quant à la diphtongue issue de ó, elle est actuellement [1] *au*, sauf, parfois, et de façon capricieuse, à la pose : *n-å̆ på̆ pu* (presque toujours, dans cette formule) « n'aie pas peur », parfois *n-ĕn-é prā* « j'en ai assez » (pareillement ... *trai.. sá* « .. trois... sous »). Aucune trace d'alternance syntactique vivante : on dit invariablement *ṣàu* « chou » et *ṣàurå̄vă* « chou-rave ». En revanche, à Cerdon : *prạo* « assez » — *prœ-bẹnå̆* « assez bonne ». L'origine de ce doublet, très certainement ancien, est claire : *œ* a procédé de la diphtongue anormale *aü*, issue par bascule de *au*, exactement dans les conditions où *ia* a basculé en *ya*. *r* palato-apical, comme il arrive normalement en franco-provençal, a exercé sur *a* une action palatalisante qui s'est transmise à *u*, et la diphtongue s'est réduite. On rapprochera ce doublet de ceux de Bourberain *sǻẅ* « cep » acccentué, *sœ́* en proclise (*RPGR*, II, 184), mais surtout de ceux du même genre qui ont été notés par M. Juret dans l'*Introduction* de son *Glossaire de Pierrecourt*, p. 22 : *tǻẅ* « tout », *pǻẅ* « peu ».... *tœ̆, pœ̆* « à l'intérieur d'un groupe phonétique ».

A l'intérieur du mot, les faits, à Vaux, trahissent la même tendance, mais avec des résultats quelque peu différents :

1. A Vaux.

ĕrău « heureux » a un fém. en *-ăuză*, mais l'adverbe en *-mẽ* a, dans le débit normal, une forme *érózămẽ* ; *protelaria n'offre la diphtongue *au* que dans un débit particulièrement lent : la forme normale est *próļiari* « chaîne qui double l'attelage au labour ». — Même tendance pour *ai* : *apprivatiare × advitiare donne *aprovézie*, avec *é* devant l'accent, et *ai* sous l'accent ; de même *wai*, de o + i̯, protonique, tend vers *é* : *au* et *ai* inaptes à devenir diphtongues croissantes se sont monophtongués en *ó* et en *é*.

Voici enfin d'autres doublets également significatifs :

« s'il était sec.... » *sĕ ļĕre sẹ* : un accent, à allure normale ; avec un accent emphatique sur le verbe : *sĕ ļiare sè* ;

« tôt ou tard » : *tụa-ŭ-tą̊* ou bien *tụătą̊* ;

« Je n'ai rien fait qui soit mal » : *n-é rẽ fé kĕ syĕ må*, en un groupe avec un seul accent à la finale ; avec le verbe accentué : *kĕ sĕye må*.

*
* *

Tous ces faits n'ont d'ailleurs plus rien qui doive surprendre. C'est à M. Gauchat que revient le mérite d'avoir le premier, dans la quatrième partie de sa minutieuse étude *L'unité phonétique dans le patois d'une commune* (1905)[1], mis en pleine lumière la *diversité* des formes que peut présenter un même phonème suivant les « conditions de rythme » où il se trouve, soit dans le corps de la phrase, soit dans le corps d'un mot[2]. Suivant les trois degrés d'intensité qu'elle peut avoir, — l'auteur dit : suivant qu'elle porte un « accent principal », un « accent secondaire », ou qu'elle est « atone », — la diphtongue *èy* peut se présenter sous des formes multiples : *èy* dans *tsèynă* « chaîne » ; *è* dans *dodze mè* ; *i* dans *tsinèta* « chaînette », *mi-d-u* « mois d'août » ; cf. *krèyva* « crève » et *a kriva bo* « à crève-crapaud », *i pa ϵè va* « il peut s'il veut » et *i(n)pu på* « il ne peut pas ». M. Gauchat ne s'est pas expliqué sur le processus phonétique par lequel *èy* passe à *i* : sans doute par la voie *ié* → *ié* → *ei* → *i*. Quant à l'opposition *a-u*, elle procède à peu près sûrement d'une alternance *au -au* → *eu* → *u*.

L'idée de M. Gauchat a été reprise, développée par M. J. U. Hub-

1. Dans la *Festschrift H. Morf* : également tiré à part. Cf. surtout pp. 19-28 du tirage. Il s'agit du patois de Charmey (Fribourg).

2. L'essentiel des faits avait été signalé, mais faussement interprété par Alfred Odin, dans sa *Phonologie des patois du canton de Vaud*, 1886, p. 32.

schmied et appliquée par lui à l'étude de la « formation de l'imparfait en franco-provençal », (1914), *Beih.* 58. *zur Z.* : le § 14 de ce travail contient la base phonétique sur laquelle se sont fondées les divergences morphologiques, et le § 17 formule le principe dont nous avons déjà vu, ici même, l'application : « pour les mots qui se présentent ordinairement sans accent de phrase, la forme prise sous l'accent de phrase s'oublie facilement ; quand, exceptionnellement, ils portent l'accent de phrase, ils apparaissent, dans ce cas, sous la forme qu'ils avaient en position moins accentuée ».

Enfin, tout dernièrement, dans la *Festschrift Behrens* (1929), M. G. Rohlfs, sous le titre *Lautwandel und Satzaccent*, expose comment le principe posé par M. Gauchat, vérifié aussi par M. Jud (*RDR*, II, 114) pour le rhétique, s'applique aux parlers italiens, à ceux du Sud particulièrement : et il montre comment peuvent s'opposer, les uns aux autres, des parlers voisins où les alternances sont de fraîche date et peuvent être saisies sur le vif, ou bien, remontant à plusieurs siècles, ont été nivelées par l'analogie.

On ne saurait mieux voir (ou mieux entendre), ni mieux dire. Et c'est ici le lieu de donner le point de vue où s'est résolument placé l'auteur d'une toute récente *Phonétique latine* : « Les phonèmes doivent être considérés et à l'état isolé et dans l'enchaînement du discours. Les phonèmes considérés en dehors du discours ne sont que des abstractions ; ils n'ont que les traits par lesquels ils s'opposent les uns aux autres, quelle que soit leur position. Dans leur réalité complète les phonèmes se présentent dans l'enchaînement du discours avec certains caractères concrets qu'ils doivent aux diverses positions qu'ils occupent dans la syllabe, dans le mot, dans la phrase » (A. C. Juret, *La Phonétique latine*, Strasbourg, 1929, p. 3).

Le phonème en cause en franco-provençal comme dans l'Italie du Sud est une diphtongue : le parler de Charmey nous montre à l'état brut les résultats d'un travail qui s'est opéré, il y a bien longtemps, sur ces diphtongues, — le parler de Vaux nous permet de saisir sur le vif la façon dont s'exécute ce travail —, et aussi, après ce que nous avons dit et développé dans le chapitre précédent, le principe dont il procède.

Comme une finale atone de mot, une finale faible de diphtongue est susceptible de deux valeurs d'intensité. Cette finale reste faible, elle faiblit même de plus en plus devant un silence : dans l'immense majorité des cas,

c'est en finale de mot que les diphtongues commencent par disparaître, par suite d'un relâchement dans l'articulation du dernier élément, dans les mêmes conditions que les finales unies à un élément consonantique ; les diphtongues décroissantes, à l'intérieur d'un mot, survivent aux autres. Mais il se peut que l'élément faible non seulement se maintienne, mais qu'il l'emporte sur l'autre : cela se produit toutes les fois que cette diphtongue est suivie d'une syllabe à forte intensité. La préparation subconsciente de cet effort articulatoire renforce l'élément faible uni à une voyelle, comme il renforce un élément isolé ou uni à une consonne : c'est le processus de prévision psychique, ou idéodynamique, que nous avons exposé plus haut. Une diphtongue se présente ainsi sous ce double aspect : décroissante à la finale — croissante à l'intérieur d'un mot, ou d'un groupe respiratoire[1].

*
* *

Reste à savoir si, comme semble le croire M. Rohlfs, l'accent est le seul facteur capable de faire ainsi « basculer » les deux éléments d'une diphtongue. Je l'ai cru moi-même et l'avais indiqué d'un mot, lorsque, en 1924, dans mon échantillon du lexique de Vaux, publié par les *Annales de l'Université de Grenoble*, tome XXXIV, je signalais les deux formes de « chez » : *ṣị́a* « tonique » — *ṣyặ* en proclise ; j'ai cessé de le croire lorsque, dans une grande quantité de villages valromeysans que j'ai traversés en 1926, 1927 et 1929, j'ai entendu invariablement, et me suis fait redire :

vo kōpreṇịẹ [?] — *kōpreṇẹ́-vò*
« vous comprenez » (interrogatif ou non) — « comprenez-vous ».

Balancement d'accent tout à fait comparable à celui qui apparaît dans la série suivante :

	soûl	soùle	soûler
Souclin	*sá*	*sàọ́lặ*	*saólạ́*
Ordonnaz	*só^oe*	*sœ̣́lặ*	*sœ́lạ́*
Innimont	*sá*	*sọ̄́lè*	*sṓlå*
(Vaux	*sàu*	*sàulặ*	*swalå)*

1. Entre autres faits étrangers à notre domaine, je signale simplement (cf. p. 6, n. 1) que, en grec moderne, δύο, final de groupe, est accentué sur υ ; intérieur (dans δυό δραχμές), l'accent passe sur ο. J'ai constaté le fait à Corfou, Olympie, en Crète et à Athènes : M. Hubert Pernot me l'a confirmé, verbalement, mais il voit

Cette énumération suffit à faire admettre une alternance primordiale entre les formes de masculin et de féminin des adjectifs. Pour une diphtongue d'une autre origine on a, en des points distants de 50 km. environ les uns des autres : à Cerdon, Innimont (Ain), Montfleur (Jura), Chênelette (Rhône) (pour ne citer que des localités de notre région) :

premier, -ère : *-i*, *-yḗr* (Vaux *promi̇́a*, *-i̇ar̊i*),

et cet exemple montre qu'il a suffi d'une finale aussi légère que *-i* < palat. -A pour provoquer une bascule de l'accent.

La même chose se produit — à plus forte raison — dans des mots de famille différente ; elle explique des divergences de traitement comme :

Lomprieu (Valromey) : *bṻo*, *nṓva*, *ṓvra* < opera,
qui se retrouvent à chaque instant dans nos parlers, et particulièrement dans les villages limitrophes de Vaux : Souclin et Cleyzieu ; enfin dans le double traitement, à Vaux, de ȯ :

ovu > **ṻa* → *wa* ; *ovas > *ṓve* « ovaires de la poule »,
(cf. *óvă̈* « pondre »),

alternance qui se répète en Haute-Savoie, dans le bassin de Thônes (*ALF*, 944), où, d'après Constantin-Désormaux (*Dictionn. du patois savoyard*), se trouvent les formes *uve* et *œve* au sens de « laitance ».

Dans le cas de ȯ entravé une alternance très significative est celle qui se rencontre à Vieu-en-Valromey :

kwă m. « trompe en écorce de saule » (le point extrême de différenciation *a* montre qu'on a eu là, à l'origine, une diphtongue décroissante) < cornu (sing.) ;
kṓrnă̊ f. « corne », où le sens, autant que la forme, invitent d'abord à voir un pluriel < *corna.

Nous sommes en mesure, d'après cet exemple, de nous expliquer les formes capricieuses de Vaux : *fṓr* à côté de *fṓrtă̊*, *mór* en face

dans ȫ̇o la conservation de la forme savante. Il admet donc un « mélange de parlers », et c'est l'angle sous lequel la plupart des dialectologues qui se sont, avant nous, occupés de cet ordre de faits les envisagent.

Je renvoie également ici, pour ne pas avoir à y revenir, aux faits celtiques signalés par M. H. Pedersen, *Vergl. Gram. der kelt. Spr.*, 1909, I, p. 321-322.

mẃartà, etc. Le principe phonétique admis, et en même temps les caprices ordinaires de l'analogie, le mélange ne peut s'expliquer finalement que par un mélange de parlers d'ailleurs tout à fait normal. Le courant d'immigration le plus permanent qui ait alimenté la population de Vaux est celui qui descend du plateau — où est favorisé le type croissant de la diphtongue.

A ces formes viennent naturellement s'ajouter celles de Cerdon avec le traitement particulier qui intervient dans le cas de ó + R^cons.^ : *tàr*[1] « four », — *sår*[1], fém. *sòrdà* « sourd, -e ». Alternance qu'on rencontrera, pour ce dernier mot, en de nombreux points, p. ex. Rillieux (Ain) *sœr*[2] *-sorda* — également à Villars, *ALF* 913, où les notations d'Edmont sont parfois à rectifier —, et qui explique celles qu'offrent pour « court, -e » la plupart des parlers bressans (cf. p. 40).

Nous mesurons donc la portée des faits rassemblés — il s'agit du double traitement de ẹ́ dans frig'du, -a — par Devaux à la page 175 de son livre : renvoyons d'abord à ce tableau précieux (et aussi, mais provisoirement, aux pages 174-9 qui l'encadrent).

A ces faits dauphinois s'adjoignent des faits savoyards :

Puygros, et Thoiry (c^on^ de Chambéry) :

> *pyė drå(y)e* « pied droit », *mà drètå* « main droite »,
> *zor frå(y)e* « jour froid », *né frèdå* « nuit froide »,

cf. : « soleil » : *sòlå(y)e*, « étoile » : *étèlå* « étoile » (mais *né* « neige »).

Ces deux patois nous permettent même de compléter la série dauphinoise qui contient exclusivement des alternances provenant de ẹ́ par d'autres provenant de ó, dans le suffixe -osu, -osa. On a ainsi, à Puygros :

> « heureux, -se » : *ėrå(y)e*, *-ůzå*,
> « peureux, -se » : *pwérå(y)e*, *-ůzå*.

A Thoiry les formes féminines sont en *-ǫ̊za*.

(Dans les deux parlers, comme à Ceignes et à Thézillieu (Ain), *å(y)e* résulte ainsi de ẹ́ libre, suivi ou non de palatale, accentué, en finale absolue, et de ó dans les mêmes conditions, cela par suite

1. *a* ← *wa* ← *ua*.
2. *œ* ← *ůė* ← *ua*.

d'une confusion de diphtongues qui ne se distinguent que par l'élément faible)[1].

En Savoie, ces formes m'ont paru isolées. Quand, du canton de Chambéry, on passe dans celui du Châtelard, qui est cependant une région plus à l'écart des grandes voies, celle des Bauges, on trouve, à Aillon-le-Jeune du moins, un état linguistique déjà nivelé par l'analogie : *dré*, f. *drètă*, *èiroᵉᵘ*, *-oᵉᵘza*, cette dernière diphtongue tendant d'ailleurs déjà à *ò*.

Retenons en particulier, au centre de notre domaine, les alternances de la deuxième série : nous n'en connaissons pas d'autres, réserve faite de celles que nous révèle, à la périphérie ouest, l'*ALF* :

Loire NO. (905) *poru*, *puræz*
Haute-Loire NE. (815) *pouræu*, *-ŭzá*
irèů[2].

Pour en revenir aux exemples très caractéristiques par leur masse autant que par leur variété de la région dauphinoise, ils s'expliquent de la façon la plus commune : conservation d'un état phonétique primitif, plus ou moins altéré par des évolutions ultérieures — c'est un cas rare, celui de Colombe avec un masc. *fræ*[3] (← *frau* ← *frai*), fém. *fréda* avec *é* de *ai*, ou, mieux encore, celui de Virieu-Panissage *frai*, *frida*, que nous retiendrons comme l'aboutissant normal de cet état —, ou nivellements analogiques s'exerçant tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. Quant au facteur primordial de l'alternance, il a été, incontestablement, la séquence d'une syllabe atone. Cette syllabe atone — la seule question est de savoir si elle était vraiment atone, ou s'il s'agissait d'une atone renforcée par sa position syntactique (cf. chap. I, p. 15-8) — a, en tout cas, agi parfois[4] de la même façon qu'une intensité subséquente. Devaux lui-même

1. Diez (*Gram. d. r. Spr.* ³, p. 166 — note du § 13—) avait appelé nettement l'attention sur ce phénomène de « collision des deux voyelles *i u* » formant diphtongue avec une voyelle précédente accentuée.

*2. L'examen d'un très bon et très jeune témoin, entendu à Mâcon (juillet 1931), nous permet de signaler maintenant des alternances semblables dans le parler de Serrières, con de Tramayes, Saône-et-Loire.

3. J'ai eu au Grand-Lemps même *fru* (masc.), *fréda* (fém.).

4. Cf. *infra*, p. 58 : « gueule » à Saint-Martin-de-la-Porte, « louve » à Culoz, où la finale n'agit pas.

a indiqué le parallélisme des traitements : *maizō-fraida*; *mijō-frida*; *mẽzō-frēda*, qui renvoient tous à *ai* ancien (conservé ailleurs). La diphtongue, décroissante à la finale absolue, a encore « basculé », est passée au type croissant, en prévision de l'effort, minime pourtant, à réaliser sur la syllabe suivante.

Ce mouvement de bascule, qui s'est produit dans la morphologie de l'adjectif, qui s'est produit dans la flexion verbale, a eu lieu aussi, c'est un autre cas à considérer, dans la formation du singulier et du pluriel des substantifs.

Deux mots, à cet égard, éveillent notre attention : pede et bove. Le premier est, dans les pays de l'Ain, représenté indifféremment par *pi*(*a*) ou *pye* (*-è*, *-a*), le second par *bu* ou *bwa* (*-è*), aussi *bœ*, double série dont le parallélisme est évident. Mais le traitement de pede s'oppose à celui de mel, lequel se présente, sauf exceptions extrêmement rares, sous la forme *mi*(*a*)(*r*). On pourrait dire sans doute que *pye* procède de groupements comme « pied droit.., pied de banc », et *bwè* semblablement, — avec moins de vraisemblance tout de même, les groupements étant moins usuels, et surtout moins fixes —, tandis que « miel » est resté tout naturellement fixé à *mi*(*a*). Il faut remarquer aussi que, dans nos parlers, l'adjectif épithète est préposé beaucoup plus fréquemment qu'en français. Ex. Vaux : *na léda fe*[n]*na* « une femme laide », *na råda benna*, *ô rådo pania* « une benne, un panier plein à ras », *n-abèlo marṣó* « un maréchal habile ». Donc le substantif est assez normalement final de groupe, et il ne serait pas vraisemblable que la forme intérieure de groupe eût éliminé l'autre. Enfin les formes cerdonnaise *far*, valromeysane *kwa* citées plus haut sont troublantes : elles attestent *ua* devenu (*w*)*a* : cet appel sur l'élément *a* peut s'expliquer par le degré d'aperture de celui-ci, mais il laisse supposer aussi que certaines formes de cornu et de furnu pouvaient bien avoir des diphtongues croissantes —, provoquées, alors, par la finale ancienne du pluriel contenant R + S. Et dès lors on se demande si une action semblable n'a pas été exercée sur le vocalisme de la syllabe tonique de bove et de pede par la syllabe finale qui contenait et une voyelle longue et surtout s final.

La preuve de la simple hypothèse que nous venons de faire nous est fournie par les formes de singulier et de pluriel que nous avons relevées dans la région mauriennaise, dont l'une des originalités phonétiques les plus précieuses est d'avoir, avec la Tarentaise (cf.

J. Gilliéron, *RPGR*, I, 177-183) conservé les finales consonantiques perdues très tôt, semble-t-il, dans les autres parties de notre domaine.

On se rappelle (cf. p. 20) que dans la région d'Aussois les finales atones se sont nasalisées, et que, ensuite, elles ont pris l'accent. La même nasalisation, la même progression d'accent se sont produites dans les diphtongues du type décroissant, quel que fût l'élément fort de la diphtongue. C'est ainsi que, à Aussois, on a eu une évolution :

pede > **pia* → **piã* → *pyã*,
prode > **prau* → **praũ* → *prõ*.

Le point de départ est donc le même qu'à Vaux, et il y a, entre les parlers, une correspondance tout à fait étroite. Vaux *dĕlai* « eau qui tombe du toit » (*FEW*, **destillare**) est, à Aussois : *dĕhẽ*, *nãi* < nive est *nẽ*, etc...

D'autre part, « pied droit » est, à Aussois, *pyådrè*, sans nasalisation : ce qui montre bien que la nasalisation s'est produite, à l'origine, sur un élément faible.

Quant à la forme de pluriel, elle est *pyé*. Dès le plus ancien franco-provençal *a*, au contact de *s*, s'est fermé. Donc *pyé* ne peut remonter qu'à **pyas*.

On a exactement les mêmes faits dans le parler voisin de Sollières. Ils peuvent être figurés de la façon suivante :

**pia.*	*pya* + intensité	**pyas*
**piã.*	↓	↓
pyã.	*pya* (*drè*)	*pyé.*

Il est évident, dès lors, que les formes sg. *pya*, pl. *pyé* données par l'*ALF* aux points 963, 973 et 965, voisins de la région considérée, continuent, avec diphtongue devenue croissante au singulier, l'état primitif que nous avons postulé [1].

Soit, maintenant, le sing. *dẽ*, plur. *dé* « doigt, -s ». Il va de soi qu'il nous renvoie à une alternance primitive :

sg. **dai* → *daẽ* → *dẽ*,
pl. **dai͡s* → *dé*.

1. On rapprochera de ces formes celles qui sont données par l'*AIS*, carte 163, pour Faeto-Celle (point 715) : *pya-piy* (cf. Morosi, *Arch. Gl. It.*, XII, 42), parallèles à *ja-ji* « œuf, -s » (Morosi, *ibid.*, p. 44, § 27).

Le cas de « chien, -s » est tout aussi clair :

sg. *tsĩ* (faiblement nasalisé) ← **kien* < cane,
pl. *tsẽ* (fortement nasalisé) ← **kyans* < canes.

Et le mot, pour le dire dès maintenant, nous a livré le secret de Vaux : manducare > *mzie*, manducat- { a, os, intensité } > *mză*.

Il y a là un faisceau de faits et, je crois, une argumentation que rien ne peut rompre.

Et enfin un dernier exemple, isolé jusqu'à plus ample informé, mais qui fait preuve dans le même sens que tout ce qui précède.

A Saint-Martin-de-la-Porte (Savoie), Moyenne Maurienne, *ALF*, 963, on a :

sg. *flȍy* « fleur ; crème du lait » ; plur. *flūr* ;

flōre a évolué en **flou*, avec substitution connue de *y* à *u*, flōrēs en **flours* → *flur*.

Cette alternance morphologique nous fournit la clef d'un doublet sémantique intéressant. Aux Houches « fleur, sg. et pl. » a la même forme qu'à Saint-Martin ; mais « crème » s'y dit *flœ*. Ce dernier mot continue évidemment flōre ; l'autre continue flōrēs.

On remarquera aussi que, à Saint-Martin-de-la-Porte, la séquence consonantique a été plus lourde que celle d'une syllabe féminine finale puisqu'on y dit, p. ex., *gȍylă* « gueule », sans bascule de diphtongue [1].

Sans revenir au cas de « pied » qui a servi de point de départ à cet exposé, nous pensons que bove a été dans le même cas, et cornu, furnu également : à un singulier à diphtongue décroissante d'état *ua* s'est opposé un pluriel à diphtongue croissante ; celle-ci a dû s'éliminer, mais elle a été remplacée par *ua* du singulier, devenu croissant [2].

Nous pouvons donc dès maintenant formuler un troisième aspect de notre loi : « une diphtongue décroissante en finale directe a tendu à devenir croissante devant une finale consonantique articulatoirement lourde, en particulier devant les groupes *consonne* + *s* du

1. C'est ainsi enfin — tous nos parlers ont des traces de cet état — que à un sg. *ua* « œuf », répandu en Haut-Bugey, s'est opposé un pl. *wé*, conservé sporadiquement dans cette région : tel quel au Poizat, sous les formes *zwe*, *j(w)e* à Cerdon, Brion, Port, Lalleyriat, Echallon... Ces faits s'insèrent à souhait dans la carte 935 de l'*ALF*, et donnent à ceux qui y sont présentés leur véritable sens.

2. A Culoz on a, pour « loup-louve » *lœ lăva* : il faut y voir lupos-lupa.

pluriel. De là sont nées, anciennement, des alternances morphologiques entre les formes de singulier et celles de pluriel ».

Suffisamment établi en lui-même, ce fait va recevoir toute sa portée de ceux dont nous allons le rapprocher. Et cela vers l'Est encore, mais non plus en domaine rhétique, mais sur cette terre d'élection des diphtongues qu'a été la région dalmate, en particulier l'île de Veglia. C'est là, en effet, que, vers la fin de nos recherches, nous avons trouvé une confirmation précieuse de notre théorie.

*
* *

Le caractère essentiel du vocalisme végliote est, pour reprendre l'heureuse image de M. G. Bartoli (*Das Dalmatische*, Wien, 1906, II, § 278), le contraste qu'offre la syllabe accentuée, et son exubérante floraison de diphtongues dont les éléments sont poussés à l'extrême, avec la syllabe atone où la voyelle ne végète plus que péniblement, pour finir par disparaître tout à fait. Le principe de ce contraste est, évidemment, un très fort accent expiratoire (*ibid.*, § 278) : « il Dalmata pronuncia la tonica con fortissima espirazione, e la rallunga, sicchè ne segue quasi un evanire delle postoniche, e pare scandire un verso trochaico » (Vidossi), *ibid.*, p. 357, n. 1. La diphtongaison a atteint ici toutes les voyelles : les moyennes, il va de soi, mais aussi les extrêmes A, et I et U. A propos de ces dernières nous notons seulement que l'évolution I > *ai* est un phénomène d'une très large extension qui unit le végliote aux parlers du Sud-Est de l'Italie d'une part, et de l'autre, à ceux du rhétique (occidental) en particulier, et enfin à tout le Haut-Valais (cf. F. Fankhauser, *Das Pat. von Val d'Illiez*, 1911, § 67-71) : de ce côté-ci des Alpes et du Jura l'assourdissement de *i* en *ẹ* qui est un fait général et les traces, très rares (Devaux, § 40), de diphtongaison procèdent de la même tendance, qui n'est ni française ni provençale.

A Veglia (B., II, § 195), comme à Vaux et en Engadine, É libre a abouti à *ai*, comme ó libre (= ō, ŭ) a abouti à *au*. Comment interpréter *a* procédant de É entravé, et, probablement, de ó (= ō, mais non ŭ) ? C'est une question qui ne peut pas être tranchée définitivement. Mais nous ne laissons pas perdre l'occasion de remarquer que, en végliote, ó devant S^cons.^, R^cons.^, L^cons.^ a abouti à *wa*, c'est-à-dire au même résultat que ò entravé : *muask* « mosca », *muast* « mosto », *tuas* « tosse », *fuark* « forca «, *uars* « orso », *rituar* « ri-

torno », *pualp* « polpa », *ualmo* « olmo (cf. *kuaste* « coste », *muart* « morte », *puarta* « porta (v. et subst.) ». Ces résultats doivent être rapprochés de ceux qui ont été signalés plus haut. Mais on remarquera aussi que, dans des conditions identiques, on a *piast* « pesto », *piaska* « pesca », *kapiastro* « correggiuolo (dei calzolai) », *caniastro* « canestro » (cf. *è de canestra*), *viar^{d}z* « sverza (sorta di cavolo) » < *virdia « Grünkohl » (*REW*, 9367), *viard*, f. *viarda*, et enfin les diverses formes de « fermo » : *farm*, *fiarm*, *fiérm* (Lexique, II, 170-236). Et on se demandera enfin si l'*a* de la voyelle entravée ne procède pas d'une ancienne diphtongue.

Nous retiendrons tout particulièrement l'ensemble des faits qui attestent, pour Ě et ǒ, un double traitement en position libre et en position entravée : *pi* » piede », *pitra* « pietra », *lipro* « lepore », *^{t}ɛil* « cielo », en face de *fiar* « ferro », *bial* « bello », *pial* « pelle », *fiasta* « festa », *viarm* « verme », *miarda*, *inviarno*, etc. ; *kur* « cuore », *nuj* « nuovo », f. *nua*, *-ul* « -uolo » (*lenzul*, *sedarul* « fazzoletto »), *mur* « muovere », en face de *kuarp*, *kuarn*, *kuard* « corda », *fuarf* « forbice », *puant* « ponte », *fruant* « fronte ». A l'origine de cette double série d'oppositions on voit la même diphtongaison s'opérer en syllabe ouverte et en syllabe fermée : *ia*, *ua* se réduire, là, à leur premier élément ; en revanche, dans le deuxième cas, se transformer en *iá*, *uá par prévision psychique de l'effort articulatoire demandé par le groupe consonantique suivant.*

Le processus, achevé en ce qui concerne Ě, ǒ, se saisit sur le vif dans le cas de A. Cette fois nous avons *trois* traitements indépendants à l'origine de la position du phonème dans la syllabe. Par une série *áa*, *óa*, *óò*, *uo*, A (E. Bourciez, *ELR*[3], § 158) aboutit à l'Est de l'Adriatique au même résultat que dans l'Italie du Sud-Est, dans la Molise : en ce dernier point *pruotè* < pratu. Suivie d'une seule consonne implosive, la diphtongue se réduit à *u* : *prut* « prato », *fiut* « fiato », *kup* « capo », *kluf* « chiave ». Lorsque l'élément subséquent prend un certain poids, la diphtongue se trouve dans un état d'indifférence où se conservent les deux éléments, sans production d'un point d'intensité prépondérant : *^{d}zornuóta* « giorn- », etc.; *amuóra*, f. s., m. pl. *-uóri*, f. pl. *-uóre* (en face de sg. : *amur*, aussi *amuór*). Ainsi s'expliquent les doubles formes d'infinitifs en *-ur* et en *-uór* : la première est normalement la forme de finale absolue, la deuxième la forme de finale en liaison. Enfin la diphtongue nettement croissante apparaît sollicitée par l'action du groupe conso-

nantique articulatoirement lourd : *ju̯alb* < a l b u, *bu̯arba* < b a r b a, etc., etc. Mais déjà *spu̯ala* « spalla » (plur. *spalle*), et aussi *struóta* « strada », etc. Il va sans dire que l'analogie a joué dans des sens divers. Enfin, pour juger sainement des résultats notés par M. Bartoli, il faut tenir compte de ce fait qu'il a indiqué au début de son livre : son unique témoin était un sujet voyageur, un peu agité, donc — si ce n'est pas trop dire — fort médiocre.

*
* *

Retournons, maintenant, au rhétique, et en particulier, à la région occidentale dont tous les points ont été, aujourd'hui, à peu près explorés : nous y verrons, en des lieux divers et à des degrés divers, s'appliquer dans sa triple modalité la loi que nous avons reconnue.

En ce qui concerne le rôle du facteur accentuel, je n'ai qu'un exemple à produire, mais il est aussi démonstratif que possible. Il est emprunté à la Basse-Engadine, à Remüs, dont le parler, conforme au type rhétique tel que nous l'avons défini plus haut, diphtongue ĕ et ŏ en syllabe fermée comme en syllabe ouverte. La diphtongue ainsi produite est là, comme dans la plupart des parlers du fond de la basse vallée de l'Inn (cf. *AIS*, aux stations de Remüs, Ardez, Zernetz : 9, 7, 19), presque toujours décroissante ; elle s'oppose à la diphtongue croissante généralisée dans le parler de Sent, contigu à Remüs. F e r r u est, à Sent, *fyĕr*, généralisé en toute position : *fyĕrt̯yåvą* « fer à cheval », Ardez : *fyḗr*, *fyerteaval̥*. Mais à Remüs, au contraire, un jeune homme d'une vingtaine d'années prononce *fir* ; Jean Vonmoos, originaire du petit village de Manas, qui domine Remüs et Sent, *fiar*, qu'il me donne à trois ans d'intervalle, une fois à Grenoble, l'autre fois sur les lieux. Les deux témoins sont d'accord, dans les deux villages, pour « fer à cheval », qui est *fyĕrt̯yĕvą*, et M. G. Pult, qui assiste à l'interrogatoire du jeune homme, approuve ma notation. J'ai noté également, dans le parler de M. V., *kṹolp*, mais *kwŏlpdœl̥* « coup d'œil », parallèle à *ir-swo-tḗt*[t] « se mettre à l'abri » ; aussi *såduḷḷā́r* (verbe) en face de *sådṹol* « saoûl ». Il n'est pas douteux qu'une enquête systématique et faite à loisir ajoute plus ou moins à ces faits : tels quels ils suffisent à attester, pour la Basse-Engadine, l'existence de la loi phonologique constatée d'abord à Vaux : progression d'accent dans la diphtongue sous l'action, à l'appel, en quelque sorte, de l'accent d'intensité qui la suit.

Sous l'action aussi d'une syllabe vocalique faible, et d'un groupe consonantique lourd : les deux « moments » pouvant agir de façon multiple, et parfois combiner leur action. Remüs : *vīər*, *vyĕrdă* « vert, -e » est très simple. Très simples aussi un certain nombre de traitements qui, au premier regard, apparaissent comme des survivances. Il s'agit de substantifs en -ōre, pl. -ōrēs. A Sent ó, libre ou entravé, a abouti à *u* en syllabe ouverte : *ţyălur*, *gula* < calore, gula ; le plur. se forme par simple addition de *-s*. Mais *ţyălūr* fait *ţyăluórs*, *sŭūr* pareillement *suórs* < sudores. Au pl. *fluórs* correspond un sing. *fluŏr*, qui est une forme analogique, car on dit : *lă bŏeţy(ă) ĕz-ĕn flūr* « les arbres (sg. coll.) sont en fleur ». J. Ulrich a appelé l'attention sur ces formes, en les rapprochant d'un double traitement de ó en a. fr. : *flours* n. sg. et pl., acc. pl., en face de *fleur* acc. sg., *ou* correspondant à l'évolution en syllabe fermée, *eu* à l'évolution en syllabe ouverte (*Z.*, XXII, 400-1). Cette explication avait été donnée déjà par Ascoli (*A. Glott. Ital.*, I, 178), et acceptée par M. Pult (§ 103) : mais, en réalité, il s'agit là d'une constatation de pure forme, et non d'une explication.

Quant au traitement de ò, il est plus complexe. Solidaire de celui de ᴇ̀, il ne peut être exposé qu'en liaison avec lui, et la question ne peut être abordée qu'après un exposé historique et critique que nous ferons d'ailleurs aussi bref que possible.

La plupart des auteurs de monographies consacrées depuis une trentaine d'années à des parlers particuliers du groupe rhétique ont admis, à la suite de M. Meyer-Lübke, que la diphtongaison de ᴇ̀ et de ò, dans ce domaine, se produit, accentuée, par « fracture », qu'elle est « conditionnée » par une séquence vocalique : ᴇ̀ devant ᴜ, ɪ devient *ie*, éventuellement *é* ; devant ᴀ, ᴇ, ᴏ il se maintient sous la forme *è* ; le nombre des consonnes suivantes n'importe pas (*Gr. d. r. Spr.*, I, § 152) ; cf. pour un autre développement § 168. Le traitement de ò est parallèle à celui-là : cf. § 186. Cette doctrine a été suivie, entre autres cas, dans le livre, d'ailleurs très personnel, de Huonder, consacré au « vocalisme du parler de Disentis » (thèse de Fribourg (Suisse), 1900).

Il vaut la peine d'indiquer les contradictions et les invraisemblances auxquelles elle se heurte. Nous prendrons comme point de départ le parler de Disentis — que nous avons entendu, mais trop rapidement, à deux reprises sur les lieux — d'après les matériaux et les observations de Huonder.

On a ici :

fịər < ferru, *ịər* < heri; *tiạrə* < terra, *siạrp*, *viạrms*, *piạl*, *-iạls* < -ellos; *fiạɛtə* < festa, etc. (*op. cit.*, § 13 et § 18).

Les deux premières formes sont, d'après H., § 13, des exemples de « fracture » ; mais le cas de ferru, beaucoup moins clair que celui de heri, méritait sans doute quelque commentaire d'ordre phonologique. On est surpris aussi d'apprendre que -U produit une fracture, mais -US n'en produit pas, et -Ē, -Ō, -ŌS non plus : et on se demande comment des voyelles finales qui ont disparu de bonne heure, ou, en tout état de cause, ont dû se confondre de bonne heure, ont pu amener des résultats si foncièrement différents. Enfin on ne s'explique pas la série analogique posée par Huonder : *tiərm*, *viərm*, *jiərms* réglant leur forme d'après *fiər* parce qu'on a, au pluriel, semblablement *tiạrms*, *fiạrs*.

Reste la deuxième série d'exemples. Il est évident qu'il ne peut plus être, là, question de fracture : aussi J. Huonder, contrairement à la *R. Gr.*, § 168, ne prononce-t-il pas le mot. Il classe les différents cas d'après les séquences consonantiques, donnant à croire, sans le dire nettement, qu'elles ont au moins une relation avec la diphtongaison ; enfin et surtout il semble situer ces formes dans un tout autre plan du passé que les premières.

Quand, plus loin, § 33, il s'agit de Ò, Huonder, après avoir, lui aussi, remarqué le parallélisme de son traitement avec celui de È, constate l'absence d'une diphtongue parallèle à *iạ*. Il note :

ịərt < hortu, *pịərṯ* <porcu, *ịəf*<ovu, *ịəs* <ossu, mais
portə, *nofs* <novus, *mors* <mortuus, *pors* <porcos, *ofs*, etc.

Mais il semble bien que, dans cette deuxième série, *o* doive s'expliquer par une ancienne diphtongue *wo* dont le premier élément a disparu, et dont le second, pour des raisons diverses dans le cas de porta et dans celui de novus, s'est moins différencié que dans la diphtongue provenant de È. Ces difficultés et des arguments positifs indiscutables (le *k* dit parasite de l'Oberhalbstein, Bergün et Haute-Engadine : *kokr* (Celerina) <cor, *kokt* (Bergün) <cote, élément durci d'une diphtongue décroissante) font comprendre que l'*Einführung* de 1920, § 51, dans une page de synthèse « systématique » où les langues romanes sont classées d'après le rôle de la diphtongaison, ne maintienne plus le point de vue de la *Gr. der r. Spr.*, de 1890.

« Le roumain diphtongue È en *ie*; pour le reste il fait dépendre les timbres de *e* et *o* de la voyelle finale : devant *-ă e* devient *ea, ie* devient *iea, o* devient *oa* : *-echiu*, -iculus à côté de *seară, miez* < mediu — *miază, -os* < -osu, *-oasa*...; l'espagnol diphtongue È en *ie*, ò en *ue* en position libre et entravée ...... Pour le rhétoroman seulement il est difficile de trouver une formule aussi simple; on est peut-être cependant autorisé à poser comme base de tous les dialectes : toute espèce de È devient *ie*, de ò > *uo*; É libre > *ei*, ó libre > *ou* ». Ce système est, comme nous l'avons vu, celui du fr.-pr.; et il faut ajouter à la formule de M. Meyer-Lübke que les deux groupements connaissent des diphtongaisons de É et de ó en syllabe fermée; cf. à Bergün *fèərm, -a* « fort », *fèərma* < firmat; surtout É devant S + T, P, CA, CU, Lutta, § 57 ; ó entravé > *ūə* dans *kuərt* *corte, *fu·ərtça* < furca, *fūərn* < fùrnu... ; *wè*[1], diphtongue croissante, devant certains groupes consonantiques qui nous sont familiers : *la twèr* < turre, *èl kwèra* < currit; *sadwèl* < satullu; *pwèlpa* « muscle » < pulpa; *añgwèt* « rien » < nec gutta; *ekwès* < excussu, *twès* < tusse, *èl twèsa* < tussit; *mwèe* « humide » < musteu (le fém. des adj. ajoute au masc. un *-a*), Lutta, §§ 84-5.

Reprenant les choses d'une façon systématique et chronologique, nous donnerions de la diphtongaison en rhétoroman le tableau suivant.

Période ancienne : ò et È, libres ou entravés, se diphtonguent parallèlement dans deux directions *ua -ua*; *ia -ia*. Le deuxième couple est conservé à peu près fidèlement dans *fiər* (D.), pl. *fiars* (D.), et *tiarə* (D.); *viərm* (D.), pl. *viarms* (D.); *aviərt* « ouvert », pl. et forme d'attribut *aviarts*, fém. *aviarta* (D.) : balancement d'accent très ancien qui s'explique, pour la forme du plur. des substantifs et d'attribut dans les adjectifs, comme la *Raetoromanische Grammatik* (1883, p. 41) l'indiquait déjà, par l'alourdissement du groupe consonantique; pour la forme féminine de l'adjectif, par le poids de la syllabe finale. La différence de timbre (écart moindre des deux composants) dans la première forme est l'indice de la réduction, qui se prépare, de la diphtongue[2]. En ce qui concerne le

1. Lutta écrit *wë* et entend par *ë* un *è* prononcé avec la langue un peu retirée, les lèvres à peine arrondies, donc assez voisin de *a* antérieur.

2. Pour « corne » (cf. ci-dessus, p. 53) un témoin de Somvix m'a fourni la forme *kuern*; un autre de Disentis, M. Simonet, *kworna*.

premier couple, une palatalisation ancienne, ou spontanée, ou métaphonique (par -I du cas sujet pluriel) a de bonne heure amené *iè*. La diphtongue croissante, restée à *wo*, ou ramenée de *ua* à *wo* (peut-être par action de *-a* final), a évolué de deux façons : ou elle a perdu son premier élément, ou ce *wo* s'est palatalisé en *(ẅ)œ*. On a pu ainsi dans le parler de Sent, qui a une tendance à généraliser la diphtongue croissante, avoir les séries suivantes :

porcu > **pierty*, *pierty* ; porcos >, **pwors*, *pòrs*,
*ovi > **uœf*, *(ẅ)œf*, passé au sg. ; *ovos > **wofs*, *ófs*,
*ossi ? > **uœs*, *(ẅ)œss* ; ossa > *(w)ossa* ; cf. Pult, §§ 82-100.

Deuxième période : diphtongaison des voyelles fermées.

É > *èi -yé* ; ó > *ou -wo*. Ce schéma a le grand avantage d'expliquer comment la diphtongaison de ó entravé a pu tendre à rejoindre celle de ò entravé. C'est aussi celui qui est le plus propre à montrer comment le *k* dit parasite a procédé de l'élément semi-vocalique d'une diphtongue. Celerina, par deux poussées différenciatrices, fait de flōre *flukr* ; mais la tendance du parler à la diphtongue décroissante ramène **flwors* à *fluərs* (cf. -osu *uks* -osa *uəsa*, avec des actions analogiques en sens divers) : Walberg[1], § 54, § 58 a. On remarquera enfin comment l'action d'une finale atone, ou d'éléments quelconques postposés, se produit même sur l'élément durci de la diphtongue : à Bergün piru > *pèkr*, pira > *pègra* « les poires » ; *krokε* « croix », *la krogj veya* « croisement de route », Lutta, §§ 331-335[2].

*
* *

Ce coup d'œil, pour rapide qu'il soit, sur les parlers rhétiques nous permet cependant de nous rendre compte de l'étroite parenté qu'ils ont, au point de vue des diphtongaisons, avec les parlers franco-provençaux (et ceux de l'Est français). Même système de diphtongaison, et même aspect double des diphtongues suivant les triples conditions de milieu où elles se produisent : tel a été le principe, à l'origine, et il a agi, comme chez nous, comme dans

1. *Il parlare di Celerina-Cresta*, dans *Lunds Universitets Årsskrift, Ny följd*, I ; (1907).
2. Cf. *feks* < fusu, *nadégra* < natura « vagin de la vache » (Les Houches : *nŏră*).

tous les domaines d'ailleurs, sur le système morphologique — lequel, ensuite, réagit suivant le principe associatif de simplification.

De cette constatation nous pouvons tirer un enseignement d'ordre méthodologique. On observe souvent, et des observations de ce genre ont déjà été faites ici, que des parlers très voisins s'opposent parfois, soit de village à village, soit de région à région, en ce que l'un présente des diphtongues uniformément décroissantes, l'autre des formes croissantes divergentes, qui, reconnaissables comme telles au début, peuvent modifier complètement, à la longue, l'aspect phonétique des parlers. On voit ainsi diverger des parlers très voisins : dans la Val Soana (*A.Gl.It.*, III, 6) Ronco, pour les part. passés en ^{pal}atu, présente *-ịa*, Valprato la commune voisine *-ya* ; en Suisse (*Bul. Gloss.*, VI, 52), le Val-de-Ruz oppose *djīrl* <gerula à *djḗrl* de la Montagne neuchâteloise ; dans le Bas-Bugey, Vaux oppose *éṣíₐlằ* à Cleyzieu *éṣēlằ*, *ṻₐvrằ* <opera à *ṓvrằ*, pour **wovra*, dès le premier hameau du plateau (Dorvan); enfin exactement au S. de notre domaine : La Salette, c^{on} de Corps (Isère) : *kwạrdă* « corde », *kwa* « cou », *kwīvₑ* « balai », Lallé, c^{on} de Saint-Firmin (H. Alpes) : *kụarda*, *kụal*, *kụibe* (cf. *Bul. Soc. Et. H.A.*, 1907-9), parlers du type provençal.

De ces oppositions, des linguistes peu prudents ou trop avides d'explications pourraient conclure à une différence primordiale dans le substrat humain. Si nous sommes fondés à admettre que, en soi, la diphtongue est un phonème complexe d'intensité indécise qui peut se réaliser dans un sens ou dans un autre, et qu'un état linguistique où la même diphtongue se présente sous un double aspect est phonologiquement normal, il n'y a pas à s'exagérer la portée de ce fait que, dans un développement ultérieur, des parlers voisins aient opté soit pour un type, soit pour un autre. Il n'y a rien là de comparable aux antithèses dans le type accentuel que nous avons signalées à la fin de notre premier chapitre, et qui sont effectivement la signature linguistique de populations différentes.

*
* *

Mais il est temps de revenir à notre point de départ, et d'appliquer le supplément d'informations que nous avons acquis à l'interprétation du parler et du groupe de parlers qui sont le sujet spécial

de la présente étude. La question qui se pose, et que nous avons ajournée jusqu'à présent, est évidemment de savoir dans quelle mesure les parlers de la Suisse romande se conforment aux formules, obéissent à la loi générale que nous avons cru voir en action ailleurs.

Commençons par étudier un de ces parlers, isolément ; et, dans ce parler, un phénomène déterminé, assez vaste cependant pour qu'il nous livre l'esprit du système phonétique. Notre choix se fixe sur un patois du Bas-Valais, celui de Val d'Illiez, sur les pentes N. et N.E. de la Dent du Midi, dans une région fort bien connue, grâce à la monographie de Gilliéron sur Vionnaz, à la thèse méthodique, prudente et très riche de M. Fankhauser (cf. *supra*, p. 13), enfin à deux relevés des enquêteurs du *Gl. S. R.*, en amont et en aval de Val d'Illiez et à celui d'Edmont à Saint-Maurice, *ALF*, 968. Patois de montagne, comme le nôtre. La région n'est pas non plus sans lien historique avec la nôtre, puisque, au XIVe siècle, elle a, avec elle, fait partie de ce qu'on pourrait appeler l'empire savoyard.

Le traitement qui va nous retenir est celui, si complexe en apparence, de ó et de ò accentués, libres ou entravés. Instruits comme nous le sommes des parlers qui encadrent celui-là à l'Est et à l'Ouest, munis aussi de cette précieuse recette, à laquelle nous avons bien souvent fait appel, qu'est la différenciation, nous n'aurons pas trop de peine à mettre un peu d'ordre dans ce chaos[1].

L'évolution de collu, molere (F., § 113) et hodie, *mulgere (F., § 115), qui sont ici *kyœ̀w̄, mœ̀w̄drė*, — *wā, mwādrė* contient la clef de voûte du système. Dans le premier couple il y a, à l'origine, *w͡ow*, dans le deuxième *w͡oị* (cf. le traitement de Vaux : *Matériaux*, § 20, I, 5° et § 30, I, 1°). La palatalisation qui a fait diverger si largement ces deux résultats a pour origine une différenciation : *w͡ọ*, forme croissante de *u̯͡o*, n'a pas été stable dans ce parler. Premier exemple : le groupe *w͡oị* a été amené à *w͡aị* qui a subsisté jusqu'à l'époque la plus récente : *wā* « aujourd'hui ». Autre solution : *w* a été absorbé par la labiale et la vélaire dans *mò* < morte, mordet, morsu, *kòrda*, etc., § 111 (il est invraisemblable *a priori* que cet *ò* soit le continuateur direct de l'ò primitif). Enfin ont pu se pro-

1. Nous anticipons un peu dans le § suivant sur des faits qui seront plus complètement envisagés dans le prochain chapitre.

duire deux palatalisations : du second élément, *o > è* dans *fwèrtsẹ* < furca..., § 121, *mwẽ̀rlõ̀* < modulu, § 121, *o > ẹ́* dans *mwe* < morit (plutôt moris), *defwe* < deforis, § 112, — du premier élément, *w > y*, lequel palatalise l'élément suivant, dans *kyœ̀ẅ*..., § 113, ou qui, après l'avoir palatalisé, disparaît dans les cas de *tœ* < turnu, *sœ*, *sœrda* < surdu, -a, *tœ* < tusse, *krœta* < crusta, § 119 *a* et *b*, ou de *mœ̀ẅdrė* et de *nœ̀* < nove, *nœ̀ẅv̄a* < nova, § 109. Il est à peine besoin d'ajouter que *u*, dans grossu, -a, ossu, nostru, agustu et porta est l'élément intense de la diphtongue décroissante réduite.

Une particularité curieuse de notre parler et qu'il partage avec un très grand nombre d'autres parlers de la Suisse romande, est l'identité du résultat de l'évolution de ó libre et de ò libre : *nevœ̀*, *lœ̀* < lupu, *-œ̃̀* < -osu, *-œ̃̀ʷza* < -osa, d'une part, et *nœ̀* « 9 », *nœ̀ẅᵛa* « neuve ». Voici une explication possible [1] de ce fait important. ò libre diphtongue en *uo*, qui, par appel consonantique, syllabique ou accentuel, devient *uó*, diphtongaison très ancienne : les choses en restent à ce point au moment où *ó*, resté longtemps intact, s'ébranle à son tour pour donner *óu* ; et le *ó* de *ụó* participe à ce mouvement, et dans cette destinée nouvelle il perd l'élément faible initial qui lui était associé : les deux phonèmes sont alors, mais alors seulement, confondus. C'est exactement le même fait qui s'est passé en Haute-Engadine. Bifrun a encore, et normalement, *muola* < mola, *Mat.*, 18, 6 [2], et les parlers modernes ont *mõ̀ula*, *bõ̀uf* < bove : c'est ce que Gartner a appelé, d'un terme qui n'est peut-être pas très heureux, la diphtongaison à rebours « verkehrte Diphtongierung », *Hdb.*, p. 145 et p. 150.

Comme dans certains points du domaine rhétique, la même confusion s'est produite, dans deux parties de la Suisse romande, à un moment donné de leur histoire, entre les destinées de ᴇ́ et de ᴇ̇. Cette dernière, arrivée au stade *ịé* de son développement, a cédé, en même temps que l'ancien ᴇ́, à une poussée de diphtongaison dans le sens *éi*, *ai*, en abandonnant son premier élément (cf. Horning,

1. Depuis que j'ai apprécié le rôle considérable, dans nos parlers, de l'« interversion », je regarde également comme possible par là une solution, qui à quelques-uns pourra paraître simpliste, de ce problème que je ne vois abordé nulle part.

2. Cf. Ant. Velleman, *Grammatica... della lingua ladina d'Engiadin' ota*, Zürig, 1924, 787.

Lbl., 1893, col. 296). M. Stricker, dans sa *Lautlehre der Mundart von Blonay*, thèse de Bâle (1921), p. 40, a, d'après les matériaux de l'*ALF*, essayé de délimiter les aires où s'est produite cette confusion, mais il n'a pas tenu compte de ce fait important que l'extension des traitements n'est pas la même pour tous les cas à considérer. C'est ainsi que *maₑ* « miel » enveloppe à peu près tout le Léman (p. ex. à Évian *mḁ́y* = *nḁ́y*, *sáy* « neige, soif »), sauf le canton de Genève —, tandis qu'il est lui-même enveloppé tout entier de formes en *i* dans le cas de lepore. Autant de mots, autant d'aires différentes. — On sait que la diphtongue normale de ė s'est maintenue devant *r* et dans le cas de pede dont nous avons longuement parlé (p. 57) et reparlerons encore (p. 72-3).

Retenons enfin que les parlers de la Suisse romande offrent un très grand nombre de cas de diphtongaison en syllabe fermée qui, de ce côté-ci du Jura, sont exceptionnels : *mwa* < murru « museau » (Blonay, Fribourg), *twa* f. « tour », dans la même région, *kwa* < currit, *id.* ; *pwȅrpa* « viande sans os » à Val d'Illiez, *fwȅra* « fourre », *ibid.* (à Ruffieu, Ain, *fārᾰ̊* « taie d'oreiller »), *bwȍrsa* « bourse » à Longirod (*Tabl. ph.*) montrent la généralité de la loi que nous avons établie plus haut, p. 40-1.

Recherchons maintenant, dans les parlers de la Suisse romande, les effets et les modalités de la loi du balancement d'accent dans les diphtongues.

D'abord, à l'appel d'une intensité subséquente. Sur ce point j'ai quelque appréhension à ajouter des notations personnelles, dont quelques-unes ont été un peu hâtives, au travail si minutieux de M. Gauchat (cf. p. 50) qui donne d'ailleurs tout l'essentiel tant en ce qui concerne l'état actuel des phénomènes que leur recul progressif. Si je me suis décidé à le faire, c'est parce que mes observations m'ont paru concorder parfaitement avec les siennes, et les compléter utilement, en ce qu'elles portent sur une région contiguë à celle qu'il a étudiée. D'autre part, les monographies suscitées par l'enseignement et les travaux de M. Gauchat ne contiennent que très peu de chose dans cet ordre d'idées : il n'est pas mauvais, en soi, que la précieuse étude sur Charmey soit complétée par la déposition d'un témoin venu d'un autre point de l'horizon.

Les patois « quouetso » de la région de la Glane, S. de Fribourg, entre la Broye et la Gruyère, ont sensiblement le même vocalisme que celui de Dompierre, étudié par M. Gauchat dans sa thèse de

1890 (*Z.*), et celui de Charmey. En particulier *ą̄*, à Chenens, répond à ó et à ò libres (*Un. ph.*, p. 36) : *εéyą̄* (*mō* =) « père », *ç̂yā* « fleur », *kǒlā* « couleur », *kuryā* « curieux », *kādré* « coudre », *mǒtyā* « mouchoir », et *bā* « bœuf », *kā* « cœur », *nā* < novem, mais aussi à É et È libres : *pā* « poil », *bāre* « boire », *mā* « mois », *tālė* « toile », *tā* « toit », et *mā* « miel », *mā^d^zo* « médecin », *fāvra* « fièvre »...

Dans tous ces cas il s'agit d'une ancienne diphtongue décroissante réduite.

Voici les phrases entendues d'un témoin de 45 ans (Chenens) :

I. 1) *å-ṣu lu tẽ̄ ?* « As-tu le temps ? », *i fó l-ǎ̊vą̄* « Il faut l'avoir »,
i kmẽ̄ṣu ǎ̊ ǎ̊vẽ̄ fā « Je commence à avoir faim ».
ō mą̄ « un mois », *mè d-u* « mois d'août ».
2) *bą̄re. vò ṣu bār ō kų ?*
3) *nè dé trẹ* « j'en ai trois », *trè mą̄* « trois mois ».
avwé tẽ̄ « avec toi » (Chenens).

1) nous donne une alternance normale entre *ā* accentué et *è* passé en position proclitique ; 2) *ā* tonique généralisé ; 3) *è* protonique généralisé (cf. p. 49).

II. Autigny (homme de 40-45 ans) :

d-ẽd-é prā « j'en ai assez», *prō bō*... « assez bon... », *l-é bẽ dō travó, prō ǎ̊ fére* « j'ai bien du travail, assez à faire ».
d-ẽd-é trų « j'en ai trop », *tru yẽ̄* « trop loin ».

Chenens (témoin ci-dessus) :

lu bą̄ « le bœuf », *lé bā sō yó* « les bœufs sont forts ».
nẽ̄d-é ną̄ « j'en ai neuf », *nó vǎtse* « neuf vaches ».
ǎ̊vwé lą̄ « avec eux », *avwé ló fẽnĕ* « avec leurs femmes ».
m-ẽ fo εą̄ « il m'en faut six », *εè méjọ* « six maisons ».

Ces alternances se retrouvent dans tous les parlers de la Gruyère que j'ai entendus de différents témoins (interrogés plus hâtivement : je m'interdis, par scrupule de méthode, de reproduire mes notes ici), originaires de Romont, Chavannes-les-Forts, Montagny (ce dernier, pourtant, excellent : c'est à lui que, plus bas, je me référerai). Cet ensemble cohérent produit un véritable contraste avec les parlers de la région française où il ne reste plus du système ancien que de véritables épaves.

Que ces alternances remontent à des couples où s'affrontaient la diphtongue décroissante en syllabe accentuée, croissante en position proclitique, c'est ce qui ne saurait faire de doute. Le cas de l'infinitif *avă̂* est particulièrement intéressant : *a* s'oppose actuellement à *è* (parfois, je crois, à *ē*, dans des conditions dont il sera question), opposition qui s'accentue à mesure que *a* se différencie davantage, en *å*, à la finale absolue ; *è* représente un stade primitif *èi* tendant à intensifier *i*. Mais, au delà de ce stade, nous en reconnaissons un plus ancien, dans la forme *avi* notée par M. Gauchat (p. 20) : cet *i* est l'extrême point d'aboutissement de cette tendance.

Examinons maintenant comment notre deuxième formule — diphtongue devenue croissante à l'appel d'une syllabe atone — s'applique aux parlers de la Suisse romande.

En ce qui concerne l'évolution de ó, nous trouvons presque partout des formes masc. et fém. d'adjectif dont le radical a été presque complètement nivelé par l'analogie. A Autigny, en particulier, si *ϵwa-ϵŏ̊rdă̊* se présente avec la même alternance significative que nous avons signalée p. 41, « court, -e » y est *kŭr*, *kurtă̊* (noter aussi *dă̂*, *dă̂oṣè* « doux, douce »). Mais pour le suffixe -osu, -a, qui n'a pas non plus échappé à cette action, nous disposons, dans une aire restreinte, il est vrai, d'un critérium très sûr. Comme les parlers rhétiques, ceux du Haut-Valais ont développé en consonne l'élément final d'une diphtongue décroissante (cf. sur ce phénomène et sur les parlers des abords immédiats de Sion, W. Gerster, *Die Mundart von Montana* (*Wallis*), thèse de Zürich, 1927, §§ 188-196). A Grône, Évolène (*Tabl. phon.*), Vissoye (989 de l'*ALF*) — région du Val d'Anniviers — *u* de *ou* < ó s'est consonnifié en *k*, comme *i* de *ei* < É dans nive, site s'est consonnifié en *kç̂*. Mais alors que la finale masculine est en *-ok*, la finale féminine est en *o*(*u*), ce qui exclut, au féminin, la possibilité d'une diphtongue décroissante, et rend au moins très probable la présence, à un stade antérieur, de la diphtongue croissante. C'est l'opposition encore vivante *nă̊ovu-naŏ̀va*, d'après la notation de M. Jeanjaquet [1], à Montpreveyres, canton de Vaud (*Tabl. phon.*, 12).

1. Je saisis l'occasion, qui m'est ici offerte, de dire que, ayant pris connaissance, grâce à M. Gauchat, au bureau du *Gloss.*, des relevés faits par M. Jeanjaquet à Torcieu (*ALF*, 924), à Coligny, et à Mijoux, patois que j'ai recueillis moi-même et dont les deux premiers me sont familiers, je me suis trouvé d'accord, en ce qui concerne l'ensemble des notations, avec mon collègue.

L'existence du *k* dit « parasite » nous est également précieuse pour l'examen des adjectifs qui ont eu au masc. une diphtongue *ei*, remontant à É (dont le traitement s'est, comme en français, confondu avec celui de É[pal.]). Grône et Évolène ont, au masc. *frẽkę̂*, *frẽk*, au fém. *-eidė*; Grimentz, qui avait le son parasite pour nive, site, a, cette fois, au masc. et au fém. *i*. Ce parler oppose, d'autre part, à *nẽkę̂* et *ɛẽkę̂* : *tila* < tela, *pivro* < pipere, *bire* < bibere, qui se dénoncent comme l'aboutissant correct de l'opposition primordiale *ẹi-ẹ́ę*. Il faut donc considérer la forme masculine d'adjectif en *i* comme une forme analogique, venue de deux directions : du féminin, sans doute, mais aussi de la position proclitique. Car tous les parlers qui présentent dans ce cas *i* l'ont aussi pour les verbes : Grimentz *ɛa-i* « savoir », *avi* « avoir », et aussi *ĩ kri* « on croit ». L'extension de cet *i* a été très large : on l'appréciera d'après les matériaux que M. Gerster a ajoutés à ceux qu'avait commencé à fournir sur cette intéressante région le *Petit Atlas phonétique du Valais*, en 188c. Il résulte de cela que l'opposition *ek-ei* de Grône et Évolène est elle-même un phénomène de date récente, qui atteste la permanence de la loi considérée : on devrait avoir, en droite ligne, *frekę̂-fridė*, qui, à ma connaissance, ne se rencontre nulle part. Et on fera les mêmes réflexions qu'à la fin du précédent paragraphe devant les formes *frã-fraẹ̈dė* données par les *Tabl. phon.* à Longirod (c[on] de Vaud), p. 6, au N. de Nyon.

Quant au traitement de È, en dehors des deux domaines (Genève et Berne) où il se rattache à l'évolution de ce phonème en français et franco-provençal de France (È > *iė*), il est identique à celui de É. L'adjectif tepidu, -a offre justement au p. 6 des *Tabl. phon.* les formes *tẹdo*, *tida*, le fém. répondant à *livra* < *lepora du même point : le cas donc n'est pas clair, et il vaut mieux, en tout état de cause, le distinguer de *frida*, et s'abstenir d'une discussion dont la conclusion ne serait pas assurée.

La même réserve ne s'impose plus à propos de l'opposition sg.-pl. *pye-pi* au point 40 (Lac de Joux) de l'*ALF*, et à Montagny *pya-pi* (relevé personnel). C'est, dans ce cas, et dans celui qui va suivre, la question de l'influence de la consonne finale qui est en cause : *pi* répondrait donc parfaitement à *tida* et continuerait bien *pẹęs*. Quant à *pye*, *pya* ils sont issus, probablement, de forme à diphtongue d'abord décroissante. Ce raisonnement peut sans doute s'appliquer au traitement de pede, -s également ambigu dans les Grisons : cf.

en dernier lieu Lutta (*Bergün*, § 40, § 50). Ce qui paraît, en tout état de cause encore, devoir être maintenu est l'état primitif qui se dégage de notre exposé de la page 57.

L'évolution de ó, tout en donnant lieu dans le détail à des difficultés, se dessine assez bien dans le le traitement de prode, nodu dans la région du Val d'Anniviers. Le premier — au sens de « assez » — a toujours le *k* parasite (*Tabl. phon.*, 371) ; « nœud » paraît extrêmement capricieux : Vissoye a *nuks* (*ALF*) au sg., mais les formes en *ou* paraissent l'emporter, et au sg. et au plur., lequel présente cependant (*Tabl. phon.*) le *k* à Grône. Cette incertitude trahit la même alternance que pour les adjectifs en -osu, -osa. Mais nous n'avons pas de survivance en ligne directe de l'ancienne diphtongue croissante. On conçoit facilement qu'il n'en soit pas de même dans le cas de « bœuf ». A Fribourg c'est *bã* qui se trouve partout ; en de nombreux points de Vaud on a *bu* : c'est l'opposition *na-nu* que nous avons rencontrée pour novem. Quant au traitement de ovu, il présente une véritable anarchie, où on ne peut songer qu'à mettre un ordre tout relatif : cf. ci-dessus p. 53, et p. 58 (note 1).

Terminons cette revue par deux observations de détail qui s'appliquent, ou paraissent s'appliquer, aux parlers de la région française. On a pu remarquer, dans les formes que nous avons citées, une différence de vocalisme dans les diphtongues croissantes qui résultent, normalement en fribourgeois, de ŭ devant R$^{cons.}$: pour ne rien dire encore de *sourd*, on a, pour diurnu, furnu, ursu, turre, murru une diphtongue qui est généralement *wa*. Le timbre *a* ne se présente pas dans les formes se terminant par *-a* inaccentué : voyez « sourde ». Il semble que la poussée différenciatrice ait été arrêtée par la prévision subconsciente de l'effort que demandait encore la syllabe, même faible, finale. La diphtongue en est restée à *wo*. C'est ce qu'on constate même dans le patois de Blonay, où cette tendance paraît avoir été fortement combattue par une influence ouvrante de *r*. En revanche, dans les cas de ŭ entravé surtout par S$^{cons.}$, la diphtongue, arrêtée d'abord au stade *wò*, est même descendue à *wó* et a perdu son premier élément. De là la bigarrure des traitements qui apparaît dans ce parler (cf. Stricker, *op. cit.*, § 67).

Une évolution singulière aussi est celle que nous avons pu également noter dans les diphtongues de Fribourg, en position proclitique : c'est le *prõ* d'Autigny opposé à *prã* accentué. La nasalisation

d'anciennes diphtongues ne se présente-t-elle en Suisse que dans le cas de proclise ? Le fait est que, dans cette région — à laquelle elle me semble d'ailleurs limitée — je ne l'ai rencontrée que dans ce cas. Je l'ai relevée à Autigny, Chenens, Montagny : *dõ, õ* « du, au », *dẽ, ẽ* « des, ès » ; dans les mots de Chenens *õvrå* « ouvrir », *ǟlẽti* « allaiter », *tẽnå* « ennuyer, importuner qqn », et subst. verb. *õ tẽna* « un importun, fâcheux » (cf. Blonay : « prendre » *a tąina*, et *REW*, 8526 et L. Spitzer, *Z.*, 43, 322) ; et aussi à l'intérieur d'un groupe, Mont. : *ǟvą-ǟvẽ fã* « avoir faim ». L'*ALF* a enregistré au P. 40 : *mó õ bré* « mal au bras »..., *dõ bu* « du bois », *pwǟrõ, -õz* « peureux, -euse », et aussi *mẽdzu* « médecin », de *ai* < É accentué (mais il faut, dans ce dernier cas, tenir compte de l'action de la nasale). Les *Tabl. phon.* ont laissé échapper le phénomène (que ne signale pas non plus Odin, dans sa *Phonologie... de Vaud*, 1886). Mais les matériaux du *Glossaire* sont venus les compléter, et ils donnent une documentation abondante pour Villargiroud, Fribourg, — qui peut être probablement considéré comme le centre d'une aire sans doute plus étendue autrefois. (Cf. une observation de M. K. Jaberg dans *Rom.*, 51, 631.)

Un texte donné par le *Bull. du Gloss.* (IV, 25 ss.) permet en effet de constater que, dans ce parler, la nasalisation a atteint aussi bien les anciennes diphtongues accentuées que celles qui se trouvaient en proclise, ou en position protonique : *õ* de *a͡u* dans *jõ* < habutu, *tsõdare* > caldaria, *ẽ* de *a͡i* dans *krẽyu* « je crois », *mónétẽywe* « salissait » (finale en -idiare), *grẽlå* « grêler », *avwẽ* « avec » < **avwa͡i*. Cet état phonétique est assez exactement celui que nous connaîtrons plus tard dans le patois de Cuisiat (Ain). D'autre part, ces faits donnent une idée de la façon dont s'accomplissent les régressions : un traitement qui a été général n'est plus conservé dans certains parlers que par des mots non accentués, c'est-à-dire moins saillants dans le discours, d'autre part fossilisés par leur emploi constant comme « outils grammaticaux ».

Ce phénomène peut s'expliquer par un rapprochement avec un fait semblable dans la zone française. J'ai constaté, en effet, en deux régions de cette zone que les diphtongues anciennes s'étaient résolues en voyelles nasales : ces deux régions sont assez éloignées l'une de l'autre, elles sont dans les départements de l'Isère et du Jura, mais au nord de l'un, et au sud de l'autre ; l'Ain y est également intéressé. Devaux (*op. cit.*, p. 175) avait signalé *ẽ̄* et *ẽ̀* dans « froid, -e », aux deux genres, dans les cantons de Saint-Jean-de-Bournay et

de Bourgoin. C'est à Chatonnay surtout, c'est-à-dire à l'extrême Ouest, que ce phénomène de nasalisation lui avait paru le plus développé. J'ai, de mon côté, reconnu à l'extrémité Est l'existence d'une aire plus étendue, continue, où le traitement est systématique : c'est la région, à cheval sur le Rhône, de Morestel (Isère : *ALF*, 922) et Lhuis (Ain), avec les villages de Vasselin et des Avenières (Isère). La forme que j'ai bien entendue aux Avenières ne me laisse plus de doute sur l'origine et la marche du processus : *nắẽ* « neige », *dắẽ* « doigt », *fắẽ* « fois », *vắẽ* « voir », *tắẽlằ* « toile » montrent très nettement une nasalisation très forte sur le deuxième élément, beaucoup moins sensible sur le premier. On est donc fondé à admettre que le phénomène s'est produit pour les mêmes raisons que la nasalisation des finales atones dans la région de la Côte-Saint-André (cf. *supra*, Chap. I, p. 20) : la dépense d'air, très forte sur l'élément intense de la diphtongue, a amené, comme conséquence de la raréfaction dans la bouche, la chute automatique du voile du palais. Cette explication vaut également pour la région revermontaise et bugiste du N. de l'Ain, villages de Cuisiat (c[on] de Treffort), de Bouvent et d'Izernore, et du Jura (Saint-Amour, P. 912 de l'*ALF* dont il sera question plus loin).

Doit-elle être retenue pour la Suisse ? Je le pense aussi, puisque les conditions d'accent et de dépense d'air ne diffèrent pas de ce qu'elles sont chez nous. On peut très raisonnablement songer à un « appel d'air » qui se serait produit lorsque les diphtongues *au*, *ai* ont été, par l'intensité subséquente, sollicitées vers *au*, *ai* : c'est le premier élément qui s'est nasalisé alors, et il a gagné de là toute la diphtongue, subsistant naturellement dans la monophtongue.

Au reste, le Dauphiné lui-même nous offre des faits d'une interprétation facile, tout à fait semblables à ceux-là. Au sud de l'aire des nasalisations délimitée plus haut, le village du Grand-Lemps en présente une qui ne rentre pas dans la même formule. On a, ici (relevé personnel) :

ẽ̄ ṷô « un œuf », *ẽ̄ bó fyô* « un beau feu » ;
bằtyõ « battue », *vẽ̄dyõ* « vendue », fém. de *batu*, *vẽ̄du*.

Dans ces trois séries d'exemples (cf. Dev., p. 208 : mais *yò* seulement) *yõ* remonte incontestablement a *ṷa* qui a subi le transport d'accent exposé au Chap. I, p. 6-7 : la nasalisation sur le timbre *õ* n'a guère pu se produire, il me semble, qu'au moment où s'effec-

tuait ce transport d'accent, soit par un stade *ũą* → *ųõ*, puis, par différenciation, *įõ*.

Il est possible, enfin, que nous ayons, à Vaux même, une nasalisation de finale atone du même type. Une formule d'affirmation très usuelle, et très répandue dans toute la région, est *mă fyõ*, ainsi coupée par le sentiment linguistique et rapprochée de *mă fai* « ma foi ». Mais on ne voit guère comment, même par d'autres voies que celles de la phonétique, passer de cette dernière expression à la première. On s'explique très bien, au contraire, un point de départ **m-afio* correspondant aux incidentes si fréquentes de l'ancien français formées avec le verbe *afier* : « (ce) t'afi (je) », avec, ensuite, le même processus de nasalisation que ci-dessus.

*
* *

Il est temps, sans doute, après les excursions, les détours et les stationnements qui nous ont maintenus si longtemps éloignés de notre point de départ, d'y revenir, — tout au moins de nous en rapprocher. Ce n'est point notre petit champ d'observation, si limité, que nous toucherons d'abord. En franchissant la frontière du domaine gallo-roman par un nouveau détour, nous pourrons, en effet, enrichis par l'expérience acquise, voir sous un aspect nouveau des parlers qui présentent encore de grandes obscurités, et augmenter encore cette expérience avant notre retour définitif aux dialectes franco-provençaux et au patois de Vaux.

Nous poursuivons donc notre route en droite ligne, dans le sens de la vaste zone de diphtongaisons qui va de l'Adriatique aux Ardennes ; et nous abordons en France dans la région des parlers vosgiens, dont nous avons, dans notre premier chapitre, signalé la parenté avec les nôtres sur un point très important : l'intensité.

Dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* (t. XXIX, fasc. 2, p. 139-140), le spécialiste de ces parlers, M. O. Bloch, a salué avec une véritable joie l'opuscule de M. Salverda de Grave intitulé « *Sur une double accentuation des diphtongues en français* », Amsterdam, 1928. L'hypothèse émise par le savant néerlandais[1] n'est pas autre que celle dont nous entretenons nos lecteurs depuis le commencement de ce chapitre : elle est invoquée comme principe d'explication pour des doublets phonétiques comme *mal-mel*,

1. Cf. *Rom.*, LV (1929), 283-6, mon compte rendu personnel.

bref-brief, *uevre-ovre*, *amour*, suff. *-eux*, *soif-craie*, etc., et si obscur que reste, même après l'étude fouillée qui en a été faite, le détail des processus, et plus encore, peut-être, le pourquoi de ces faits, l'auteur a poursuivi son idée avec une inlassable ténacité. Idée « fertile », dit M. Bloch : « il existe, p. ex., dans les parlers franc-comtois et lorrains plusieurs cas de traitements doubles, dont la coexistence n'a pas, à ma connaissance, été expliquée : or, tout devient clair avec l'hypothèse de M. S. de G. Le plus répandu de ces traitements doubles est celui de *bœuf*, *œuf*, etc., pour lesquels on trouve côte à côte *bi̯œ*, *i̯œ* et *bu*, *u*, tous issus d'une ancienne diphtongue *ue*, soit *bue*(*f*), *ue*(*f*)... ». Pour que tout soit vraiment « clair », on sait assez sur quoi nous fondons la répartition des deux formes : **bu̯ₑ* au sg., de là *bu* ; **bwes* au pl., par action de la consonne finale, de là *bi̯œ́*. Mais, sans chercher ailleurs que dans le domaine de M. Bloch, demandons-nous comment certaines pages de son livre pourraient, maintenant, selon nous, être présentées.

Considérons d'abord l'évolution « de la voyelle représentant o latin tonique fermé et entravé », § 18, cf. aussi § 40. Le traitement est triple : *u*, *ó*, *wo*, et souvent plusieurs, deux ou trois traitements coexistent. Diphtongaison ancienne, disent Horning et M. Meyer-Lübke, qui n'en peuvent mais. M. Bloch, devant le peu de netteté et de simplicité de leurs explications, les rejette, et se prononce pour une insertion de *w*, à une date récente. Il est peu probable que, après avoir lu les pages qui précèdent, il maintiendrait cette solution[1] : d'autant qu'elle ne tient pas compte de *we* qui apparaît dans *bwě̊ty* « boucle », aux Points 24-25, aussi dans le *bwě̊rb* 24-25-26 « boue ». Vosgien *bwŏ̊č* « bouche », *bwŏ̊b* < all. *bube* ont leur parallèle exact dans engad. *buocha*, *buob* « bouc » ; engad. *buoch* présente la même diphtongaison *aẅ* à Bourberain, à Pierrecourt et à Saint-Didier-de-la-Tour (Isère) : cf. les formes réunies dans *FEW*, s. v° ***bucco-** (gaul.), et Vaux *bă̊ᵤ* dans *bă̊rbă̊bă̊ᵤ* « salsifis » : pour ce deuxième aspect du traitement, nous ne voyons d'autre explication que le phénomène d'interversion. Au total la diphtongaison de ó en syllabe fermée, parallèle à celle de ᴇ́ fermé, va de la Côte-d'Or aux Vosges et descend jusqu'au franco-provençal méridional.

1. Cf. le traitement, au Val-d'Ajol, de « tout » dans « tout » isolé, et dans « toujours » : *ó* du premier cas est, pour nous, une réduction de *óᵤ*, *u* du deuxième celle de *ᵤó*.

Une question plus délicate encore est celle du traitement de « E latin fermé libre ou suivi d'un phonème palatal », cf. § 52, solidaire du traitement de E entravé, § 53. Là encore nous avons des résultats multiples, au premier abord déconcertants : *a*, *e*, *o*. L'esprit du système apparaît dans l'opposition, phonétiquement normale :

{ *frǒ* « froid », *étrǒ* « étroit », cf. *sǒ* « soif »,
{ fém. : *frěd*, *étrět*,

et dans l'identité, également normale aussi :

drè dans *drèbé* « là-bas » (droit bas), et fém. *drèt* « droite ». La forme en *o*, accentuée, ou adj. masc., est le résidu de la diphtongue décroissante ; la forme en *è*, au fém., ou en proclise, résulte de la diphtongue croissante provoquée dans les conditions que l'on sait ; ou, peut-être, d'une diphtongue décroissante encore, mais tendant à devenir croissante, et, pour cette raison, arrêtée dans le processus de différenciation au point d'intensité *è*.

Les parlers étudiés par M. Bloch nous offrent d'ailleurs une évolution tout à fait parallèle à celle-là, et bien faite pour l'éclairer. A latin, en syllabe tonique, suivi d'un phonème palatal a abouti, par une diphtongue *ay*, à *ā* : *ā*, *mā*, *fā*, *frān* « j'ai, mais, il fait, frêne » (p. 5). Mais devant *r* l'aboutissant est *ē* : area > *ēr*... Les textes médiévaux fournissent les étapes de ce traitement : *eire*, *ere*, aussi *iere*, *hiere* (p. 51-52). Ces formes, même les dernières, attestent la sollicitation de la diphtongue décroissante dans le sens croissant. Nous y reviendrons dans le courant du prochain chapitre.

J'incline à croire que cette série est aussi celle qui a précédé *étrět*. Il est à peine utile d'ajouter que je considère *a* comme le premier, *o* comme le deuxième stade de la différenciation partie de *èi* < É.

Au nord de la région étudiée par M. Bloch, dans celle qui a pour centre, du côté français, Saint-Dié, A. Horning a constaté un traitement particulier de ò pour l'ensemble de pays qu'il a étudiés. Dans trois zones la diphtongue primitive s'est, d'après lui, conservée sous la forme *yœ̀* ; dans trois autres, — plutôt au centre du domaine —, la monophtongue, qui, d'après lui, en est le sous-produit, l'a supplantée : mais dans celle-là on a un mélange de traitements, tantôt *u*, tantôt *yœ* → *yé* : p. ex. *bu* « bœuf », *u* « œuf », dans deux villages un fém. *nyœ̆v* (Belmont) et *kòlyœv*, enfin *yœ̀v* dans l'ex-

pression *wè-d-yœ̀v* « guère d'œuvre » à Belmont, qui, à La Baroche (zone du dessous, contiguë à celle de M. Bloch) est *wè-d-ūv* (cf. dans les deux glossaires, *Beih.* 65. *zur Z.*, p. 199). Il va de soi que dans la zone de mélanges les formes en *u* procèdent de *uo*, les formes en *yœ* de *ṷo*, par simple palatalisation. Il faut établir, à l'origine, un masc. **nu*, fém. *nyœva*, avec, comme Horning l'a reconnu lui-même, et comme on le constate si souvent ailleurs, influence des formes féminines sur les formes masculines.

Continuons notre marche en direction N.-O., et arrivons à ce carrefour de parlers — champenois, lorrains, wallons — qu'est la région ardennaise.

Dans l'*Étude phonétique* qu'il leur a consacrée, M. Ch. Bruneau a eu l'originalité — et le mérite, si c'en est un — de faire suivre l'histoire détaillée des phonèmes isolés d'un aperçu d'ensemble où il examine, synthétiquement et avec une information plus étendue, les grandes lois auxquelles ils ont obéi. C'est ainsi qu'est né, dans sa monographie, un grand chapitre sur la diphtongaison. C'est grâce à cette méthode d'explication aussi sans doute que, devant des cartes offrant, juxtaposées ou entremêlées, des formes *bu-byœ̀-bu* (16) [*Enqu.*, I, p. 97], *nu-ṷœ̀-nu* « neuf » (II, p. 73, carte 65), *u-yœ̀-u-u* « œuf » (II, p. 92, carte 67), il s'est prononcé pour un « balancement d'accent » ancien dans la diphtongue *uœ̀* issue de ŏ (*Etude*, p. 197-204). Il a expliqué, pareillement, *pi*, forme dominante dans ce domaine, par une réduction de *pye*. Ce n'est pas ainsi, exactement, que je vois les choses : je crois à l'antériorité de la diphtongue décroissante (cf. § 76, p. 168), et à celle du timbre *u* sur *u* (cf. Meyer-Lübke, *Hist. Gram. der frz. Spr.* [2], 1913, § 54, § 55), mais il me plaît de voir, d'après les exemples de MM. Bruneau, Salverda de Grave et Bloch, l'hypothèse du balancement d'accent s'imposer à un esprit dès qu'elle lui est venue spontanément, ou qu'elle lui a été présentée.

Quant au traitement de ō et de ē il me paraît être plus complexe. La question de l'attraction exercée par une voyelle finale me semble tranchée par l'évolution -ariu > *-i*, -aria > *yer*, § 76, p. 169, où je ne vois rien que de régulier, sauf à admettre, en seconde ligne, des pénétrations réciproques. Je crois donc que des formes comme *sǒy* « soie » et *kruǒy* « craie », qui s'éclairent mutuellement, imposent, à l'origine, une diphtongue de type croissant *wo*, variante de *wa* dans *swa* « soif », *twa* « toit » : en tout cas *kruov* ne me

paraît pas (cf. § 120) devoir être rapproché de *ku̯ɔrt* « corde », qui tient sa diphtongue d'une autre origine. D'autre part, le *drŏ̀t*, *étrŏ̀* « ardennais » peut bien être, comme l'indique M. Bruneau, une réduction de *wa*, mais il ne doit pas être rapproché de la forme plus méridionale *drò̂t*, qui procède sûrement d'une diphtongue décroissante. Enfin, en ce qui concerne *aw* correspondant à ō (*naw* « nœud ») qui se rencontre dans le sud ardennais, on sait assez que nous y voyons purement et simplement la conservation de l'ancienne diphtongue décroissante : peut-être le *u* qui se rencontre plus au nord n'est-il que le résidu de la diphtongue croissante. Quoi qu'il en soit, la complexité de ces faits d'origine ancienne et la permanence actuelle de l'aptitude à la diphtongaison donnent aux parlers ardennais une originalité toute particulière.



Ne poussons pas plus loin, pour l'instant du moins, l'examen des questions que pose la phonétique des parlers de l'est français comparée à celle des parlers franco-provençaux, et prenons la liberté de « rayonner » dans une direction nouvelle à partir de notre base d'opération. C'est vers l'ouest que nous nous rendrons, comme dans notre premier chapitre sur l'intensité, en nous demandant, comme toujours, ce que les parlers de l'ouest français peuvent avoir gardé des phénomènes d'alternance qui, si la loi que nous avons posée est vraiment générale, doivent avoir existé là comme ailleurs.

Touchant l'action exercée sur une diphtongue par un groupe consonantique articulatoirement lourd, je n'ai qu'un exemple à alléguer, mais il est indiscutable, ce qui lui donne, pour ainsi dire, un caractère providentiel.

M. Meyer-Lübke (*R. Gr.*, I, § 143) a appelé l'attention sur le traitement qui, dans l'ouest français, fait coïncider ó fermé entravé avec ò ouvert libre, — en le rapprochant de celui que nous avons tant de fois signalé ici, en rhétique et en fr.-prov. (il cite aussi les formes de S. Fratello, enclave gallo-italique en Sicile, *kruoεta*, *puorvr*, *tuoss*, *tuoc* (tọcco), *fuorma*, qu'on augmentera en particulier de celles que présente le Point 817 de l'*AIS*, aux cartes 190 « sordo », 396 « giorno », etc.[1]).

1. On rapprochera, il va de soi, les notations du Point 715 (Faeto), carte 396, et carte 239 « forno ».

Ces faits de diphtongaison apparaissent avec la plus grande netteté, et dans toute leur extension, sur les cartes qui, dans l'*ALF*, présentent les mots intéressés par ce traitement. Mais, là encore, il n'est que de savoir lire. Or, les formes non diphtonguées alternent, un peu partout, avec les formes diphtonguées, et c'est cette alternance qui, bien comprise, devient significative. Si, en des points très divers du Calvados et de la Manche, « fourche » est *fwork*, c'est pour avoir obéi à une formule connue de nous : elle répond au *sworda* cerdonnais, et nous n'insistons pas. Mais, pour « four », le mélange est vraiment singulier de formes à *u* simple et de formes à diphtongue *wu*, *wo*, *wé*, *wi* : à Guernesey même coexistent deux états *fu* et *fwûr* ; la réponse « mélanges de parlers », qui est certainement parfois à sa place, serait vraiment trop commode. Le mot de l'énigme, la forme « providentielle » est livrée par la carte 727 « jour » au point 367, Calvados, Clécy, qui nous offre ceci :

lè jū (sg.), *lé jwór* (plur.).

Nous ne pouvons pas ne pas croire à des formes anciennes :

**juo(r), jwor(s)*;

et ce sont ces formes primitives qui se perpétuent dans les formes mélangées qui nous avaient frappés.

Nous sommes mieux armés pour établir l'existence prolongée, dans la morphologie, d'alternances phonétiques amenées par des séquences de syllabes finales atones.

Le parler de Vinzelles (cf. Dauzat, *Phonétique historique...*, 1897, dans *Bibl. de la Faculté des Lettres de Paris*) ne connaît que des diphtongues décroissantes ; il ne paraît (?) pas avoir connu la diphtongaison spontanée, mais É devant palat., et aussi devant s final, se diphtongue en *èi* : *krẹ̀i* < crescit, *drẹ̀i*, *nẹ̀i*, *ītrẹ̀i*, *prẹ̀i* < *presu, *pèi* < *pesu, *ipèi* < spissu, mais l'inf. crescere est *krịsè*, et le féminin des adjectifs considérés a aussi, toujours, *i* répondant à *èi* du masculin (*Phon.*, p. 69-70). D'autre part, ó fermé libre est représenté, à la finale, par *u* (*nèbu*, *lu*) qui, devant une séquence finale, devient *u*, ou *ụ^u*. C'est ainsi que au masc. *ivèdẓu*, *supitu* < invidiosu, *suspectosu correspondent des féminins en *-ụ^uẓa* (*Phon.*, p. 78-79). On peut discuter sur cette forme *ụ^u* : je croirais qu'elle résulte de la tendance récente du parler à favoriser la

diphtongue décroissante, mais il ne saurait y avoir de doute quant à l'alternance *èi-i* de la première. Elle reproduit, avec le minimum d'opposition, celles que nous avons vues si souvent.

Conséquent avec ses principes, le parler de Vinzelles a traité de double façon la diphtongue *éu* issue de E + W : bibet aboutit à *bœ̀u*, mais bibere à *buẑè* (p. 70).

Ces faits, probants déjà dans un parler isolé, atteignent leur pleine signification quand on peut faire la preuve qu'ils ont été communs à tout un ensemble de parlers. Cette preuve, c'est notre monumental *ALF* qui, avec l'étendue de sa documentation et la netteté de sa présentation, nous permet, une fois encore, de la fournir.

La carte 916 « noir-noire » de l'*ALF* offre, pour quatre départements français de l'ouest, le Calvados, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord et la Vendée, des formes qui ont le même vocalisme au masculin et au féminin. Mais, par une coïncidence curieuse, chacun de ces quatre départements présente, en un point, une différence de radical, pour les deux genres, telle que l'identité qui règne ailleurs se dénonce aussitôt comme un effet de l'analogie.

Voici les formes intéressantes :

Calvados (356) : *né-nwé*
(deux types ailleurs : *né* m. et f. ; *nwḕr* m. et f.) ;
Ille-et-Vilaine (460) : *nèys-nwå̀r* ;
Côtes-du-Nord (471) : *nà̀-nwà̀r*
(points très voisins l'un de l'autre) ;
Vendée (427) : *nḕy-nwḕr*
— (448) : *nḕr-nwḕr*.

Au risque de fatiguer le lecteur, il nous faut bien dire encore que la forme masculine résulte, évidemment, de la monophtongaison d'une diphtongue décroissante, dont le premier élément ne peut guère avoir été, à un stade ancien, que *o* fermé conservé sous la forme *w* par l'appui que lui a prêté *n* initial.

Il va de soi que nous ne quitterons pas l'Ouest français sans être descendus jusqu'aux confins de la zone méridionale qui ne connaît plus la diphtongaison spontanée. Il ne s'agit pas sans doute d'être « complet » : beaucoup de faits n'ont pas été signalés, et, dans ceux qui l'ont été, beaucoup nous échappent. C'est la permanence du

principe qu'il faut mettre en lumière. Elle apparaît suffisamment dans une alternance comme celle de Puybarraud (Charente) :

fǻe « fait » (et composés) — fém. : *fȅtɛyǒ* (et comp.), *RPGR*, II, 59, — enfin dans deux catégories de faits que nous emprunterons à Cellefrouin (*RPGR*, V, 318) :

pedem > *pīĕ*, feru > *fīĕ*, retro > *rīĕ*
petram > *pyér*, febr + a > *fyēvr*, leporem > *lĕbr*

lectu > *līĕ*, locum > *lūĕ*, podium > *pūĕ*
*vocita > *vwēd*

novu ? — novam > *nœ̄v*
-ariu > *-īe* — aria > *yĕr*.

D'autre part, voici une règle également connue (*ibid.*, V, 322) : « A Cellefrouin, la place de l'accent a varié suivant la place de la diphtongue dans le mot ou dans le groupe : il a frappé la première voyelle dans les diphtongues finales, la seconde dans l'intérieur des groupes. Cette loi est encore celle qui régit les diphtongues dans le haut de la vallée. Aux Chaumes, par exemple, on dit : *ĭ m ē vậo* « je m'en vais », *i m ē vaọ lăvă* « je m'en vais laver ».

Et voici pour terminer, sous un aspect nouveau, la formule qui est la clef de tout : « La place de l'accent dans une diphtongue n'est pas immuable ; elle varie suivant les dialectes, pour des raisons particulières où entrent des considérations phonétiques et psychologiques. J'ai l'occasion d'observer à la campagne une pendule dont le balancier bat un coup fort et grave, et un autre plus grêle et plus aigu : selon que je dirige mon attention, je mets l'accent sur l'un ou sur l'autre des deux coups » (Rousselot, *Revue de Phonétique*, III, 73).

*
* *

Cette formule est celle qui avait frappé M. Salverda de Grave et qu'il avait tenu à citer au début de sa brochure « *Sur une double accentuation des diphtongues en français* ». Elle est pour nous une occasion de nous poser, à notre tour, la question que s'est posée le philologue néerlandais, — non point pour y répondre avec le détail et la masse des faits qu'elle comporte, mais pour indiquer brièvement l'angle sous lequel nous l'envisageons, et l'esprit dans lequel

nous l'aurions abordée à sa place ; nous l'aborderons peut-être un jour, si nous réalisons le projet que nous avons conçu dès que s'est fixée, sous son triple aspect, la loi que nous avons cru discerner. Il y a là, sans doute, un de ces problèmes-types qui ne peuvent être résolus que par la collaboration de la linguistique et de la philologie.

La diphtongaison de ẹ et ọ en *ie*, *uo* est, d'après M. Meyer Lübke, *Histor. Gram. der frz. Spr.*, § 6, § 53, un des faits les plus importants et les plus caractéristiques qui sont à l'origine du français septentrional. M. Meyer-Lübke situe le fait sans le dater dans l'évolution générale du gallo-roman du Nord, mais il ne faut pas perdre de vue que, au moment où les textes nous font connaître dans son ampleur l'état des diphtongues de cette origine, le principe, au cours de six siècles d'existence, a pu s'en modifier, et l'écriture est peu apte à fixer avec précision les phonèmes dont il s'agit.

Voici, de mon point de vue personnel — et jusqu'à plus ample informé —, les faits que j'invoquerais à l'appui de ma thèse.

1° *Diphtongaison de* ọ.

Je retiens comme un exemple caractéristique le traitement de ọ libre devant nasale, en empruntant tout bonnement ma documentation à M. Meyer-Lübke, et au manuel classique de Schwan-Behrens.

C'est l'*Hist. Gr.*, § 35, qui pose le doublet syntactique : *li bons pedre-li pedre est buens* : je verrais dans la forme prédicative la diphtongue décroissante maintenue, dans la forme attributive préposée une réduction de la diphtongue croissante *wǫ*, née de bonne heure à l'appel d'une intensité subséquente : cf. *bons fut li s(i)ecles*. La juxtaposition *buens-bons* m'interdit de voir dans *ns* une finale articulatoirement lourde, ce qui n'est qu'une affaire de phonétique locale. Schwan-Behrens (§ 59) nous apprennent d'autre part la coexistence de formes *buen-buene* et *bon-bone* : je vois là une confusion semblable à celle qui « de bonne heure » (M.-L) a brouillé la répartition précédente, et je pose, à l'origine : *búen-buǫ̃ne* (cf. Vaux : *bõ*, *bŭna* ; Bourg-Saint-Christophe (Ain) : *bõ-bwină*), par appel d'une finale qui était encore *a* ou voisine de *a*. Le cas de *sonne*, *tonne* n'est pas différent.

Cette hypothèse est confirmée par le traitement des proparoxytons si souvent cités : comite, homine. C'est M. Meyer-Lübke lui-même, *op. cit.*, § 71, qui pose *uem* < homo, *cuems* < comes au cas sujet, avec des cas régimes primitifs : *uõme*, *cuõte* ; j'ajoute

simplement : balancement d'accent par appel de syllabe finale, cette fois vraiment lourde.

Rien n'autorise à croire[1] que le cas d'une séquence nasale soit spécial : je poserais donc conformément au principe : *ues* < opus, (*u*)*ovre* < opera.

2° *Diphtongaison de* ẹ.

L'exemple typique nous est fourni par le traitement de ĕrit-ĕrat. L'*Hist. Gram.*, § 328, nous apprend que *iert* est la forme générale du futur à côté de laquelle les formes non diphtonguées sont extrêmement rares, tandis que, à l'imparfait, coexistent *ieret* et *eret*. Nous voyons dans le premier cas *ịert*, dans le deuxième *iẹret* (cf. Vaux : *l-īar̊e*, dans « où qu'il était ? », *l-ér̊efău* « il était fou »). En matière lexicologique je ne suis guère partisan de la théorie des conflits homonymiques : mais je crois que les formes continuatrices de erit et de erat se sont maintenues assez facilement à l'origine, tant que, à la tonique, elles différaient et par la nature de la diphtongue, et par l'*e* de l'imparfait, mais qu'elles ont été condamnées le jour où la diphtongue *ịé* est devenue croissante.

Un autre fait me semble également significatif, et je m'attacherais à en poursuivre l'histoire. On a aujourd'hui encore d'une part *quiert* (*fiert* < fĕrit), opposé à *lève*, *crève*. — *A priori* j'explique cela comme : *grief-grève*, *brief-brève*.

3° *Diphtongaison de* ẹ *et de* ọ.

Sur le second point la question du double traitement de solus-sola a été posée par Förster dans *Cligès*, LVIII : *seus-sole* (voyez aujourd'hui du même auteur *Kristian... Wörterbuch...* (1914), p. 211, et ajoutez à cette liste, p. ex. *queuz* < cotis, *love*, C 5974, à côté des formes masc. *lo*, *lou*, *leu*). L'observation a été simplement consignée par la *Gr. d. r. Spr.*, § 129, mais tenue comme sujette à caution « tant qu'il ne sera pas prouvé par les patois vivants que la France du Nord connaît ce phénomène de la voyelle tonique influencée par la posttonique ». Mais après l'observation de J. Ulrich (*Z. f. r. Ph.*, 22, 401) que nous connaissons (cf. p. 62), est venue celle de H. Suchier, *Grundr.*[2], p. 763 (Baume-les-Dames : *hureux-oure*, Saône-et-Loire : *coraigeu-heurouse*), avec un essai d'explication qui n'est naturellement pas le nôtre, et après le *Grundriss*, l'*ALF* : comparez

1. Cf. C. Voretzsch, dans *Mélanges Wilmotte* (1910), 837 ss., qui fait avec clarté et précision l'historique de cette question.

la carte *loup* (*louve*). D'autre part E. Langlois note que, chez Guillaume de Lorris (*Roman de la Rose, Introd.*, p. 214), « le représentant du suffixe -orem ne rime, au singulier, qu'avec lui-même (12 fois); au pluriel, il rime 7 fois avec lui-même et 1 fois avec *lors* ». Même état chez Jean de Meun. Et H. Suchier, *ibid.*, avait remarqué que, en ancien lyonnais, chez Marguerite d'Oyngt, ó diphtongue en *ou*, mais que *s flexionnel* empêche la diphtongaison : *amors, -our* [*doucors -doucour*], etc., — enfin *espos* m., *espousa* f.

La conclusion à tirer de ces données, et de ce que nous avons exposé plus haut, est, semble-t-il, que, dans le français du Nord comme en franco-provençal, la diphtongue décroissante venue de ó s'est muée en diphtongue croissante à l'appel d'une finale en *-ė* (ou *-a*), et aussi d'une finale consonantique, mais que le timbre de la voyelle finale, dans la diphtongue croissante, a varié : plus ouvert devant consonne (différenciation poussée plus loin), moins ouvert devant finale vocalique atone.

L'évolution vraiment singulière de é en français est une des questions qui ont le plus tourmenté les historiens de notre phonétique et qui depuis 1866 (*Vokalismus des Vulgärlateins*, I, 463) n'ont pas fait de progrès décisif. Nous avons suffisamment insisté sur cette question pour que notre point de vue n'ait pas à être précisé. Disons seulement que rien, dans les faits français que nous connaissons, ne nous paraît de nature à le modifier. Nous inclinons à croire que la diphtongue primitive *ei* a été *poussée* jusqu'à *oi*, par *poussées* différenciatrices, avec un état *òi* qui n'était vraiment atteint qu'à la finale absolue, non consonantique, et qui tendait à la forme croissante à mesure que se chargeaient et la fin de syllabe, et surtout la fin de mot, et la fin de groupe de souffle : si bien qu'apparaissait, finalement, et dans les mêmes parlers — il va de soi —, une alternance de la forme *oy-wė*, laquelle a été le point de départ de toutes les évolutions ultérieures.

Très fréquente, cette alternance donnait l'avantage du nombre aux formes à diphtongues croissantes. Elle devait se trouver dans les cas suivants (que nous donnons en uniformisant ces diphtongues sous la forme ancienne et la graphie neutre *ei*) : *crei — creire, peis* (pensu, penso) — *peise*(*s*) (formes verbales, et subst. fém.) ; *dei — deiz — deie*[1] (doigt), *neir — neire, pareir — pareit — pareisse*, aux-

1. L'article *digitus* du *FEW* est tout à fait apte à montrer, dans le N. E. français,

quels il faut ajouter les doublets du type *tieis* — *tieische*, aussi *epeis epeisse*, enfin les formes de pronoms : ex. *por sei* — *por sei rendre* (qui se présentaient donc, suivant notre théorie, sous *trois* formes). Le mouvement de la langue, dans le centre de la France septentrionale, a tendu à la généralisation des formes à diphtongues croissantes : mais, comme il arrive toujours en pareil cas, les mots qui se sont ébranlés en dernier lieu, entraînés par ce mouvement et par des actions analogiques particulières, n'ont pas toujours rattrapé les autres : *croi* (et *croire*, qui était lié à lui par une association morphologique) n'a pas rattrapé *craie*, où *wè*, ancien et normal, avait déjà perdu son premier élément, ni les imparfaits en *-eie* qui se trouvaient dans les mêmes conditions phonétiques, et où la disparition de cet élément avait été favorisée par la position fréquente du verbe à l'intérieur d'un groupe de souffle.

Tel est, pour conclure, l'esprit dans lequel nous aborderions, après M. Salverda de Grave, une révision de la question des diphtongues dans l'ancien français. On ne contestera pas, sans doute, qu'il y ait dans ces vues quelque cohérence, et qu'elles s'appuient aussi largement que possible, comme l'ont souhaité tous les phonéticiens, sur l'état des parlers vivants : mais il reste à faire l'étude critique des textes, et à attendre que ces textes nous aient donné raison.

*
* *

Nous allons, maintenant que l'interprétation en a été rendue possible, réunir les différents témoignages d'ordre philologique qui nous permettront de fixer définitivement notre opinion touchant l'histoire de la segmentation vocalique dans la région dont nous nous occupons, et de juger en pleine connaissance de cause des faits que présente l'état linguistique et que nous avons exposés dans nos *Matériaux*, et dans la présente *Étude*.

Des documents qu'il avait réunis dans les *Documents linguistiques du Midi de la France* publiés par Paul Meyer (1er vol., Paris, 1909), Edouard Philipon a lui-même tiré les conclusions suivantes, qui

la différence de traitement des deux basses *dĭtu — *dĭta qui se sont différenciées par le sens (doigt de la main — doigt du pied). — A Souclin (Ain) *pèza* < pensa est le « poids de l'horloge ».

s'appliquent en général aux dialectes bressan et dombiste, p. 105 ss., au bugeysien, p. 140 ss., et au gessien, p. 153 ss. :

È accentué, libre, — § 21 — est, partout, représenté par *e*, *ie*, *i*, qui est l'ordre chronologique de l'évolution.

Aucun exemple de diphtongaison de È entravé, § 26.

ò accentué, libre, — § 34 — s'est diphtongué, en bressan-dombiste, en *ue*, *oe* (= *oue*) (au XVe siècle *Bornua* < burgum novum), mais, « le plus souvent il a résisté à la diphtongaison ». — Pas de document bugeysien.

Pas de diphtongaison de ò entravé, § 38.

É accentué, libre, — § 14 — est « rendu indifféremment par *e*, *ei* ou *ey* ».

Dès le moyen âge, le second élément de la diphtongue primitive ne s'entendait plus que faiblement. — Pas de document bugeysien.

Même traitement pour É suivi d'un I d'origine latine ou romane, § 17.

ó accentué, libre, — § 32 — « est représenté indifféremment en vieux bressan par *ou*, *o*, *u*, graphies diverses du son *ou* », en bugeysien par *o*, *ou*, *u*, « simples graphies du même son » (*ou* ?).

On voit dans quelle incertitude nous laisseraient les textes du moyen âge s'ils ne pouvaient être éclairés par les parlers modernes. Mais dans les pays voisins, à Lyon, à Grenoble, à Dijon, les documents ne sont pas plus précis, ni plus cohérents, même lorsqu'ils forment des séries continues comme les comptes des syndics de Châtillon-en-Dombes [1], ou ceux des consuls de Grenoble, ou enfin le registre des sires de Thoires [*CTh*] [2].

Ajoutons cependant quelque chose aux documents de Philipon, soit en puisant dans ses propres publications (*Dictionnaire topographique de l'Ain*, 1911 [*Dtop*]), soit d'après nos lectures personnelles.

C'est d'abord un nom de lieu très précieux en ce qu'il nous donne une forme de phonétique syntactique : *Niermont*, dans la région de

1. Cf. *Rom.*, LI (1925), 412-3 ; et G. Morel, *La vie à Châtillon-en-Dombes d'après les comptes de Syndics* (1375-1500), 2 vol., Bourg, 1921, 1925.

2. Cf. *Rom.*, LII (1926), 350, et *Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain*, 1928 (p. 218-23).

Bagé-la-Ville (E. de Mâcon) < nigru monte, forme attestée telle quelle en 1344 (*Dtop.*). Ainsi se trouve dûment fixé le mouvement de la diphtongue *ei* → *iè*, par appel d'une intensité subséquente.

È *libre*.

Tailli pia « Taille-pied », 1363, n. de l. région d'Izenave, cne du con de Brénod (Haut-Bugey), plusieurs fois dans *CTh* sous cette forme. Le *Dtop.* connaît, en Haut-Bugey, trois n. de l. orthographiés *Talipiat* ; toutes les formes anciennes, de 1343 à 1563, ont la graphie *ia*.

bia « bief », 1364, région de Villars (Dombes), *CTh*, fo 65 vo.

pierra, pierres ; Montgriffon, Cerdon (Haut-Bugey), *CTh*.

lievra « lièvre » : Loyes (12 km E. de Vaux, sur l'Ain) et Cerdon, *CTh* (fo 137, fo 139, 1367).

ò *libre*.

li cuars d'Avalcon, 1228, Bénonces (Bas-Bugey). Cf. *supra*, p. 36.

« bœuf » dans le n. de l. très répandu « Point-bœuf » (*pungit bovem*) :

Pont-bous, 1084, cne de Péronnas, près Bourg, *Dtop*.

Poin(-)bo, 1285, 1380, 1433, cne de Miribel (Dombes), *Dtop*.

Pontbo, 1228, *Pointbo*, 1345, cne de Souclin, limitrophe de Vaux, *Dtop*. Au même endroit, même source : *Retebo*, 1220, « retiens-bœuf ».

buo, 1361 (*CTh*, fo 19 vo, col. 2), dans un compte pour Cerdon, d'allure très patoise (*la meytia d'un buo*). Le même compte, et le registre — *passim* — offrent assez souvent *bue*, surtout au pl. ; *lue* « lieu », même texte, est écrit aussi *lua*.

hues, 1361, *CTh*, fo 20 vo, col. 1, « œufs », même origine.

suer, sg. Haut-Bugey, *serour* pl., 1362, *CTh*, fo 16 vo, col. 2 « sœur », Montréal.

Publo d'Anières, 1422, près Ambérieu-en-Bugey, « Peuplier d'Anières », *Dtop*.

Borc nua, 1397 « Bourg neuf », ancien quartier. Cne de Nantua, *Dtop*.

de nuef, 1366, *CTh*, fo 127, col. 2, Dombes.

En regard de *nuef* < novu, le féminin nova est toujours rendu par *nova*, soit dans *CTh*, soit dans les formes anciennes du nom de Villeneuve, qui se rencontre à peu près dans toutes les régions du département, en particulier à Cleyzieu, aux abords de Vaux.

esprova (*faire l' — du trueil* « faire l'épreuve du pressoir ») 1363, *CTh*, f° 49, Cerdon.

ovra, 1363, « ouvrage », *CTh*, f° 55 v°, col. 2, Haut-Bugey.

mola, 1363, « meule », *CTh*, f° 46 v°, col. 2, Haut-Bugey.

Ė *libre*.

nay, 1364, *CTh*, f° 89 v°, région de Cerdon : *mondar le celier de la* — ne peut guère signifier que « nettoyer le cellier de la neige », Haut-Bugey.

teyla, 1367, « toile », *CTh*, f° 137 v°, col. 2, même région, Haut-Bugey.

Dans les nombreux noms de lieu en -etum, la forme en *-ay* apparaît près de Bourg, en 1587 (Le Vernay, c^ne^ de Péronnas, *Dtop*.), dans la région dombiste, en 1492, à côté de l'ancienne forme en *-ey* qui reste de beaucoup la plus fréquente ; dans la région bugeysienne en 1365 (voir en particulier les différents *Châtenay* et *Chanay*).

Voici, si nous l'interprétons bien, une série plus caractéristique, puisqu'il s'agit d'un nom de lieu plus vivant que les précédents, et senti, à cette époque, comme tel. Toutes les régions de l'Ain présentent, avec une forme de subjonctif franco-provençal, une expression « ne t'(y) fie pas », devenue une dénomination locale (cf. les « Prends garde »... cités par Longnon, *Les noms de lieu*, 1929, 550). La désinence tonique de cette forme remonte à ĭ suivi de palatale. Elle apparaît sous les aspects suivants (= « ne cuide ») :

Nocuiday, l. d., Beynost, 1285 (Dombes).

id. id., Pont-d'Ain, 1341 (Revermont, Sud).

Necuday, h., Saint-Genis-s-Menthon, 1319 (Bresse).

Necudey, Pont-d'Ain, 1436.

Necudey, Saint-Genis-s-Menthon, 1533.

Nicuidaz, h., c^ne^ de Saint-Martin-de-Bavel, 1385, 1429, Valromey, peut être un impératif ordinaire, soit 2e, soit 5e pers. Les formes modernes sont en *-ey*.

Cet ensemble nous permet de croire à la très grande ancienneté du traitement *ai* < Ė libre, ou avec séquence palatale, dans notre domaine. Si les formes avec *e* semblent l'emporter, à une époque ancienne, cela tient, croyons-nous, à la coexistence de formes en *a* et *e* suivant l'opposition dont nous avons précédemment défini le principe, et dont *nay* — *teyla* montrent l'application.

La même opposition se retrouve dans les formes suivantes :

eschois « et est li drois du dit Mermet — à nous ».

escheytes « lesquelz choses nous estoyent — », *CTh*, f° 5, 1361, Villars (Dombes).

escheiti sg., « échute », *ibid.*, f° 38, même région, 1363 ;

espares coleytes « pentures assemblées », *ibid.*, f° 98, Corlier (Haut-Bugey, 1364).

ó *accentué, libre.*

li cous (sujet), *la cou* (rég. prépositionnel) < cotem, 1213 (*couz* 1270, 1495), Lacoux, cne du con d'Hauteville, patois *låkau* : Bugey, partie contiguë au Valromey. (C'est le texte dont nous avons fait état p. 36).

Saut Lou, 1280, « saut du loup », cne du Sault-Brénaz, au sud de Vaux, con de Lagnieu (*Dtop.*).

en chanta lova, 1345, l. d., cne de Ruffieu, Valromey (*Dtop.*).

serour, nevour « neveu » 1362, Cerdon ; *seytour* « faucheur », *fenour* « faneur » (fém. *feneris*), *ablavour* « déchausseur (de vigne) », *boitous* « boîteux », *CTh, passim.*

pour « peur », *CTh*, Montréal, f° 96, 1364.

en les Cuardes, 1359, *en la Cuarda*, 1538 : les Cuardes » (= « les courges »), ancien l. d., rég. Bâgé-la-Ville. Même graphie pour *les Cuardes*, cne de Marboz, *Dtop.*, Bresse, près Mâcon, et au N. de Bourg.

AU.

cluore (de *verjant* un pra) « clore un pré de petites branches (virgamen) », 136, *CTh*, f° 18, Montréal, 1362.

fargi « forge », *CTh*, 31 et 32, Haut-Bugey, 1362.

Voici, maintenant, un aperçu des formes que donnent les *Comptes de Châtillon-en-Dombes*, qui forment un ensemble suivi, de 1374 à 1436, assez un quant à l'origine ; il faut en effet tenir compte de la diversité de provenance des quittances d'après lesquelles ils ont été rédigés.

È.

ia dans *pia* « pied », pl. *pies* ;

ie dans *nies* < nepos, *siet* < sequit, *siegre* < sequere, *pierra* < petra, *degrieva* « décharge, dégrèvement » ;

i dans *Piro* « Pierre » (très fréquent), *s'en sigont* « s'en suivent ».

ò.

fuor « dehors », *ou deffour de la villa*, *defour* « dehors », et *for* « dehors, excepté » ; cf. *puo de bos* « peu de bois » et *pou de valour* « peu de valeur » ;

nue < novem, *annue* « an neuf » ; mais *novo*, *nová* « neuf, neuve » (*novo* évidemment refait d'après le féminin), *buef* « bœuf », *buf* « œufs », *puebles* « peupliers » ;

ovra < opera ; *sola dou palis for la porta de Bourg* « semelle de la palissade en dehors de la porte de Bourg » ; *brova* « talus ».

En syllabe fermée : *pos* « planche », *trossa* « pièce de bois », *riortes* « liens », mais *recuet* « recueille » < re + colligit, et le subst. verb. *cuet* dans *mettre a cuet* « mettre à couvert », et *cuetar* « abriter », *escuet* « écot de bois ».

L'ensemble de ces faits est aussi clair qu'on pourrait l'attendre. Les deux traitements de ɛ et de ò sont parallèles. Ni l'un ni l'autre n'ont résisté, dans l'ensemble de la région qui est alors une, à la diphtongaison. Mais cette diphtongaison a eu deux aspects dans la région lyonnaise et grenobloise, comme dans le reste de la France, suivant la plus simple des formules. S'il était besoin d'un argument nouveau pour emporter la conviction, je renverrais au paragraphe où J. Ronjat, qui ne croyait, pour Grenoble, qu'à une diphtongaison conditionnée de o ouvert, a expliqué, avec une ingéniosité sans doute louable, mais avec l'erreur de point de vue du provençaliste (cf. *Comptes consulaires*, *Intr.*, § 15) les doubles traitements que nous venons de voir rassemblés ici.

*
* *

Après les stationnements, les détours, les retours, les digressions à travers l'espace et le temps qui ont allongé peut-être à l'excès ce chapitre, il est temps, sans doute, de lui donner des conclusions.

Ces conclusions ne peuvent être, semble-t-il, que d'une sorte : elles doivent nous ramener à notre point de départ, le parler de Vaux et ceux de la région à laquelle il appartient, — elles doivent nous permettre de déterminer avec plus de précision, et d'une manière plus définitive, l'originalité de ce parler en ce qui concerne le phénomène phonétique étudié ici et de marquer, du même point

de vue, par quelques traits essentiels la physionomie particulière de ceux qui l'entourent.

Or il est une impression dont nous ne pouvons nous défendre au moment où, pour la deuxième fois, nous « faisons le point » dans cette étude. Au début de ce chapitre (page 37), nous avons admiré l'étonnante fidélité de notre parler : il faut maintenant revenir sur cette opinion. Il a conservé de façon remarquable les anciennes diphtongues du français — du type décroissant —, mais ce type a éliminé les autres, les diphtongues croissantes presque partout, sauf pour quelques formes de ò>*wo*..., d'ailleurs monophtongué. De l'ancien jeu de balancement des accents, il n'a conservé que la moitié; mais il l'a conservé vivant, dans des conditions qui lui étaient le plus favorables : appel d'intensité sur la voyelle de grande aperture *a*, dans *ua-ia*, par action d'une forte intensité subséquente. Dans ce dernier cas, ce sont des raisons de phonétique générale qui ont entretenu le système; dans le premier, ce sont des raisons d'ordre géographique et ethnique qui ont entretenu de très faibles restes des anciennes alternances.

Mais le passé ne meurt jamais tout entier. De ces anciennes alternances il subsiste deux traces, tout à fait isolées, et aussi peu « parlantes » que possible. Ce sont, si notre regard ne s'y trompe pas, des vestiges d'anciens pluriels.

1° Le mot « peur » d'abord. La forme normale est *på̆u*, accentué. Mais dans la formule « n'aie pas peur », on a très souvent, à Vaux, et dans d'autres pays qui ont conservé la diphtongue *au* : *n-a pa pu*. Or à Vaux, dans la dernière génération de patoisants, surtout, la tendance à la réduction des diphtongues décroissantes commence à se manifester : c'est ainsi que, même dans la première génération, elle a très souvent, surtout quand il est précédé d'un nom de nombre (accentué), réduit le mot *sàu* « sou » à *sā́*[1]. *pau* devait donc se réduire à *pa*. S'il est *pu*, c'est, pensons-nous, que la forme en *u* a existé au pluriel, dans les mêmes conditions qui ont conservé des pluriels du même type phonétique (et sémantique) à Sent. Comparez notre mot *joie* qui conserve une forme de pluriel.

2° Il y a, à Vaux, une petite place qui s'appelle, en patois

1. Un mot également très menacé est *ṣai* « tomber », où, par l'effacement de *i*, *a* prend toutes les nuances de quantité et de timbre possibles. Noter aussi, à côté de *rū̆a* « roue », *butarwạ* « boute-roue », et *kova*, variante de *kwa* « queue ».

kòrṣbwé, en français « Corche-bois » : c'était certainement l'endroit où se faisait l'abattage des animaux, avec son nom traditionnel, à Lyon par ex. (*Le Livre du Vaillant*, p.p. Philipon et Perrat, Lyon, 1926, *passim*) « Ecorche-bœuf » : *bwé* « bois », seulement aujourd'hui, était donc la forme du pl. de *bua*, parallèle à *wé* « œufs » (cf. p. 58).

Chacun des parlers de notre région pourrait être examiné à ce point de vue. Mais seul un dépouillement complet du vocabulaire et du matériel morphologique permettrait de retrouver les « mots-témoins » par lesquels pourrait être attesté l'ancien état de choses, — et aurait permis sans doute à un dialectologue de le reconstituer. Voici, parmi d'autres dont nous avons le choix, un exemple. Le plateau du Bas-Bugey conserve, en général, et généralise la diphtongue croissante *wo* < ò ; il a éliminé le type *au* < ó, à quoi il répond par *u*. Or à Cerin, c^ne^ de Marchamp, c^on^ de Lhuis, j'ai noté en 1923, dans le parler d'une femme de 85 ans : *flu* « fleur », *ūră* « heure », *-u*, *-ūză* « -eux, -euse » ; mais, tout à fait isolé : *fåve dĕ lău* « fèves de loup, hellébore ». C'est peut-être tout ce qui reste dans ce parler de l'ancienne diphtongue.

Cet état linguistique est celui qui a été présenté (*op. cit.*, p. 198-199) par Devaux, et apprécié par lui avec son esprit de finesse et de modération ordinaires. Il n'est pas superflu de remarquer que, parmi les quatre mots qui ont conservé dans les Terres-Froides la diphtongue décroissante, l'un est l'adverbe prode > *prau* (avec une forme *proū*...), les trois autres sont des substantifs associés d'ordinaire à une idée de singularité : *loup*, *joug*, *nœud*.

Ajoutés à ceux que présente le tableau du début de ce chapitre, ces exemples nous préviennent que le spectacle qui va s'offrir à nous, à mesure que nous nous éloignerons de Vaux, sera celui de parlers où les anciennes diphtongues sont en pleine désagrégation : spectacle linguistiquement curieux, peut-être unique, ou comparable seulement à celui des parlers rhétiques, où la décomposition, étant relativement récente, donne, en l'absence d'une force régulatrice, une impression de chaos.

On en jugera par deux nouveaux exemples.

A Champfromier, c^on^ de Bellegarde, vallée de la Valserine, j'ai relevé les cinq traitements suivants, de ò-AU :

ūa (œuf), *u* (peux, bœuf, école, neuve-neuf) (peu) ; *œ* (novem), *u* (clore), *o* (pauvre). — Ce fait, en ce qui concerne ò, est loin d'être isolé.

Au Bourg-Saint-Christophe[1] (c^{on} de Meximieux), voici les traitements de ó accentué libre :

1° *ṓė* : *nṓė* < nodu, *lṓė* < lupu (cf. *ç̂lṓė* « clou », *mṓėdrė* « moudre »). C'est l'état correspondant à Vaux *àu*, avec une diphtongue, si l'on peut dire, en fin de carrière ;

2° *kwȍdre* < consuere, *ȍlằ* < olla. C'est la diphtongue antithétique de la précédente, conservée dans *coudre* par l'appui de la consonne vélaire, ailleurs disparue ;

3° *nẹ̈vi* < nepote, *i̊ẓḕ* < horas, *meḷi* < meliore, *ézi*, *-i̊ẓằ* « heureux -euse », *sẹ̈yi* « faucheur », *ṣằsi* « chasseur » : cf. *i mu̯lē* « au moulin ». Cet état, correspondant au dauphinois *u*, comme le montre bien la forme de l'article « au », représente l'antithèse de couche plus récente.

Chaos donc : mais il est permis, au moins dans certains cas, de mettre de l'ordre dans ce chaos.

Avant d'étudier l'évolution qu'ont subie aux abords, principalement à l'E., à l'O. et au N. de Vaux, les quatre couples de diphtongues, croissantes et décroissantes, primitivement issues de È-ò et de É-ó, nous croyons utile, en combinant les données que nous avons recueillies en cours de route et celles de la phonétique statique, de donner un aperçu d'ensemble des directions dans lesquelles peuvent évoluer ces diphtongues. Quant aux faits de détail, ils pourraient être présentés en tableaux qui éviteraient bien des explications, et permettraient d'un coup d'œil les rapprochements. Mais une présentation semblable a un caractère de rigidité que nous voulons éviter. Il ne s'agira d'ailleurs ici, compte tenu des lacunes de notre exploration, que de lignes schématiques, de traitements *dominants*.

Le grand principe qui commande une évolution en droite ligne est la force différenciatrice, intimement liée à l'intensité : le pho-

1. Je choisis cette commune en raison de l'intérêt spécial que présente son parler, et aussi pour permettre une comparaison entre mes données recueillies de vive voix et celles qu'offrent les *trois* réponses écrites des témoins qui ont répondu à l'enquête de la *R. Ph. fr.* et qui sont conservées à la Bibliothèque de l'Université de Lyon. J'ai pris, bien entendu, connaissance de ce dossier : le profit que j'en ai retiré est minime. Quelques pages peuvent être retenues, çà et là aussi quelques indications Le plus souvent elles sont imprécises et franchement inexactes : ce qui s'explique fort bien par l'origine des témoins, et les conditions dans lesquelles ils ont déposé. Leur patois, même quand ils le connaissaient, s'était altéré à leur insu. Une comparaison entre les cotes se rapportant à la même localité est parfois déconcertante.

nème qui se différencie le plus est justement celui qui est entraîné par cette force ; dès que l'intensité diminue, les phonèmes se rapprochent, c'est la fin de carrière qui commence pour la diphtongue.

La poussée différenciatrice, dans le premier stade de l'évolution d'une diphtongue, est d'autant plus forte que cette diphtongue n'est pas suivie de consonne (c'est cette loi qui engendre la consonne dite « parasite » ou le son de déclic *r* dans *miar* « miel », *ua*[r] « os ») : les applications de cette loi se rencontrent partout, en syllabe fermée comme en syllabe ouverte ; elle peut se résumer dans l'opposition de vocalisme : *swar -sworda* qui est à la base de toutes les évolutions de surdu, -a en franco-provençal, ou de formes telles que Court (Jura Bernois) : *pwa* < pisu, *pwèvr* < pipere. — On a vu combien ont été, par là, facilitées les régressions de l'état diphtongué à l'état monophtongué.

La complexité croissante de formes qu'entraîne la diphtongaison est combattue par les tendances psychiques à la simplification : on « se débarrasse d'un luxe encombrant » (Rabiet, *RPGR*, II, 261).

Parmi les antithèses engendrées par les deux courants inverses de la diphtongaison, les unes sont fossilisées, les autres sont vivantes, et ressenties comme telles. Le principe manifeste son action en créant des antithèses vivantes à côté des antithèses fossilisées : ce sont des oppositions de deuxième couche qui viennent ainsi s'ajouter aux premières.

Au cours de l'évolution, des accidents peuvent survenir, qui faussent l'évolution ou l'arrêtent : parfois la nasalisation, surtout la *palatalisation*.

I. — *Évolution de ie-ie* (cf. Devaux, p. 156).

C'est celle qui est le plus facile à saisir.

La zone de conservation de l'ancienne diphtongue — qui s'entend très nettement jusqu'aux abords de Grenoble (cf. p. 47) — est plus grande que celle de *ue*[1] : elle couvre les plateaux du Bas et du Haut-Bugey, et le pays de Gex. Elle oppose ainsi la partie jurassienne du département de l'Ain à la partie basse : Dombes et Bresse. Dans l'aire de réduction sont compris les villages d'Ambronay, Saint-Jean, Jujurieux, Leymiat (h. de Poncin), le Revermont.

1. Cerdon a *ia*, mais *ū* ← *ua*.

La diphtongue s'entend dans le S. du département du Jura, à mesure qu'on s'éloigne, vers l'Est, de la vallée du Suran : *mi̇̃e* « miel » me paraît isolé à Montfleur ; Aromas présente le même état, identique à -*i̇̃e* < -ariu (mais *prẽmyékœ* « premier coup », *prẽmyẽr* « première »), parallèle à *buᵘ* « bœuf », — et aussi *zắᵘ* « joug », avec *sè* « soif », *bère* « boire », mais à Montcusel : *sèi* « soif », *nèi* « neige » (comme *nắi* « nuit »). C'est donc, dans les deux départements, la région montagneuse qui conserve les diphtongues, de plus en plus largement, à mesure qu'on s'élève davantage. Au Sud du Rhône, dans le département de l'Isère, c'est au Pont-de-Chéruy que commence la monophtongaison ; mais, sur la rive droite, Loyettes (Ain) a encore *pi̇̃e*. On peut donc dire, géographiquement, que le grand sillon Rhône-Saône se caractérise par la monophtongaison des anciennes diphtongues décroissantes. — Ce caractère phonétique est appuyé, comme il est naturel, par des caractères lexicologiques (p. ex. présence des formes françaises des jours de la semaine).

II. — *Évolution de ua -ua* (cf. Devaux, p. 186 ss.).

Disons d'abord, pour compléter la documentation de Devaux, que la forme décroissante de la diphtongue s'entend encore très nettement jusqu'aux abords de Grenoble : Proveyzieux *bũė*, parallèle à *pi̇̃ė* noté plus haut (p. 47), au contact immédiat de la zone provençale. Mais entre les Terres-Froides et Grenoble, au Grand-Lemps, à Provenchères (h. de Saint-Laurent-du-Pont), l'élément faible n'apparaît pas. Ces parlers ont opposé très correctement *uo* à *uo*. Ex. Le Grand-Lemps *bu* « bœuf », *mòlắ* « meule ». *nòva* « neuve », *èkòlắ*, mais *nòva* a appelé *nòvo*, à l'inverse de ce qui s'est passé à Vaux : c'est donc la tendance à la diphtongue croissante qui prévaut. Et cet état, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, est celui qui règne sur le plateau du Bas-Bugey (cf. p. 53-4).

La parenté de ces deux régions va encore beaucoup plus loin. *Bũė* subsiste tel quel à Cleyzieu, à Innimont ; mais à Souclin et à Ordonnaz est née une forme renforcée de la diphtongue décroissante : *bũvo*. Cette forme est celle que Devaux avait notée, isolée, à Paladru. Ces formes, ici et là, naissent spontanément. A Souclin *buvo* est récent : j'ai recueilli à Souclin, en 1924, le dernier *bũo* d'un octogénaire. Ordonnaz est aux abords d'une région où **fua* < focu a abouti à *fuvo*. (Cf. plus haut les formes de ce mot à Rossillon,

Culoz, p. 47-8). Le traitement de n o v e m, en raison de sa fréquence en position proclitique, n'est pas toujours identique à celui de b o v e m : mais on a encore à Brégnier-Cordon (sur le Rhône) *bū̆o-nṹo*. La réduction à *bu* s'est opérée dans le Petit-Bugey (Savoie) : de la Balme à Saint-Didier-d'Aoste, — dans les mêmes conditions, comme nous l'avons vu plus haut, que pour *iₑ*, — dans la région qui va de Lyon à Pont-de-Chéruy, sur la rive gauche du fleuve, à Saint-Maurice-de-Gourdans, sur la rive droite, deux zones monophtonguées se répondant de part et d'autre.

La tendance à la généralisation de la forme décroissante caractérise la région du Haut-Bugey, le Revermont, la Dombes, — le Valromey également, et le pays de Gex, si bien que, dans nos parlers si divers phonétiquement, on voit ainsi (en ne tenant pas compte de fluctuations locales) s'établir une certaine unité le long de la ligne droite qui unirait Lyon à Genève. Une opposition se crée ainsi — et elle frappe les gens — entre la Dombes et la Bresse : *u* s'avance jusqu'à Servas et Lent (*ALF*, 915) et occupe également, en Revermont, Ceyzériat ; au-delà, à Péronnas, et aux abords de Bourg, de Bourg à Mâcon règne le *ǽ* bressan, sans doute de *ŭ̈œ* ← *wo*. A la région bressane appartiennent, au Sud : Saint-André-sur-Vieux-Jonc (mixte), Condeissiat, Sulignat (Châtillon : *dĕyúr* « dehors », *mṹlă̊* « meule », *nu̇vₑ*, f.-*ă*, *puvrₑ*, f.-*ă*, *ryṹtă̊*, etc.). Remarquons que, avec cette limite assez nette, en coïncide une autre : ó en syllabe protonique s'est, en bressan, fermé en *u*, en dombiste, comme à Vaux, ouvert en *ò*.

En face de toutes les formes de Châtillon en *u*, Sulignat présente des formes en *ǽ*, mais *pȍrta* en face de chât. *pūrta*, avec *ȯ* aboutissant non palatalisé de la diphtongue croissante. D'autre part *u* châtillonnais peut se palataliser en *u* (*ṣúẓa* « chose »), et *u* paraît généralisé à Sandras : *ṹvră̊*, *nu̇vă̊*, *nu* (9), sauf dans des cas de précession de labiale (et aussi « chose ») : c'est un état vraiment chaotique. Abstraction faite de la présence de *u* à Boz (cf. p. 22) : *ékṹlₑ*, *nṹvₑ*, *mu̇lₑ*, *u* « os », *pu* « planche », *ǽ* occupe une aire très vaste, de Chevroux jusqu'à Saint-Nizier-le-Bouchoux, et déborde par dessus le Revermont jusqu'au-delà du Suran et même de l'Ain, Corveissiat : *bu*, *nœ*, *ékœ̃́lă̊*, *nœ̇vᵤ*, *-a*, *prœ̃́vᵤ*, *-a*, *ryœ̃́tă̊*, *œ̃́rmᵤ*, *krœ̃́tă̊*, *ɛœ̃́tă̊* « abri », formes qui se trouvent sensiblement les mêmes dans le Jura à Montfleur, Aromas, Thoirette, — où on a la diphtongue, *buₒ* —, Montcusel, mais non Lavancia, lequel présente

un vocalisme semblable à celui de Champfromier dont nous avons parlé plus haut. Comme dans toute cette région jurassienne le continuateur de ó est *œ* (généralement ouvert), on peut dire que la pointe Sud de l'ancienne Franche-Comté, en ce qui concerne le traitement de ò et de ó, en est arrivée sensiblement à l'unification réalisée par le français moderne.

Ces formes en *œ́* descendent, le long de l'Ain et à l'Est de la rivière, jusqu'au village de Ceignes, limitrophe de Cerdon au Nord, mais appartenant au canton d'Izernore, et à la région du Haut-Bugey. Tandis que Cerdon (le canton de Poncin est dans la région dite du Bas-Bugey) offre le vocalisme uniforme de Vaux, Ceignes a une bigarrure de traitements qui valent, eux aussi, la peine d'être exposés avec quelque détail :

œ́ : nœ, mœla, œvra, nœvò, prœpyò « propre », *nœtrõ, -a* « notre », *grœ, -sa, fœr, -ta, œta* « abri », etc. ;

ô : ŋova (f.), *ryota, moṣe* « mouche », *o* « os », *porta, gorʒ* « bouche » ;

ŭ : kurda, kurna, rkurta « récolte », *rĕklur* « enclos », *furṣe* « fourche » ;

diphtongue dissyllabée : *bŭvŏ, dèʒŭvŏ* « jeudi » ; *dĕfrŏvŏ* « dehors » ;

u : kruve « couvres », *uvre* ! « ouvre ! », *e plüvo* « il pleut » [1].

C'est un état aussi complexe que celui de n'importe quel parler de la Suisse romande, et il défierait, s'il était isolé, toute tentative de reconstitution généalogique.

III. — *Évolution de ei* < Ė (cf. Devaux, p. 163 ss.).

La diphtongue s'est conservée, à peu près semblable à Vaux et pour la quantité et pour le timbre [*ăi*], dans la région S. E. de Vaux, dans une aire qui coïncide avec celle de la conservation de *ua*.

Là encore, au-delà de la Bourbre, comme dans l'Ain, au-delà de l'Ain, l'élément faible disparaît : Belmont (Isère) : *băʒė* « boire ». Mais vers le Sud la zone de conservation s'étend très bas, jusque dans la région de Grenoble, malgré les réductions locales qui se sont opérées : *avĕnă* à Séchilienne, dans la vallée de la Romanche. Dans la région N. E. de Vaux les variétés de timbre de l'élément

1. Pour comprendre ce vocalisme, il faut admettre au radical une influence du vocalisme de l'inf., qui, pour le dernier aussi, est en *i* (action métaphonique : *plŏvi* (qui a pu être **pluvi*); Boches, hameau de Cerdon, a en effet *plœvi*, comme comme *nĕvi* « neiger »,et *kŏŋi* « connaître »).

fort sont nombreuses et capricieuses ; on peut dire que chaque village a ses résonances particulières, qui en dénoncent l'habitant : Bettant *sȃe*, Torcieu (*ALF*, 924) *sȁe*. Ambérieu, Saint-Germain et Tiret, ses hameaux, ont un *ȅ* extrêmement ouvert suivi d'un *ẻ* nasalisé. C'est *ā́*, un *a* vélaire et long, qui règne à Ambronay, Saint-Jean, Jujurieux, en Dombes et dans la zone revermontaise jusqu'aux abords de Bourg.

Les modalités de la réduction sont à peu près les mêmes dans tous les villages du plateau du Bas-Bugey : chute de l'élément faible à la finale, — avec, comme conséquence, vélarisation du timbre, — conservation à l'intérieur du mot, Innimont : *pā́* « haricot », *épā́*, f. *-ā̊isė*, comme *étrā*, f. *-ā̊itė*. A Souclin, la réduction est en train de s'accomplir : *ė*(*i*). — Noter à Ordonnaz l'alternance : *pā́* « haricot », *pȅryō* « pois » (= pois rond).

La Bresse est la région qui, avec des traitements variés, offre un dessin relativement simple d'arcs de cercle concentriques, parfois brisés, autour de Bourg.

a) *Zone de ceinture : è*. — Tossiat, Certines, Lent, Servas, Saint-André, Montracol, Buellas, Montcet, Vandeins, Polliat, Viriat, Saint-Just, Montagnat, Treffort, Ceyzériat.

b) *Zone de á*. — Extérieure à la précédente, avec Condeissiat, Chaveyriat, Meyzériat, Confrançon, Attignat, Foissiat, Marboz jusqu'à Saint-Amour, Saint-Étienne-du-Bois, Meillonnas, Jasseron. Dans cette zone, Dompierre (S. de Lent) oppose correctement *sā́* (aussi *bā́ze*) à *vèrȍ* : c'est un fait exceptionnel.

á est le traitement de tous les villages des bords de la Veyle, en particulier de ceux qui avoisinent son cours inférieur, Perrex, Crottet, Saint-Jean, Pont-de-Veyle et Griéges, qui s'opposent ainsi nettement à Replonges, où, en position intérieure, se conservent des traces de l'ancienne diphtongue (*eå* « soif », *bā́ze*, *óvēnȍ* « avoine », *zȅnēvru* « genièvre », mais *tā̊ilȍ* « toile »).

c) *Zone de å-ò*. — C'est l'aire qui nous achemine au traitement bourguignon *ò*, qui est celui de Saint-Jean-sur-Reyssouze. Bâgé et sa région ont, avec des formes intruses, comme la 2ᵉ zone de Bourg : *ā*. Mais le timbre intermédiaire *å* se trouve en général au N. de la route Bâgé-Montrevel : Marsonnas, Dommartin, Chevroux, Boz. Si l'on remarque que l'aire de *ā* s'avance, à l'O. de Saint-Amour, jusqu'à Curciat-Dongalon, on doit, semble-t-il, considérer *ò-å* comme de véritables poussées du phonème bourguignon en Bresse, le long

de la Saône, mais surtout à partir de Pont-de-Vaux dont l'aspect est tout à fait d'une petite ville bourguignonne. Remarquer à Romenay (S.-et-L.) la variation de timbre : *pḻuvå* « pleuvoir », *ō pò dĕ bårbă* « un poil de barbe ».

Au total l'aspect de ces trois « zones », au sens étymologique du mot, nous paraît accuser le rôle de deux centres d'influence, l'un plus ancien, l'autre plus moderne, plus puissant aussi, Bourg.

Aux abords de Lyon, je ne vois pas d'unité : Rillieux, dans l'Ain, a *så*, qui s'étend jusqu'à Villars [1] et aussi à Villeneuve-Agnereins (Dombes) ; Dardilly, à l'O., 10 km. environ, a *så*.

Il nous faut, maintenant, parler du foyer de nasalisation que nous avons mentionné au cours de ce chapitre : Cuisiat (canton de Treffort) et la région à l'Est.

Les faits sont les suivants : *ai*, quelle que soit sa provenance, est ici, *à la finale*, *ò* très ouvert, presque *å* : dans *soif*, *poids*, *poil*, *moi*, etc., *tu dois*, *tu bois*, aussi *vòru* « verre » ; *droit*, *froid* ; dans *ḻò* « lit » (Vaux *ḻai*), *fò* « fait », participe passé. Enfin dans : *fò* « fer », *pòrṣe* < pertica « age de la charrue », *pyòră* « pierre » (mais *tără* « terre »).

La nasalisation intervient dans deux cas :

en syllabe accentuée, *intérieure* : *bẽvu*, *dẽvu* « je bois, dois » en face de *dò*, *bò* ; *frẽdă*, *drẽtă*, fém. de *drò*, *frò* ; *pẽvru* « poivre », *ẑẽnẽvru* « genièvre », *tẽlă* « toile », *étẽlă* « étoile » ; *fẽtă* « faite », *éḻẽẑe* « église » ;

en syllabe *protonique*, où *ẽ* répond pareillement à *ai* conservé dans d'autres patois : *lẽẑi* « loisir (subst.) », *ẽsi* < axile « essieu ».

Cet ensemble est extrêmement précieux [2]. Il atteste deux faits qui ne sauraient nous laisser indifférents.

Le premier est l'existence d'une base commune pour toutes les diphtongues traitées ici : cette diphtongue paraît, avec le maximum de vraisemblance, être *ai*, l'état précisément auquel a abouti, à Vaux, É accentué libre. Nous pouvons donc poser cet *ai* à l'origine de tous les traitements que nous avons rencontrés (cf. aussi l'aperçu des anciennes formes p. 90).

D'autre part le fait nous permet de saisir sur le vif la vérification de deux explications que nous avons proposées : 1°) présence à la

1. Où « boire » est *båẑe* (rectification à apporter à l'*ALF*).

2. Je ne vois pas le parti à tirer de la présence de *ò* dans « fer » *fòr*, « pierre » *pyọ̀ra* pour la question obscure du traitement de É.

finale d'une diphtongue croissante, dont l'élément intense a été différencié au maximum ; 2°) bascule de cette diphtongue à l'appel d'une syllabe faible subséquente.

Quant au mécanisme de la nasalisation que nous avons indiqué il s'accorde parfaitement avec ces faits. Il en reçoit même une très précieuse confirmation, qui en est presque une vérification. Nous sommes ici dans une région où la dépense d'air est tellement forte qu'elle soulève le voile du palais, et supprime en syllabe intense les nasalisations : Ex. *tè* « tant » et « temps », *pắlèṣẹ* « levier en bois », *grèṣé* « Grand-champ » (lieu-dit). Mais en face de *plè* « plein », on a *plẽnắ*, *ắvẽnắ* « avoine », où la nasalisation a été maintenue et par le *n* explosif qui continue à être prononcé, et par la diminution d'intensité qu'entraîne la prononciation d'une syllabe finale.

Nous verrons, dans le prochain chapitre, dans quel ensemble géographique se situent ces faits.

IV. — *Évolution de oṷ-ṷo* (cf. Devaux, p. 197 ss.).

La complexité de cette évolution, la variété des traitements qui en sont issus fait contraste avec la simplicité relative de l'évolution précédente ; elle rappelle, par ce caractère, l'opposition semblable qui s'est manifestée précédemment entre l'évolution, relativement simple aussi, de ɛ ouvert, et celle, beaucoup plus capricieuse et tortueuse, de ò ouvert. Cette différence tient à une raison d'ordre physiologique. La voussure du palais n'est pas symétrique dans la région palatale proprement dite et dans la région vélaire : elle est, à l'avant de la bouche, plus verticale, à l'arrière plus oblique, si bien que dans les diphtongues à élément vélaire le champ d'action de la langue est plus étendu ; d'autre part, dans la constitution du canal de résonance vocalique à l'avant de la bouche, le jeu de la langue a plus de fermeté, grâce à l'appui que peuvent prendre ses parties latérales sur la région alvéolaire.

C'est donc un dessin aux nuances infinies, souvent très difficiles à saisir à l'audition, plus encore à fixer par la graphie, aux lignes tout à fait confuses que l'ensemble offert par les phonèmes continuateurs de l'ó latin libre, accentué. Il ne faut pas songer à reproduire exactement, ni même schématiquement, la réalité, mais seulement à en donner une idée, une impression. Les aspects en sont — c'est le cas ici plus que jamais — tellement multiples qu'on se demande comment, si on ne connaissait pas le point de départ, il serait

possible, par « reconstruction » à la façon des comparatistes, d'établir la filiation historique des phonèmes.

a) La diphtongue décroissante s'entend encore, mais — comme pour *ai* — avec des nuances très variables, dans la région du Haut-Bugey, et sur la pente Nord du plateau du Bas-Bugey : elle sonne à Ordonnaz et à Cleyzieu comme à Vaux. Sur la pente S. de ce plateau dont nous avons dit plus haut (p. 75) les affinités avec la région dauphinoise des Terres-Froides, l'élément faible a disparu, et *a* s'est allongé et vélarisé, ouvrant ainsi la voie à une confusion des résultats de O fermé et de E fermé. Mais nous avons vu aussi comment, dans la même région, à Cerin (p. 94), la diphtongue croissante *wo* a pu amener un produit tout différent. Toujours est-il que *å* gagne beaucoup : il commence à descendre à Vaux, mais il règne, à peu près sans partage, de Souclin, par Innimont, jusqu'à Culoz. Mais presque partout, à Souclin, à Innimont en particulier, la réduction de la diphtongue ne s'est pas faite en syllabe intérieure.

La diphtongue s'est maintenue à la finale directe et à l'intérieur, dans une zone vaste qui comprend, en Bugey et en Revermont, Ambérieu, Montgriffon, Boyeux-Saint-Jérôme, Cerdon (avec le hameau de Boches), Ceignes, Grand-Corent, Villereversure, Simandre, Drom, Ramasse, Meillonnas ; encore est-elle partout menacée. A Cerdon, en particulier (*u* < Ò ; *ia* < È ; *āe* < É), les timbres se sont rapprochés à la finale directe : *ao*, *-au* à l'intérieur.

D'autre part une grave confusion s'est produite à Ceignes : *au* s'est mué en *ae* en finale directe, si bien qu'on a *nĕvå̄e*, *sĕrå̄e* < sorore, *prå̄e* « assez », comme *så̆vå̄e* « savoir », *på̄e* « poids », etc. ; mais en position intérieure l'élément faible, plus différencié, a résisté à la confusion analogique, la diphtongue s'est seulement palatalisée, si bien qu'elle oppose une finale féminine en *-ǻuzå̆* à une finale masculine en *-åe* dans le suffixe -osu, -a, et aussi dans les deux formes, accentuée et proclitique, de prode : *prǻu*, dans ce dernier cas, correspondant au cerdonnais *prœ́* (cf. p. 49).

Cette confusion de diphtongues décroissantes, *par substitution*, que le parler de Ceignes — si troublé, comme nous l'avons vu précédemment — nous permet de saisir sur le vif, mérite d'être retenue, et signalée à part. Ce sont des phénomènes du même genre qui se sont produits à Bourberain et à Pierrecourt, avec quelques modalités différentes dans les deux villages, mais ce trait commun, différent de Ceignes, que c'est *aw* qui l'emporte sur **ay*. Ainsi établi, ce fait

permet de croire à la double origine -ottus, -ittus du suffixe de Bourberain *-ắẅ* (f. *-ắẅt*) sur lequel Rabiet (p. 28-9 ; *RPGR*, II, 184) n'avait pas voulu se prononcer d'une manière définitive.

b) A l'Ouest de cette zone qui manifeste ainsi sa prédilection pour les formes à diphtongue décroissante s'en trouve une autre, très distincte, qui à *a* oppose *œ* ou *wœ*. C'est à cette zone qu'appartient, avec les villages limitrophes d'Ambronay et de Saint-Jean, le village de Jujurieux avec *œ́* (son hameau, Poncieux : *é*) ; toute la région revermontaise, avec Ceyzériat au Nord, y compris, dans la plaine, Dompierre, présente *wœ*. Leymiat, hameau de Poncin, à l'entrée du défilé de Cerdon, a : *prœ, sĕrœ, œ̄la, œ̄ra*, mais *kwœ̄drₑ* comme *mwœ̄drₑ, mwœ-mwœra* « mûr, -e » ; *œ́* apparaît donc comme une réduction de *wœ*, dont procède la forme croissante de la diphtongue. La même région, lorsqu'il s'était agi de la diphtongue procédant de ọ, avait, on se le rappelle, opté pour la forme décroissante en *u*. En Dombes c'est aussi la forme croissante qui l'a emporté, mais sans palatalisation, avec un résultat final *ó* qui apparaît, quand on quitte Dompierre, à Saint-Nizier-le-Désert et qui règne presque exclusivement sur la zone : Le Plantay, Chalamont, Versailleux, Villars (913 de l'*ALF*). Au Plantay, p. ex. *nĕvó, pwắẓó, -ṓẓắ, sĕyó* « faucheur », *kṓdrₑ*, comme dans *sṑló* « soleil », avec *ó* < **wa͡i*, *tắṇṓẓₑ* f. « aiguillon pour *toucher* », *ékẽ̊myṓẓₑ* « écumoire », avec la forme du suffixe -atoria > *-*wairi*. Au Sud de cette zone le parler de Bourg-Saint-Christophe, près Meximieux (cf. p. 95), est l'échantillon d'un état singulièrement plus complexe. C'est à Pérouges (et dans la jeune génération de Bourg-Saint-Christophe) que je rencontre le *u* dauphinois, qui règne sur les deux rives du Rhône, remonte par Loyettes jusqu'à Saint-Vulbas (dans l'Ain), s'avance, vers l'Est jusqu'en Savoie (Champagneux : *u*), mais au S. ne descend pas jusqu'à Miribel-les-Échelles qui présente *u* en toute position.

c) Voici, pour terminer, et d'un autre point de vue, l'ensemble des traitements intéressants que présentent la Bresse aux abords de Bourg jusqu'à Mâcon, au N. de cette région, et le Revermont septentrional jusqu'au-delà de Saint-Amour :

1°) Zone, très restreinte, de l'ancienne diphtongue décroissante [1] :

1. La diphtongue avec élément intense *a* (cf. aussi les notations *Benaï, savaï, mi faï*) s'entendait encore sur la rive droite de la Saône, à Vergisson (Saône-et-Loire) dans le parler des vieilles gens vers 1888. Cf. le récit intitulé « Le p'teu ou

aux abords de Replonges (917 de l'*ALF*). Point extrême vers le N.-O., Dommartin : *nëvö^w*, *zö^w* « joug », *kö^wdrė*, *zëlö^w*, *-ö^wjă* « jaloux, -se » (dans toute la région le suffixe -osu, -a se présente en général sous sa forme française : *jaloux* conserve la tradition phonétique). La forme *ău*, identique à Vaux, est à Manziat, Feillens, Replonges. Bâgé, l'ancienne capitale de la Bresse, est à part, avec *ò* (et des traitements mélangés) : indice de traitement particulier dans un « centre ».

2°) *ò*. — C'est de beaucoup la zone la plus vaste : elle comprend surtout la Bresse de Bourg à Jasseron, Treffort (Meillonnas : *ou*), à Coligny, au-delà de Confrançon, jusqu'à Bâgé et Sulignat, aux abords de Châtillon, qui a le *ó* dombiste.

ò est le traitement de tous les villages des bords de la Veyle, en particulier de ceux qui avoisinent son cours inférieur, Perrex, Crottet, Saint-Jean, Pont-de-Veyle et Grièges, qui s'opposent ainsi nettement à Replonges, point extrême au Sud de la petite zone de conservation de l'ancienne diphtongue, en bordure de la Saône.

3°) *ó*. — C'est la région Ouest-Sud-Ouest de Saint-Amour, avec Saint-Nizier-le-Bouchoux et qui s'étend vers l'O. jusqu'à Romenay (Saône-et-Loire). Traitement de Villemotier également.

4°) *œ́*. — Région de Pont-de-Vaux. Point extrême vers le Sud : Boz. J'ignore en quel point commence, au N. de Pont-de-Vaux, la zone de *u* représentée par Préty (S.-et-L., 919 de l'*ALF*, d'après cette source).

5°) *œ̀*. — Foissiat, Marboz, Bény; Montagnat.

6°) Nasalisation en *õ*. — C'est un traitement évidemment en recul, puisqu'il n'atteint pas également tous les mots. Je ne connais, à Bâgé, extrême avancée de cette zone vers le S.-O., que *põ* « bouillie de maïs » < puls... et *mõdre* « moudre », lesquels se trouvent également à Chevroux [*syëvrõ*], mais avec *nëvõ* et *kòdre*. Les villages où le traitement est le plus large sont ceux qui bordent la Reyssouze en amont de Pont-de-Vaux, de Chavannes à Saint-Julien, au S. Béréziat et Marsonnas. Le pays au S. de la route Bâgé-Montrevel est de *ò*.

Un autre foyer, distinct de celui-là, est le gros bourg de Saint-Amour [1], dont, d'après mon unique témoin, les nasalisations en *õ*

l'esiau de Vregesson qu'ere ine bête faramine », publié avec des notations précises touchant la prononciation par l'abbé Ducrost dans les *Annales de l'Académie de Mâcon* (IIe série, tome VI), 1888 (p. 379-397).

1. *ALF*, 918.

sont parfaitement authentiques, à l'exclusion de celles en *-œ̄* < pal.-ARE, pathologiques et particulières. Retenir, au point de vue lexical, *lå kō* (*sic*) < cote « meule du faucheur ».

7°) Nasalisation avec palatalisation : *œ̃*. — C'est le traitement de Cuisiat, correspondant à celui de *ai* → *ẽ* dont il a été longuement question précédemment : *nẽvœ̃*, *prœ̃*, *ŋœ̃* « nœud », *kœ̃* < cote, co(n)s(u)it, *œ̃zå* < hora ; *fyœ̃zẹ* « fougère » ; *pœ̃drå* « poudre » ; *mœ̃drẹ* « moudre » ; *œ̃lẹ* « aiguille » ; *mœ̃*, *mœ̃zå* » mûr, -e » ; *sẽlœ̃* « soleil » ; *zẽnœ̃* « genou » ; *lèεœ̃* « drap de lit » ; *byœ̃* « bu », *plœ̃* < *plovutu ; *kumyœ̃zẹ* « écumoire » ; *èbwẽεœ̃* « entonnoir ». Ce traitement se rencontre à Chavannes-sur-Suran, à l'E., localité avec laquelle Cuisiat est réuni par un col et une route déjà ancienne, mais il est beaucoup moins étendu (aussi, d'après l'enquête Clédat, à Bouvent près Oyonnax, localité que je n'ai pas visitée). Mais il n'est appliqué d'une manière systématique, et au même degré, qu'à Graye-Charnay, au N.-E. de Saint-Amour (Jura). J'ajoute aux formes ci-dessus, et à celles que contient le paragraphe précédent : *sā*, mais *bwẽrẹ*, *bwẽ* « boire, je bois » [formes doublement précieuses, au point de vue morphologique et phonétique, le continuateur normal de bibo ayant en général disparu de nos parlers, — et par le développement fréquent au N.-O. de l'Ain d'un *w* après labiale : à Saint-Étienne-s./R. : *mwajō* « cuisine », n. propre *Buatier*, de Bâtier], *frå-frẽdå*, *fā-fwẽtå* ; *lẽsé* « lait » < *lacticellu, *mutsẽ* « mouchoir » — ; *nẽvœ̃*, *kœ̃drẽ* ; *œ̃lẹ* « aiguille » ; *zẽnœ̃*, *ékœ̃rẹ* « battre au fléau », part. passé *ékœ̃*. Je n'ai pas poussé mon enquête au-delà de Graye-Charnay, mais on m'a dit, à Saint-Amour, que ces nasalisations étaient caractéristiques des parlers du plateau revermontais.

Quoi qu'il en soit, nous sommes fondé à admettre que ce phénomène si curieux, qui ne se présente plus que sporadiquement, et rarement dans les grands centres (Treffort, tout voisin de Cuisiat, ne connaît pas de nasalisation ; elle est systématique à Chavannes, le phénomène est totalement absent de Simandre), a sans doute couvert une aire continue, et qu'il est partout en régression. Les modalités n'en diffèrent pas dans la zone Ain-Jura, et dans la zone Ain-Isère, Ain-Saône : et nous pouvons l'expliquer chez nous comme en Suisse. En relève-t-on ailleurs de semblables ? Il semble acquis pour nous que ces nasalisations dites spontanées, et aussi bien les dénasalisations soi-disant spontanées, sont intimement liées à des conditions d'intensité.

Après cette revue rapide et fragmentaire, il peut être encore opportun de porter les regards en dehors de notre département, et d'abord dans la partie Nord du département du Rhône, encore peu explorée, où il sera intéressant de suivre sur le terrain les diverses phases d'un développement particulier : celui de ó.

Nous remonterons la vallée de l'Ardière, à partir de Belleville-sur-Saône ; puis nous descendrons celle de l'Azergues, vers Villefranche ou jusqu'à Lyon même, aux abords d'une « strata », ou le long de la route que suivaient encore récemment les troupeaux de bœufs du Charolais qui ravitaillaient Lyon.

A Saint-Lager[1] (*ALF*, 914) on a *u*, qui s'oppose à *ó* de Montceaux (Ain) — rive gauche de la Saône — ; à Beaujeu *œ* ; aux Ardillats, au sommet de la vallée à l'endroit où la route bifurque, s'infléchissant vers le Nord et vers l'Est, on trouve enfin *a*, reste de la diphtongue décroissante. Cet état est également reconnaissable dans le village, intermédiaire entre les deux vallées, de Chènelette et de son hameau Chansayes : à Chènelette l'ancien *au* sonne à peu près *ắu*, en tout cas « joug » y est absolument identique à ce qu'il est dans l'Ain, à Ruffieu (en Valromey), soit *ᵈzắu* comme *ắuḽė* « aiguille », mais *kūdrė*, de *au* ; à Chansayes j'ai plutôt noté avec quelques très légères variantes *œ̊u*. Derrière le Mont de l'Ajoux[2] apparaît *u*, attesté par l'*ALF* dans le bassin de la Loire, rive droite 908, 819, 818, à Saint-Étienne, à Mornant. Quand on passe dans la vallée de l'Azergues, à Poule, le deuxième élément de la diphtongue cesse d'être sensible, mais on a là correctement (de *au̦*) *u* dans *lu patwa* « leur patois ». *œ́*, fermé, se trouve dans la partie moyenne de la vallée, en particulier à La Mure, Chamelet, Létra. Au Bois-d'Oyngt (*yè*) et dans les villages voisins, Bagnols en particulier, on trouve, comme à l'*ALF*, 911, à Couzon, à Dardilly, Saint-Genis-les-Ollières (Villefranche : *nevu*, Déresse), donc se rattachant à l'état dauphinois,

1. Même parler que dans le village contigu de Cercié. Il y a sûrement une erreur sur un point dans les notations d'Edmont : d'après trois témoins que j'ai interrogés, *ẽ* français (*voisin*, *vin*) est là, ainsi que tout près dans l'Ain, à Montmerle... etc., *ã* : p. ex. *grapã* « outil à piocher la vigne ».

2. Donc vers Germolles, c[on] de Tramayes (Saône-et-Loire), où, d'après *Rev. Pat.*, I, 206-7, on a *lu*, *pu* « peur », mais *puruz* « peureuse », *bonur* « bonne heure », *te piur* « tu pleures ». On s'étonne que E. Herzog, si attentif et si méthodique, ait fait figurer ce texte (pp. 40-43 des *Neufranz. Dialektt.*) parmi des textes français, et non dans la partie « oberfranzösisch ». L'*Introduction*, cf. § 65, montre qu'il s'est aperçu, sans doute après coup, de cette méprise.

u, provenant de *au*, et correspondant, avec palatalisation, au phonème de la basse vallée de l'Ardière, et se confondant aussi avec *u* provenant de ò ou de AU (Bagnols : *bu* « bœuf », *uvra* « travail », *uza* « vent »).

Ces développements affectent donc la même allure que ceux que nous rencontrons dans l'Ain. Les hautes vallées portent encore la trace visible de l'état primitif *au*, elles ont une prédilection pour la forme décroissante de la diphtongue. Mais dès que l'on descend quelque peu, on se trouve en face d'innovations plus ou moins cohérentes, telles que les faits, s'ils étaient seuls connus, ne permettraient pas (sauf peut-être en faisant appel aux mots melius, maturu, au nom de Bagnols — *banu* dans cette localité comme *myu* —, etc.) de reconstituer cet état.

*
* *

Mais, si confus que soit tout le dessin que nous avons présenté, brouillé au point qu'il défie toute représentation cartographique — et la réalité, que nous n'avons pas toute vue, est sûrement beaucoup plus complexe encore —, il s'en dégage tout de même une indication : cette confusion est le symbole le plus clair de l'effritement de nos parlers. Pratiquement, c'est surtout l'état de son vocalisme en syllabe accentuée qui donne à chacun de nos parlers locaux son signalement par lequel il se distingue des autres, de n'importe quel autre. C'est l'anarchie qui a succédé à un état parfaitement réglé. Or cette décomposition, cet effritement se produisent partout suivant les mêmes modalités. Que l'on compare les développements qui se sont produits dans le Haut-Beaujolais, le Valromey, les Bauges, dans toute la Suisse centrale d'Ormont-Dessus au Cerneux-Péquignot (*Tabl. phon.*, 15-53), de Commugny (7) à Court (58) ou Lamboing (54), on voit partout surgir les mêmes faits. Cet état — qui assure l'originalité de nos parlers par rapport aux parlers du Sud-Est provençal — peut être aussi regardé comme une preuve, à rebours, de leur unité fondamentale.

*
* *

D'un point de vue plus général, l'histoire que nous venons d'es-

quisser pourrait s'intituler : « la création et l'usure d'un phonème ». Le phonème en question est un des plus complexes, des plus mouvants qui soient ; mais il est susceptible de se stabiliser sous deux formes opposées, sous deux états antithétiques. Nous avons suffisamment dit que ces deux états correspondent à deux aspects de la vie psycho-organique. Nous avons indiqué aussi, et cru prouver, qu'ils avaient été liés à des valeurs expressives, dans l'ordre morphologique, différentes. Mais ce n'était là qu'un fait accessoire ; et l'opposition entre les deux couples de diphtongues, croissantes et décroissantes, disparaissait lorsqu'elles étaient engagées dans la chaîne parlée. D'autre part, pour pouvoir s'opposer radicalement, la double série de phonèmes devait figurer un point où le mouvement articulatoire se trouve « calé » à la façon d'un mouvement mécanique. Le développement linguistique de nos parlers a tendu de plus en plus à éliminer ce jeu antithétique de phonèmes, d'abord à raison de son insuffisante valeur expressive, et aussi sans doute parce que certains d'entre eux n'avaient pas pu réaliser tout à fait cet état de rigidité inorganique.

CHAPITRE III

LA COALESCENCE VOCALIQUE ET LES PHÉNOMÈNES DE MÉTATHÈSE ET D'INTERVERSION ET D'INSERTION DE VOYELLES

Repère chronologique : A + Y dans la langue de Chrestien de Troyes (p. 138-9) ;

Les affinités rhétiques (p. 139-140).

2e Section : l'évolution de ó en union avec Y et W, et, subsidiairement, les phénomènes d'interversion vocalique, et de métathèse de *r* apical.

Un point d'appui : les développements de foria et de *amoriosu (p. 140-1) ;

Le développement historique d'après les textes (p. 141-3).

Modalités particulières :

finales en -ŭculu (p. 143) ;
rôle de la finale féminine (p. 143-4) ;
rôle de *s* au pluriel (p. 144) ;
le suffixe « -oir », «-oire » (p. 144-7) ;
nasalisation (p. 147) ;
réduction en position proclitique (p. 147) ;
interversion vocalique dans la triphtongue wai (p. 147-9) ;
métathèse de r apical (p. 149-150) ;
retour à l'*interversion* : considérations géographiques et chronologiques (p. 150-2) ; remarques d'ordre méthodologique (p. 152).

Ensemble des résultats obtenus (p. 153).

Les faits actuels (diphtongues, triphtongues et monophtongues) dans la Suisse romande (p. 153-4).

Le processus phonologique (p. 154-5).

Les affinités géographiques : 1° au Sud (p. 155-6) ; 2° Est français (p. 156-7) ; 3° Rhétie (p. 157).

3e Section : le cas de É en union avec Y et W et Ū ; et les insertions de voyelle entre voyelles.

É + Y (médiat) accentuée. Traitement conforme à celui de ó + Y (p. 150-9) ;

É + Y en syllabe protonique (p. 159-61) ;

É + W en syllabe accentuée et en syllabe protonique (p. 161-3) ;

É + Ū (p. 161) ;

insertion de voyelles (p. 161-3).

4e Section : ó + Y et ó + W.

Aperçu d'ensemble : ó + Y à Vaux (p. 163-4) ;

Affinités (« essieu » en français) (p. 208-9).

Deuxième partie.

L'évolution de PALAT. A en franco-provençal.

Conclusion du chapitre troisième.

*
* *

La matière à exposer dans le présent chapitre est beaucoup plus vaste, plus variée et plus complexe que celle qui a fait l'objet du précédent. La règle à suivre en pareil cas est, tout en observant un groupement aussi rationnel que possible, de procéder du plus simple au plus complexe. Or, le problème le plus complexe à traiter ici est celui qui se pose dans le cas de coalescence d'une voyelle avec un élément vocalique précédent : il ne peut même être résolu qu'après examen des cas inverses, où cet élément vocalique suit la voyelle à laquelle il s'incorpore. Nous traiterons donc en premier lieu, en les sériant en différentes sections, les phénomènes qui constituent cette deuxième catégorie. D'abord le cas de A en union avec Y ou W; c'est une matière assez riche, mais le problème n'est pas foncièrement différent de celui qui a été traité dans le chapitre précédent. L'examen des voyelles fermées Ó et É en union avec Y et éventuellement W formera notre deuxième et troisième section : le premier cas est simple, il mettra en évidence le phénomène principal de « coalescence » dont il s'agira ici; le deuxième est beaucoup plus difficile, mais nous n'avons ni à l'éluder, ni à le distraire du précédent. Avec les traitements de Ò + Y et de È + Y ou È + W, qui formeront notre quatrième et cinquième section, on mesurera vraiment l'étendue de la matière qui rentre dans notre cadre. Nous terminerons la première partie sur la question relativement brève de Ū + Y et de Ī + W. Quant à la seconde partie, traitement de palatale en union avec A, nous espé-

rons, en quelques pages, en donner un exposé et une conclusion satisfaisante.

Le phénomène de phonétique générale dont nous verrons ainsi, dans nos parlers, les multiples aspects n'a plus besoin d'être défini, du moins dans ses grandes lignes (cf. p. 29-30). Mais, en en suivant les variétés, nous rencontrerons d'autres phénomènes intimement liés dans la réalité à celui-là : nous les aborderons dans les conditions annoncées à la page 31. Au phénomène que nous appelons « interversion », qui apparaîtra ici dans toute son ampleur (cf. pages 141-152), nous joindrons celui de la simple métathèse de *r* qui lui est étroitement apparenté (p. 149-150). Nous envisagerons également (p. 162-3) celui de l' « insertion de voyelles », très voisin des évolutions que nous étudions ici, et enfin (p. 193-7) celui de la palatalisation de Ū, lié à celui de l'évolution de ce phonème en liaison avec Y.

Première partie.

Première section : l'évolution de A en union avec Y et W.

A. — *En syllabe accentuée.*

Le problème et ses difficultés. — Le cas le plus simple d'une diphtongaison par coalescence est celui que notre lecture rend encore sensible dans les mots du provençal moderne et ancien : *mai* < maju et magis, *rai* < radiu, *fai* < factu, facis, -t, et que nous devinons à travers les graphies, conservatrices ou rétrogrades, du français moderne : *mai*, *rai*, *fait*, *fais*. Il s'agit ici d'un contact primitif, ou très ancien, entre la voyelle d'aperture maximale et la voyelle antérieure d'aperture minimale. Le résultat de cette coalescence des deux éléments a été la diphtongue décroissante *ai͡*, commune au provençal et à l'ancien français, mais qui, dans ce second domaine, vers 1100, a évolué en *ẹi͡*, lequel est ensuite, devant un groupe consonantique, devenu *è* (Schwan-Behrens, *op. cit.*[11], § 56).

Une évolution parallèle à celle-là est celle qui a fondu la même voyelle *a* et la voyelle postérieure d'aperture minimale *u* en la diphtongue symétrique de la précédente : *au͡*, qu'a enregistrée, et

que conserve encore aujourd'hui, le provençal, — mais qui, dans le plus ancien français déjà, est représentée par *ou* : diphtongue décroissante à l'origine, mais dont l'élément intense s'est déjà partiellement assimilé à l'élément faible [*ọu* : Sch-B.[11], § 57], monophtonguée aujourd'hui sur le timbre de ce dernier élément. Cf. clavu > apr. *clau*, afr. *clou*; *slagu (francique *slag*) > apr. *esclau*, afr. *esclou*.

Entre ces tendances divergentes des deux masses, septentrionale et méridionale, des parlers gallo-romans, le groupe dit « franco-provençal » occupe une position qu'il est difficile, au premier coup d'œil, devant la très grande confusion des faits, de déterminer. Le parler de Vaux, précieux une fois de plus par son archaïsme, nous y aidera. Son attitude est la suivante. Il conserve la diphtongue du deuxième type : *tyă̊u* « clou » et « largeur du pied » ; nous avons vu même (page 7) que cette aptitude à la diphtongaison de *a* par coalescence avec *ụ* a persisté après la chute des consonnes intervocaliques : entre autres ex. *mă̊ur̊*, *-ă̊* « mûr, -e ». Mais, en ce qui concerne la diphtongaison du premier type, il semble sollicité par une double tendance : la tendance conservatrice du provençal, et celle de la monophtongaison, dans le sens palatal, du français. D'une part il a, entre autres ex., *mă̊i* « mai », et aussi *-ă̊i* < -atīciu, parallèle à *au* de matūru ; mais il leur oppose *ré* < radiu, *fé*, *-tă̊* < factu, -os, -a. En sorte qu'il apparaîtrait bien comme un parler franco-provençal, dans le sens littéral qui a été, par son créateur, donné à cette expression.

Le cas de Vaux n'est point isolé dans son milieu. Citer des formes empruntées au langage de localités plus ou moins voisines nous entraînerait trop loin, sans donner jamais une idée adéquate de l'état d'incohérence que manifeste l'ensemble. Laissons, pour une fois, parler les commentateurs. A propos du patois d'Hérémence où A suivi de palatale aboutit à un son qu'il note tantôt *é*, tantôt *éi*, tantôt *ì*, M. L. de Lavallaz (*Essai sur le patois d'Hérémence* [*Valais*], 1899, § 53, p. 22) écrit : « il semble que le phonème issu d'A suivi d'une palatale soit en plein cours d'évolution : tiraillé par différentes sources d'analogie [?], il ne peut présentement se décider pour aucune ». M. K. Jaberg, de son côté, cherchant à pénétrer le jeu des associations qui se sont exercées, dans la partie Est-Sud-Est de la Suisse romande, dans la flexion des verbes *allaiter*, *aider*, *laisser*, *baiser*, y a renoncé, faute d'une base phonétique sûre. (Cf. *Über*

die assoziativen Erscheinungen in der Verbalflexion einer südostfranzösischen Dialektgruppe, Aarau, 1906, p. 21-2.)

Faut-il, dans cet état de confusion, attribuer un rôle à la place primitive de l'élément semi-vocalique par rapport à la voyelle pleine avec laquelle il fait corps ? Il ne semble pas. Notons simplement qu'il peut s'agir de séquence immédiate ou de séquence médiate. La grammaire classique de l'ancien français que nous avons citée joint au cas de factu ceux de fasce > *fais*, palatiu > *palais*, aria > *aire*... ; et elle range dans le même alinéa du paragraphe suivant le cas de fagu > *fou* et ceux de abu̯(i)t > *out*, tácu̯erunt > *tourent* (mais remarquons aussi, au § 54 de l'ouvrage, les traitements brakiu > *bras*... aliu > *ail* [=*al̦*]). Si, dans les cas de abu̯it, tacu̯it, la consonne labiale ou vélaire s'est fondue avec la semi-voyelle labio-vélaire suivante, en sorte qu'il n'y a pas lieu de les distinguer de celui de fagu, il n'en est pas de même dans les cas de fasce, palatiu, variu, area où la consonne précédant la semi-voyelle palatale a subsisté. La propagation s'est faite à travers cette consonne : le phonème palatal a imprégné la consonne, de l'arrière à l'avant, — comme il l'a imprégnée de l'avant à l'arrière dans le traitement provençal-alpin factu > *fach* —, et la consonne linguodentale, « toute pleine » de *i̯* (cf. M. Grammont, *Streitberg-Festgabe*, p. 112), a agi sur la voyelle précédente comme un *i̯* en contact primitif. Rappelons enfin que la propagation, partie d'un même point, a pu gagner deux syllabes de part et d'autre de ce point : c'est, entre autres, le cas de *affactare : afr. *affaitier*, Cerdon *afèitye̯* (bressan XVIIe s. *afatié*, Vaux *afétå*).

Solution du problème : « mots et parlers-témoins » dans la région revermontaise. — Tel est, d'une vue très sommaire, l'ensemble des faits. Le problème qui se pose, là encore, est celui de leur interprétation exacte, de leur explication. Après tout ce que nous avons tenté en vue de débrouiller des états semblables, on devine assez dans quel sens s'exercera notre effort, et même ce que seront ces explications, leur modalité, leur valeur. Une fois de plus, sans prétendre à une rigueur démonstrative absolue dans l'interprétation du détail des faits d'un parler quelconque, elles tireront leur force probante de leur cohérence. Leur point de départ obligé sera ici, comme dans les pages précédentes, les « mots-témoins », les « parlers-témoins » qui conservent, dans une image ou même un

simple reflet, une partie de l'état de choses primitif d'où ont procédé les évolutions ultérieures.

Les témoignages précieux que nous allons invoquer sont ceux de deux parlers que nous connaissons déjà, ceux des parlers revermontais de Cuisiat, et de Graye-Charnay, aux cantons de Treffort (Ain), et de Saint-Amour (Jura). Nous pourrions y ajouter quelques faits du même ordre recueillis dans la même région, à Roissiat, hameau de Courmangoux, c^on de Coligny, à Chavannes-sur-Suran, c^on de Treffort : l'existence, en ces points, de ces phénomènes, plus ou moins restreints, montre seulement que les évolutions phonétiques que nous allons considérer ont dû constituer une aire continue.

Notre « mot-témoin », unique jusqu'à plus ample informé, est le participe passé *fait-faite.*

Rappelons que Cuisiat nous a fourni une alternance *frå-frḕdà* « froid, -e », que nous avons ramenée à **frai-*frwẹ̀da* (p. 101). Une alternance tout à fait semblable à celle-là est :

få « fait » — *fḕta* « faite »,

dont l'origine, il va de soi, est :

**fai* **fwèta.*

Je ne puis pas documenter par un autre exemple le traitement *å* < **ai* en alternance avec *ḕ* < **wē* < **wèi* < *ai.* On a en effet *z-ḕ* « j'ai », orthotonique, sans doute d'après *z-ḕ pèrdu̧*, *fā̃* « faim », comme on a aussi *ḕsi* « essieu », parallèle à *lḕzi* « loisir ». Mais la forme *få* possède un doublet syntactique précieux. On dit en effet *mė sḕ fḕ mò u pya* « je me suis fait mal au pied » : dans le groupe « fait mal » l'intensité finale a agi, conformément à notre loi, dans le même sens que la syllabe féminine *-ta.*

Les formes de Graye-Charnay sont les suivantes :

få̇ « fait » — *fwḕtå* « faite » , parallèle à
drå̇ « droit » — *drḕtė* « droite ».

On a, là également, *ḕsi*, *lḕsé* *lacticellu, etc. Mais je n'ai pas obtenu de mon témoin, très sûr, dans le temps trop court dont j'ai disposé, une phrase spontanée qui me fît apparaître le doublet **fwē* à l'intérieur d'un groupe respiratoire.

En ce qui concerne la diphtongue *au͡*, l'opposition entre la forme

primitivement décroissante et la forme croissante se manifeste actuellement de la façon suivante :

Cuisiat. — *lœ́* « clou » : par palatalisation des deux éléments, arrondissement et fermeture de l'élément intense, *a*, sous l'influence de l'élément faible. L'aboutissant de la diphtongue croissante est *œ̄*, qui se présente dans tous les cas où l'on a, à Vaux, *au*. Ex. (Cuisiat) : *œ̄ lẹ* « aiguille, aiguillon », (comme *kœ̄drẹ* « coudre », *mœ̄*, *-zœ̌* « mûr, -e », *-zǫ́* « mûrir », *kœ̄tru* « coutre »), tous exemples qui font apparaître la tendance du parler à généraliser la forme croissante de la diphtongue.

Graye-Charnay. — *çlu* « clou » : dominance du deuxième élément. Pour *œ̄*, aboutissant de la diphtongue croissante, mêmes exemples que ci-dessus.

Comment juger le rapport des deux formes *lœ́* et *çlu* ? — On a, à Cuisiat même, un verbe *luvó* « clouer » : c'est un dérivé, formé sur **lu*, avec un *v* d'insertion, comme dans *kōtinuvó* « continuer ». J'incline donc à croire que la forme *çlu*, à Graye-Charnay, est une forme de pluriel, ayant existé également comme telle à Cuisiat, qui a passé au singulier, — contrairement au mouvement de *lœ́*, singulier primitif, qui, à Cuisiat, s'étendait au pluriel. J'en vois la preuve, presque certaine, dans la forme *zu* « œil », commune aux deux parlers et à toute la région bressane, et qui remonte, comme les parlers bugeysiens en font foi, à **z-waus*. Dans ces conditions je poserais une alternance primitive :

sing. *klau* — plur. *klaus*,

conforme au troisième aspect de la loi que nous avons pensé établir : transformation de la diphtongue à l'appel d'une finale consonantique, simple ici articulatoirement, mais importante à titre de morphème.

Le fait est que, à la fin de nos enquêtes, nous avons trouvé cette alternance, fidèlement et nettement conservée dans un parler qu'on peut dire franco-provençal : La Versanne, c[on] de Bourg-Argental, Loire, au S.-E. de Saint-Étienne, sous les deux formes :

sing. *klàu* — plur. *kló* « clou — clous ».

Un autre mot à considérer est « chou », toujours dans la région revermontaise. A Roissiat : *şu*. Dans la localité voisine de Verjon : *şò*. L'opposition des deux formes est du même ordre que celle dont

nous nous occupons : la dernière est un singulier primitif procédant de *ṣa$_u$, la première résulte de *ṣa͡u̦s.

Explication des faits à Vaux. — Nous pouvons dès maintenant tirer de ces faits un enseignement relatif à l'anomalie apparente qui nous avait surpris dans le traitement, à Vaux, de A + Y.

Commençons par éliminer une forme, à part, de magis : *mắ* dans l'expression *mắ kĕ* « pourvu que » (en mauriennais et en valdôtain « rien que, seulement »), très répandue, avec cette forme et ce sens, dans toute la région franco-provençale (à Thézillieu *mą̆[k-i fară$_e$]* « pourvu [qu'il flambe] ». Elle est attestée en ancien lyonnais (quatre fois chez M. d'Oyngt, p. 40, 41, 47 de l'éd. Philipon, une fois avec forme nasalisée, une avec *e*), et en ancien dauphinois. C'est sans doute par distraction que Devaux (*op. cit.*, p. 126) songe à l'expliquer par la position atone du mot dans cette locution : le contraire serait au moins aussi exact. Dans le *Lexique* des *Comptes... de Gren.*, Ronjat, plus prudent, écrit « *ma(s), forme réduite de *mais* majis ». (Le *Code* a une forme unique *mais*, pour quatre emplois différents, dont *lo mais* « le surplus »). On peut sans doute affirmer que la réduction de l'ancienne diphtongue décroissante, conservée décroissante précisément sous l'action d'une grosse intensité, tient à l'élimination précoce de la finale *s* devant le *k* suivant [1].

L'opposition à justifier est celle de Vaux maju *mai* — radiu *ré*. La forme *mai* a chance d'être une forme phonétique (on commence seulement à entendre, parfois, *lŏ mai dĕ mè* « le mois de mai », francisation dictée par le contexte), et elle est certainement un singulier; *ẓai* « geai » a chance d'en être un aussi, l'oiseau en question ne se montrant guère en troupe. Il en est autrement de *ré* « rai de la roue » : il est presque indiqué d'y voir un pluriel, lequel procéderait d'une forme *r͡ạịs, opposée au sing. *r͡ạị. C'est la diphtongue croissante du pluriel qui, en tenant compte subsidiairement de la fermeture exercée par *s* final, aboutit à *é*. L'opposition des deux nombres s'est, dans ce cas encore, conservée parfois : à Pro-

1. Cf. le composé *meygagn* « intérêt d'un prêt » très fréquent dans les *Comptes*, toujours avec *mey*, composé de *mey* + *gagn*, qui se rattache aux observations présentées plus bas (p. 122 ss.).

veyzieux, sing. *rá* (de moins en moins usité), plur. *rœ́*, lequel semble remonter à **rèẅs* < radiōs.

Un autre mot-témoin que nous pourrons invoquer est fragu qui, à Vaux, se présente sous la forme *fré*, à Cerdon sous la forme *frá* : la première doit répondre à *fragōs (cf. bagnard *fri*, avec *i* de *é*), la deuxième semble un singulier authentique : ce qui exclut l'hypothèse fraga > *fraji > *fré* proposée par Nigra (*A. Gl.*, III, p. 44), pour la Val Soana. Plaga donne en effet à Vaux *pyåyi* (cf. a. lyon. *plaes*, fpl., M. d'Oyngt, éd. Ph., p. 39).

Au reste nous disposons d'un autre mot encore qui fixera définitivement notre opinion. Il y a à Chevillard, Ceignes, Cerdon, Montgriffon une expression très mystérieuse au premier regard : *ăré* (Montgriffon *ari*, — tout *é* évoluant ici, comme à Neuville-Ain, Saint-Martin et Innimont en *i*) que j'ai entendue pour la première fois dans le contexte suivant : « (il fait très chaud, les raisins mûrissent) *aré* », c'est-à-dire « sans arrêt, en suite ininterrompue, jusqu'au dernier ». Cette locution peut être identifiée à coup sûr. Elle existe à Bournois (Roussey, *Glossaire*, 266) avec le même sens, spatial, sous la forme *è rẽyi* « à radis ». Elle se trouve aussi en piémontais dans les mêmes conditions. Cf. Attilio Levi, *Dizionario etimologico del dialetto piemontese*, 1927 : « *arèiz*, senza interruzione ». Comp. di *a* e *reiz*. Propriam. « a radice ». (Le sens primitif apparaît encore dans la locution recueillie par M. Scheuermeier pour les matériaux de l'*AIS* : « traire jusqu'à la dernière goutte », *arẹ̀s* à Villafalletto [communication de M. Jud]). En Suisse a radice donne l'adverbe valaisan *aré* « alors » d'Hérémence (Lav., p. 269), *ari* « aussi » à Montana (Gerster, p. 25). Le premier sens, atténué souvent en une simple formule de transition, sous la forme *ari*, se trouve à La Pesse, c[on] des Bouchoux (Jura) ; le deuxième, sous la forme *azi*, très usuelle dans la Bresse du Sud, en Dombes et en Beaujolais. La diphtongue croissante *a͡i̯*, de A + Y, conflue ainsi avec celle qui provient de A en hiatus roman avec I accentué[1].

La flexion verbale, enfin, nous paraît avoir dans deux formes très voisines les aboutissants de cette bifurcation de l'ancienne diphtongue *a͡i*. Il s'agit des deux premières personnes du futur qui, à Vaux, conformément au paradigme le plus répandu du franco-provençal, sont, la première en *-ai*, la deuxième en *-é* : *ṣātaṛai*,

1. Le caractère roman de l'expr. est attesté par l'espagnol *araiz*.

ẹ. Cf. en lyonnais aux XIIIe-XIVe siècles : *-erey*, *-eres* (E. Philipon, *R.*, XXX, 239, 262), et, pour l'extension de ces formes, O. Keller, *La flexion du verbe dans les patois genevois*, *Bibl. dell' A.R.*, 1928, 90 ss. Deux explications ont été tentées de cette deuxième personne en *-é*, par M. Meyer-Lübke (*R. Gr.*, II, 363) et par M. Hubschmied, *op. cit.*, p. 57 : elles font l'une et l'autre appel à l'analogie, elles sont également laborieuses. Je propose d'y voir une forme phonétique : sur la première personne en **-ạịo*, devenue normalement *-ai*, aurait été construit **-ạịis* devenu *-a͡ịs* par attraction de la finale flexionnelle *-s*, autant que dans les cas d'intensité subséquente, se conformant donc à l'évolution m a g i s > *mé*.

Au total nous admettons que notre parler a possédé, parallèlement à *mai* et **rai* < r a d i u, une forme phonétique normale **fai* f a c t u (à Montfleur, Jura : *fåi*) : mais cet isolé phonétique a disparu devant la forme procédant de *a͡ị*, laquelle apparaissait au plur., au fém. (sing. et pl.), en proclise, comme nous l'avons vu, p. ex. « je me suis fait mal », et en position protonique, p. ex. dans la forme recomposée *a f f a c t a r e. Disons dès maintenant que, même dans des régions où l'existence de ces alternances est le mieux établie, certains parlers, en vertu de prédilections particulières, ont pu se refuser à ce balancement d'accent : p. ex. à Salavre, c^on^ de Coligny, la diphtongue est restée toujours décroissante ; de là, aujourd'hui, *mǟ* « pétrin », *fǟ*, *fǟtă* « fait, -e ». D'autres, et c'est la tendance la plus générale, celle qui a prévalu en français, ont généralisé la forme croissante.

C'est à la lumière de ces considérations qu'il faut apprécier tous les cas où apparaît, à Vaux, *é* procédant de A devant palatale ou combinaison palatale. On en conclura, p.ex., que *égrǒ* < a c r u est normal, par suite de la présence à la finale d'un groupe articulatoirement lourd : mais *lé*, qui paraît continuer l a c t e, ne l'est pas. Le type *l a c t i c e l l u, commun à tout l'Est français jusqu'à la Wallonie, représenté aujourd'hui encore dans les deux Savoies jusqu'en Haute-Maurienne (cf., outre la carte 746 de l'*ALF*, J. Gilliéron dans *RPGR*, I, 42), a été supplanté chez nous par la forme française. Le type régional existe d'ailleurs aux abords mêmes de Vaux ; « lacet » est employé au XVIe s., à Grenoble, par Laurent de Briançon (éd. Lapaume, p. 42), et encore par J. Millet, en 1633.

Aperçu de l'histoire de A + Y *et de* A + W, *en syllabe accentuée, en franco-provençal.*

1° A + Y. — C'est ainsi également qu'on jugera, en premier lieu, des faits dauphinois notés par Devaux, *op. cit.*, p. 126-7. Il n'est certes pas étonnant que les parlers qui s'étaient jadis signalés à nous (cf. p. 54-6) par la conservation des alternances issues d'anciennes voyelles segmentées aient conservé aussi plus fidèlement que ceux de la rive droite du Rhône, au Nord, celles qui provenaient de la voyelle ouverte associée à une palatale. Nous verrons d'ailleurs le même fait se répéter plus loin, à propos des mêmes combinaisons. La forme générale en Dauphiné septentrional de factu, -a est *fa* (parallèle à *la*), *fèta* (Dev., p. 282-3). A Grenoble, au XIVe siècle, les *Comptes consulaires*, et, dans « la région grenobloise », le *Code*, qui leur est antérieur, écrivent *fait* — *faita*. Mais cette écriture ne doit pas nous faire illusion. Dans toute la banlieue grenobloise, au Sappey, à Proveyzieux, Moirans, Noyarey, Sassenage, Villard-de-Lans, Saint-Martin-d'Uriage, l'alternance existe encore dans les mêmes conditions (Saint-Martin : *lằmmằ* « le pétrin »)[1]. A l'Ouest de Grenoble elle s'étend, peut-être ininterrompue, jusqu'à Saint-Vallier-sur-Rhône (Drôme), où je l'ai rencontrée dans le parler de cette localité et des trois localités voisines que j'ai visitées : Saint-Uze, Beausemblant, Laveyron, avec son hameau de la Croix-des-Mailles.

Dans la région lyonnaise, les faits modernes sur la rive droite du Rhône prolongent les faits dauphinois et portent partiellement comme eux témoignage des alternances primitives, qui semblent d'ailleurs indiquées dans les documents du XIVe siècle : cf. *R.*, XIII, 579, *Conventiones...*, §§ 1-2, des formes très diverses de « faire » et de « fait », et, dans *Lyon-Revue*, IV, *Règlement fiscal de 1351*, *faz* § 26, fém. *faiti* § 7, § 14. A l'Ouest de Givors, Mornant seul conserve les anciennes diphtongues dans les formes issues de illac, *lacte, factu, magis : cet *ai* s'est réduit à Rive-de-Giers à *a*, ailleurs il est très ouvert (jusqu'à Saint-Genis-les-Ollières compris), mais facta, aquila, *acru, aqua, fagina ont un *è* « un peu moins ouvert » que *è* français, ou franchement fermé comme à

1. A Prélenfrey, à Saint-Georges-de-Commiers : *fa*(*i*) — *faita*.

Craponne ou à Saint-Genis (en ce dernier point *fére*, *féti*) : cf. Puitspelu, *Dict. étym.* (*Très humble essai*, XXVII), et E. Philipon, dans *R.Ph. fr.*, I, 269. Dans le N. du département c'est *é* qui m'a paru l'emporter généralement. Mais si Saint-Lager (*ALF*, 914) a au part. passé un fém. analogique du masculin (comme Montceaux, Ain, rive g. de la Saône), ce participe a un vocalisme *a*, opposé à l'infinitif *féẓe* ; et ce double traitement est, d'après l'*ALF*, celui de Saint-Symphorien-sur-Coise, point 818 (cf. en ce point *mà* « pétrin »).

Les faits présentés par Eugène Veÿ, *Le Dialecte de Saint-Étienne au XVIII*e *siècle*, Paris, 1911, p. 9 et ss., et surtout p. 100, se rattachent donc aux faits dauphinois et aux faits lyonnais : d'une part, *fat* < facit, facto, *tràt* < tracto, de l'autre, *faire* < facere, *faide* < facitis, *faiti* < facta et *traire* < *tragere, etc. Mais il y a, aujourd'hui, solution de continuité entre la région forézienne et l'état dauphinois représenté aux environs de Saint-Vallier. Andance (Ardèche) a : *è* à l'infinitif, et aux participes m. et féminin de « faire », comme aussi bien le même vocalisme *wé* aux trois formes correspondantes de « cuire ».

Demandons au lecteur, à la suite de ces piétinements, une de ces enjambées dont il n'a pas perdu le souvenir vers un but lointain qu'il ne connaît pas encore : il s'agit, cette fois, de l'extrême avancée des parlers franco-provençaux à l'Est du poste perdu de Faeto e Celle dans l'Italie méridionale. Rien de plus instructif, sur la question qui nous occupe, qu'un simple coup d'œil sur deux cartes voisines du premier volume de l'*AIS* : celles de *bacio* (60) et de *nascere* (56). La première nous montre, au milieu des formes autochtones de la région avec finale conservée, *v* initial pour *b* et *ā* simple, un *bāiɛ* qui réunit à souhait toutes les caractéristiques franco-provençales (que confirme d'ailleurs, au sens de « io bacio », la notation de Morosi, *AGl. It.*, XII, 39) ; la deuxième présente, tout entouré de nombreux *naɛé*, autochtones au même degré que *vāso*, un *nẹ̄trè*, qui a gardé tous ses traits d'origine lointaine (dont la première personne, d'après Morosi, est fidèlement restée *naiɛ* ; le partic. passé, d'après *AIS*, *nèɛitt*). L'antithèse *baiɛ-nētre*, dont nous avions, sur notre terrain habituel, retrouvé le principe, dont nous aurions pu, à la rigueur, postuler l'existence, prolonge, nous le verrons plus loin, la vie de celles, toutes semblables, qui ont pu exister sur certains points de la France du Nord vers les

XIIe et XIIIe siècles. Nos parlers se présentent à nouveau comme *des parlers français à phonétique retardée.* En tout cas, sur le point nouveau que nous avons abordé ici, leur solidarité avec les développements du français peut encore être considérée comme établie.

2° A + W. — Cette solidarité apparaît tout aussi nettement dans l'histoire des développements de A en union avec un phonème vocalique labio-vélaire de toute origine.

Considérons, à Souclin (Ain), une alternance comme celle de *ṣā́* « chou » et *ṣó* (*kabu — flŏ̊o*) « chou-cabus — fleur ». Elle répète celle qui, dans le même parler, se présente entre *vyā́* « vieux », à la finale absolue (« cet homme est vieux »), et *vyó* intérieur de groupe (« un vieil homme ») : *a* long, vélaire, est issu de *au* avec *a* bref et palatal, conservé à Vaux dans le premier mot, en Haut-Bugey dans le second, — *ó* résulte de la contraction de cette même diphtongue devenue croissante à l'appel d'une intensité subséquente. C'est ainsi que, après la chute de la consonne devenue finale, caballu conduit à une forme terminée par *a*, mais la vocalisation de la même consonne et l'appel de *s* ont amené, comme en français, une diphtongue croissante *a͡u̯s*, qui, chez nous aussi, s'est résolue en *ó*. Cf. aussi à Vaux palos > *pó* « échalas, pl. et sing. », *pu* à Rossillon, comme *i fu* « il faut », et *éṣă̊vé*, pl. *-yu* < capil-lu, -los au sens de « fanes de raves ».

Un cas semblable est celui de palmu et du composé *rami-palmos. Le premier aboutit à agr. (*Comptes*) *palp* « largeur de la main » : devant *m* implosif *l* n'a eu qu'une tendance à la vocalisation, et l'occlusive *p* est née de *m* comme troisième terme d'une série décroissante d'apertures. Le deuxième mot, après chute de *m* devant *s*, comme en afr., a vu se constituer la diphtongue *a͡u* qui est devenue croissante et s'est, comme plus haut, résolue en *o*. En anc. châtill. le mot est attesté sous les deux formes *Rampaz* et *Rampauz* (CC 2, à peu de distance l'une de l'autre, la seconde plus fréquente).

Voici encore d'autres exemples d'alternances morphologiques.

La forme de « clef » à Saint-Uze est *kḻă*, à Saint-Vallier *kḻó* : la première remonte à clave, la deuxième à clavēs.

Pareillement un sing. trabe a abouti à *tra* (cf. Devaux, p. 322), un plur. trabēs a dû, par *tra͡u̯s*, aboutir à *o* que je ne trouve pas attesté, mais dont on peut sans doute admettre l'existence. Je pense

que de cette forme de pluriel, identique à celui des mots en *-al*, serait parti un singulier *tral*, anciennement attesté (Chât. *un tral baran tout equarre*, CC 5, f° 12 « une poutre en bois sec » [*baran*, cf. afr. *brehaing*, à ajouter à *FEW*, sv° **barañ**]). Ce mot (cf. J. Jud, *Poutre*, 1908, p. 15, n. 5, avec deux essais d'explication par la voie lexicologique) s'est conservé en valdôtain actuel (*ALF*, 965 et 987, *poutre*), avec un dérivé *tralet* « petite poutre » (Cerlogne); dérivé que connaît, avec la Suisse (à Blonay *tralé* et *tralézõ*; cf. aussi Bridel *tralaison*), le Haut-Bugey : *tralèzõ* à Giron (Ain).

Un cas inverse de celui-là est celui de « drap ». Faut-il admettre, avec E. Philipon (*R.*, XIII, 566) que, en a. lyon., « la labiale sourde s'est vocalisée » dans drapos (*sic*), de façon à donner *draux* (à côté de *drax*), dans le *Règlement* de 1351 (toujours *drapx* en 1225), en face d'un cas sujet pl. *drap* ? (Voir le texte dans *Lyon-Revue*, IV, p. ex. p. 188, § 13). La chose est phonologiquement difficile à admettre en partant de la forme correcte drappos. Mais la graphie *drat*, dans le même document, prouve que la consonne finale dans ce mot était déjà amuïe : donc *draux* représente un plur. analogique ancien. Et ce pluriel s'est conservé à Crémieu sous la forme *drò*, à Innimont sous celle de *drœ*.

Il faut mentionner, pour être complet, l'évolution, sur une aire étendue de notre domaine, au Sud, surtout en Forez, en Vivarais, et en Dauphiné, de A en union avec un phonème provenant de la vocalisation de la labiale dans les groupes conjoints avec R. Ex. : labra, fabru, etc. (Devaux, p. 316-325; Veÿ, p. 115-120).

A Grenoble capra aboutit à *eura*. En conformité avec ce traitement aperire a pu donner *uri* des *Comptes Consulaires* (autre explication de Ronjat, chez Dev.-R., § 32), qui se présente sous la forme *vuri* à Beaurepaire (Isère), au sens de « fouiller la terre (du porc) ». La question est de savoir jusqu'où ce traitement, comme aussi bien les traitements parallèles de ò et de Ė, de É et ó dans biber, superare, etc., se sont avancés en lyonnais. Toujours est-il que, dans *li via seiti Biatrix, virgina de Ornaciu*, publiée par E. Philipon sous le titre *Œuvres de Marguerite d'Oyngt*, cette forme apparaît, transcrite, il est vrai, p. 69, *vreyt*. (Le ms., p. 51, écrit : « se li sanz Espiriz (*sic*) non li ureyt los euz del cors »).

Alternances de semi-voyelles palatales et vélaires. — La question prend un aspect nouveau et curieux avec le cas, que nous allons

examiner, où il y a eu alternance dans la combinaison de A tantôt avec le phonème palatal contigu, tantôt avec le phonème vélaire. suivant lui-même ce dernier.

Voici d'abord pour « bras », à Vaux, une double forme : *brè*, sg. et pl., au sens habituel du mot, et *bró*, rare, surtout pl., mais, somme toute, assez fréquent au sens de « bras, brancards d'une charrette ». Cette opposition se dénonce aussitôt comme la suite du couple *brakiu—*brakios. Elle a son parallèle exact dans Vaux *dyè* « glace », devenu fém., Cleyzieu *lò gló* mpl., même sens (cf. alyon. *glaz*, M. d'Oyngt, et *gles* [1365] C C 373, f° 19, d'après *Revue des Patois*, III, 47). Vaux *fòló* mpl. « fanes de rave, etc. » (à Crémieu, même forme au sens de « copeaux, rubans de menuisier ») se dénonce donc comme le pluriel d'un ancien **fòlė*.

Ainsi, dans le cas d'une mi-occlusive finale, la diphtongue *ai* ne s'est sans doute pas constituée, et il a dû y avoir passage direct à une voyelle palatale. Il a dû en être de même dans les anciens et nombreux dérivés en -aculu (et -aculas), auxquels correspondent, à Vaux, des finales en *-è*, *-èle*, p. ex. *frëmè* « lacet de souliers » (avec *-é* à Cleyzieu, *-ă* à Ordonnaz) — cf. alyon. *fermel* « fermail », rég. sg., suj. pl. ; *-eus* rég. pl., chez M. d'Oyngt, pp. 30, 25 et 26 du ms. ; et *mireus* < -aculos, *R.*, XIII, 568 —, sg. passé au plur., mais le subst. correspondant au pr. et afr. *affublail*, au sens de « vêtement de fortune », connaît, à côté de la forme habituelle en *-è*, une finale de pluriel, mais non ressentie comme telle, en *-ó*.

Il nous faut toucher enfin à l'histoire difficile (cf. Devaux, p. 149 ss., avec l'importante addition p. 449) de fagu, lacu et du suffixe -acu.

A côté de onze noms de lieu *Fay*, forme ancienne, deux fois au fém., la plus ancienne (1220) désignant un hameau contigu à Vaux (*ẽ făi* « à Fay »), le *Dict. topogr.* en relève deux orthographiés à la moderne, *Faou* et *Fau*, le premier en Haut-Bugey, le second à une vingtaine de km. à l'Ouest de Vaux. Le *Cartulaire de Saint-Sulpice* donne toujours *fao* et *fou* (plusieurs fois), pour le Sud du Bugey ; à 15 km. au N. de Vaux, sur le territoire d'Ambronay, une forme ancienne *fay* est également attestée (cf. P. Meyer, *Doc. lingu.*, p. 141-2). Nous n'avons aucune preuve que ces formes soient géographiquement distinctes. Les parlers modernes ayant substitué au mot simple le dérivé « fayard » ne nous sont d'aucun secours, — à part celui de Mijoux, contigu à la partie de la Suisse

qui l'a conservé, et qui le présente sous la forme *fu*[1] (comme *tyu* « clou » et *tsu* « chou »). Mais il me semble raisonnable d'admettre, et devant ces graphies très positives, et devant les faits précédemment exposés, que *fay* était une forme de singulier, et *Faou*, avec *s* déjà amuï, une forme de pluriel.

Nous proposons la même interprétation pour les formes, parallèles à celles-là, mais beaucoup moins nombreuses, de *lacu* : *lay* en Haut-Bugey (*Doc. lingu.*, p. 138); *lau* en ancien dombiste, à Mionnay (*lo lau d'Eschais*, *ibid.*, p. 80), *lo*, dans la même région en 1365. Ces deux états sont représentés dans les parlers actuels : *lá* à Charix (pour désigner le lac de Silans), *lé* à Rossillon (pour le lac des Hôpitaux), *lūė* à Innimont, donc assez voisin de Rossillon, pour désigner le lac d'Ambléon. C'est dans les mêmes conditions que le langage de la région de Crémieu, d'après son lexicographe Prosper Guichard, connaît à la fois *là* et *lūė*, pour lesquelles je n'ai pu établir aucune discrimination de lieu. Il y a enfin à Vaux un nom de lieu, dans un bas-fond humide, qui me paraît identique à la seconde forme, donc aux formes dombistes ci-dessus, et aux dauphinoises relevées par Devaux (p. 109). L'hypothèse[2] d'une importation en Dombes et en Bas-Bugey d'une forme grenobloise *laus* (Devaux, p. 449) est donc absolument à rejeter — d'autant qu'à Laval, justement dans cette région, près d'*ALF*, 942, on appelle *lǒ(l)lǎ* le lac voisin de Crop, en opposition avec les *ló*, peu distants, que sont *les Sept Laux* — : il faut admettre pour ce mot comme pour le précédent une alternance primitive **lai*— *lau̯(s)*, avec amuïssement ancien de *s* flexionnel.

En ce qui concerne les noms de lieu en -acu, rien ne s'oppose à ce qu'ils aient été soumis à la même règle. Un des plus anciennement attestés est celui de Tenay, proche de Rossillon, en patois *Tinai* (en 1130 *super Tinaium*, 1253 *Tyn(n)ay*); Ambronay est prononcé aussi avec *ai*. Nous n'en connaissons pas qui atteste un autre état de la diphtongue. Mais il en sera tout autrement avec les noms beaucoup plus nombreux terminés en -iacu.

1. Également à Giron (Haut-Bugey) et dans les villages voisins (enquête de sept. 1931). A La Béroche (Neuchâtel) *lé* « lac », *fū* « hêtre », d'après *Le patois neuchâtelois*, pp. 64-65.

2. On comparera plutôt celle qui, dès 1891 (*Études romanes dédiées à Gaston Paris*, p. 472), a été émise par M. Ernest Muret.

B. — A + Y *en syllabe protonique.*

Double évolution, conditionnée par un déplacement d'accent en franco-provençal. — Sous quel aspect se présente, en syllabe protonique, A combiné avec Y ? — Si la loi phonologique que nous avons établie est vraie d'une vérité absolue, unique, la réponse à cette question peut être au moins pressentie : diphtongue décroissante à l'origine, devenue croissante, et aboutissant sans doute à la voyelle fermée que nous avons déjà vue en syllabe accentuée dans des conditions un peu différentes. Le fait est qu'à Vaux, et dans tout le territoire avoisinant, au Nord, au Sud, à l'Ouest, le résultat est *é*.

Mais cet état n'est que la moitié de la réalité. Dès que nous gravissons le plateau, à l'Est (Souclin a *é*), nous trouvons la diphtongue *ai* à peine altérée, *a* ayant pris le timbre de *á̊*, et on n'a pas de peine à jalonner cette diphtongue *á̊i*, par exemple dans *saison*, *saigner*, de Cleyzieu à Ordonnaz, Rossillon, puis à travers le Haut-Bugey, Cerdon, Simandre, tout le Revermont, Coligny. Je l'ai perçue, exactement avec les mêmes nuances de timbre, d'intensité et de durée, de la bouche des derniers patoisants, dans les deux grosses bourgades de Coligny et de Cerdon. Puis, à mesure qu'on descend de la falaise revermontaise dans la plaine de Bresse, la diphtongue d'avant fait place à une monophtongue dont le timbre est vélaire : *á̊*, et cet *a* se vélarise de plus en plus à mesure que, de Coligny par exemple, on avance en direction de Pont-de-Vaux, au point d'aboutir à *å*, ou même *ò* : p. ex. Curciat-Dongalon *má̊zõ* comme *lá̊zi* « loisir », *mwá̊zõ* à Saint-Jean-sur-Reyssouze par action de la labiale initiale, à côté de *rå̊zõ*, *så̊zõ*, à Romenay (Saône-et-Loire) *mwòzõ* comme *mwò̊lē*[1]. Presque toujours, alors, le résultat de A + Y coïncide avec celui de *é* accentué libre : en sorte qu'ils paraissent, l'un et l'autre, partis de *ai*.

Cette dernière observation nous donne l'explication d'une infraction — qui pourrait, au premier coup d'œil, paraître inquiétante — à la loi phonologique de l'évolution des diphtongues. On peut supposer que, au stade *ei* de la diphtongue en position protonique, un fait nouveau est intervenu, qui a empêché la bascule de cette

1. *A* s'étend au delà de la Saône, dans presque tout le dép. du Rhône, dans la Loire : cf. *ALF*, *saison*, *aider*, etc. — A Montceaux (Ain) : *mwœzõ*, *sœ̆uzõ*, *édyé*.

diphtongue, et l'a poussée par une série de différenciations nouvelles dans la voie *ai* → *á* → *å*. Or ce fait nouveau ne peut être que l'important phénomène de transport d'accent sur la première syllabe du mot, qui, dès le début de la présente étude (*supra*, p. 9-11), a retenu notre attention. Ce facteur nouveau, historique, est venu briser l'action d'une loi phonologique. Nous verrons, plus loin, se renouveler son action. Aussi sommes-nous particulièrement heureux d'en pouvoir, historiquement, jalonner les traces dans des documents philologiques circonscrits et précis.

Le nom de la grosse bourgade d'Ambérieu, à 6 km. au N. de Vaux, est un de ceux qui sont le plus anciennement et le plus abondamment attestés dans notre vocabulaire toponomastique, et cela grâce à l'existence de deux localités portant le même nom, l'une en Bas-Bugey, l'autre — la résidence historique burgonde — en Dombes. Le type étymologique est, avec un seul *r*, l'*Ambariaco* de la loi Gondebaud (501) — titre 42 — et de la loi Godomar (525 environ) — titre 107. Or, pour les deux Amberieux, nous trouvons, dans la troisième décade du XIIIe siècle, des formes avec *ai*, *ay*; au XIVe apparaissent les formes en *ei*, *ey*, dès 1323 un *Ambereu* (en Bugey), en 1402 *Ambérieu* (en Dombes). C'est donc à partir du XIVe ou XVe siècle que s'est développée, dans le même sens que É accentué libre auparavant, la nouvelle diphtongaison du même phonème en syllabe devenue accentuée. Si notre raisonnement est juste, nous réussissons à dater du même coup l'introduction de la mystérieuse accentuation initiale.

Il vaut, en tout cas, la peine de retenir que Devaux, *op. cit.*, p. 249-251, relève dans ses textes, de la région viennoise en particulier, des faits parlant dans le même sens que les nôtres ; qu'il donne des faits modernes de diphtongaison une interprétation voisine de la nôtre (cf. p. 251), et qu'il a pu illustrer cette curieuse évolution avec choc en retour d'un exemple heureux, le traitement de maxillaris, qui manque à la plupart de nos parlers de l'Ain.

Il convient, enfin, pour juger sainement des faits particuliers, dont l'état est toujours plus ou moins troublé, de tenir compte des régressions. C'est ainsi qu'à Saint-Martin-de-la-Porte (Savoie), qui connaît pour le mot « mâchoire » *misélă* (autrement *ALF*) < maxilla, on a également pour mansione *mizũn* (*a* = « à la maison »), forme différente de celle qu'a obtenue l'enquêteur en demandant « la maison ».

Le déplacement d'accent vers l'initiale étudié en vosgien et en français. — L'importance de la question ici traitée, et la nécessité d'asseoir aussi solidement que possible le résultat auquel nous sommes arrivé, nous oblige à sortir dès maintenant de notre domaine habituel pour l'examiner, sous un aspect un peu différent, d'abord dans une région très voisine de la nôtre, les Vosges, puis dans l'histoire phonétique du français proprement dit.

Un coup d'œil jeté sur quelques cartes de M. O. Bloch — 734 *sureau*, 517 *mûr*, 688 *su* ; 639 *regain*, 634 *radis* (cf., au *Lexique*, *faine*) — nous montre que ces mots, et d'autres aussi — voir *Étude*, pp. 36-38 — sont susceptibles, dans les Vosges méridionales, d'une double évolution. D'une part, la voyelle initiale en hiatus s'est appuyée sur la voyelle accentuée et, se fondant avec elle, a donné naissance à une voyelle nouvelle où dominent les traits de cette dernière (*fĕn*, *sœ̆*) ; d'autre part, la même voyelle, au lieu d'être sollicitée vers l'accentuée, a repris son indépendance à son égard, et l'hiatus ainsi créé a été comblé par un phonème de transition (*sèyu*, *sèvu*, aussi bien pour s a b u c u que pour s a p u t u, *rèyi*...). M. O. Bloch interprète ces faits, d'une façon qu'il ne présente pas d'ailleurs comme définitive, après et d'après un examen géographique, en disant que « un *y* s'est développé régulièrement entre un *ẹ̆* protonique et une voyelle tonique de timbre *i*, et que c'est par une propagation en quelque sorte analogique que ce même traitement a pénétré entre *ẹ̆* protonique et *u* tonique » (p. 37, au chapitre *Traitements communs irréguliers*). Mais cette explication devient caduque si l'on fait intervenir les faits des parlers franco-provençaux qui offrent le même dualisme de traitement, fusion ou disjonction des deux voyelles, — où le phonème d'insertion est plus souvent, devant *u-u*, *v* que *y* et où, comme en vosgien d'ailleurs, la masse de ces derniers mots qui insèrent le phonème est beaucoup plus considérable et se compose surtout de mots bien plus usuels que les autres.

Le principe de cette disjonction des deux voyelles est, pensons-nous, dans une diminution de l'intensité finale, dans un accroissement notable de l'intensité initiale : ou les intensités sont devenues égales, ou bien même le rapport en a été renversé. Nous avons vu, en effet, dans notre chapitre précédent (p. 97) le phonème d'insertion *v* survenir entre les deux éléments d'une diphtongue décroissante (et où ce rapport est effectivement très grand). D'autre

part, il n'y a pas, dans ceux de nos parlers qui connaissent ce phénomène, de différence fondamentale entre le cas où les deux éléments vocaliques proviennent d'une voyelle unique segmentée et celui où ils étaient hétérosyllabiques : à Culoz (pas d'insertion) on a un féminin *mů̆ra* « mûre », dans les mêmes conditions que *-ů̆ẓa* < -osa ; à Rossillon le fém. de *vèdu*, de *kru* est *vèdẹva*, *krèva*, avec *v* inséré comme dans *bẽ̊vo* ou *jẽ̊va* « feu ». Des faits tout pareils se rencontrent à Ceignes, en particulier. — Voir sur cette question un complément d'information dans G. Millardet, *Études de dial. land.*, 52 ss., *Lingu. et dial. rom.*, 1923, 319 ss. — Nous croyons donc que les faits vosgiens et les faits bugeysiens ont une même origine, et qu'ils se sont produits les uns et les autres avec le même aspect d'irrégularité, d'après la prédilection de chaque parler, et aussi, peut-être, parce que l'accent initial a pu, comme l'accent d'insistance en français moderne, être un accent sémantique.

Est-il possible, maintenant, devant les faits actuels, d'entrevoir l'époque à laquelle s'est produit le déplacement d'accent, ou, plutôt, la naissance d'une intensité à l'initiale ? Nous pensons que oui. Le phonème d'insertion le plus normal entre *a* (ou *è* très ouvert) et *u* est *y*, entre *a* (ou *è*) et *u* est *v* (plus exactement *w*) ; d'autre part, une évolution de *y* à *v* n'est pas possible. Or l'examen de la carte 891 « mûr » de l'*ALF*, complétée — c'est indispensable — par la partie correspondante (249, 252) des *Tabl. phon.*, nous montre, à partir des points les plus septentrionaux où se sont produits hiatus et insertion (160, 180 Meurthe-et-Moselle ; 88 Bas-Rhin), d'abord une aire de *y* : c'est l'aire lorraine. Quand nous entrons dans la « porte de Bourgogne », *v* apparaît : aire 23-26, en Haute-Saône, de M. Bloch. A partir de là commence la région mixte : *v* du côté français, du côté suisse *y* et *v*, ce dernier, d'après les *Tabl.*, paraissant en minorité. Le Valais, dans les cas exceptionnels où il conserve *v* intervocalique (Grimentz), et le Val d'Aoste (*ALF*, 985) ont *v*. Il nous semble donc que le phonème d'insertion et, en un temps difficile à préciser auparavant, le déplacement d'accent sont apparus à une époque où commençait la palatalisation de *u* : non faite en wallon (aire 190-1-2-3-4-6) d'après notre carte, faite en Lorraine, non accomplie, mais pénétrant déjà en Bourgogne par ce qui est aujourd'hui le Jura Bernois[1]. Nous pensons (cf. *infra*, p. 195) que l'époque ou plutôt

1. Faut-il l'attribuer à l'influence des parlers alémanniques voisins ?

la période de palatalisation correspond aux XIIIe et XIVe siècles, donc que le nouvel accent s'est fait sentir avant cette date, plus ou moins longtemps après l'amuïssement des consonnes intervocaliques.

Or cette datation, si approximative qu'elle soit, correspond à un fait, ou plutôt à une anomalie dans des faits de phonétique française que les historiens enregistrent sans en voir l'explication. Si, en principe, et cela à l'époque du moyen-français, diverses voyelles protoniques en hiatus avec voyelle suivante se sont amuïes (cf. Schwan-Behrens, § 271), il y a eu cependant des mots, et très usuels, qui ont résisté à cette évolution, ou qui en ont suivi une autre. C'est le cas des mots *feu*, *heur*, etc., énumérés à la remarque jointe au § de l'ouvrage précité, et aussi de *mûr*, dont une forme avec *œ* couvre aujourd'hui encore une vaste bande, jusqu'à l'Océan, dans la partie méridionale du domaine français (cf. Thurot, *De la prononciation française*, I, 513 ss.), et enfin de *eu*, qui a connu même un *v* d'insertion analogique d'après « avoir », jusque dans la langue de Paris, au XVIIe siècle, et même au XVIIIe (cf. Th. Rosset, *Les origines de la prononciation moderne*, 1911, 182, n. 1). Nous considérons donc le doublet phonétique *œ-u* comme le résultat du conflit qui s'est produit entre l'intensité traditionnelle, et l'intensité nouvelle qui s'est portée sur l'initiale du mot [1]. La date que nous suggère cette bifurcation dans la marche, en français, des mots ci-dessus (cf. encore Schwan-Behrens, § 87, *Rem.*) est, approximativement, le XIVe-XVe siècle.

On rapprochera cette date de l'époque qui a été proposée plus haut (*Chapitre* Ier, p. 11) devant des déplacements communs au franco-provençal et au provençal.

Les témoignages philologiques. — Il nous faut voir maintenant, suivant la méthode pratiquée dans le chapitre qui a précédé celui-ci, dans quelle mesure les données écrites s'accordent avec la conception que nous nous sommes faite des faits linguistiques. Nous serons particulièrement heureux de pouvoir compléter, d'après E. Philipon lui-même et les matériaux réunis dans son *Dictionnaire*

1. C'est au même mouvement que nous rattachons la conservation tardive de *e* dans la prononciation de *seau* (en français local du Lyonnais *syó*), et le *é* actuel de *fléau* et *préau* (Thurot, I, 512-3).

topographique, les témoignages des *Documents linguistiques*. Mais ce que nous apporterons de nouveau — il ne s'agit d'ailleurs, ici, encore, que d'un choix — sera surtout emprunté à nos propres lectures, aux textes que nous avons mentionnés et exploités précédemment.

Traitement de A + Y.

a) Syllabe accentuée.

hac, illac. — Châtillon : *decey*, *deley*. Reg. des Thoire-Villars (Dombes) : « puys la St. Jean en czay ».

-atia dans *doratia (cf. *FEW*, **doraton**). — 1239, région d'Ordonnaz, *Daraysi de la Feugeri* (*Cartul. Lyonnais*, I, 347). A Châtillon, en 1392 : *dareysi*. A Condeissiat, aujourd'hui : *dazèje* (rectifier la graphie du *FEW*). Mijoux (Ain) : *dărăs* f. « passage à travers une haie » ; Saint-Martin-de-la-Porte (Savoie) : *dazèze* f. « table de communion ». Au sens de « échelette de char », le mot se trouve dans la région de Tournus (Saône-et-Loire) : cf. M. A. Robert-Juret, *Les patois de la région de Tournus*, Tournus, 1931, p. 125.

pactos. — Châtillon : *pacz* (cf. a. vienn. *pat*, Dev., p. 286).

tractum. — Les *C. de Chât.* donnent, au sens de « matériaux de construction », les formes *atrayt*, *atroyt*, *atreyt* (la plus fréquente), et à deux lignes d'intervalle : *atrahit*, cas rég. (*acun pou d'* —) et *atrez*, « cas sujet » ; *trahit* est attesté en bugeysien dans un compte de Montréal (*a trahit le femier*).

trahere. — Chez M. d'Oyngt (Ph., 65), *trahire*. Chât. : *trayre* et *treyre*. Thoire-Villars : *trayre* (c. de Trévoux).

fasce. — A Chât. : *fays* (sg.) *de lattes* ; plusieurs fois aussi *fez*. En bugeys. : *feys de peyseaux* (Poncins) « fagots d'échalas ».

fascia, et dérivés. — Il s'agit sans doute, à Chât., où le mot revient fréquemment, de bois vert, dur, chêne principalement, débité en bandes, ou de branches souples, pour faire des clayonnages : *feces*, fpl. Verbe : *feccier* (*de vigno* | vimine |), ppé *feczia*, et *facier*, ppé *fassia*. A Bessans, aujourd'hui : *fèice* « bande étroite de terre entre les rochers », v. *fèicé* « mailloter », Aussois : *fés*, *fèeř*.

magis. — A la tonique : *l'une mays*, *l'autre meins*. Intérieur de

groupe : *cheaux* (chaux) *non en piera, meys en flours*. Conjonction : *mes* (Châtillon). Cf. Veÿ, p. 9, n. 1.

brahsima. — Pl. *bragmes*, compte de Villars au *Registre*.

magide et *terraculu. — *mait*, même doc., une fois au sens de « pétrin » (Montréal), l'autre fois (Villars), *espoysier le terrail et la mayt* (d'un étang), où le sens doit être voisin de celui du lorrain *mẫ* « bras mort de rivière qui s'est converti successivement en marais et en prairie basse ; par extension, flaque d'eau ». (Zéliqzon, *Dictionnaire.., Publ. Fac. Let. Strasbourg*, 1922-4).

facere. — Le même compte de Châtillon, CC 2, le plus ancien, emploie indifféremment, parfois à une ligne d'intervalle, ou même à la même ligne et dans le même contexte, les formes *fare* et *fere*. Le ppé affecte les formes les plus diverses : *fait, fez, feyt*, f. *feyti*. Cet état rappelle de façon frappante celui des deux premiers § des *Conventiones* lyonnaises (*supra*, p. 122).

b) Syllabe protonique.

Comme l'indiquent déjà les *Documents linguistiques* (pp. 107 et 114, etc., n°s 8 et 43 à poursuivre dans les sections suivantes), les mêmes textes offrent le plus souvent — remarquer toutefois, ci-dessus, le § relatif au nom d'Ambérieu — sans qu'on en puisse tirer aucune conclusion quant à l'évolution du phonème, indifféremment *ay* et *ey*.

Pour la même localité, commune de Corcelles, H.-Bugey, un texte de 1234 donne *Fraino*, et le dérivé *Freinei*, répété sous la forme *Freyney*, en 1249. Cf. même région, c^ne^ du Petit-Abergement, *Les Fraisses* (1345) (*Dict. top.*). Même coexistence des deux formes, à pénultième syncopée, ou conservée au S. de Lyon, rive droite, d'après Puitspelu, *Phonétique*, XXVII, § 10.

Registre des Thoire-Villars : *fenayrie* (Loyes), *gleyron* (ibid.), *guayt-gueytier* (Poncins), *laysié* et *laysia* ppé (Montréal), *meynies* pl., *maygnie* sg., au sens de « enfant, -s » [*mansionata], à Villars et Trévoux [à Chât. *maignies*, dans « dons de — » = pourboires] ; *peyssels, pecellar* (Poncins), *peyruel* « chaudron » (Montréal), *pleysier* (*le bos*) = le plier en le coupant (ibid.) [cf. Viriat : *plèeè*, Cras : *pláeè* « rabattre, coucher horizontalement après les avoir fortement entaillées les hautes branches d'une haie pour donner à celle-ci

plus de densité », cf. G. Tilander, *Le sens et l'origine de vfr. plaissier, plaisseïs*, *Z.*, 47, 526-540] ; *raysin*, *sayson*, *veysseaux* (Poncins).

Châtillon : *aydier*, ppé *aydia* (à Poncins aussi) ; *aysir*, *ayssir*, *ayssiz*, pl. *ayssious* « essieu » ; *meyson* ; *meysel* « place du marché », *mayselier* « boucher » (Th.-V. : une fois *meysel*, ailleurs *maysel*) [1], *reyson*.

[Cette liste, assez longue, aurait pu être grossie de citations empruntées aux *Légendes en Prose* : mais la langue de ce document est tellement mélangée que, dans une matière aussi délicate que celle-ci, ces citations auraient un intérêt fort médiocre].

Il nous faut, pour en finir avec le traitement de A + semi-voyelle, voir rapidement quelle est, à ce point de vue, l'orientation géographique de nos parlers.

1°) A + Y *dans le domaine provençal.* — Ne nous privons pas de regarder du côté provençal. Constatons d'abord, dans la zone provençale du Trièves, immédiatement au Sud de la limite A [> *a* — PAL·A [> *i* tracée par Devaux (*op. cit.*, p. 124), l'identité parfaite de la diphtongue *au* < -avu, -ave avec celle de Vaux : *tyău* (Vaux) = « clou », Tréminis « clef » [Tréminis « clou » = *tyăvě*]). Mais, à mesure qu'on descend vers le Sud, la diphtongue se fait plus lâche. Et il faut retenir la remarque de Koschwitz (*Gram. hist. de la langue des félibres*, 1894, p. 15) : « l'*a* est plus fermé que l'*a* de la diphtongue allemande *ai* (dans *Kaiser*, etc.), et les deux éléments de la diphtongue provençale sont moins unis » : remarque qui vaut également pour le *au* rhodanien, comparé par ex. à celui de *Baum*. Somme toute, alors que, là où elles existent encore, les diphtongues de la région franço-provençale ont un caractère très allemand, on a, ici, nettement, le sentiment d'une diphtongue qui devient croissante, ou, surtout, qui se dissocie : cf. les notations de la carte « mai » de l'*ALF*.

Malgré cette importante innovation qui est, sans doute, de date récente, les parlers du Sud-Est gallo-roman offrent les mêmes phénomènes généraux que les nôtres dans l'évolution de la diphtongue

1. Comp. pour ce mot les nombreuses formes de l'anc. neuchâtelois réunies par W. Pierrehumbert, *Dict. hist. du parler neuchâtelois*, 1926 : article *masel*. La forme avec *a* simple, *masel* à partir de 1400, correspondant à l'état moderne, est de beaucoup la plus fréquente.

ai. Pour les variations phonétiques commandées par les différences de position syntactique, magis nous est encore un exemple précieux : non seulement il y a contraste entre la forme commune de l'adverbe *mai* et celle de la conjonction *mĕ*, mais encore certains parlers ont pour cette dernière deux doublets syntactiques : p. ex. dans le Gard et en Vaucluse, aux points 851 et 864 de l'*ALF*, la forme réduite dans la phrase « le roseau plie, mais ne rompt pas », la forme à diphtongue conservée dans la deuxième (carte n° 799) : « le blé est mûr, mais l'avoine n'est pas encore mûre » (il va sans dire que la chose demanderait à être vue de près). Dans un intéressant texte de langue du début du XVIe s., le *Mystère des Rameaux* (*publié par Louis Royer, suivi d'une esquisse philologique... par A. Duraffour*, Gap, 1928), document de la région d'Embrun, magis présente, suivant sa position et son sens, une triple forme : *mais*, *meis* et, finalement, *mes* (*op. cit.*, p. 116).

Dans le même document la diphtongue, fidèlement conservée dans la syllabe accentuée, est, en principe, à la protonique, *ey* : *beyllar* < bajulare, *bayle* < bajulat. C'est là un traitement qui appartient à la partie Est du prov. mod. : cf., en particulier, les cartes 1182 et 1130 — « raison » et « saison » — de l'*ALF*, avec des délimitations précisées dans Otto Zaun, *Die Mundart von Aniane* (Hérault), *Beih. z. Z.* 61, 1917, p. 57. Si la *Vie de sainte Douceline*, en marseillais du XIVe s., n'en porte pas encore trace, il peut être daté, en ce qui concerne le langage d'Avignon au XIVe s., grâce à la précieuse *Histoire de la langue provençale à Avignon* du Dr P. Pansier, t. III, 1927 : *aisina* (1350), *eisina* (1423) ; *aigras* (1368), *eigras* (1438) ; *eissil* (1368) ; *eisseta* (1473), etc. Mais il y a tout lieu de croire, à en juger d'après les résultats actuels, qu'il s'est produit à une époque plus ancienne dans les parlers de la région montagneuse situés au Sud-Est et à l'O. de la région franço-provençale. On a, à Briançon : *lisā* « laisser », comme *pisō*, *misō* « poisson, moisson », *itèrǒ* « étoile ». Pareil résultat se retrouve dans la Basse-Auvergne, où, tandis que *ai* tonique est susceptible de se conserver tel quel, mais passe généralement à *ĕi*, « sur l'atone, tous les patois sont au moins au degré *éi* (ou *é*, *i*) : *gaitar* devient *gità* (Vinzelles et environ), *gété* (Martres), etc. » (A. Dauzat, *Géogr. phon.*, p. 79). Le recul d'accent sur l'initiale qui s'est produit là aussi est postérieur à cette évolution, et ancien pourtant, puisqu'il a permis à **mizu* de devenir *mwizu* à Vinzelles (*op. cit.*, p. 79).

Les parlers provençaux modernes offrent-ils des traces d'une différence de traitement entre A + Y à la finale directe, et devant une séquence de consonnes ou de syllabe ? C'est surtout varium et varia qui, avec des sens divers, sont ici en cause. L'alternance morphologique est toujours le phénomène le plus fragile : je n'en connais pas d'exemple en prov. moderne plus qu'en prov. ancien. Et je n'ai pas non plus, ailleurs, d'autres formes remarquables à citer. Toutefois il faut donner une mention aux formes aberrantes de area, dans tout l'Est provençal, et aussi dans l'Aude et l'Ariège (carte de l'*ALF*), qui se présente sous la forme *yero* : on doit attribuer, sans doute, l'*y* initial à l'agglutination de l'article, et peut-être partir d'une forme **yeiro*, avec diphtongue née de dissimilation ; le dérivé, au sens de « airée », est normalement *eiròu* dans la prose écrite de Mistral (mais voir c. 1429 de l'*ALF*). L'avignonais du XVIe s. offre *aire, airo* (1523, Pansier, au *Lex.*).

2°) A + Y *dans l'Est français.* — Qu'est-ce qui répond, maintenant, au N. de notre région lyonnaise, aux phénomènes que nous y avons mis en lumière ? Si nous prolongeons notre regard jusque dans l'Est français, nous ne serons pas surpris de trouver la diphtongue *ay* de *may* « mai » aux abords du terrain où se rencontre encore une diphtongue *au* identique à celle qui continue, à Vaux, l'ó accentué libre. L'aire de *ai* est plus vaste que celle de *au*, puisque, embrassant l'Est du département de la Meuse et l'Ouest de Meurthe-et-Moselle, elle nous conduit au N. jusqu'à l'extrémité de la Wallonie (cf. *ALF*, carte 792, et aussi l'obligeant *Dictionnaire des rimes ou Vocabulaire liégeois-français*, par Jean Haust, Liège, 1927, pages 50-53 : *-ay -aye*, *-ây -âye*). Mais le traitement le plus général des parlers du Nord-Est français, un de ceux qui leur donnent leur physionomie particulière, est, après un temps où s'est conservée, en toute position, la diphtongue décroissante, sa réduction à *a* par perte de l'élément palatal (en lorrain *á*) : *má* à Ommeray (J. Callais, *Die Mundart von Hattigny*, Metz, 1909, § 15), *mā* dans toute la région vosgienne, à Dombras (Meuse), wall. *m(w)é* « pétrin », d'après *ALF*, c. 1006.

Dans cet ensemble une série de traitements spéciaux se détache en vosgien, et nous paraît être la confirmation de notre thèse. Ce sont les cas où apparaît aujourd'hui *ẹ̄*, à la place de l'ancienne diphtongue *ay*, réduite à *ā*. La catégorie la plus largement représentée est celle des mots cités par M. O. Bloch au § 33 de son *Étude*,

faire, *braire* au sens de « pleurer », *aire*. L'auteur attribue le développement particulier à l'action de *r* s'exerçant sur une forme *ei* de la diphtongue primitive. Il va sans dire que nous faisons entrer ces mots dans la formule essentielle, et la plus générale, de notre loi. Nous y ajouterons le traitement de *grḕe* « graisse » (*Étude*, § 1, 2°). Nous y joignons enfin le traitement de radiu (c. 635 de l'*Atlas*), qui se présente sous les deux aspects *rā* et *rḗ*, suivant la formule que nous avons donnée plus haut, pour le même mot, le premier étant une forme de sg., le deuxième une forme de pluriel.

La conservation de A initial, malgré l'action de la palatale suivante, est encore un des traits phonétiques qui caractérisent la région que nous venons d'indiquer. D'après la carte 1182 *saison* de l'*ALF*, *a* initial remonte plus haut en Wallonie que *a* accentué. En revanche, vers le Sud, il est battu en brèche par *é*, si bien qu'on a peine à le jalonner d'une façon continue, par Bourberain, jusqu'à notre Bresse. C'est ici le conflit de la loi générale que nous avons posée, et de la réaction amenée par le transport d'accent sur l'initiale, réaction que soutenait la prédilection des parlers de l'Est pour la diphtongue décroissante. Bien plus, ce conflit nous paraît avoir eu lieu à l'intérieur d'un même parler. Qu'on se rappelle les formes vraiment hétéroclites des trois mots empruntés au parler dombiste de Montceaux (Ain), citées p. 128, n. Le point de départ a été, sans doute, *ắi* : l'évolution a été phonologique dans « aider », parce que le mot à initiale vocalique se prêtait mal à porter la nouvelle intensité ; mais l'action de cette dernière a été très forte dans les deux autres mots, dont l'initiale consonantique était le meilleur support de cet accent (cf. les lois de l'accent dit « d'insistance » dans M. Grammont, *Traité pratique de prononciation française*[5], p. 139-146).

3°) A + Y *dans la langue de Chrestien de Troyes*. — Un document littéraire précieux que nous avons invoqué déjà nous permet de fixer des conditions précises de temps et de lieu dans lesquelles s'est produit le balancement d'accent de la diphtongue *ai*. D'après W. Foerster, les rimes de Chrestien de Troyes, dans le ms. A, attestent les faits suivants : 1°) conservation de *ai* à la finale absolue : *ai* (habeo), *mai* ; 2°) devant *s* (*rais* [radius] : *irais* [irasco]) déjà sans doute *èi* ; 3°) en finale devant consonne *è* (*ver* variu, *fet*, *tret*) ; 4°) *ei* « en syllabe ouverte, intérieure » (*feite*, *treite*, *mauveise* [donc en alternance avec *mauvès*, *-vais* masc.]) ; W. Foerster, *op. cit.*, p. 212. On sera frappé

sans doute une fois de plus de l'aspect véritablement nouveau, disons de l'aspect de vie que donne une étude faite sur des parlers vivants à ces constatations philologiques. D'autres aspects des choses apparaissent dans les descriptions qui nous sont données de la langue de différents documents qu'on saura trouver ; mais le tableau le plus large et le plus précis aussi du développement, en syllabe accentuée, de *ai*, nous paraît être celui de H. Suchier au § 27 de l'*Altfrz. Grammatik*, 1894 : c'est aux données de ce tableau que se réfère notre observation finale des pages 123-4 sur le même fait en franco-provençal.

Les affinités rhétiques. — Notre plan, moins encore que les nécessités du sujet, nous oblige, avant de finir, à regarder encore vers l'Est, au-delà du domaine gallo-roman. Résumons, simplement, l'enseignement, toujours si clair, du *Handbuch der rätoromanischen Sprache* et des monographies citées au chapitre précédent. 1°) A accentué, en syllabe ouverte, manifeste une tendance spontanée et originale par rapport aux parlers italiens voisins et à l'italien littéraire à évoluer en *e* (p. 119 ; p. 123-127). Cette tendance a diversement abouti. Mais il est naturel que la séquence d'un élément palatal l'ait précipitée : aussi le résultat final est-il *ẹ́* : identique à l'*ẹ́* provenant de l'évolution spontanée quand celle-ci a été poussée à son maximum (Haute-Engadine, Bergün) : cf. à Bergün, d'après Lutta, *op. cit.*, § 22, *mẽts* < maju, *mẹ́* < magis, *plẽt* < placitu, *glẽra* < glarea « cailloux roulés, masses de charriage » ; 2°) la combinaison avec U, qu'elle soit primitive dans AU, ou secondaire dans -ADU, -AGU, -APU, -ATU, arrive, dans les mêmes conditions que celle de A + I, à *ọ́* (pratu : Disentis *prau*, Berg. *prõ*, Sent *pra*). Est-il permis de noter ici que, en de nombreux points de notre domaine, en particulier dans une notable partie de la Bresse, au N. de Saint-Étienne-du-Bois, à Foissiat, Malafretaz, Montrevel, Marsonnas, Dommartin, Bâgé, Replonges (*ALF*, 917), villages constituant la limite Sud, on a exactement les mêmes faits qu'à Bergün : infinitifs de I en *-ẹ́*, part. en *ọ́*, pratu > *prọ́* ? Posons simplement la question, incidemment, sans en méconnaître l'ampleur, puisqu'elle est, au fond, celle de l'histoire de A accentué libre en frprovençal, mais remettons-en l'examen à une autre étude 3°) ; en syllabe protonique, tendance plus ou moins prononcée à aboutir à *i*, mais avec maintien de A aussi bien en Haute-Engadine qu'à Sent et, parfois,

en surselvan : cf., outre les monographies citées, la carte 116 de l'*AIS* « la mascella, le mascelle ». C'est, au total, le même conflit de tendances qu'en français et en franco-provençal.

Le moment n'est pas venu de donner une conclusion à cette première partie de nos observations sur la « coalescence vocalique ». Il est permis toutefois de dire que nous n'avons, au cours de cette enquête, rien noté qui soit de nature à infirmer quoi que ce soit des conclusions du chapitre qui a précédé celui-ci. Et nous sommes en mesure de mieux comprendre les faits, légèrement plus complexes, qui restent à exposer. Cette complexité, un peu plus grande avec le maintien du grand principe que nous avons entrevu, nous autorise à parler, maintenant, d'abord de ó + y, question plus simple que celle de é + y, qui suivra.

*
* *

Deuxième section : l'évolution de ó en union avec y et w.

ó + y *en syllabe accentuée et en syllabe protonique et, subsidiairement* (*p.* 147 ss.), *les phénomènes d'interversion vocalique et de métathèse de r apical.* — Le développement régulier de ó en union avec un phonème palatal n'apparaît plus à Vaux que dans un nombre restreint de mots, dont quelques-uns ont prêté à discussion : *fwairi* < fōria nous fournit un point de repère très sûr dans la variété des formes et la difficulté d'interprétation. Un traitement semblable est celui qui aboutit à *sarmwairi*, en partant de salemŭria [avec ŭ (*EWfr*), et non ū (*REW*), lequel eût donné *ui*, non plus que ò (*Tabl. phon.*, p. 171, Mots supplément.)]. Buxu > *bwai* fait apparaître le même résultat de triphtongue en finale directe. Les deux premières formes ont le même aspect général dans un large périmètre aux abords de Vaux (à Viriat : *fwáz*) ; elles sont telles quelles à Crémieu. Dans cette dernière localité « buis » a un *ȧ* vélaire et long, suivi de *è* ouvert, soit *wȧè* : c'est, dans cette position, le commencement de réduction, réalisée partout en Bresse, qui s'annonce, par une tendance à l'assimilation des apertures dans l'élément intense et l'élément faible de la triphtongue.

Remarquons dès maintenant que, en syllabe protonique, le résultat a été, assez souvent, le même : *amwairaṷ* (*id.* Crém.)

< *amoriosu, *ekwairia* « écureuil », et, en général, les mots où *wai* a été ou maintenu, ou favorisé dans son développement par une articulation consonantique vélaire ou labiale précédente [1]. Si bien que, dans ce cas comme dans celui de la syllabe accentuée, nos dialectes ont marché de pair avec le français, lequel a abouti, ici et là, au même *oi*. Mais nous aurons à noter, plus loin, d'importantes restrictions à cette constatation.

Le développement historique d'après les textes. — La régularité de ces traitements ne saurait être mise en doute : ils apparaissent sur les points les plus divers du domaine franco-provençal, ils représentent ainsi l'extrême aboutissement des tendances auxquelles ont obéi nos parlers. Il serait donc vraiment intéressant de pouvoir établir, par des textes significatifs, comment s'est développée et constituée la triphtongue que nous avons actuellement : nous serions beaucoup plus à notre aise pour interpréter, dans la suite, les variantes secondaires ou les formes aberrantes de ce traitement général. Si nous sommes en mesure de fixer ce point avec une précision et une certitude aussi grandes que possible, nous pouvons nous permettre de présenter dès maintenant quelques documents écrits.

L'identité des traitements en syllabe accentuée et en syllabe protonique nous semble se dégager du rapprochement de deux mots. « Écureuil » est attesté au pl., en a. lyon. 1358 (*R.*, XIII, p. 576, § 34), sous la forme *ecoyriouz*. D'autre part, les *Coutumes de Dombes*, de 1325, bien qu'écrites en latin (publiées par M.-C. Guigue dans *Documents pour servir à l'histoire de Dombes*, Trévoux, 1868) contiennent, p. 313, trois fois le mot *goy* m. au sens bien établi de « serpe, à couper sans doute du gros bois » dont l'étymon *gubiu n'est guère contestable (cf. *Mat.*, p. 38 ; des dérivés très anciens de ce mot sont les noms de personne de la région lyonnaise, spécialement à Lagnieu et à Vaux, *Goyet*, *Goyatton*, diminutifs de *Goy*). La graphie *oy* de ces deux mots représente sans doute le premier état *w͡ọi* de la triphtongue née de ó + y.

Arrêtons-nous davantage à un nom de lieu qui nous montrera comme à souhait le développement de cette triphtongue. Le dépar-

1. P. ex. Val d'Aoste : *mouère* « saumure » (Cerlogne, cf. *ALF*, c. 1896) et *amoueriä*, adj. « trop salé » (Cerl.).

tement de l'Ain connaît, dans la région de Bâgé-Mâcon, trois petits ruisseaux qui, aujourd'hui, portent tous le nom de « la Loëze », et qui ont passé ce nom à des lieux-dits ou hameaux voisins. Les formes de ce mot ont été conservées par une longue série de textes, dont le plus ancien, dans le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, atteste, dès les origines du XIe siècle, 1023 environ, *loasi*. Il n'est pas douteux, pour des raisons d'ordre phonétique qu'appuye aussi fortement que possible la géographie (nous avons dans l'Ain, pour « purin », une quantité de dénominations telle qu'elle ne peut s'expliquer que par la disparition d'un type ancien, unique), que nous n'ayons affaire, en *loasi*, à l'aboutissant de lōtia, dont on peut suivre la trace, à l'Est de l'Ain, depuis le Léman [1] (à Blonay : *lizé* dérivé en -aceu), jusqu'aux abords de Grenoble (Pont-de-Beauvoisin *lwija*, Saint-Didier-d'Aoste [Isère] *lwizyà*, dérivé en -ata qui se trouve également dans le Val d'Aoste italien : *leija* f. « fosse où tombe la fiente des vaches » [Cerlogne]) — cf. dans les Vosges en particulier, O. Bloch, *Atlas*, c. 622 ; *Étude*, p. 235 —. Les graphies très diverses, mais très lumineuses, que réunit le *Dict. top. de l'Ain* [on peut y joindre, pour les environs de 1200, la forme *loisie*, contemporaine de *luase*, et dans le même document (cf. *Cart. Lyonnais*, pièce 79, et aussi *Doc. Ling.*, p. 35, n. 1)] démontrent que, dès la deuxième moitié du XIIe siècle, la triphtongue actuelle de Vaux était établie sous cette forme même *w͡ai* dans la région bressane, forme qui, phonologiquement, est issue de *w͡oi*, ci-dessus, par une poussée différenciatrice nouvelle. Nos textes nous permettent de suivre le glissement auquel, dans le courant du XIVe s., cède cette triphtongue : 1325 *luaysi*, 1339 *luesy*, 1536 *loese*. Le parler de Vaux participe, dans le cas de *wai* $<$ ǫ + Y qui nous retiendra plus loin, p. 165, à une évolution tout à fait pareille à celle-là. Mais n'est-il pas, une nouvelle fois, extrêmement remarquable qu'il ait conservé, même partiellement, mais sans en altérer les éléments, une triphtongue qui peut avoir dix siècles d'existence ?

Au reste, pas plus en ce point que pour ceux qui ont été touchés plus haut, cf. p. 37, Vaux n'a le privilège de l'archaïsme. Il suffit, aujourd'hui, de déployer une des cartes de l'*ALF* qui montrent le

1. A Challex (Ain), « lisier » est donné comme le mot français ; le mot patois est *ḑū́ra*. Plus à l'Ouest, dans la région de Giron, apparaissent, sous leur forme et avec le sens attendus, les continuateurs de lōtia et de *loti-ata.

traitement des mots mentionnés ci-dessus, de puteu, de cruce, etc., ou d'ouvrir les *Tabl. phon.* aux pages correspondantes pour voir surgir un peu partout dans le domaine franco-provençal, mais surtout dans la région conservatrice de l'Est, la triphtongue *w͡ai*. On verra en particulier, dans le canton de Vaud, comment les seize formes enregistrées pour « croix » se développent organiquement à partir de *krȍy* pour atteindre *krw͡ạe* et, de là, se réduisent progressivement à *kra* ; et, dans la même région, les modalités semblables, avec une légère différence dont nous verrons bientôt la cause, de l'évolution de *pavōria, ou de mŭria. Quant aux faits dauphinois (Dev., p. 202-3), ils sont exactement semblables aux nôtres.

Modalités particulières. — Nous pouvons donc aborder maintenant l'histoire des traitements particuliers ou aberrants.

Un contingent considérable de mots présentant l'évolution phonétique traitée ici est celui des diminutifs, ou pseudo-diminutifs en -uc'lu. En premier lieu le nom du « soleil » : M. d'Oyngt (éd. Philipon, p. 64, ms. p. 47) a une forme de cas sujet *li solouz*, qui, compte tenu de la vocalisation de L, correspond à *goy* cité plus haut. Une forme comme celle de Mollon, c^on^ Meximieux, *sèlö^w^* conserve à peu près l'état primitif; la finale est à Vaux *a^u^*. Mais le point extrême de l'évolution est la triphtongue attendue *wai* qui existe en de nombreux points, aux abords immédiats de Vaux, à Bettant. Nous avons à nous demander, comme nous l'avons fait à propos des voyelles simples, les nouveautés qu'apporte au traitement normal en syllabe finale la consécution d'une syllabe féminine ou d'un *s* flexionnel.

Rôle de la finale féminine. — Le premier cas est celui de ranucula : Vaux *rănȍḻi*, Cleyzieu *orȍḻė* « mancheron de charrue » comme colea *kȍḻi*. Est-ce à dire que, cette fois, il ne s'est pas produit de diphtongaison ? Non, sans doute : ce serait contraire à toutes les tendances phonétiques de notre groupement. Des parlers qui participent aux mêmes tendances que les nôtres, ceux de la Franche-Comté, connaissent en pareil cas la diphtongaison : *bullia « récipient » (*FEW*, p. 616) est à Damprichard *bwoy*, à Bournois *bwȅy*, comme *surȅy* « soleil », *mwȅy* « eau sale » et *rnwȅy* « grenouille », *rwȅdj* « rouge » aux deux genres. Bulga est *boji* à Lyon, mais, d'après Louis Mercier, *bouodze* « grand sac » à Coutouvre (Loire).

Notre réponse sera pareille à celle que nous avons faite plus haut dans les cas bien évidents : *mór-muartă*, *fór-fuartă*. La diphtongaison de ó en *wo* s'est produite ici comme ailleurs; la séquence immédiate de *l* palatal qui s'est plus ou moins agglutiné à *wo* a fait porter sur ce *l̦i* une bonne partie de l'effort articulatoire : non seulement la différenciation de *o* ne s'est pas produite, mais, comme il est naturel, *w* s'est absorbé dans le phonème précédent. En fin de compte l'ouverture de *o* est tout ce qui subsiste de l'ancienne diphtongue. C'est l'opposition de traitement que nous noterons dans le prochain chapitre, p. 158 : *parai* m., *-ĕl̦i* f. < *pariculu, -a.

Rôle de s *du pluriel.* — Le rôle de l'élément nouveau apporté par s du pluriel, depuis longtemps amuï, apparaît dans la double forme, à Vaux, du mot « orteil ». Les meilleurs patoisants de la plus ancienne génération, chez qui subsiste encore quelque sentiment de l'opposition ancienne entre les formes du singulier et celles du pluriel, disent *lò gru ărtai*, pl. *lòzărtyu* : alternance qui a abouti à un conflit de formes chez les générations suivantes. Si *ai*, au sg., est la réduction de *-wai*[1], *yu* ne peut être que celle du groupe *-waus*, avec vocalisation de *l̦* devant *s*, où le *w* initial est passé, par un double phénomène d'accommodation par rapport au *t* précédent et de dissimilation par rapport à *w* suivant, à *y*, où, surtout, l'effort articulatoire s'est porté (cf. p. 118) sur les deux phonèmes finaux : de là la disparition de *a*. On trouvera, ailleurs qu'à Vaux, la répétition des mêmes faits dans l'histoire de « genou ». Enfin le même traitement apparaît, dans notre village, dans la forme du mot « escaliers » : il est, chez presque tout le monde, par l'effet d'une francisation récente, en *-ia*, mais, dans le parler de nos plus sûres patoisantes : *eṣal̦u*.

Un résultat du même ordre, très clair, se trouve dans la région étudiée par Puitspelu. « Noix » se dit *noy* à Mornant, *nwé* à Craponne (*Phonétique*, § 42) : le premier continue nucem, intérieur de groupe, le second nuces (intermédiaire : *nwaịs*).

Le suffixe « -oir ». — Tous ces faits mettent en évidence, ici comme dans le chapitre précédent, le rôle de la fin de mot dans

1. J'ai recueilli à Cleyzieu : (œuf) *berlai* « impropre à couver » qui me paraît continuer *bisluscu.

l'évolution de la diphtongue : mais il s'est agi exclusivement ici de phénomènes d'ordre phonétique. Il en va autrement dans l'histoire que nous allons esquisser du suffixe -ōriu et de sa forme féminine -ōria.

Dans « écossoir », « abreuvoir », « mouchoir », etc., -ōriu est représenté à Vaux par la même forme aussi peu phonétique que pour -ŭcŭlu : *-au*. Dans « écumoire », « baratte (*batt·atoria) », le suffixe est *-auri*. Mais, là aussi, la plupart des parlers limitrophes de Vaux à l'Est, et parfois à l'Ouest (Leyment, p. ex.) ont, normalement, *-wae(re)*. Identique à celle qui continue phonétiquement le suffixe -atore, la forme *-au* ne me paraît pas cependant en être une pure extension par « substitution » : le continuateur de -osu à Ceignes nous a montré avec quelle facilité peuvent permuter les éléments faibles de diphtongues ; d'autre part, *w* initial, nous venons de le voir, disparaît avec une très grande facilité ; la substitution de suffixe a donc été favorisée par une certaine ressemblance phonétique des éléments suffixaux dans les types « chasseur »-« écossoir », qui ont été ainsi confondus. Quant au féminin, il a pris la forme *-auri*, plus ou moins adaptée au masculin.

Ce malaise du suffixe -ōriu apparaît dans les documents. Un type non enregistré par nos dictionnaires étymologiques est *aquatorium : il est représenté, en Haut-Bugey et régions voisines, par des n. de l. *Evouaz*, *Evuaz*, pl. *les Evoués, -ais* ; dans le Bas-Bugey (c^ne de Saint-Benoît) : *Fons de Evouz* 1199, *Eviu* 1272 et 1287, *Evieu* (forme actuelle) à partir de 1650. *Oratorios est, dans la région lyonnaise, sans diphtongaison apparente : *(H)oreors* en 1219, 1239 (*Bibliotheca Dumbensis*, II, p. 80 et p. 113), auj. *Ouroux*, c^on de Monsols (Rhône) ; en Dombes *Orours*, *Ourours* (1299, 1369 : *Dict. top.*). Dans les comptes de Châtillon, le registre des Thoire-Villars, ces mots sont en général en *-our* : *aberour*, *batour*, *fossour*, *clodour* (*clausitorium : cf. à Torcieu, p. 924 de l'*ALF*, la forme, presque oubliée aujourd'hui, de « barrage d'eau », c. 440).

Ici encore se pose la question de l'influence de la finale féminine. La plupart des parlers ont aujourd'hui des formes identiques : cf., en dehors de France, Val Soana *-eir*, *-eiri* qui, malgré M. Meyer-Lübke, *Gr. d. r. Spr.*, § 128, procèdent clairement de *-wäi*. Mais dans une région voisine de cette dernière, le Val de Bagnes, lavatoriu est *lavyèü*, très clair au premier coup d'œil, et *firm·atoria *farmüïre* « serrure », avec la même finale que « saumure », et *üi* pro-

cédant de *ué* comme dans « faire », « père »: cf. J. Cornu, *R.*, VI, 390 (§ 81). Rapprochons aussi de la forme féminine le nom de la noix *nyuey*, et l'alternance vocalique fondamentale entre la forme masculine et la forme féminine apparaîtra avec évidence. C'est enfin le lieû de signaler les différences, à Vaud en particulier, entre le traitement de crŭce et celui de *pavōria. Au total, à un masc. normal *wai* en finale directe, s'est opposé un féminin *-wairi* tendant à *-weri*, que représente, p. ex., le lyonnais *radoueri* < *rasitoria, où M. A. Thomas (*N. Ess.*, p. 248) n'était pas fondé à voir un emprunt provençal ou français. Mais c'est le même savant qui, le premier à ma connaissance, dans une note de son mémoire sur le suffixe -ārius (*N. Ess.*, p. 137) a signalé que, comme dans les formes correspondant à -ĕrius, en apr. les formes masculines de -ōrius ont perdu l'*i*, « tandis qu'on a toujours *-oira* dans les noms féminins ».

Mutations phonétiques, plus ou moins normales ; substitutions de suffixes ; actions analogiques d'un genre à l'autre : ces trois facteurs — outre l'interversion dont il sera question plus loin — expliquent la très grande diversité des aboutissants de -ōriu, -ōria en franco-provençal. Dans le dép. du Rhône, p. ex., on trouve à Saint-Lager-Cercié *u* avec féminin correspondant ; dans le Haut-Beaujolais apparaît, aux Ardillats, *œ* (avec la diphtongue conservée *œu* à Chênelette) qui descend la vallée de l'Azergues jusqu'à Létra compris ; dans le massif d'Oyngt et la région de Villefranche, c'est *u* qui règne, se soudant ainsi à l'*u* dauphinois. Les terminaisons féminines s'opposent parfois plus nettement encore : en Haute-Maurienne, Aussois a *-wire*, Bessans, qui perd *r* intervocalique : *-ŏe*.

Aux abords de notre domaine l'état est tout aussi troublé, et pour les mêmes raisons. Dans les Vosges méridionales *clausitōriu, cité plus haut, est (*Atlas*, c. 271) représenté par *tyotu* [l'autre mot non expliqué, *Étude*, p. 136, est « clédar »]. La carte 301 « entonnoir » donne le continuateur de trajectōriu (J. Jud, *Z.*, 38, 62), et celui de « embossoir », suffixe -ātōriu, mot dont l'aire géographique est très intéressante, réunissant le vosgien, le comtois, le franco-provençal au sens restreint, et dont les formes diverses peuvent être commodément embrassées dans le *FEW*, 658-9[1]. D'autre part, la

1. Ajouter le n. de l. jurassien « l'Embossieux », c^ne^ de La Pesse, au bord d'un entonnoir, dont le fond est une tourbière.

forme féminine, toujours *-œr* ou *-ér* (carte 279 « écumoire » ; au *Lexique* « battoir du fléau ») a donné lieu à une intéressante observation de Horning, *R.*, LI, 588, qui a montré un croisement de *-euse* avec *-oire*.

Nasalisation. — Le phénomène de nasalisation, que nous rencontrons à chaque instant sur notre chemin, est intervenu aussi dans l'histoire de la triphtongue issue de ó + y, et cela sur les points les plus divers de notre domaine. Consécutive à la forte expulsion d'air donnée sur l'élément intense (cf. p. 75), la nasalisation a porté d'abord sur le dernier élément ; de là elle s'est propagée à l'élément précédent qui s'est plus ou moins accommodé à l'élément final. La même nasalisation se présente dans *ferruclu, aux abords même de Vaux, Souclin *farwẽ*, et à Saint-Étienne (Loire) au XVIIe siècle dans *varroin* et *bwén* « buis » (Veÿ, § 218, p. 42), rapprochés de *onvén*, forme actuelle de *envéy* < invidia. Et on ne sera pas surpris de retrouver ces nasalisations dans la région de Saint-Amour et de Graye-Charnay (Jura). Dans cette dernière localité *éku∊œ̃* < *excussōriu suppose une finale palatalisée : *yǻẅ* ; cette forme est exactement celle de Chavannes-sur-Suran (où fōria est *fwẽryė*, et linteolu, par **lẽcau*, *lẽ∊œ̃*, etc.). Mais Saint-Amour, n'ayant pas palatalisé, a des finales en *-ô* à *excussōriu, *ferruclu, *soluclu, etc.

Réduction en position proclitique. — La réduction de la triphtongue, par suite de l'emploi proclitique, n'a rien non plus qui doive surprendre. De là, dans la forme « je suis », en partant du type *sóyo admis par M. P. Fouché, *Le verbe français*, Strasbourg, 1931, p. 408-9, les aboutissants les plus variés dans l'Ain : *si*, *sé*, à Vaux *sai*; au S.-O. de Vaux (à Saint-Vulbas) *sẽ* ; à Mornant (Rhône) *swẽ* ; à Proveyzieux *sé* ; à Prélenfrey *syu* de **syów*, issu d'une métathèse réciproque et devenu croissant, etc.

La justification de cette dernière forme se trouve dans le fait nouveau que nous devons maintenant mettre en lumière.

Considérons en effet, dans nos parlers, les continuateurs de ces trois mots : nŭce, crŭce, pŭteu. Dans toute l'étendue du domaine, compte tenu de variantes insignifiantes, p. ex., mouillure de *n* à l'initiale de « noix », deux séries de formes s'affrontent et souvent se

mêlent de la façon la plus capricieuse : les unes en *ẅi*, *-wi*, ce sont celles de Vaux, très répandues non pas seulement dans la région des Terres-Froides (cf. Devaux, p. 203), mais aussi, p. ex., aux abords de Saint-Vallier (Drôme), dans le Nord du dép. du Rhône, et ailleurs, avec des aires différentes, souvent, pour chaque mot. Tout à côté subsiste, plus ou moins voisine de son état originel, l'ancienne triphtongue ; à Cerdon *nẅai*, qui est aussi la première forme du plateau du Bas-Bugey, à Cleyzieu (*nwai* à Prélenfrey, au contact du provençal), *nẅẽe* à Ambérieu ; à Ordonnaz *nœy* de **nwoy*. Ce double traitement est sûrement ancien : le même compte des Thoire-Villars a *noys*, *nuys* ; à Châtillon, d'après un compte de châtelain de 1408, que me communique M. O. Morel, un homme porte le sobriquet de « Ras [mesure rase] de nuys ». L'ancienne diphtongue est beaucoup plus rare dans « croix » que dans « noix » : Devaux ne l'a relevée qu'une fois, à la Côte-Saint-André. Dans l'Ain elle est plus fréquente. En Savoie, à Puygros, j'ai recueilli *nwåe*, *krwåe*.

Faut-il parler, pour expliquer cette mutation, d'un « déplacement d'accent » (Devaux) ? La formule me paraît insuffisante. Comme le montre le cas de fōria qui, jusqu'au S. de Grenoble, à Saint-Martin-d'Uriage, à Pierre-Châtel (c^on^ de La Mure), présente l'état *wi* de la diphtongue, nous avons affaire au phénomène qui a reçu de M. Grammont (cf. *Festschrift J. Wackernagel*, 72 ss. ; *Festgabe Streitberg*, 111 ss. ; *Journal de psychologie*, 1930, p. 47) le nom d'« INTERVERSION », phénomène dont nous avons vu déjà, à Vaux, de précieux exemples (évolution de retorta, de ulmus, p. 36). La formule en est, chez nous, la suivante : une triphtongue, ou une agglomération quelconque d'éléments vocaliques contenant *i̯* ou *i*, tend à *culminer* en *i*, en modifiant, en déplaçant, voire en faisant disparaître d'autres éléments vocaliques, d'aperture même plus grande, donc de nature plus résistante. M. Grammont a écrit en dernier lieu : « L'interversion a pour effet de placer deux phonèmes contigus dans un ordre plus commode. Par là on obtient une meilleure constitution des syllabes [ce n'est pas le cas chez nous, où justement deux éléments d'aperture semblable sont mis en contact], on sauvegarde l'unité et l'harmonie du système phonique d'un parler en remplaçant les groupes insolites par des groupes usuels, on écarte les types imprononçables ou devenus imprononçables en leur substituant des types faciles, on évite des efforts articulatoires inutiles » (*J. psych.*, p. 47). Le facteur essentiel de l'inter-

version est, dans nos parlers, leur prédilection pour *i*, un véritable appel à *i* : et l'on conçoit que cet appel soit plus « écouté » lorsque, dans « croix », il est favorisé par un phonème comme *r*, apical, que dans un groupement d'articulations vélaires comme *nwaɪ*. Quant à la chute de *a*, nous en verrons, plus loin, des exemples anciens, et très caractéristiques, dans le traitement de carruca, spica.

Métathèse de R *apical*. — La vraie nature du phénomène de phonétique générale que nous rencontrons ici sur notre chemin nous apparaîtra mieux encore si nous le rapprochons de celui qui y est sans nul doute apparenté, et, depuis bien longtemps, est connu et étudié sous le nom de métathèse [1]. De ce dernier, M. J. Vendryes, *Mélanges Meillet*, 1902, 124, donnait la formule suivante : « Lorsque deux tranches d'un même mot diffèrent en force sous l'influence de l'accent d'intensité ou simplement par suite de leur position respective, elles tendent à échanger entre elles un de leurs éléments, la plus forte s'attribuant toujours l'élément le plus caractéristique ». Il faut retenir, en lui donnant son véritable sens *psychique*, la dernière partie de cette phrase tout en élargissant la première, pour comprendre ce qu'est, dans nos parlers, le phénomène très répandu de déplacement, non pas seulement de syllabe à syllabe, mais aussi à l'intérieur d'une même syllabe, de cette sonante « caractéristique » *r* : p. ex. dans les trois cas *gròmã* « gourmand », *lĕ prītₑ* « elle pétrit », *måvrₑ* « mauves, subst. » (à Vaux).

r est chez nous un phonème apical vibré dans la région alvéolaire, supraalvéolaire et même palatale : sa nature palatale se manifeste très clairement dans ce fait qu'il agit dans le même sens qu'une autre palatale sur A accentué libre suivant (Vaux et ailleurs) : *iₑ* et non *å* dans « virer, etc. ». D'autre part, l'amplitude, la fréquence et la durée du mouvement sont étroitement liées à la place du phonème dans la syllabe : en fin de syllabe intérieure, beaucoup de patois n'ont qu'un battement, lent et de grande amplitude, si bien que le phonème, amuï déjà en finale de mot, s'est là aussi, très souvent, amuï : c'est le cas du bressan, en particulier. Les forces de conservation ont alors, comme il arrive fréquemment, réagi, dans certains cas, contre la menace de disparition d'un élément phoné-

1. M. M. Grammont est revenu à plusieurs reprises sur la question de la métathèse : *MSLP*, XIII, 73 ss. : *Mélanges d'Arbois de Jubainville*, 83 ss. : *Journal psych.*, 1930, 53-4.

tique que la conscience linguistique ressentait comme essentiel dans la contexture matérielle d'un mot[1]. C'est ainsi, pour prendre le cas le plus simple et un exemple familier, au moins dans la langue archaïque, à la plupart de nos parlers, que dans « gourmand » *r* a été remis en valeur en passant de la fin de syllabe à la deuxième place du groupe explosif initial[2]. Aux Ardillats (Rhône) **tsarpèn* « charmille » est devenu *tsaprèn*, « corneille » a abouti à *krènœy*. Mais dans malvas devenu à Vaux **marvɛ*, un groupe initial *mr* n'existant pas dans les habitudes articulatoires, *r* est passé dans la syllabe finale ; à Crémieu « morve » est *mwaivri*. Enfin dans **pītrɛ*, où la syllabe finale était très faible après une accentuée longue, *r*, ressenti encore comme élément essentiel, est passé dans la première tranche du mot, d'où il s'est étendu à l'infinitif, moins usité et surtout moins concret et vivant que la troisième personne du présent.

Il y a donc, entre l'interversion vocalique en faveur de *i* et la métathèse de *r* apical, plus qu'une simple analogie de forme : ce sont deux phénomènes de même nature qui tendent à mettre ou remettre en valeur un élément de prédilection du système phonétique de la langue, et cet élément est, ici et là, de nature palatale. A ce titre la métathèse de *r* devait être traitée à cette place de notre étude.

Revenons maintenant à l'*interversion vocalique*.

L'aire qui, en franco-provençal, favorise les interversions en faveur de *i*, se trouve en Dauphiné, rive gauche du Rhône jusqu'aux

1. Le même phénomène de réaction s'est produit en syllabe finale de mot dans la partie Sud-Est de notre domaine, et dans la région haute-alpine contiguë à la nôtre. A Aussois *r* apical de -are, p. ex., s'est mué en *r̂* vélaire, déjà dans le parler de l'ancienne génération ; et, dans le parler de la deuxième, *r* intervocalique et implosif, également peu vibrés à la partie extrême de la langue, ont été remplacés par *r̂*. La transformation de *r* palatal en *r̂* vélaire s'est donc effectuée là dans d'autres conditions qu'à Vaux (*BSLP*, XXVII, 75).

2. Cette évolution phonétique normale, mais caractéristique d'un parler populaire, est susceptible de devenir un procédé littéraire. C'est ainsi que, chez un poète satirique grenoblois du XVIe s., Laurent de Briançon, qui pouvait rendre par « Charvin », très usuel, le nom picard de « Cauvin », le réformateur, les siens et sa doctrine sont devenus « Cravin » et sa « cravinanci » (*Lo batifel de la Gisen*, éd. Lapaume, dans *Recueil de poésies en patois du Dauphiné*, Grenoble, 1878, p. 81).

abords de Grenoble. La diphtongue y culmine en *i* dans les mots que nous avons cités, *bwi* « buis » aussi à Proveyzieux ; aussi *rwīsi* (également à Saint-Pierre-de-Chartreuse) « verge à fouetter » (Noyarey *rwīsė*), verbe *rwisie* « fouetter » [Vaux a *wai* à la protonique, il ne connaît pas le simple], verbe et substantif avec *ui* jusqu'en Lyonnais, dans la région étudiée par Puitspelu : étymons *rustia, *rustiare (A. Thomas, *Mélanges*[1], pp. 174-5). Le conflit des tendances apparaît, dans cette région, dans les formes diverses enregistrées par le *Dict. étym.* pour « ruminer », p. 366 (cf. Dev., p. 346 ; à Vaux *wai* : étym. *rugimare, déjà dans P. Marchot, *Phonol. d'un patois wallon*, 1892, § 102). Au S. E. de Grenoble rŭmice est, à Séchiliane, *rwainǒ*. En syllabe protonique le phénomène est moins répandu : il n'existe pas, dans ce cas, à Vaux, mais on le trouve dans la région lyonnaise, et surtout en Dauphiné — c'est donc ici le maximum de la tendance — dans la région de Voiron, qui dit *vwirô* comme *pwizõ*, etc.

Un de ces « mots-témoins » que nous recherchons avec soin nous permet de retrouver l'époque à laquelle se sont produits ces bouleversements de triphtongues. Il s'agit de dŭce, qui, comme l'a indiqué déjà M. A. Thomas (*R.*, 33, 210) est à l'origine du lyonnais *adoy* « source, fontaine », avec article agglutiné, comme dans le prov. mod. *adous*. Devaux (p. 203) avait signalé, en le rapportant à aquaeductu, *égadzwai* à Saint-Didier-de-la-Tour ; le mot est à Couzon (Rhône), d'après J.-M. Villefranche, et, dans l'orthographe de son *Essai de grammaire du patois lyonnais*, Bourg, 1891, *aiguedi*, donc avec réduction de *ẅi* à *i*. Les cartes, aujourd'hui, montrent les deux traitements dans les formes : *la Doys*, *la Duys*, (*Dhuys*, également nom de localité), surtout en Bugey et en Revermont ; près de Grenoble, sur les territoires de Saint-Martin-d'Uriage, mentionné plus haut, et Revel, la fontaine de la *Dhuis* [à quelques km. de là, c^ne de Gières, un n. de l. « les Anguisses »], et à Villard-de-Lans. Le *Dict. topogr. de l'Ain* donne les formes suivantes : *li Dois* 1158, *la Doys* 1278-91, *Doys*, 1419, *la doua* 1410 ; [*l'Adou*, en Valromey] ; *la Duys* 1404, 1407, 1563. Mais le même document, de 1228 (*Cart. Lyon.*, 246, *Arch. de l'Ain*, H. 226), qui nous a déjà fourni « li Cuars d'Avarcon », et qui contient un nom de personne « Evrar dus de *Revoiria* » [*roburia : cf. au *Dict. top.* les très nombreuses attestations, à époque ancienne de ce mot, sans jamais aucune interversion], nous fournit aussi cette

fois *la duis de calonan* (p. 317, l. 16 du bas), qui désignait une source aussi voisine que possible de Vaux. La région du Haut-Bugey, qui ne favorise pas les interversions, présente le nom propre sous la forme *dwǻ*, aux Neyrolles, le nom commun à l'état *ḑyǻ*, à Giron au sens de « rigole de dérivation », traitement conforme à celui de « genou », « soleil », « orteil », « noix », etc., dans cette dernière localité.

Quant aux conséquences d'une mutation phonétique aussi importante, et ancienne, on devine ce qu'elles peuvent être, par quelles variétés de traitement elles peuvent se manifester dans les parlers modernes : oleu est, à Vaux, *ẅiₐlo*, normal ; de **wai*, dans des groupes comme « huile de noix.... », a procédé à Ambérieu, Cleyzieu, etc., *ẅe*, réduit ensuite à *e*. A Leyment, comme dans toute la plaine du canton, *wiₐ* à l'accentuée, mais *élĕta*, f. « gâteau à l'huile ». C'est le même état, à la protonique, que, en Suisse, dans le nom de localité *L'Etivaz*<octava (cf. à Blonay *lizé*, cité plus haut, et *winå*<*vocinare). Les parlers qui, même dans les triphtongues, ceux du Valromey, ont une prédilection pour l'intensité décroissante ont une forme *ulẹ̀*. On assiste ainsi comme à une compression en tout sens de la triphtongue à laquelle avait donné naissance la voyelle associée à un autre élément vocalique.

Il importe aussi que la prudence de l'étymologiste soit éveillée à l'égard des *ẅi* d'origines différentes que contiennent nos parlers. C'est ainsi que, au Sud, le nom de la « charrue » est emprunté à un type commun au Dauphiné méridional et à l'Italie du Nord, dérivé de *aciale. Le *FEW* réunit un ensemble de formes intéressantes, qui peuvent être complétées encore aujourd'hui par l'*AIS* (c. 246), à l'origine desquelles il met, à bon droit, le suffixe -ōria. Au N., dans la région mâconnaise, « taie d'oreiller » se dit à Replonges (*ALF*, 917) *ẹ̀lẅinò*. La forme est ancienne : en 1457, dans un compte de Châtillon, d'allure francisante : « deux fluynes noves » (O. Morel, *La vie à Châtillon-en-Dombes*, 1927, 2e P., p. 178). Le français de toute la région lyonnaise connaît la forme *flèn*, aboutissant d'un patois **flwaina* qu'aucune localité n'a conservé. Il n'est pas nécessaire, pour justifier *ẅi*, de songer avec M. Thomas (*Mél.* [2], 102-3) à un etymon avec ū : l'interversion suffit à rendre compte de la coexistence de **wa͡i* et de *ẅi*.

*
* *

Résumons dans un tableau les évolutions que nous venons de décrire :

ó + Y

A. — A l'accentuée :

I. Diphtongaison de ó en *u͡ò* devenu *wò* par attraction de l'élément subséquent :

**wòy* { **(w)ò* → *ò*; *òy*; *u*
**wœy* → *œy* }

II. Différenciation de l'élément intense :

way { *wå*ₑ → *wå*; → *å*ₑ
ai → *å*
wé → *é* (appel de l'élément subséquent)
**wå̃ĩ* → *ẽ̄* }

Variante par interversion : *wi*ₐ → *wi* (*ẅi*)
Autres variantes : *yaw* → *a*ᵤ; → (*y*)*ō*; (*y*)*œ̄*.....

B. — A la protonique, ou en position proclitique :
(*w*)*oy* ;
wai, développé sous l'influence d'un accent secondaire (p. 128) et maintenu à la faveur de l'élément labial initial ;
(*w*)*é* → *i*, normal, par suite d'intensité subséquente.

Les faits actuels (*diphtongues, triphtongues et monophtongues dans la Suisse romande*). — Faisons suivre ce schéma d'évolution organique d'un dénombrement statistique qui portera sur le développement de c r u c e et de p u t e u dans les 62 localités citées par les *Tableaux phonétiques* de la Suisse Romande (n°s 59 et 60). Nous indiquons, pour chacun des deux mots, le nombre des points où le premier enquêteur a noté une triphtongue, une diphtongue croissante du type *wa*, une diphtongue décroissante du type *ei*, et enfin une monophtongue.

	CRUCE	PUTEU
Triphtongue :	9	20
Diphtongue croissante : ..	19	32
— décroissante :	8	—
Monophtongue :	26	5
Total	62	57 (+ 5 manquants).

La zone de monophtongaison (*u* pour les deux types) est, en premier lieu, au N., le Jura Bernois, mais elle mord aussi sur Fribourg et Neuchâtel ; la proportion des triphtongues, un tiers, est à peu près la même dans les cantons de Vaud et du Valais, elle est de la moitié dans le canton de Genève.

Il est à peine besoin de signaler à quel point la nature de l'élément explosif de la syllabe (phonème unique ou groupe combiné, lieu d'articulation de la consonne) a contribué au maintien, après avoir sans doute plus ou moins contribué au développement de la triphtongue.

Le processus phonologique. — Nous allons nous appliquer, pour terminer, à pénétrer plus intimement encore que nous ne l'avons fait jusqu'à présent la nature du processus phonologique dont nous avons exposé les manifestations, — nous préciserons ensuite, de ce point de vue, l'orientation géographique de nos parlers.

Notons d'abord que le principe de toutes les évolutions a été une segmentation de ó non pas en *ou* → *au*, comme dans le cas de ó libre traité au chapitre précédent (pp. 38 ss.), mais comme dans le cas, déjà envisagé là aussi (pp. 40-1), de ó en syllabe fermée, en particulier devant R ou S. Nous avions noté ce dernier fait au passage, en en indiquant d'un mot l'importance, en en mesurant l'extension géographique, mais sans vouloir tenter du phénomène une explication phonologique. Les modalités plus précises de celui-ci permettent d'expliquer la genèse de celui-là. C'est — tout autre raisonnement nous semble impossible[1] — la

1. Telles semblent aussi être les vues de M. P. Fouché sur ce point (*Études de phonétique générale*, Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg, fasc. 39, 1927, 24-27 ; et *La diphtongaison en catalan*, in *Butlleti de Dialectologia catalana*, 1925, *Extret*, p. 5 et ss.).

consécution d'un phonème fermé et antérieur qui a amené dans l'articulation de ó deux changements : d'une part, l'attraction, qui, psychologiquement, n'est qu'un mouvement d'anticipation du phonème, a décalé, dans le sens *horizontal*, le point d'articulation de ó, et l'a fait aboutir à un phonème plus antérieur[1] ; d'autre part, ce nouveau phonème, menacé dans son existence, a réagi dans le sens *vertical*, s'est ouvert davantage, au point d'en venir à *ò* ou même à *a*. Ainsi s'est réalisée, dans le sens qu'ont donné à ce mot des théoriciens classiques[2], une « brisure » ou « fracture », phénomène qui, essentiellement parti d'une « anticipation », se réalise à la fois en « assimilation » et en « différenciation ».

On comprend maintenant que, dans le cas de ó suivi simplement de R ou de s, phonèmes tout de même antérieurs et fermés, les choses soient allées moins loin que dans le cas d'une consécution palatale : mais le résultat peut, cependant avoir été le même : cf. cerdonnais *far* « four » de **fwar*, et, comme témoin écrit, parallèle à *loasi* cité plus haut, en 1395, un nom de lieu du Haut-Bugey (c^ne^ d'Echallon) « *ou Fua percia* », où je propose de voir, non pas comme E. Philipon « au *Feu* [?] percé » (*Dict. top.*, s. v°), mais « *Four* percé ».

Les affinités géographiques.

1° *Au Sud.* — Le tour d'horizon que nous avons projeté commencera, cette fois encore, par un regard au Sud, dans la région dauphinoise la plus voisine du franco-provençal, sur un point dont la langue a été fouillée par un très bon naturaliste, excellent observateur et excellent patoisant aussi : il s'agit du village de « Lallé en Bas-Champsaur », c^on^ de Saint-Firmin, et à 3 km. seulement de cette commune qui est le point 969 de l'*ALF*, et du parler qui a été étudié par David Martin dans le *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes* (1907-1909). L'état de Lallé est le suivant :

pas de diphtongaison : *krus*, *nužė* ;

1. Cf. M. Grammont, *BSLP*, XXIV, 101-2.
2. E. Sievers, in *Pauls Grundriss*², I, 317, et *Grundzüge der Phonetik*⁵ (1901), § 767.

diphtongaison : *kṷifa*, *mṷisa* (mouche), *tṷisa*
(comme *kuire*, *viudĕ* <**vuide*).

La diphtongue décroissante du Champsaur est croissante dans le bassin de Gap : *mwisa*, *twisa*.

La triphtongue *wei* qui règne pour ces mots et d'autres sur une bande très longue, des Alpes à l'Océan, avec plus ou moins de profondeur dans le domaine provençal, ne doit pas être confondue avec celle dont nous avons étudié la naissance : J. Ronjat, qui donne sur cette aire des indications précises (*Gram. istorique des parlers provençaux modernes*, Montpellier, 1930, t. I, 384 et ss.), attribue le phénomène au développement d'un *e* « entre les deux éléments de *oui* » : il s'agit donc, d'après lui, d'une insertion de phonème, c'est-à-dire d'un processus bien différent de celui que nous avons défini plus haut. Les organes, obligés de passer de l'articulation d'un phonème très vélaire à celle d'un phonème très palatal, marquent, en chemin, un point de transition (cf. *infra*, p. 162-3) : ce n'est plus la réaction, le moyen de défense vigoureux dont il était question. Disons aussi, dès maintenant, que, dans le français parisien comme en provençal et en franco-provençal, l'évolution ici décrite s'est amorcée : il s'est produit là aussi une attraction de *i* — la prédilection pour les phonèmes palataux est donc bien un des faits caractéristiques du gallo-roman ; — mais, une fois établi le contact entre les deux phonèmes intéressés, dans *oi*, ils se sont accommodés l'un à l'autre d'une troisième façon, en suivant les voies de *oi* <Ē libre.

2° *Est français*. — Il en a été tout autrement dans les parlers à forte intensité de l'Est français. Reprenons une des cartes de l'*ALF* que nous avons eu déjà l'occasion d'ouvrir au cours de ce chapitre ; nous y rencontrerons, sur une aire plus étendue, les mêmes phénomènes que dans notre domaine primitif : un point de départ *ṷòį* qui ne se retrouve tel quel nulle part, mais avec *way*[1] conservé, çà et là, p. ex. « soleil » à 72, et ensuite des parlers qui opèrent chacun à sa manière la réduction d'une triphtongue que leurs habitudes articulatoires ne tolèrent plus. Le grand principe que nous avons cru devoir formuler : *modification d'un complexus voca-*

1. La différence avec le franco-provençal d'Italie (pour Usseglio, p. ex., cf. *Arch. Gl.*, 17, 23 : *o͡i* -*ò͡i*) est ainsi très sensible.

lique par la perspective d'un effort à réaliser à sa suite, se dégagera à merveille, p. ex., de la juxtaposition des deux cartes 363 « croix » et 588 « foire (fōria) ». P. ex. Haute-Marne, presque partout *krwa*, en opposition avec *fwir*. L'exemple suffit à montrer, au point de vue géographique, que, entre Chaumont (ou même Troyes) et Paris, la distance linguistique est moins grande qu'entre ces mêmes points et Lyon ou le Haut-Valais.

3° Rhétie. — Veut-on, maintenant, regarder au delà de cette dernière région, plus à l'Est encore ? Pour nous en tenir à la région des Grisons, nous y retrouverons les mêmes phénomènes que chez nous. Sent d'abord : *prasuọir* < pressōriu, *ɛfuọira* < foria, *salamuoira* ; Bergün : *fwegra*, *salamwegra*, *razwekr* ; Filisur : *prèsujr*, Disentis *pèrsuĭ*, *salmịre* (avec réduction de *ui* plutôt que changement de suffixe) se situent tous dans des plans identiques à ceux que nous avons cru reconnaître dans les parlers gallo-romans de l'Est et du Rhône moyen. La parenté des deux systèmes est, une fois de plus, indéniable.

*
* *

Troisième section : le cas de é en union avec y, w et ū
et p. 162-3, les insertions de voyelles.

Nous nous sommes déjà, au chapitre précédent, p. 47-8, 54, occupé du traitement é + y. Il s'agissait là d'un contact immédiat, et primitif, entre la palatale et é, et, dans ce cas, les modalités de la diphtongaison par coalescence n'ont pas différé — non plus qu'en français proprement dit — de celles de la diphtongaison par segmentation : nous n'avons donc pas à y revenir. Le cas d'une action à distance de y sur é est différent, et il semble bien, quoique nous n'ayons pas tiré cette question définitivement au clair, que, d'après certains résultats incontestables, il doive être, au moins brièvement, traité à cette place, pour lui-même.

é + y *en syllabe accentuée.* — A Vaux, dans deux mots d'évolution indiscutablement populaire (cf. *Matér.*, § 1, I, 4°), -ĭsca est représenté par *-ẵṣi* ou, si l'on tient compte du mouillement de *n* dans *furnisca[1], par -**ịaṣi*. Brittisca est, à Châtillon, en 1395, *bertrachi* ; et deux formes anciennes de *furnisca, en 1344, cf. *Dict. top. Ain*,

1. Rectifier le texte des *Matér.* en conséquence.

attestent aussi la présence de *a* : *la fornachi*, forme qui est aussi celle de l'a. dauphinois (Dev., 471 au *Lexique*). Les *Lég. Prose*, M7 et 17, ont le mot *ventresches* « entrailles » < *ventriscas.

Le cas du suffixe -itia fait apparaître un autre traitement. L'évolution normale est *-aizí*, conservé par notre parler comme par d'autres du côté français et du côté suisse, dans le seul mot *pĕraizi* < pigritia. Les *Lég. Prose*, M5 — légende d'allure très patoisante, — pour le continuateur de canitia, ont *chanueisi* (avec *u* qui peut venir de *chanu*, lequel se trouve effectivement dans le texte, quelques lignes plus haut), et M6 *veilleisi* (M4 *richeces*, français), M7 *avogleisi*, etc.

-ĭclu, -ĭcla sont rendus, à Vaux, dans *paric'lu, -a, par *-ai*, *-ĕl̦i*.

Le mot qui donne lieu aux difficultés les plus sérieuses, mais qui permet aussi, croyons-nous, de les résoudre, est feria. Devaux (*op. cit.*, 160-170), après avoir constaté un grand flottement dans les graphies d'un ancien texte viennois, et d'autre part une divergence entre l'état actuel du viennois, *ai*, remontant normalement à É, et celui des Terres-Froides *yé* « qui suppose féria », conclut que, probablement, « les deux prononciations se sont rencontrées dans notre région », et, à sa suite, à la suite aussi de Chabaneau — qui avait appelé l'attention de Puitspelu sur la possibilité d'une forme provençale d'origine È (*Dict. étym.*, p. 162 et p. 456) — j'avais posé (*Matér.*, § 17, 1°) fĕria, en admettant dans le village voisin de Bettant la base fēria pour y expliquer *ai*. Divergence de traitements remontant à une dualité du latin vulgaire ; mélange de parlers assez normal pour un mot comme celui-ci (chaque village avait cependant, chez nous, une ou deux foires annuelles) : les deux explications sont acceptables.

Il en faut envisager une troisième, de nature plus strictement phonétique. -Ēria, traité comme -ōria (cf. p. 146), a pu donner une triphtongue tonique *-i̯èi* → *-i̯ai̯*, à peu près identique à celle qui, comme nous le verrons plus loin, p. 176, a résulté de È + Y. Tous les parlers de l'Est, qui ont confondu ó + Y et ò + Y, peuvent bien avoir traité de même façon É + Y et È + Y. *i̯ai̯*, avec intensité appelée sur le premier élément et réduite du dernier, ou, plus simplement, par une interversion parallèle à celle de fōria, rendrait compte de la forme de Vaux ; un appel sur l'élément terminal de la triphtongue, très conforme à notre principe phonologique et au phonétisme des Terres-Froides, rendrait compte, sans objection

possible, de *yé*, etc. En ce qui concerne les formes de Vaux et de Bettant pour « foire », l'opposition y est la même que dans les noms du « balai de la maison » : *ua* à Vaux, *au* à Bettant, aboutissants, l'un et l'autre, de la triphtongue *wai*, conservée dans le mot archaïque « balai de l'airée » (cf. *Matér.*, § 37, 2° ainsi que Ronjat, *Gr. ist.*, § 218, p. 385, et, d'autre part, le traitement de « soleil », ici même, p. 143).

Revenons maintenant à Vaux pour y examiner à nouveau le traitement de -iscu, -a dans *friscu, -a, lisca, piscas : il y a *é* dans tous ces mots. Mais, en contraste avec cet *é* fermé, le parler de Bournois, où *ā* résulte souvent de la réduction de *a* + semi-consonne, montre un *ā* long, vélaire, provenant sans doute de *aw*, qu'on retrouve en effet à Pierrecourt dans « vesce », et, sous forme palatalisée, à Bourberain (comp. *ALF*, c. 1379). Tous ces parlers ayant altéré l'élément final de la diphtongue nous permettent d'atteindre un primitif *ai* : *é*, à Vaux, résulterait donc de la forme croissante de cette diphtongue. La forme de féminin *sŏϵ*, de Pierrecourt, en alternance avec *saw*, pourrait procéder de (*y*)*au̯* (cette alternance nous donnerait sans doute la clef des traitements vosgiens : cf. O. Bloch, *Les parlers...*, p. 90 ; et Horning, *R.*, 51, 589 et ss.).

Cette hypothèse devient presque une certitude devant un témoignage que nous avons invoqué au précédent et, une fois déjà, au présent chapitre : il s'agit des alternances bien assurées chez Chrestien de Troyes : masc. *tiois*, f. *tïęsche* ; *galois*, *galęsche*, etc. ; de la double forme de m. *fręs* et *frois*, en face de l'unique fém. *fręsche*.

Et elle pourrait peut-être rendre compte d'un état de la langue actuelle dans trois mots à finale masculine : *dais* (cf. Bas-Maine *dar*, comme *fra* « fraîchement, nouvellement »), *harnais*, *marais* ; dans le masc. *frais* [qui ne paraît jamais s'être confondu ou avoir été menacé de confusion avec *froid* : cf. Bas-Maine *fre*, comme *le* « loi »], qui a provoqué sans doute un féminin *fraîche*.

Je remets à plus tard, ou je laisse à d'autres le soin de vérifier cette « hypothèse ».

É + Y *en syllabe protonique*. — La diphtongue née de la coalescence de É avec Y attiré de la syllabe accentuée en syllabe protonique a évolué avec les mêmes fluctuations que *ai* et *oi* nées dans les mêmes conditions. Tantôt *éi*, entraîné par l'intensité suivante, s'est ache-

miné à *é*, coïncidant ainsi avec A + Y ; tantôt une différenciation nouvelle dont le principe ne peut avoir été qu'un accent secondaire frappant la syllabe initiale du mot (p. 128 ss.) a entraîné *ei* à *ai*. On a ainsi, à Vaux même, un double traitement *paisõ* « poisson » et *fèsèlă* « faisselle à fromage ». Mais c'est là un état relativement simple, comparé à celui que présentent d'autres parlers. Le plus curieux que j'aie rencontré, à ce point de vue, est celui de Saint-André-sur-Vieux-Jonc, à 8 km. au Sud-Ouest de Bourg, à la latitude de Lent, Servas, Condeissiat, soit aux limites de la Dombes et de la Bresse. Dans le parler du même vieillard, n'ayant quitté la commune que pour sept ans de service militaire, mais ayant vécu surtout dans les fermes de la partie méridionale, j'ai noté *mèsõ*, *pèsõ* « moisson, poisson » (*sèzõ-mézõ*), *mátyă* « moitié », *mwètã* « milieu », *fésălă*. D'autres personnes, un peu plus jeunes, ayant toujours vécu au pays, mais habitant le « bourg », disaient autrement : il s'agit donc bien, on le voit, d'un mélange de parlers. On voit aussi que, dans ce cas comme dans le cas précédent, des diphtongues nouvelles se sont produites par insertion de *w*, plus ou moins vocalique, après une consonne labiale initiale : *faεala* à Villemotier est *fwaεala* à Marsonnas. Un grand chemin a été parcouru depuis le moyen âge où les textes donnent presque toujours *ey* à la protonique comme à la tonique (*Carcabeau* : *peysson* comme *graspeys* « baleine »).

Faits français, anciens et modernes. — L'état de confusion de nos parlers modernes rappelle d'une façon frappante celui qui a dû régner dans les différentes régions de la France dès le moyen-âge. État que reflètent déjà d'anciennes traditions manuscrites : les mss. de Chrestien, pour ne parler que de ceux-là, ont les trois formes caractéristiques *meitié, mitié, moitié*, — et qui se lit souvent encore, à peu près dans les conditions que font attendre les études consacrées aux textes médiévaux, sur les cartes de l'*ALF*. E. Philipon a consacré, dans *R.*, XLV, un très long article à ces faits, en étudiant *les destinées du phonème ẹ + ị dans les langues romanes* : son exposé — qui, pour le franco-provençal, contient beaucoup d'affirmations étrangement catégoriques, et qui, au total, n'aboutit pas à démontrer, contre les partisans des doublets pré-romans avec ī, l'action métaphonique de ị sur é, rendant possible un développement en *i* — permet du moins d'embrasser une très grande quan-

tité de formes diverses remontant à É + Y et de localiser approximativement ces formes. Ce qui me paraît certain, d'après tout ce qui a été dit dans cette étude, et, je crois, dans toutes les autres consacrées à la même question, c'est que, dans des mots comme « faisselle », « poisson » (cf. *loc. cit.*, p. 450-1), présentant des alternances *ei* — *oi* — *i*, c'est que *i* a agi surtout comme facteur de différenciation, poussant *e* dans le sens de *a* et de *o*, ce qui n'exclut pas, dans certains cas, tous les phénomènes que nous connaissons déjà : renversement des rapports d'intensité, réduction de diphtongues, passage direct de *é* à *i*, et même éventuellement (mais l'étude ne peut être faite que dans et pour les parlers locaux directement intéressés) action métaphonique de *i*, à mon sens final et moderne, sur *e* accentué.

- É + W, Ū, *en syllabe accentuée et en syllabe protonique.* — En action avec la semi-voyelle vélaire W, E s'est, d'après les principes exposés dans cette section et celle qui précède, diphtongué et triphtongué par coalescence. Les graphies anciennes et quelques formes modernes, non influencées par le français, permettent d'entrevoir, comme continuant sebu, un ancien **si̯o͡u̯* → **si̯au̯* : *siou* est attesté à Lyon en 1350, à Châtillon en 1392 et 1430, mais *sieu* l'est aussi, et à Lyon (*R.*, XIII, 5) et dans le Reg. des Thoire-Villars (compte de Trévoux, f° 64), et lyonnais *siu* (*R.*, XIII, 548) peut rendre la première forme plus ou moins monophtonguée. Le stade de différenciation extrême avec *a* intense est conservé, d'après la carte 1266 de l'*ALF*, en quatre points du c^on^ de Vaud et de la Gruyère. Le plus souvent la triphtongue a subi l'action du dernier élément : c'est l'état *ɛœ* ← *sy̯ǽẅ*, de Mijoux, de *ɛò* aux Houches. Ces formes me paraissent avoir un écho lointain en Lorraine (cf. *ALF* : Meurthe-et-Moselle et Vosges ; O. Bloch, *Atlas*, c. 730, et *Étude*, § 2, 7° et 6° [*Lexique* « Dieu »]). Mais ce rapprochement ne prendra son plein sens que dans la suite de ce chapitre.

Il faut rapprocher de ce développement celui qui s'est produit dans le cas de É protonique en contact avec Ū accentué. Dans *bevūtu, E, sollicité vers Ū, s'est « brisé » en deux segments, l'un, le segment initial, d'aperture très faible, donc égale à celle de *u*, l'autre d'aperture de plus en plus grande et avec articulation labia-

lisée. La « coalescence » de ces trois éléments n'a pu se faire que par la prédominance plus marquée, et au point de vue de l'aperture et au point de vue de l'intensité, de l'élément central : de là la triphtongue *byàu* d'Ordonnaz, à Vaux *byu* (*byu*), procédant, comme dans tous ces cas, à la fois de **byaus* (pl.) et de la forme intérieure de groupe. Dans « plu » < *plovutu, évoluant en **pluau*, où ces influences syntactique et morphologique ne s'exerçaient pas, l'intensité n'a pas varié : *pyau* à Vaux comme à Ordonnaz. C'est donc cette triphtongue, avec élément central moins différencié, que nous lirions dans les participes passés très fréquents, et transcrits de façon très uniforme, de nos anciens textes châtillonnais : *crious* < credutus, *biou*, *reciou*, *porviou*, avec des féminins en *-oua*, dont l'un employé substantivement *descrioua* (cc 3, f° 38 v°, § 5) au sens de « décréditement »[1].

Insertion de voyelle. — Le cas d'Ordonnaz *byau* autorise un mot de commentaire sur le phénomène dit d'insertion de voyelle qui n'a pas provoqué jusqu'à présent, de la part des phonéticiens généraux, la même attention que le phénomène antithétique d'insertion de consonnes[2]. L'antithèse entre l'un et l'autre est, en effet, évidente, et ils s'éclairent l'un par l'autre. Lorsque deux éléments consonantiques, d'aperture sensiblement égale, faible mais non nulle, et appartenant à deux syllabes différentes, sont en contact, un phonème occlusif tend à s'insérer, plus exactement se dégage de l'un d'eux pour établir une consécution d'apertures conforme à la fois aux habitudes du parler et au type général de la constitution syllabique (F. de Saussure, *Cours de Linguistique Générale*², 63-97). Inversement, lorsque deux éléments vocaliques d'aperture sensiblement égale mais faible se trouvent en contact dans la même syllabe, si les points d'articulation sont très distants l'un de l'autre, dans le passage de l'un à l'autre, la langue, suivant son trajet ordinaire, peut marquer un arrêt et faire saillir un phonème de grande aper-

1. *Lb* ou mestre de l'escola de Chastellion *per* la descrioua de II torches qui estiront atisies dev*ant* la chassa... VII gros (à la « commémoration pour Mons. de Savoye »).

2. Cf. P. Fouché, *Études de phonétique générale*, 1927, 46-71 ; G. Millardet, *Linguistique et dialect. romanes*, 1923, 319-325, et *Études de dial. land.*, 1910, 87-104.

ture qui satisfait lui aussi à la norme de la constitution syllabique : la voyelle ainsi développée est, au centre de la syllabe, ce que la consonne était à sa frontière. Le type syllabique est plus pleinement réalisé encore lorsque, à l'origine du mouvement, se produit, par différenciation, une segmentation de la voyelle initiale : pour adapter à notre cas la notation de Saussure, lorsque à une suite 21 se substitue 151. Lorsque, dans un parler, les variations d'intensité suivent les variations d'aperture, lorsque, aussi, ce parler a une aptitude à la diphtongaison, le phonème ainsi créé devient l'élément central d'une triphtongue où entrent les deux autres. Mais il va de soi que, outre les habitudes articulatoires du parler, la place du mot dans la chaîne parlée a, dans la naissance des voyelles transitoires, un rôle essentiel : pour que les organes jouent librement, il faut que ni le temps ni le souffle ne leur soient mesurés ; la position de choix pour le développement est donc à la fin d'un groupe respiratoire ; à l'intérieur d'un groupe, il paraît, sinon impossible, du moins difficile. On prévoit qu'il peut y avoir ainsi, pour le même mot, des évolutions toutes différentes suivant l'une ou l'autre alternative, et c'est une considération dont il faut faire état quand, dans deux parlers voisins qui n'évoluent plus, on voit s'affronter deux formes comme, p. ex., *byu* et *bya*$_u$, *ryu* et *rya*$_u$ pour rivus (cf. *infra*, p. 206).

*
* *

Quatrième section : ò + y et ò + w[1].

Aperçu d'ensemble : ò + y à Vaux. — Si l'exposé qui précède est clair et quelque peu démonstratif, les traitements variés, à Vaux, de ò + y semblent s'organiser d'eux mêmes en un schéma génétique qui est le suivant :

Principe : diphtongaison de ò en *u͡ò*..., devenu *wò*... par appel d'effort de *į* subséquent.

1. Pour dire dès maintenant de la question de ò + w tout ce qu'elle semble comporter, notons les faits suivants, à Vaux :

1º contact ancien : *plovūtu > *pya*$_u$: cf. les développements de clavu (p. 118), et de maturu, p. 7 ;

2º contact de *ų* issu de *l* ou de *ḷ* vocalisés devant consonne suivante : la diphtongue *u͡a* normalement issue de ò accentué libre devient normalement croissante par action du phonème suivant, et en coalescence avec lui, aboutit à *ụạụ*,

Résultats :

1° *wò* → *(w)å* : *fåḻi* < folia ;

2° *wai*, exceptionnellement conservé intact, dans *sărfwai* « cerfeuil » (à Villeneuve-Agnereins (Ain) seulement à ma connaissance, *fwai* (féminisé) < foliu) : cf. à Torcieu (*ALF*, 924) *wai* de hodie, etc.

: réduit dans *fwa*... « feu » ; qui peut, il est vrai, avoir été **fwau* aussi bien que **fwai* (cf. le traitement de fagu, lacu, p. 126);

3° *wai* → *wé* (*ẅé*, d'après la précession consonantique), devant élément subséquent : *kwéře* « cuire », *kwétă*, ppé féminin qui provoque masc. *kwé* comme *fétă* a provoqué masc. *fé* ; *ăvwé* « avec », peut-être *ab hocque, mais plus probablement ab hoc, forme intérieure de groupe avec appel d'intensité subséquente ;

: réduction en *é* : cf. *nẅé* < nocte et *åné* « hier soir » < ad nocte ;

4° interversion de *wai* en *wia* dans *kwiar* « cuir », *sẅiar* « aire à battre » < soliu, etc. ;

5° *wai* → *wẽ* dans *pwẽ* « je puis », *vwẽ* « je veux ».

Au total donc, dans un même parler, sept et même neuf traitements : et c'est un chiffre qui n'a rien d'anormal dans nos parlers franco-provençaux (voyez, entre autres, Faeto-Celle, *Arch. Glott.*, 12, p. 45).

Le processus phonologique. — Au point de vue phonologique, le processus de triphtongaison qui apparaît ainsi dans le cas de fŏliu aboutissant à *fwai* (coctu > **kwai*), qui sera aussi celui de lĕctu aboutissant à *ḻai*, se présente, d'après ce qui a été exposé précédemment (p. 154-5) à propos de ó + y > *wai*, comme une série de différenciations qui se sont propagées de proche en proche, dans cŏctu, à partir de l'occlusive *t* initiale de syllabe à la vélaire *k* terminale de la syllabe précédente, qui a perdu son caractère occlusif ; de la constrictive palatale ainsi obtenue, la différenciation

lequel se réduit à *au* dans « filleul, écureuil » (cf. *Matér.*, I, § 20). Dans « linceul » (plur., d'emploi fréquent autrefois, au sens de « draps de lit ») et dans « œil », l'intensité s'est portée sur le dernier élément de la triphtongue, le premier élément s'est dissimilé, et la réduction s'est opérée, à Vaux, en *u* → *u*. Le premier développement est celui de « genou », « soleil » ; le deuxième celui de « poux » (*Matér.*, I, § 9).

Le schéma qui vient d'être esquissé est facilement reconnaissable dans tous nos parlers.

a porté sur la partie de la voyelle précédente qui était en contact immédiat avec elle, et qui est devenue encore plus ouverte qu'elle ne l'était ; mais le segment initial de cette même voyelle réagissait à son tour contre le segment terminal par une différenciation nouvelle dans le sens de la fermeture. Ainsi la segmentation de la voyelle est née, ici, d'une double différenciation : dans les cas exposés au chapitre de la « *segmentation vocalique* », c'est au contraire la différenciation qui a suivi la segméntation. Dans lectu, coctu le point de départ de ce mouvement ondulatoire a été la faiblesse intrinsèque de l'occlusion vélaire, faiblesse particulièrement grande dans des parlers comme ceux de la majeure partie de la France qui tendent au transport des articulations en avant de la bouche : le mouvement a donc des origines purement organiques. Dans le cas de fŏliu, comme dans celui de fŏria, c'est autre chose : c'est l'anticipation psycho-organique qui, pour employer un mot à la mode, a été ici la « spinta » différenciatrice. La triphtongue une fois constituée, elle a un état d'équilibre dans lequel elle est centrée sur le phonème d'aperture maxima, encadré de deux phonèmes d'aperture minima, et opposés quant à leur point d'articulation. L'aperture va ainsi du début à la fin croissant et décroissant en même temps que l'intensité : une syllabe *kwai* réalise à la perfection les conditions de la syllabe-type telle qu'elle vient d'être définie, mais la stabilité de cet ensemble est menacée non seulement le jour où l'organisme appelé à le prononcer a un jeu d'articulations vélaires moins sûr, mais aussi et surtout dès qu'il est engagé dans la chaîne parlée, solidaire de ce qui le précède et de ce qui le suit : dans le premier cas le travail fourni précédemment par l'organisme l'a fatigué, a diminué sa souplesse, les éléments de la diphtongue se rapprochent après s'être différenciés, quelques-uns peuvent disparaître ; dans le deuxième cas la perspective d'un effort à fournir, si faible qu'il soit, décentre la triphtongue, en déplace le centre de gravité sur la partie finale.

Quant au domaine géographique du processus qui vient d'être défini, remarquons que le stade *wai* et les variations auxquelles il est soumis, bref tout le schéma ci-dessus exposé, rappelle presque littéralement celui qui a été donné dans la section précédente pour ó + y : la *Gr. d. r. Spr.*, qui écrivait en 1890, I, § 142 : « ó + ɪ se développe [dans la France de l'Est] comme ò + ɪ », pourrait ajouter maintenant que ce développement s'étend à « tout le fran-

çais du Sud-Est » : cf. Devaux, p. 203. Il semble cependant que, si ce développement englobe aussi le Dauphiné septentrional, il se soit arrêté devant le forézien : cf. Veÿ, §§ 215-7.

La réalisation dans les parlers. — Il nous faut chercher d'abord, comme nous en avons pris l'habitude, à justifier par une comparaison plus rigoureuse avec les parlers voisins, la vue des faits que nous proposons ici.

Rôle de l'interversion. — Dès le premier coup d'œil ces faits s'accordent parfaitement avec ceux qui ont été rassemblés par Devaux aux §§ 45, 4° et 47, spécialement à la page 192 de son livre. Notons simplement, après ce que nous avons dit précédemment sur le rôle de l'interversion, qui paraît capital ici encore, qu'il n'y a pas lieu de considérer le *kẅi* « cuir » dauphinois comme un emprunt au français. Si naturelle qu'elle semble pour ce mot, cette explication tombe devant des traitements comme *-fwi* dans « cerfeuil », à Colombe et Apprieu (c[on] du Grand Lemps, Isère), *-gri-* dans « houx », mêmes localités, dans la zone même étudiée par Devaux (relevés personnels).

Alternances en Dauphiné, en savoyard, en lyonnais, etc. — Les parlers dauphinois se révèlent en un point, et souvent, plus conservateurs que les nôtres : *kò* ← **kwoy* < coctu s'oppose au féminin *kwaita* dans les mêmes conditions où *fa* s'oppose à *faita*. Ce traitement règne vers le Sud au-delà de la lisière S.E. des Terres-Froides : non seulement il comprend Apprieu (à l'exclusion de son hameau de Plainbois), il s'étend au moins jusqu'à Noyarey, Proveyzieu, à Saint-Pierre-de-Chartreuse : *kwere*, *kwéta*, comme *kwés*(*ı*), par opposition au masc. *kò*, toujours parallèle à *fa-féta* [1]. Le rôle de la finale féminine est ainsi hors de doute. La diphtongaison ancienne de la forme masculine ne fait pas question non plus : à Bessans (Haute-Maurienne) j'ai deux notations personnelles pour le mot « feu » : *fwå* et *fò*; la réalité est plus ou moins flottante entre les deux ; c'est le stade de régression de l'ancienne diphtongue.

Enfin j'ai relevé des divergences dues à la phonétique syntac-

1. Ce traitement, par Serres-Nerpol (c[on] de Vinay, Isère), se prolonge jusqu'à Saint-Vallier (Drôme) ; mais au Sud de Grenoble, à Prélenfrey, en particulier, c'est *wai* qui l'emporte dans toutes ces formes, comme dans « nuit ».

tique : à Colombe et Apprieu *avé* ← **awé* ← **awai* (prépos.), mais *ȁvó* adverbe, au sens de « aussi », qui s'explique phonétiquement comme le *kò* ci-dessus. L'intensité subséquente a donc produit le même résultat que la consécution d'une syllabe féminine. Cf. en Gruyère *awey* en finale directe, *awi* à l'intérieur (Cornu, *R.*, IV, 239) ; pour Dompierre, voir *Z.*, 14, 438.

Les parlers savoyards offrent le même aspect que les nôtres. A Puygros (c^on^ de Chambéry), on a *fȭḽė*, *plȭzė* « feuille », « pluie », *kwés* et *né*, *avwé* « aussi », enfin une grande abondance de formes interversées en *wi* : *klwi* < *clodiu, *z̹wi* « ivraie », *tċévrafrwi* « chèvre-feuille », etc.

En lyonnais la genèse des formes diverses (cf. Puitspelu, *Phonét.*, § 42) s'établit exactement comme chez nous. Mais le forézien offre la prolongation directe de l'état de choses primitif conservé en dauphinois septentrional. A Saint-Étienne, au XVIIe s., s'opposent *cot* < cocit et coctu, *not* < nocte, d'une part, et *couaire* < cocere. Et le lyonnais ancien avait dans le même document (*Tarif des droits*... de 1295 environ, dans le *Cartulaire municipal* publié par M.-C. Guigue, Lyon, 1876, pp. 419-423) *coz* < coctus et *coiti* < cocta (cf. Philipon, *R.*, XIII, 547) et *coire* (*Cart. mun.*, même doc., p. 427, deux fois) < cocere. Enfin le compte de Châtillon-en-Dombes CC 5, f° 17, juxtapose du patois « *forment cotz* » et du français « *si fort cuyt* ».

Dans les parlers modernes, cette alternance est conservée par un parler du Haut-Beaujolais, celui de Chênelette (Loire), sous la forme *kwȍ* (m.) — *kwȅt* (f.) comme infinitif *kwèr* et *kwès* « cuisse ».

A la limite Sud de la région que nous considérons, aux abords immédiats de la zone provençale, du Trièves en particulier, qui ne présente plus que les diphtongaisons spontanées du français, les faits sont identiques à ceux-là. Relevons à Pierre-Châtel (c^on^ de La Mure) : *fóḽi* « feuille », *plōivi* ; *ā^n^kài* < *anque hodie « aujourd'hui » ; *tsyurafè* « cerfeuil », *yè* « 8 » ; *mainé* « minuit », *avé* « avec » ; *fë* « feu ».

Rôle de la finale -s : 1° « feuil — feuille »..... — Que pouvons-nous, sinon déterminer, du moins pressentir du rôle joué, dans l'évolution de la triphtongue procédant de ò + y, par une ancienne finale de pluriel ? Deux mots peuvent là dessus nous fournir quelques indications.

D'abord foliu-folia. Si l'on tourne ses regards vers le Nord, en cherchant, grâce à la profusion de cartes que nous offre l'*ALF* (*feuille*, *cerfeuil*, *chèvre-feuil*, *trèfle*, *houx*), à embrasser les traitements de ce couple, on verra se confirmer l'existence d'une base **fwoḷi*, qui se trouve parfois telle quelle, et qui a donné naissance à une masse compacte de formes à voyelle accentuée non palatalisée : il y a là une aire qui recouvre sensiblement ce qu'on a entendu, en ces dernières années, par « région franco-provençale ». Cette évolution normale de folia est aussi celle que présente le mot trŏchlea (cf. J. Jeanjaquet, *BGloss. S. R.*, I, 40-43), à Bessans *trǭḷe* f. « boucle de serrage pour une corde, du même type que celle qui est reproduite dans l'article ci-dessus », avec un vocalisme différent de *troc'lu > *trœḷ* « presse à fromage ».

Foliu se présente en effet surtout sous les formes *fwé*, *fwi*, *fwai*, dont la dernière seule est primitive. L'opposition *rai* -*ré* que nous avons élucidée dans la première section de ce chapitre (p. 119), nous incline à voir dans *fwé* un pluriel primitif. L'a. lyon. oppose *lua* < locu à *lues* < locos (*R.*, 13, 547). Aujourd'hui dans tout le Nord du département du Rhône, soliu est continué par *swa*(*r*), dans le simple au sens de « aire », dans le composé « bas-seuil » au sens de seuil de porte, de fenêtre (déjà en anc. châtill. *bassuel*, 1393, mod. *bóswār*) ; même état à Montceaux, et villages voisins (Ain) ; — et enfin dans le S. Est de la Loire, région de Bourg-Argental, et le Nord de l'Ardèche (Saint-Marcel-les-Annonay : « pierre qui supporte un fourneau »). Le plus ancien document lyonnais (*Carc.*, p. 71) rend modius par *mueys*, mais le n. de lieu de l'Ain *Trimodias est *Tremoyes* dès 1260 : cf. *ALF*, c. 1916, les formes de « trémie ». — *clodiu atteste, enfin, une évolution semblable, puisque la forme nasalisée en est à Aussois *klw̃ẽ*. — Quant à *fwi* représentant foliu, c'est, phonétiquement, *fwé* avec un nouveau mouvement de fermeture, ou *fwai* avec interversion (comme *nw̃ai* → *nw̃i*).

2° « *nuit* ». — Nous pouvons sur ces données nous faire une opinion sur les divers traitements de nocte en franco-provençal. *Grosso modo* la forme de Vaux est située entre, au Sud, des formes *nò* (dauphinois : mais région de Prélenfrey *nwai*), et aussi Montceaux (Ain), *nà* (bressan), avec *r* prosthétique dans le Beaujolais (même état encore dans la région S. Est de la Loire et Nord de l'Ardèche indiquée plus haut). Toutes ces formes remontent, évi-

demment, à un primitif **noy*, que nous regardons comme un singulier. *Nwe*, lui, qui les affronte très souvent (dans le Bas-Beaujolais à Saint-Étienne, tout voisin de Saint-Lager ; dans le haut pays à Chênelette), continue, pour nous, **nwais* ; et la prédominance de ce pluriel semble s'expliquer par l'usage ancien, celtique (*De bello gall.*, VI, 18) de compter en « nuits » plutôt qu'en jours, usage qui explique aussi la masculinisation du mot dans le Dauphiné septentrional et en Valais. La réduction de *wé*, si répandue dans notre domaine, est due certainement à la fréquence des groupes « la nuit passée... ». Enfin l'évolution de ad nocte (qui ne se rencontre pas seulement chez nous au sens d' « aujourd'hui » : voir *ALF*, carte 72 ; et rapprocher le souabe-bavarois « heint » au sens de « heute ») se rattache à cette dernière, et donne lieu aux mêmes constatations que celle de abhoc(que ?) ; cf. *supra*, p. 164.

ò + y *en syllabe fermée.* — Il convient, avant d'aller plus loin, de nous arrêter encore à une série de mots qui ont cette particularité d'offrir ò en syllabe franchement fermée, soit par une vélaire géminée, soit par un groupe consonantique, avec vélaire deuxième, ou devenue fermée par chute de pénultième atone.

Le premier cas est celui de a. gren. *bruecs* « brocs » à propos duquel, et de *crocs*, en apparence non diphtongué, Ronjat (Dev.-R., p. 18) écrivait : « l'origine de ces derniers mots [cf. aujourd'hui *FEW*, **broccus**] et la genèse de la diphtongaison dans *lue*, *fue* sont trop mal établies pour que je hasarde une hypothèse [sur ce traitement] ».

Soccu nous éclaire à souhait. Il est attesté dans les *Coutumes de Dombes* (Guigue, *Doc.*, p. 313), en 1325, sous la forme *suec*, conjointement avec *trient* < tridente, qui paraît une transcription assez exacte des parlers du XIVe s. (aujourd'hui *trẽ*). La carte 1901 de l'*ALF* vient, à souhait aussi, nous permettre de situer cette forme dans l'ensemble de celles qui ont procédé du type primitif. En dehors de *sok* qui peut être soit une francisation, soit une régression — soit une défaillance du sujet — on peut admettre la série suivante de formes primitives : **swoi* (cf. 928-959 et 950), **swa(i)* (cf. 920 et Valais), **swèi* (Haute-Savoie), **swèi* (Savoie et Lyonnais), avec *y* pour *w* **syèi*. La réduction-limite est atteinte dans l'état *sé*, que j'ai noté à Saint-Marcel-lès-Annonay.

Porcus est très anciennement attesté (1225) dans le *Carc.*

sous la forme *puers* : il est représenté aujourd'hui, si l'on tient compte des termes d'injure, un peu plus largement qu'il ne paraît d'après la carte 1061 de l'*ALF* : la généalogie des formes actuelles s'établit en conformité avec celles de soccus.

Enfin un mot très précieux est le continuateur de odecus « hièble » auquel M. A. Thomas (*NEss.*, 305-9) a consacré un long article ; cf. aussi A. Cuny dans *MSLP*, XVI, 327-9. Le vocalisme est à Vaux *ẅia* ; au N. de Vaux *ĕ*, de *wĕ* (Cerdon : (*ló*)*jĕrgŏ*, pluriel), en Dauphiné, jusqu'à Brezins au Sud, d'après les notes manuscrites de Devaux, *ego*, *œrgo*, *ugo* (à Villedemarc [?] au sens de « orobanche »), *ogo* ; à Saint-Pierre-de-Chartreuse et Saint-Martin-d'Uriage (relevés pers.) *œgo*. Toutes ces formes remontent sans difficulté à un etymon avec o ouvert, l'*e* provenant de *wai* sans qu'il y ait à faire appel, comme y songeait Devaux, d'après une note manuscrite de Ronjat sur la fiche du *Lexique* des Terres-Froides, à une forme *elicus (= odocos × ebulus). C'est la forme monophtonguée, après interversion encore, de ce mot que je verrais dans le n. de l. *Liergues*, c^on d'Anse (Rhône), attestée sous la forme *li ergos*, en 1231, par les *Doc. Dombes*, p. 95, et par le n. de la rivière *Azergues* = « as ergues » — où, pour dire le vrai, je n'ai ni vu la plante, ni entendu son nom.

L'histoire de ces quatre mots montre que, dans le cas phonétique qui y est envisagé, l'évolution n'a pas différé des conditions générales telles que nous les avons exposées précédemment.

Prédilections locales. — Les grandes lignes et les aspects les plus généraux des évolutions étant ainsi fixés, il y a lieu, ici comme ailleurs, de tenir le plus grand compte de l'indivualité des parlers locaux qui, avec une matière phonétique aussi malléable que les triphtongues, peut agir dans les sens les plus divers et, même après avoir opté pour une forme bien déterminée, arrive promptement à la modifier au point de la rendre méconnaissable. Un exemple tout à fait précieux à cet égard nous est fourni par le traitement de *clodiu (anc. chât. *cloys*) sur le plateau du Bas-Bugey ; traitement tout à fait identique à celui de nuce, et dont on va juger par deux lignes.

	Cleyzieu	Souclin	Ordonnaz	Innimont
NUCE	*nẅae*	*nẅi*	*nœy*	*nœ*[u]
CLODIU	*klwae*	*ţẅi*	*klœy*	*klo*

Le point de départ de toutes ces évolutions[1] est, évidemment, *u̯òi̯*, et nous en voyons du premier coup d'œil les cheminements. Mais le fait phonétique prend une signification toute particulière dès qu'il est situé dans la réalité géographique et historique. Ces quatre villages contigus n'ont été réunis par des routes qu'à une époque récente. Souclin est franchement orienté vers le Midi dauphinois, la route qui le relie à Cleyzieu n'a été terminée qu'après la guerre ; Cleyzieu et Ordonnaz sont orientés vers le Nord, l'un vers Saint-Rambert et, par son hameau Dorvan, vers Ambérieu, l'autre vers Tenay ; Innimont, lui, regarde du côté de Belley. Ajoutons enfin, que, au moyen âge, toute la vie du plateau a été commandée par l'existence de trois monastères, appartenant à des ordres différents, jaloux de leurs droits et avides d'extension : la chartreuse de Portes fondée vers 1115, au voisinage de Souclin ; le prieuré d'Ordonnaz, ancienne possession des religieux de Saint-Ruf ; et celui d'Innimont, bénédictin, antérieur au XIIe siècle. Des conditions très particulières de vie sociale et économique se reflètent comme à souhait, et avec une cohérence parfaite, dans la phonétique de quatre parlers aussi voisins que possible l'un de l'autre.

En Suisse romande. — Voyons maintenant en quoi les patois de la Suisse romande répondent aux nôtres, et comment l'histoire des nôtres peut les éclairer.

La solidarité des développements apparaît dans l'existence de la triphtongue *wae* maintenue dans le canton de Genève et, partiellement, dans le Bas-Valais : cf. hodie d'après *Tabl. phon.*, col. 3, et *wa* « aujourd'hui » et « œil (yeux) » à Mijoux (Ain). Le traitement du Haut-Valais est intéressant en ce que non seulement le deuxième segment de la diphtongue y a donné à Grône, p. ex., naissance au phonème dit « parasite » : *kę̂* comme dans « puits », mais aussi parce qu'il montre comment la persistance d'une consonne finale, *l* au sg., *s* au pl. dans oculu, -os (*Tabl. ph.*, 418-9) s'oppose à une décroissance d'intensité. Notons une forme nasalisée *wẽi* dans le con de Vaud, près de la frontière française, au Sentier, 5 des *Tabl. phon.*, voisin de 939 de l'*ALF*. D'une façon générale le pho-

1. « Vide » donnerait lieu à des constatations quelque peu différentes pour les répartitions, mais tendant au même résultat.

nème complexe se réduit à mesure qu'on s'élève vers le Nord : *we* au centre (*wi* par produit d'interversion à Neuchâtel), *œ* dans le Jura Bernois.

Le principe des divergences par rapport à cette évolution rectiligne est le même que chez nous. Il apparaît avec netteté dans les différentes formes de « cuire ». D'après ce qui précède il faut reconnaître une forme normale de ppé masc. dans celle qui se trouve, d'après l'*ALF*, au Landeron (63 de l'*ALF*, 48 des *Tableaux*), c^{on} de Neuchâtel : *kōè*. En six points de ce canton, d'après les *Tabl.*, la forme de fém. est analogique de celle du masc. Ailleurs la forme du masc. est, comme à Vaux, analogique de la forme de féminin, soutenue par la forme d'infinitif. Nous voyons alors, au Sud, l'*é* issu de *ai* devenu croissant tendre à *i* comme celui qui était issu de *ai* < A + Y.

On constate à Dompierre, cf. L. Gauchat (*Z.*, 14, 439, §§ 55-56 de la thèse), un aboutissant *u* de la voyelle de « *puis*, v. et adv., *deuil*, *feu*, *jeu* » : il s'agit, sans doute, d'une prédilection locale pour la régression d'accent. Il est donc probable que, dans ce parler, coctu a dû, anciennement, aboutir à **ku*. On doit avoir eu le même traitement pour *voc(i)tu (anc. châtill. *voynt*, *voyt*, subst. m. « moule d'une cloche » ; à Bourberain [Rabiet, p. 38] le mot est traité comme coctu) : *u* au féminin est probablement analogique du masculin. — Reste à expliquer le vocalisme de *kuse* « cuisse », qui ne répond pas du tout à *kwèti* « cuite ». Voici à cet égard une hypothèse. Il existe, pour de nombreuses parties du corps, des couples du type cōleu, -a : on peut dès lors supposer un *coxu qui aurait donné **ku*, sur lequel aurait été fait un pluriel *kuse* (faut-il voir dans le lorrain *kix-kœy* [1] — Horning, *Fr. St.*, § 83 et *Z.*, IX, 502 — l'aboutissement normal de ces deux formes ?). Malgré la difficulté de ces problèmes, qui a effrayé M. Jaberg (cf. *Verbalersch.*, p. 76, n. 4), on entrevoit, à la lumière des faits que nous avons dégagés, la possibilité d'une solution nouvelle.

Extension du traitement de ǫ + Y > *woi.* — La diphtongaison de ǫ comme celle de Ę, par action d'un phonème palatal, est un des

1. Même double sens de « cuisse » et de « branche » en neuchâtelois (à La Béroche, d'après *Le Patois Neuchâtelois*, 1895, p. 228).

traits phonétiques anciens qui sont communs au français proprement dit, au provençal, « à la plupart des dialectes italiens du Nord » (Meyer-Lübke, *Hist. Gram. d. fr. Spr.*, § 56), et aussi au rhéto-roman. La formule qui a été donnée plus haut de ce processus phonologique s'applique à tous ces domaines, et même le détail des faits y est, parfois, d'une surprenante uniformité (cf. aujourd'hui pour le provençal moderne l'exposé de Ronjat, *Gr. istor..*, 167 et ss.)[1]. Le caractère particulier de nos parlers est que, en vertu de leur forte intensité, ils ont souvent atteint le point de différenciation limite de l'élément central de la triphtongue ; les rapport d'intensité des trois éléments de cette triphtongue ont été, pour la même raison, sujets à des variations plus grandes ; plus grand a été aussi l'individualisme, dont nous avons donné un exemple significatif, de nos parlers.

A ce titre, ce sont des traits « franco-provençaux » que nous relèverions encore dans le patois de Bourberain (Côte-d'Or). Situons d'abord ce parler dans l'ensemble dont il fait partie en déployant les cartes « seuil » 1227, « glui » 652, « aujourd'hui » 72 de l'*ALF*. ò + Y est représenté en Bourgogne, en Franche-Comté — comme

1. Mais voici un phénomène curieux qui a échappé à l'attention du scrupuleux informateur. Dans une vaste région de la Provence septentrionale, dans le Champsaur, le bassin de Gap, les cantons de Serres et Rosans, dans la vallée de l'Aygues (pour ne citer que les pays que j'ai personnellement explorés) s conservé devant k, t, p, f, évolue en *i̯* devant un autre phonème, soit à l'intérieur d'un mot, soit dans un groupe respir.toire. C'est ainsi qu'on a à Ribeyret, c[on] de Rosans, H.-Alpes, une alternance *vus* (*kupu la testo*) et *vui̯ rũmpu la testo* dans les mêmes conditions — par exemple « pas perdre » et « pas dormir » (cartes 1082 et 1083 de l'*ALF*) — *pas* et *pai*, *les* et *léi*, etc. Cette règle est fidèlement, trop fidèlement parfois, observée par l'excellent poète-félibre F. Pascal, auteur des *Falourguetos* (Gap, 1904) et d'une étonnante traduction (partielle) de l'*Iliade* en parler haut-alpin dont le langage est surtout celui de Lépine, c[on] de Serres. Il en résulte une évolution particulière de l'adjectif *gròs* : il est tel quel à la finale directe et devant les phonèmes précédemment cités. Devant les autres, *i̯* secondaire a amené une diphtongaison de ò en *u̯è* : on a ainsi une alternance *grŏs* (*pã*, etc.) « gros (pain, etc.) », mais *gru̯è* (*mursèu dĕ pã*, — *bilu*, — *vẽntré*, etc.) « gros (morceau de pain, — billon, ventre, etc. » (Ribeyret). J'ai constaté ces doubles formes à Lépine même, où les graphies de l'Abbé Pascal ne les font pas apparaître, à Moydans, Rosans, Verclause, et Rémuzat (6-11 septembre) : dans cette dernière localité, il est vrai, seuls les vieillards appliquent strictement la règle, les représentants de la génération moyenne en ont, à des degrés divers, perdu le sentiment.

dans le Jura Bernois — par *œ̀*. Or à Bourberain, la forme ancienne de modiu est *mǎy* supplantée par *mǻẅ*, d'invasion récente (cf. Rabiet, *Le patois de B.*, p. 38-9) : il n'est pas douteux que la forme plus ancienne ait été **mway* et ce serait dès lors *way* qui expliquerait aussi, sans difficulté, l'état *œ*. Le stade *way* est aussi celui qui a été atteint par ó + y : les cartes « orteil » 950, « soleil » 124, « oreille » 946 le montrent conservé en d'assez nombreux points, qui s'étendent du Jura Bernois et des points voisins en territoire français (72, 74, 75, 53) à la Haute-Marne (28) et l'Est de la Marne (155) : à Bourberain *atǻẅ*, mais en finale féminine *wròy*. L'unité de tendance de l'Est français est indéniable.

Il est possible enfin de mettre hors de doute, dans cette région comme dans la nôtre, le rôle du facteur accentuel. A Bourberain (Rabiet, p. 38) *kǻẅ* < coctu se réduit à *kė* dans un groupe « œuf cuit dur » ; *pé*, dans le parler, sera donc, p. 188, considéré comme une forme atone. *Mǻw* devient pareillement *mé* dans le n. de l. « Champ muid-de vin ».

Retenons, d'après *RPGR*, II, 110, les doublets meusiens (à Ornes) : *ǎ̊pòy* et *apœ̀* « ensuite », *ǎnòy* et *stǎnœ̀* « aujourd'hui », la première forme en fin de phrase, la deuxième intérieure de groupe, supposant **ẅe*, par conséquent l'une et l'autre supposant *wòy*, peut-être même *way*.

De toute manière c'est *woy* qui serait le point de départ commun à tous les dialectes français, commun donc à l'Est et à l'Ouest. C'est à l'Ouest que le dessin est le plus simple : **swel̥* explique clairement *sẅe*, *syœ*, *sél̥* (cf. *ALF*, c. 1227).

Les faits rhétiques. — Il nous reste, pour être complet au sens où nous nous proposons de l'être en cette étude, à y faire entrer, aussi sommairement que possible, les parlers rhétiques. L'excellent travail de Lutta nous met en quelques mots au courant de la question : cf... *Bergün*, §§ 75-6 : « la diphtongaison de ò, conditionnée par un phonème palatal, étendue peut-être autrefois à tout le domaine rhétique..., est aujourd'hui en pleine régression ». Sur les modalités de la diphtongaison, deux mots surtout seraient particulièrement instructifs : 1° toxicu : à Disentis *tisĭ*, *tœsi* en Engadine — autres formes des Grisons, chez Lutta, § 76 a —, plus à l'Est *tuesè*, Dolomites, d'après Gartner, *Beih. z. Z.* 73, p. 102 — autres formes avec *o* chez Alton, p. 360, enfin Frioul *tuèsi* ; 2° coxa. Pour le déve-

loppement de ce mot, nous disposons d'une carte de l'*AIS* : n° 161. Nous le reconstituons de la façon suivante :

k(w)os(s)a
↓
k(w)oysa → *ku(y)sa*
↓
kwa(y)sa
↓
k(w)e(y)sa.

Les deux exemples suffisent à montrer que, une fois de plus, les faits rhétiques se meuvent dans le même plan que les faits français.

L'histoire de texere est toute pareille à celle de coxa. Renvoyons encore, pour la partie O. du domaine, à Lutta, § 45 c. Et nous ne reviendrons pas au rhétique à propos de la question, que nous allons aborder bientôt, de Ė + Y.

Un problème de phonétique florentine.

Si nous avons le droit de considérer comme établie la loi phonologique [1], ou, si l'on veut, le principe général d'évolution phonétique que nous avons formulé, nous pouvons nous attendre à en rencontrer des applications multiples, et diverses.

C'est, en effet, une application curieuse de notre principe que je crois voir en Italie dans ce « phénomène important » de phonétique toscane dont l'origine, jusqu'ici, n'a pas été éclaircie. La *Grammatica storica* de M. Meyer-Lübke, dans la *nuova edizione* (1927) de M. M. Bartoli, écrit encore que cet idiome répugne aux diphtongues décroissantes *ói*, *ái*, etc. « a formola mediana » (voir autre rédaction dans l'exposé du *Grundriss*, § 54, p. 672) : magida passe donc, par *maida*, à *madia*, aër-a, par *aira*, à *aria*, l'emprunt français *demaino* à *demanio*. Quand la transposition de *i* ne se produit pas, il disparaît tout simplement : vocitu, par *vuoito*, aboutit à *vuoto* ; placitu, par *piaito*, à *piato*, medietate, par *meita*, à *metà*. Mêmes phénomènes en phonétique syntactique : *dópo* de *dipói*, *ma* conjonction à côté de *mai* adverbe, etc. (cf. *loc. cit.*, p. 54, et *Z.*, 30, 302).

On admettra sans doute avec nous qu'il y a eu, là comme ailleurs,

1. Il n'est pas besoin de dire que le traitement *bue* < bo[v]e, pl. *buoi* < *bo[v]i (E. Bourciez, *ELR*[3], p. 521) rentre tout à fait dans nos formules.

deux valeurs de la diphtongue (je les ai nettement perçues, et avec moi, mon interlocuteur, M. M. Busnelli, lecteur d'italien à l'Université de Grenoble, Vénitien d'origine, dans le couple *assai-assai bello*) ; que le florentin a sans difficulté continué la première ; mais que, ne pouvant accepter la seconde imposée par la phonologie, ou bien il a éliminé *i*, ou bien il l'a fait passer dans une autre syllabe. Sa répugnance se manifestait ainsi à l'égard des diphtongues ou triphtongues *croissantes* intérieures, à dernier élément *i*.

C'est ici un de ces cas, toujours intéressants, de conflit de deux principes phonologiques.

*
* *

CINQUIÈME SECTION : L'ÉVOLUTION DE È + Y.

A. — È + Y. — Le parallélisme est, en effet, frappant, et depuis longtemps reconnu, entre le développement des deux voyelles ouvertes d'avant et d'arrière, qu'on les envisage à l'état isolé ou en union avec un phonème adventice. Fondé sur les conditions d'articulation non point absolument identiques (cf. le schéma de la p. 34), mais très semblables des deux phonèmes, il est de nature à éclairer les obscurités que peut présenter l'histoire de l'un ou de l'autre. Et c'est le cas pour la question de È + Y, qui est la plus difficile de la phonétique de Vaux et des parlers congénères.

Les développements de È + Y. — Voici comment, à la lumière des faits qui ont été précédemment dégagés, cette histoire peut être reconstituée, sinon en toute certitude, du moins avec un maximum de vraisemblance.

1° *yai.* — La triphtongue primitive n'apparaît plus intacte, dans le patois de mon village, que dans *myai* < medіu (mot en pleine régression) : È s'est normalement, par coalescence, triphtongué en *i̯ai̯* d'après le processus exposé p. 164-6, avec maintien de l'accent sur l'élément central. Dans le cas de « mieux » on voit intervenir l'action de l'*s* final, plus tardivement amuï que les autres consonnes : l'accent est passé sur l'élément terminal, *u*, procédant de la vocalisation de *l* devant consonne. **myau̯*- qui, avec point d'intensité au centre, se rencontre effectivement dans les patois voisins à l'Est est devenu ensuite *myu* → *myu*, suivant la même évolution que *peduculos, *linteolos, oculos.

Nous constatons ainsi, une première fois, que le produit normal de È + Y est parallèle à celui de Ò + Y : *iai* et *uai* se répondent aussi littéralement que, dans le cas de la diphtongaison spontanée, *ua* < ò et *ia* < È.

D'autre part, le traitement de Vaux prolonge sur la rive droite du Rhône celui qui est le plus fréquent dans le Nord-Ouest du dép. de l'Isère : *myai* sonne là exactement comme chez nous. Les formes précieuses enregistrées par Devaux (p. 158) montrent l'application des tendances que nous avons enregistrées chez nous :

a) réduction à *mya* par perte pure et simple de l'élément final ;

b) rapprochement du deuxième et du troisième élément de la triphtongue, aboutissant à *myáe* ;

c) nouvelle poussée différenciatrice conduisant à *myòy* ;

d) réduction et palatalisation de la forme pleine primitive et de *myoy* en *myè* et *myœ* ;

e) nasalisation, parallèle à celle de *uai* (p. 164), en *myẽ*.

Au total sept formes concentrées dans un territoire d'un millier de km² : s'il était besoin d'une preuve nouvelle de l'individualisme de nos parlers, et en même temps de l'uniformité des forces qui les ont travaillés et modelés, nous n'en pourrions trouver de meilleure.

2° *e*. — De *lai*, qui est normal pour lĕgit et son participe passé masculin, comme pour le substantif lectu(s), *ai* s'étend à la forme féminine substantivée de ce participe, à l'infinitif, et même, par association d'idées, au subst. « livre, m. ». Mais le transport d'accent par appel de syllabe finale atone a donné *pĕtrŏ* « gésier de l'oiseau » (avec *é* chez Puitspelu, au *Dict.* ; *i* à Saint-Etienne, d'après Veÿ, p. 18, n. 3). C'est cette projection d'accent qui explique, en lyonnais du Sud-Ouest, le contraste entre *lie* < lectum et *lirė* < legere, *titre* [1] < texere ; et enfin les formes notées pour « six » : *siai-sié* d'une part, accentuées, et *si*, primitivement intérieur de groupe (cf. Puitsp., *Phon.*, § 27).

Aux faits lyonnais, ainsi expliqués, correspondent exactement les faits valaisans dont aucune explication n'a été tentée.

Les parlers du Haut-Valais présentent, pour une même localité, des mélanges de traitements. C'est ainsi qu'Hérémence (Lav., pp. 35-6) a *yè* pour lectu, profectu, integru, illaei, decem ; Montana (W. Gerster, *op. cit.*, § 56) a également *yè* pour les mêmes mots

1. Que j'ai recueilli aussi à Saint-Just-la-Pendue (Loire).

et aussi medium, pectus. D'autre part ẹ de legere, legit est rendu à Hérémence par *i* ; Montana ne connaît *i* que pour le continuateur de pectore au même sens qu'à Vaux (Hérémence *é*, mais non *yé*), il en est donc exactement au même point que Vaux. — M. de Lavallaz fait remonter *yé* à *-iei-* : mais *veclu, dans presque tout le Valais (Haut : *ò* en général, Bas : *œ* en général), a un vocalisme qui ne peut s'expliquer que par un point de départ *au*. Traitement qui est aussi celui de melius. Donc *yé* d'Hérémence remonte à *-jai-*. Le féminin *vyel̥ẹ* est analogique du masculin [1] : c'est ce que démontrent les formes correspondantes du Bas-Valais, dont le vocalisme est en général *i*, lequel ne peut procéder que de *-ịeị-*, forme de triphtongue moins différenciée que l'autre, ayant cessé de culminer sur l'élément central pour favoriser l'élément final : soit *ịeị* → *yii*. Il y a donc lieu d'admettre que, à Hérémence, la forme du féminin « entière », avec *-yé-*, est, dans les mêmes conditions, analogique du masculin ; *yi* est phonétique dans « lire », analogique dans « lit » ; *yé* enfin analogique dans « tistre ».

Cette explication rend compte de l'état des parlers bas-valaisans, où les différentes localités ont opté, en bloc, soit pour l'une, soit pour l'autre forme de diphtongue. Val d'Illiez (Fankh., § 83) et Champéry (*Tabl. phonét.*, 19) ont *i*, procédant de *ỵi*, Troistorrents (Fankh., § 258, 4) a *(y)é* procédant de *ịaị*.

Il est intéressant de noter, au Sud de cette région, d'après les matériaux du *GPSR* cités par M. Gerster, p. 91, n. 1, une alternance fidèlement maintenue :

vyuk « vieux », f. *vièl̥ẹ* avec réalisation de *ịaị* conforme à nos observations du début de ce chapitre [2].

Ces faits étant reconnus et, je crois, bien établis pour la région

1. Mais, dans la plus grande partie de la Suisse romande, c'est l'inverse qui s'est produit. Cela ressort à l'évidence de la forme masculine la plus fréquente à Vaud, Fribourg, Neuchatel *vilo* (*Tabl. phon.*, 358) dont la syllabe finale porte, plus nettement encore que le vocalisme du radical, témoignage de la réfection (type français « chauve »). Outre la prédilection des parlers pour la forme croissante, résolue en *i*, de la triphtongue, il faut tenir compte, dans l'explication de cette forme, de l'influence qu'ont pu exercer les dérivés « vieillir, -ot, -ard », et enfin « -onge » (type encore plus répandu dans la S. r. que dans la région française correspondante).

2. Même nasalisation *l̥ẽ* < *illaci à Clessé, près Mâcon, d'après E. Violet, *Autrefois en Mâconnais*, Mâcon, 1930, p. 55.

dite franco-provençale, nous pouvons en suivre dès maintenant l'extension aux abords de cette région dans le domaine provençal. A Vinzelles (A. Dauzat, *Phon.*, p. 75) ò + y aboutit à *œu* dans coctu, donc par un intermédiaire **wei* conservé sous la forme *nèi* dans le seul nocte, mais ailleurs métathétisé. Mais cocta conduit à *kuta*, par un intermédiaire qui ne peut être que **wui* (cf. *vwi-* dans vocita). Tout pareillement *èi*, par **ie̯i̯*, est le traitement normal de pectus, lectu, pretiu; integru donne *ètèi*, — mais le féminin a un vocalisme *ì*, qui apparaît aussi dans les continuateurs de *sectat, *cathegra, etc. (*ibid.*, p. 65). Les mêmes alternances se présentent enfin dans le traitement de ó + y : *ẅèi* à la finale absolue, *wi* (*ẅi*) intérieur devant syllabe féminine. Le système reproduit ainsi celui que nous avons présenté dans le précédent chapitre.

Y a-t-il dans la partie méridionale du gallo-roman d'autres parlers qui offrent, à l'image de Vinzelles, des variations de triphtongues liées à des variations d'intensité? Les relevés et les dépouillements de Ronjat (*Gr. ist.*, en particulier § 90, § 101, p. 167 et ss.), non plus que ses interprétations, n'en font pas paraître ; mais il faut dire aussi que l'attention de cet observateur ne s'était pas portée sur les phénomènes que nous étudions ici. Toujours est-il qu'un autre observateur, dans un domaine plus restreint, mais dont l'attention était particulièrement dirigée sur les phénomènes de diphtongaison, M. G. Millardet, dans ses *Études de dialectologie landaise*, Toulouse, 1910 (p. 198 et ss., p. 204 et ss.), n'en a noté aucun. Les triphtongues landaises, conformes dans leur dessin à l'ensemble des triphtongues provençales, évoluent dans des conditions qui ne sont pas celles des nôtres, même quand le résultat final est le même. Chaque parler semble opter pour tel ou tel aspect de la diphtongue suivant ses préférences personnelles.

3° *i*. — Un autre aspect du traitement de ę + y à Vaux est celui que présentent les mots « dix », « prix » et « pis » pejus, qui ont tous *i*. On est tenté, au moins pour les deux premiers, de songer à une influence française ; mais cette explication est invraisemblable pour le troisième. J'ai proposé (*Matér.*, p. 20) un point de départ **ie̯i̯* avec action fermante de *s* tardivement amuï; on peut avoir recours enfin à une interversion de *i̯ai̯* en *i̯ia*, avec amuïssement de *a* final comme dans *şarẅi* < carruca. Mais l'exemple de Bourberain cité *infra*, p. 188, me paraît maintenant emporter la conviction (cf. *supra*, p. 174) : *i* est la forme d'un ancien **pyai* « pis », en

position intérieure de groupe, de même que *myu* « mieux » qui a remplacé l'ancienne forme accentuée en finale absolue. Tous ces faits forment un ensemble qui sera présenté ultérieurement.

4° Enfin notre parler nous offre un aspect encore plus inattendu, mais du moins conforme à ce qui vient d'être écrit, du développement de Ė + Y.

Comment juger de *ia* qui se présente dans la forme ancienne de remediu, dans integru (également au féminin) ? Le point de départ ne peut être, là aussi, que *iai*. Dès lors, c'est l'INTERVERSION qui nous donne la clef de l'énigme. *iai* s'est interversé en *iia* : cet aspect est reconnaissable encore dans la chuintante initiale de sex *ɛia* (cf. *ɛu*, vieille forme de securu), mais partout ailleurs il a disparu.

Le développement de -āriu, -ĕriu. — Nous sommes enfin par cette voie amenés à des résultats nouveaux en ce qui touche la question de -āriu, -ĕriu dans la région qui nous retient spécialement, et bien au delà sans doute.

Qu'il y ait, ou non, précession de palatale, l'aboutissant du suffixe est, à Vaux, en général *-ia* pour le masc., *-iari* pour le féminin. Ce qui nous interdit de voir quelque chose de normal dans cette uniformité, c'est, avec tout ce qui précède cette page, ce fait particulier, et que nous avons cru devoir signaler dès le début du chapitre précédent, qu'il existe, à proximité même de chez nous, des formes à alternances *-ia* (*-ie*) masc., *-yér*(*ė*) fém. Ni l'hypothèse qui a été émise d'une extension analogique ancienne de pal. -ariu au delà de ses limites (cf. p. ex. O. Keller, *op. cit.*, § 39 et Note ; H. Stricker, *op. cit.*, § 26), ni celle de l'influence du suffixe français ne peuvent rendre compte de tous les faits : elles ont le tort plus grave d'expliquer des faits obscurs par des faits au moins aussi obscurs.

Il n'est pas inutile, au début de cet exposé, de montrer la fragilité des raisonnements fondés sur les graphies des anciens textes. Le n. de l. *Léchère* <*liscaria est, comme nom commun également, très répandu dans l'Ain : en deux tiers de colonne, le *Dict. top.* réunit toutes les graphies possibles, susceptibles d'être invoquées en faveur de n'importe quel traitement ancien de pal. -aria ; on y trouvera, à la tonique, *e*, *ie* (la plus fréquente), *iey*, *i*. Le dérivé *Lécherolles* (cf. près de Grenoble *Echirolles*) a *i* en 1231 (*Dict. top.*),

mais aussi *e* en 1288 (*Doc. Dombes*, p. 235), *Lecherota* en 1361 (*Arch. Côte-d'Or*, E 8240, f° 6 r° : étang à Montribloud-Ain).

Partant d'une base -ĕriu dont les origines peuvent être encore discutées, mais que personne, depuis le retentissant mémoire de M. A. Thomas (cf. *NEss.*, pp. 119-147), ne songe plus, du moins pour le français du Nord, à mettre en cause, nous sommes, d'après ce qui précède, acheminés à *i̯ai̯*. Ce résultat, avec perte de l'élément initial, est celui qui apparaît dans le précieux mot-témoin, à Vaux et en Dauphiné septentrional, *ʒolovrai*[1] « jour de travail » (cf. Dev., pp. 131-2), où il a été conservé et par l'étymologie populaire et par l'appui des formes où *-ai* continuait -atīciu — cf. *supra*, page 7 — : le jour « vrai » est celui où l'on œuvre. La forme en *ai* est normalement présente à Blonay, et en de nombreux points de la Suisse, à Fribourg surtout, Vaud et quelques-uns de Neuchâtel : cf. les documents des *Tabl. phon.*, dont nous ne donnons ni ici, ni plus loin le détail. Elle est aussi à Bourberain (*RPGR*, I, 249-50), où elle coïncide, comme on peut s'y attendre, avec le traitement de Ė dans « entier (m.), entremi, lit et pis (pejus) ». Le *Dict. top. Ain* note encore en 1424, pour la commune d'Ambronay, un subst. masc. *Darbonnay*, dont on ne connaît plus aujourd'hui que des formes féminines (au sens « de taupinière »).

Au masc. *ătåy* Bourberain oppose un fém. en *år* [opposition qui se retrouve dans la langue d'un poète forézien du XVIIe siècle, *entéyri*, f. — *entie*, m. (Veÿ, p. 19)]. Cette forme, normale, de fém. est celle de -aria à Bourberain ; et elle n'est pas inconnue à Blonay qui possède *boudęrè* « flambée », correspondant au même mot « fumée épaisse » à Bourberain, Viriat *bòdīʒè* « grand feu ». A Noiraygue (Neuchâtel) -aria donne *-ir* dans « chaudière », *fumaria, etc..., opposé à *-ey* < -ariu. Ce sont là, dirons-nous, les survivances éparses de l'alternance phonétique primitive **i̯ai̯-i̯ai̯ri* qui, conforme aux vues exposées au chap. II (cf. p. 56-9) et dans celui-ci, rend compte et des formes citées là-bas et de celles qui viennent de l'être. Dès lors on ne fera pas difficulté à reconnaître, après examen des formes suisses, que, en général, il y a eu action

1. Une autre preuve du traitement ancien *-ai* < -ariu à Vaux nous est fournie par le mot *fòlĕtau* m., qui désigne l'échelle de devant et de derrière d'un char. Ce mot est à Mijoux *fŏrĕti*. L'étymon est donc forestariu, avec une dissimilation ancienne de *r* intérieur par *r* final, avec *au* aboutissant de -ōriu substitué à *ai*.

des masculines sur les féminines. En franco-provençal d'Italie, Faeto-Celle (*Arch. Gl.*, XII, p. 39) a un m. *-ij*, f. *-iere* (« coll' accento come ripartito sull'i e sull'e ») ; la Val Soana (*ibid.*, III, p. 7) présente des formes doubles *-ąir -ąiri*, *-er -eri* qui proviennent, apparemment, de deux extensions analogiques en sens contraire.

Tout ce jeu d'actions phonétiques et de réactions analogiques apparaît, pour en revenir à ce mot précieux, dans la variété des formes que présente, dans les Vosges méridionales, le couple *entier*, *-ière*. Nous renvoyons le lecteur à l'article bienvenu du *Lexique* de M. Bloch : il fera de lui-même avec l'alternance primitive ci-dessus indiquée toutes les liaisons nécessaires ; il en établira le lien avec les deux états du suffixe -arius, -aria (m. *-ėy*, f. *-ḗr*) dans une notable partie de la région étudiée (cf. p. ex, c. 613 « premier, -ière ») [1] ; enfin il fera de lui-même tous les rapprochements désirables avec les traitements des mots énumérés au § 2, 5° de l'*Étude* : p. ex. *-ėy* dans « demi », opposé à *lḗr* « lire ». Nous verrons plus loin combien le domaine que nous essayons d'embrasser ici peut être étendu plus haut encore vers le Nord.

Pour juger du traitement phonétique normal, à Vaux, de Ė + Y avec précession de palatale, nous ne disposons que d'un exemple absolument sûr : foris *jectu > *forẓe* « avant-toit » — l'interprétation par un déverbal, cf. Puitspelu, s. v° *forget*, ne change rien à la chose — avec *e* réduit, sans nul doute, de *ei*, en face de quoi nous mettrions, avec toute probabilité, *yi* dans le cas de séquence de finale féminine : comp. p. 55 les formes de fém. *frida*, en opposition avec masc. *frei*, et aussi la forme ancienne de *jectare : *gitar* (à Châtillon-en-D., à Grenoble, etc.). Ainsi à l'alternance **ai*, *-yeri* qui a été probablement l'état du plus ancien franco-provençal continuant le couple cité plus haut se serait adjoint, dans le cas d'action de la palatale, **eiʳ*, *-yiri*. Dans un compte municipal de Bourg, de 1465-1466, on a ainsi *-er* opposé à *-ir* (cf. *Doc. Ling.*, p. 66 et ss. ; cf. p. 108, en partic. n. 3).

Un dernier cas à considérer est celui, qui nous intéresse plus spécialement à Vaux, de l'interversion : il a amené l'alternance *-(i)ia*, *-yeri*, réduite chez nous par action de la forme masculine sur la féminine. Faeto-Celle, qui a conservé, comme on l'a vu, la forme féminine, a appliqué, au m., l'interversion : cf. dans ce parler *ẹịẹ* < sex et même lectu > *lij*.

1. Même rapport, dans notre domaine également, à Cerdon, par exemple.

On voit la multiplicité des résultats pratiques que peuvent donner ces trois combinaisons : ce serait un jeu puéril de les énumérer, *a priori*, et d'en chercher ensuite les réalisations dans tout notre domaine. Ce qui se dégage avec le plus de netteté de tous les faits qui ont été exposés, et de tous ceux qui n'ont pu trouver mention ici, en particulier en ce qui concerne l'Ain et les régions dauphinoise, forézienne et lyonnaise, c'est l'extension très grande de la forme en *-i(e)*, au masc. et au fém., à partir du xve siècle. La théorie qui vient d'être faite nous a paru rendre compte de tous les autres.

Nous ne quitterons pas cette si intéressante question sans mettre en lumière ce fait qu'elle n'a pas, chez nous, un aspect différent de celui qu'elle présente ailleurs dans toute la France. Les deux derniers commentateurs du texte de la *Vie de Sainte-Foy* ont longuement insisté, M. Thomas dès le mémoire mentionné plus haut (cf. *NEss.*, p. 134), M. Ernest Hoepffner, dans son édition, t. I, pp. 52-53, sur l'alternance *-er*, *-eira* qui rend -āriu, -āria dans le plus ancien document provençal. On sait depuis la précieuse collection présentée par M. E. Staaff (*Le suffixe -arius*, 1896) que cette alternance se rencontre ailleurs. Près du berceau de Sainte-Foy, d'abord : Mushacke (*Franz. Studien*, IV, p. 29) signale comme usuelle la forme féminine *-ieira*, en face de la forme du masc. *-ier* à Montpellier à la fin du XIIIe siècle : alternance qui se continue dans la partie contiguë au domaine catalan : cf., avec un essai d'explication qui n'est naturellement pas le nôtre, K. Salow dans *Bibl. de Dial. Rom*, *n° 1*, *Sprachgeogr...*, 1912, 29-30. Même fait à l'Ouest dans les parlers à la limite d'oc et d'oïl : le Turpin saintongeois a ordinairement *-ier* au masculin (parfois *-er*), mais toujours *-eire* au féminin.

Le double traitement de -ārius, -āria n'est pas non plus limité à la France. Une explication nouvelle des faits italiens a été récemment donnée par M. Bertoni (*Z.*, 36, 621-3). Quant à la multiplicité des traitements que présentent les parlers rhétiques, à Bergün en particulier (cf. Lutta, *op. cit.*, § 21-22), je suis porté à croire qu'elle provient de deux nivellements analogiques : mais je ne suis pas en mesure de démontrer, ici du moins, cette assertion. Et il faut attendre, de toute manière, la publication du dictionnaire des n. de l. grisons.

Ẹ + Y *en français*. — Sans nous arrêter autrement à l'examen des anciens textes publiés ou inédits, qui, comme les *Comptes grenoblois*, pour Ẹ + Y, écrivent « *-e-*, *-ie-* ou *-ye-* aussi capricieusement [?]

que *-er* ou *-ier* provenant de -a r i u » (Ronjat dans Dev.-R., p. 16) — ajoutons cependant, chez Marguerite d'Oyngt, *liey*, *lyei* <*i l l a e i, éd. Phil., p. 36 et 54 —, passons tout droit à la question de savoir dans quelle mesure l'histoire qui vient d'être esquissée a été celle des parlers de la France septentrionale.

Sur ce dernier point, l'opinion, qu'avaient sans doute égarée Horning (*Ostfr. Grenzd.*, § 35, n. 3) et M. Meyer-Lübke (*Gr. d. r. Spr.*, I, § 160), à la suite d'une correction de ces mêmes auteurs (cf. *Z.*, 14, 376 ss., et *Hist. Gr. fr. Spr.*, § 56), et de l'étude de M. O. Bloch (*op. cit.*, p. 7 et p. 9), tend à prévaloir que Ė + Y, par un intermédiaire *-iei-*, semblable à *-uoi-* provenant de Ò + Y, a évolué dans trois sens différents : 1° dans la région française proprement dite, et aux abords de cette région, réduction à *i* ; 2° à l'Est, prédilection pour *èį* ; 3° à l'Ouest, prédilection pour *įe*, qui s'est ensuite réduit de façons variées. C'est un traitement parallèle à celui que nous avons exposé pour Ò + Y (cf. *supra*, p. 173-4).

L e c t u, -o s *dans l'Ouest français*. — Ces prémisses étant posées, nous demandons au lecteur de vouloir bien méditer avec nous la carte 778 (« le duvet *du lit* ») de l'*ALF*. Par la zone Sud du domaine français, en traversant les départements de l'Allier, de la Creuse, de la Haute-Vienne qui conservent trace de *yei*, avec perte seulement de l'élément final (cf. déjà, dans le *Grundr.* [2], la carte XII de H. Suchier), nous nous rendons dans l'Ouest pour y suivre le traitement de l e c t u. Le Sud — Angoumois et régions voisines — ne nous apprend rien. Commençons notre enquête par le Nord, par les *îles anglo-normandes*. Il y a là un premier ensemble de formes à vocalisme *yè*, réduction de la triphtongue primitive. Elles débordent en Normandie : point extrême 354. Au Sud de cette région nous notons une aire étendue (Ille-et-Vilaine : voir les compléments de notre carte chez Dottin-Langouët [...*Pléchâtel*, p. XXIX-XXXI]) de formes en *œ* : il faut y voir sans nul doute l'état de réduction d'une forme dissimilée *uei̯*. Plus au Sud, en Vendée notamment, formes en *e*, et *yi*, dans la région précisément où nous avions relevé *sél̯*, réduction de *swél̯*. Plus au Sud encore, avec le Sud de la Vendée et les Deux-Sèvres, et les Charentes, nous tombons dans une aire de *i*. Ce sont ces formes qu'il s'agit d'interpréter, non seulement dans cette région, mais aussi et surtout dans le Nord du pays que nous venons de parcourir.

Une première idée vient à l'esprit. Un ensemble de formes en *i*

forme comme une traînée qui jalonne assez bien le lieu de passage, entre Bordeaux et Paris, qui s'appelle le seuil du Poitou (cf. A. Terracher, *La rencontre des Langues entre Loire et Dordogne*, extrait du *Centre-Ouest*, 1926) : rien de plus naturel qu'une pénétration française. Mais, admissible pour cette région, l'hypothèse ne l'est plus du tout pour celle où un très grand nombre de formes en *i*, presque toujours *ī*, se trouvent tout à fait mêlées à celles en *yè* ou en *œ*, en Haute-Bretagne, en Normandie notamment. Dès lors nous sommes amenés à reconnaître dans ces forme en *i* d'anciens pluriels terminés en *yẹis*, par opposition au singulier en *yẹi*, où, après la chute de la consonne finale, la tripthongue était restée centrée en *e*. La juxtaposition des formes de double origine est particulièrement frappante dans le N. du dép. de la Manche et du Calvados. Il nous paraît difficile de ne pas admettre que les *l̥ī* qu'on trouve à 394-5, *yī* à 377 ne proviennent pas de notre triphtongue accentuée sur l'élément final. Et si nous nous rappelons que c'est cette même région qui nous a livré pour « jour-jours » une indiscutable alternance morphologique remontant à un principe qui nous est cher (cf. p. 81), le lecteur sera sans doute incliné à voir avec nous la même alternance dans les formes en *i* ou en *è* qui apparaissent les unes au contact des autres.

Essayons maintenant de déterminer comment s'applique dans le domaine français notre autre formule : progression d'accent dans la triptongue *i̯ei̯* à l'appel d'une syllabe féminine atone. Il n'est besoin pour cela que de déplier, à côté de la carte « lit », la carte « entière » 468. Le contraste est frappant, sur une très grande étendue de terrain aux abords de Lyon, dans tout le département du Rhône et sur des points voisins de la Loire surtout, mais aussi de Saône-et-Loire (916), de l'Ain (913), de l'Isère (912, 829), entre le développement de l ĕ c t u et celui de i n t ĕ g r a : nous savons (*supra*, p. 81) que les mêmes faits généraux se trouvent en Suisse ; un exemple précis est le traitement du point 40. Nous n'avons qu'à chercher l'extension de ce dualisme vers le Nord. Nous dépassons aussitôt les limites communément admises du franco-provençal puisque nous notons dans le Jura Bernois une opposition *ye—ir*. Nous relevons des féminins, dans les Vosges, à *-ir* à 65, 76, 78, en contraste sur ces derniers points avec *ley*, et cette opposition se retrouve sporadiquement dans tout l'Est lorrain, p. ex. Meuse 154 *lay* — *ãtyèr* (même état à Dombras). Sporadiquement encore, elle

apparaît en pays wallon : mais les faits y sont d'une interprétation moins facile qu'ailleurs. Au Sud de Belfort l'opposition primitive a été, sans doute : *ye(i)—(yi̯)ir* ; au Nord : *(y)ėi—yi̯ir* ou *(y)ai—(yé)ėr*. La formule est vérifiée d'une façon frappante.

De quel secours peut être cette vue des faits dans l'explication du français « entier, -ière » ? On enseigne en effet, communément, que, conformément au traitement lectu > *lit*, la forme normale de l'adjectif dans l'ancienne langue est *entir*, que *-ier* s'est substitué à *-ir* par introduction de cette forme suffixale (cf. Schwan-Behrens[11], § 50 ; E. Bourciez, *Précis*[7], § 49). Seul, M. Meyer-Lübke (*Hist. Gram.*, § 159 fin) songe à une interprétation phonétique.

Nous pensons, on le devine, que ces explications tombent d'elles-mêmes devant l'alternance que permettent de discerner les parlers modernes de l'Est français. La forme la plus ancienne de intĕgru que nous connaissions est celle du fragment d'*Alexandre* d'Albéric *entieir*, en rime avec *primeir*. Nous avons relevé une centaine de formes de l'adjectif, dans des textes de la région française, en fin de vers : or les formes en *-ier(s)*, dès les plus anciens textes, sont beaucoup plus nombreuses que les formes en *-ir* ; d'autre part, au féminin, les formes en *-ire* sont plus nombreuses que les formes en *-iere*. Cela donne à penser que *-ier* peut avoir été normal au masc., *-ire* au féminin. Or nous connaissons justement un texte qui offre cette alternance : *le Vair Palefroi* (éd. Artur Långfors, dans les *Classiques du m. âge*, n° 8) a au vers 330 *entier* (: *avant ier*), à 576 *entiers* (: *volentiers*) ; d'autre part à 353 *entire* (: *dire*). Ce même texte a (1057-8) deux rimes *siue—liue* « suive—lieue » ; enfin 604 *lie* (laeta) (: *folie*), 69 (*envoisie* (fém.) (: *choisie*), 1166 : *desconseillie* : *mie*). Il semble que ces trois groupes de faits, dont les deux derniers sont bien connus, ressortissent tous au même principe : la séquence d'une finale féminine a transporté sur l'élément final le centre de gravité d'un groupe de trois éléments vocaliques. Nous considérerions donc aussi bien un masculin *entier* qu'un fém. *lie* (dans « chère lie ») comme normaux dans le français de l'Ile-de-France.

Quant à l'évolution française ĕ pal. > **i̯ei̯* > *i*, on devine, d'après tout ce qui précède, comment nous nous la figurons. Il est invraisemblable de parler, même sous l'effet d'une double assimilation, d'un « écrasement » de l'élément central, intense, de la triphtongue. Un mot lĕctu a dû, assez promptement après les invasions germaniques,

subir la « fracture » qui l'a amené à **lièito*, avec coupe syllabique avant *-to*. La chute de la voyelle finale atone a eu pout effet de rattacher à la triphtongue le *t* qui en a détruit l'équilibre en sollicitant l'effort sur le deuxième *i* qui s'est vocalisé, et a amené une série croissante d'apertures comme *yii* → *i*. La monophtongaison de *iei* est ainsi une conséquence de la chute des atones.

B. — Ė + W.

L'histoire de Ė en union avec l'élément palatal Y nous éclaire sur la destinée de ce phonème en action avec l'élément vélaire correspondant W.

DEU. — C'est, en particulier, l'histoire de deu qui, l'hiatus ayant conservé l'u final, est arrivé en français par diphtongaison de Ė, coalescence de cette diphtongue avec U, et, finalement, labialisation à son état actuel.

Les faits dont nous pouvons reconstituer la marche, chez nous, ne diffèrent pas, en principe, des faits français : mais le point maximum de la différenciation, dans la triphtongue centrée sur l'élément de grande aperture, a été atteint par nos parlers. A Aussois « Dieu », dans « la Fête-Dieu », est *dyò* qui remonte (cf. p. 57) à **dyàu*. Un nom de personne fréquent en Bresse, orthographié « Pomathiod » (= Paul Mathieu), lui aussi, suppose atteint le stade *yau*, puis, à l'intérieur d'un groupe sans doute, la prédominance de l'élément final de la triphtongue sur l'élément central. Mais nous ne pouvons pas ne pas croire à un véritable caprice dans l'évolution ultérieure de cette diphtongue. A Châtillon, l'église dédiée à Saint-André est, dans les *Comptes syndicaux*, constamment appelée avec une simple variante orthographique « Saint Andrier » [1] [cf. près de Grenoble, n. de l. *Champagnier* pour *Champagnie(u)*]. Le nom de la Fête-Dieu est, dans le même compte (1384-6), *festa diu* (f° 34 v°), *festa di* (f° 35 v°), pour atteindre la forme française *feste dieu* en 1437 (CC 10, f° 30 v°). André, à Saint-André-s-Vieux-Jonc, près Bourg, est *ãdri*, comme dans et à Saint-André-le-Gua (Isère) ; mais les formes bressanes citées par Philipon (*Doc. ling.*, p. 111, § 24) et les formes dauphinoises citées par Devaux, p. 151 (*Andreu*, *Andre*, *Andrieu*,

1. Un syndic de ce nom qui rend ses comptes en 1384, pour les années 1381-3, est appelé (CC 2) indifféremment *Andrier Dy*, *Dieu*, *Dye*.

Andry), sans compter le **Dref* qui est à la base de *Drevet*, *Drevon*, proviennent toutes d'un périmètre relativement restreint.

MELIUS. — L'exemple le plus net d'un double développement, en position accentuée et à l'intérieur de groupe, nous est fourni par le mot « mieux » : à Vaux *myu*, sur le plateau *myau* (anc. chât. *mious*). C'est l'alternance qui se rencontre aussi dans « vieux » : la première forme provient de groupes comme « vieux cheval », « mieux que cela », et elle est devenue la forme unique, éliminant la deuxième qui, sans nul doute, a existé chez nous comme sur le plateau à la finale absolue. On voit la même élimination se produire, mais en sens inverse, dans le parler de Bournois (Doubs), tel qu'il a été enregistré et décrit par Ch. Roussey. D'après le *Glossaire*, *mū̆* n'était plus employé « que par quelques personnes » ; *mė* est la forme dominante. Or le conte XII, dans les *Contes populaires*, 1894, p. 114, a ce titre *mū́ sĭ kŏ bṓ* « mieux ci qu'au bois » (cf. p. 117 et 119); et, à la page 115, on relève *pḗ mė* « pas mieux » devant une pause. Le premier développement se trouve aussi dans *lsū̆* « drap de lit » où il procède de la position « un linceul blanc ». Le point de départ a donc été certainement *yau*, avec triphtongue centrée en *a* à l'accentuée, et *u* intense à la protonique. Évolution toute pareille à celle qu'a subie, dans ce même parler, illōru : à la tonique *dvā yė* « devant eux », *ibid.*, p. 114, et *yœ̄́ mē̇* « leurs mains », même page, où le point de départ a été dans tout l'Est (cf. p. 80) *au* ; cf. d'autres évolutions de ó, *mweyu* « meilleur », *pru* « assez », qui viennent aussi de la protonique. Ces faits prennent tout leur sens si on les rapproche, une fois de plus (cf. p. 174), de ceux qui ont été relevés à Pierrecourt (Haute-Saône) par M. Juret : *mṹẅ* à la pause, *mœ̊́* « à l'intérieur d'un groupe phonétique » (*Glossaire*.., *Intr.*, p. 22), et de ceux qui se dégagent de la monographie de Rabiet sur Bourberain : *pāẙ* < pejus (p. 23), mais *pé k-ātā* (Bournois *pḗ*, forme unique, à ce qu'il semble ; Vaux *pi*, en toute position, avec la même locution *pikātā* « pis qu'(antan) auparavant »), *lāẙ* « lit », mais *lḗd pyœm* « lit de plumes » (p. 53 du tirage à part).

Suffixe -ELLOS. — Cette évolution très ancienne de Ė devant W s'est produite à date beaucoup plus récente dans des conditions toutes semblables qui montrent, à dix siècles peut-être de distance, la permanence de la tendance phonétique que nous analysons. Il s'agit, cette fois, de l'*u* secondaire qui a procédé de L vocalisé devant consonne, dans le suffixe pluriel -ellos.

L'état *eaus* devait être réalisé au xive siècle. Le registre des Thoire-Villars nous donne en effet, dans un compte de Montréal (f° 16 et f° 55), les deux formes *porceaux* < porcellos et *mueaux* < *modellos.

Notons quelques résultats curieux procédant de ce point de départ.

Vaux a *-yó* conformément aux tendances que nous avons définies : *aw* monophtongué en *o* ; *e* en hiatus s'est fermé en *i*, puis *y*.

Culoz, qui a une prédilection pour la dipthongue descendante, paraît avoir créé ici une triphtongue descendante à trois paliers : « râteau » y est *råtĕyă*, avec perte de l'élément final et insertion de *y* entre *e* et *a*, puis recul de l'intensité sur l'initiale, – et extension de la forme de pluriel au singulier.

Il y a des développements curieux en Haute-Maurienne : à Lans-le-Villars : *martèl*, pl. *-yà*, *morsèl*, *-eà* ; *rahèl* (avec *h* < st) a un pl. *raeá* (<*rastiaus). Enfin, à Bessans, *tubellos donne *tŭvaus* « rumex ».

La sûreté de ces alternances montre dans quel esprit de sujétion nos parlers peuvent avoir parfois obéi à leurs lois phonétiques, et aussi le très long chemin que certains ont parcouru depuis le moyen âge : on se demande vraiment comment un comparatiste ignorant la base latine pourrait, en partant des faits actuels, abstraction faite de la forme bessanaise, la « reconstituer ».

nĕbula, *tĕgula [1]. — Avec ces deux mots c'est encore un aspect nouveau de la question qui apparaît. Ayant de bonne heure perdu b et g intervocaliques, ils ont très généralement évolué de pair, à partir de **tèula, n-*, en franco-provençal. La prédilection de Vaux pour la diphtongue décroissante se manifeste dans la forme *tiala*, laquelle est *tyĕla* dès le village de Cleyzieu sur le plateau (même alternance dans les deux villages pour les continuateurs de scala) comme *ŋĕle* « brouillard ». Malgré leur divergence actuelle les deux parlers ont favorisé, autrefois, le type décroissant, puisque l'un et l'autre n'ont pas trace de *u* : mais pour « tuilier, tuilerie » ils ont une diphtongue *yo*, de *yau* évoluant par appel d'intensité subséquente. Cette forme *yo* est celle de « tuile », de « brouillard », donc avec

1. Cf. Schwan-Behrens[11], § 44, *Rem.*, et, en dernier lieu, les observations de MM. A. Ernout et A. Meillet, *Dict. étym. de la l. latine*, 1932, s. v° regula. D'ailleurs, nos parlers (cf. les observations de la section précédente, p. 165) doivent confondre les évolutions de nĕbula et de tĕgula.

une simple séquence féminine dans des parties très éloignées les unes des autres de notre domaine : pour le premier mot (carte 1343 de l'*ALF*) aux points 920, 921, 935, 937, 40, 61, 71, tous situés, comme le disent les chiffres, sur une diagonale du Sud-Ouest au Nord-Est. On jugera, d'après la carte 178, de la grande extension de *yo* vers l'Ouest : tout le Puy-de-Dôme y est compris. *yœ* n'étant qu'une variante de *yó*, on voit comment se justifie, une fois de plus, notre loi phonologique [1].

Application au français. — La comparaison de « dieu » avec afr. « tuile », « riule » en permet la vérification en français. Dans le premier cas la triphtongue primitive, en finale absolue, est restée longtemps centrée sur *e* ; dans les deux autres mots, elle a été sollicitée de bonne heure sur l'élément final, et les deux premiers se sont fondus en *i*.

Autre application, plus contestable, mais au moins vraisemblable. On explique le mot « juifs » (depuis et d'après H. Suchier, *Z.*, 6, 438 et G. Paris, *Év. de Nicodème*, XXVIII, n. ; Bourciez, *Précis* [7], § 174, I ; Schw.-Behrens [11], § 305) par une réfection d'après le féminin « juive » qui ne se tire pas sans difficulté de *juiu*, en même temps que l'action analogique partant du féminin est peu probable. J'entends la chose de la façon suivante. Très anciennes et nombreuses sont des formes en *-is* final : elles ont dû procéder de *i̯eu̯* confondu avec **i̯ei̯* < É + Y, confusion que favorisait sans doute une forme anciennement issue d'un cas sujet pluriel : l'intensité passant sur la finale, de là le pluriel *juis*. Ce pluriel, d'après « apprentis, naïs, etc. », a provoqué un sing. *Juif*, lequel a, à son tour, amené *juive* [2].

Histoire de SEQUERE. — Pour illustrer par un exemple précis les différentes actions qui se sont exercées sur les triphtongues nées

1. Les comptes de Châtillon et ceux des Thoire-Villars ont, indifféremment, *tiola* et *tiela*.

2. La plus ancienne forme du mot en franco-provençal est *juefz* (suj.) [*Carc.*, p. 11 (1225)]. La *Lég. Théoph.* a, à plusieurs reprises, *jueu*. Dans un n. de l. *Judaeos* donne au XIIIe s. *Juex*, *jueys*. Les formes avec *ui* ne paraissent que dans la deuxième moitié du XIVe s., à partir de 1355 pour le nom de *Juis* ; *Juyf* (1387) à Châtillon ; et dès lors elles l'emportent exclusivement. Rien ne prouve donc, comme le prétend Philipon, *Doc. ling.*, p. 111, § 24, 2°), que *Juys* remonte à *Judaeis* : on doit se demander si les formes avec *i* ne sont pas tout bonnement des francisations.

d'un ancien Ė combiné avec des phonèmes semi-vocaliques (vélaires ou palataux) nous ne pouvons guère, semble-t-il, faire de meilleur choix — peut-être de plus délicat aussi — que celui des continuateurs de SEQUERE, tels qu'ils figurent, heureusement, et dans les *Tabl. phon.* (51), et dans l'*ALF* (c. 1267 — cf. 1268 et 1716 —, à compléter par c. 574-5 « finissent, fini », type **assequi**, *FEW*, s. v°), qui n'ont guère retenu jusqu'à présent l'attention des commentateurs.

Les formes actuelles me paraissent procéder toutes d'une forme ancienne qui représenterait l'aboutissant extrême des tendances dont nous avons exposé l'action :

**si̯au̯re.*

Comment les formes modernes procèdent-elles, à leur tour, de cette dernière ? C'est ce que nous allons montrer par un groupement phonologique très résumé, et, pour d'impérieuses raisons, allégé du détail des formes que le lecteur curieux trouvera dans les originaux.

A. — *a* est conservé comme maximum d'intensité.

I. Le groupe final *-u̯re* demeure jusqu'à une date récente.

C'est, dans l'ensemble, la région du Bas-Valais, avec, en 17 des *Tableaux* (Saint-Gingolph), un état aussi voisin que possible de l'original. Des actions assimilatrices se produisent dans les deux sens, si bien qu'on en arrive généralement à *œ*, avec chuintante au lieu de sifflante à l'initiale. La triphtongue a disparu partout.

II. Le groupe final *-u̯re* s'est modifié de bonne heure.

α) 1. *u̯* s'élimine très tôt en vosgien. **ya* qui subsiste aboutit à *ẹ́* : de là *sẹ́r* chez O. Bloch, *Lexique* ; cf. *vyé* « vieux » avec p. 7 et 228 de l'*Étude*. La survivance de *u̯*, due à une progression d'accent en groupe intérieur, est attestée dans *mœ* « mieux » : cf. § 4 de l'*Étude*.

2. Au Sud, à l'Ouest et au Nord de la zone vosgienne ci-dessus, *u̯* a subsisté plus longtemps, assez pour pouvoir labialiser *e* issu de *i̯a* (cf. aussi *ǽ* à Bournois).

β) *u̯* se maintient à la faveur d'un dédoublement, et surtout d'un déplacement de la coupe syllabique. Ou bien la coupe syllabique s'est transportée dans le phonème dédoublé, ou bien le phonème tout entier a été sollicité dans la syllabe suivante. Le principe de

ce déplacement est dans l'instabilité d'une consécution *ure*, faite de deux phonèmes d'aperture également très faible : *u* issu de *kw*, et *r* articulé avec l'extrême pointe de la langue. Le résultat a été multiple.

1. La première partie de *u* devient plus vocalique, la deuxième plus consonantique : cf. la forme *sáwgr* à 13 de l'*ALF*, exceptionnelle. En général on a, un peu partout, un vocalisme *œ* avec un groupe consonantique en *r* ;

2. La deuxième partie du phonème dédoublé conserve son point d'articulation, et devient *g*, qui paraît à Neuchâtel, dans le Jura Bernois, qui déborde en France sur tout le plateau jurassien et d'assez nombreux points de quatre départements de l'Est : Haute-Saône, Haute-Marne, Côte-d'Or, et même S. E. de l'Aube. *gr* paraît isolé en plein Dauphiné septentrional, à 931, mais la continuité est facile à rétablir. En effet s e q u e r e se rencontre de façon assez inattendue dans l'Ain, à Ordonnaz et à Rossillon, à Saint-Martin-de-la-Porte (Savoie) également (*ALF*, 963), au sens de « piocher derrière la charrue pour niveler la terre », formes : *ɛàugre*, ppé *ɛogu* (O.) ; *ɛègrĕ* (R.) ; *sègrè* (*la ryò*) — avec métathèse sans doute — à Saint-Martin. Telles sont, en effet, les formes autochtones supplantées dans une aire extrêmement vaste par des formes françaises ou francisées : aux Houches un vieillard né en 1845 emploie indifféremment au sens général *ɛùvrₑ* et *sĕgrĕ*.

3. La deuxième partie du phonème dédoublé assimile son point d'articulation à *r* apical, et se présente sous la forme de *d* : l'aire de ce changement est continue dans les cantons de Fribourg, de Vaud, de Neuchâtel, et tout le long de la frontière, du côté français. Sporadiquement *dr* apparaît en Savoie orientale, et, dans l'Est français, mêlé à *gr*, dans la zone ci-dessus indiquée.

4. *u* s'est effacé en fin de syllabe devant le groupe *dr* initial de la syllabe suivante (*Tabl. phon.* : 37, 39, 43, 44 de Fribourg), et, dans la même région, paraît avoir permuté avec *i̧*, ou avoir été supplanté par un nouveau *i̧*. Une voyelle nasalisée se rencontre aux deux points 40 et 939 de l'*ALF*.

B. — L'effort intensif s'est déplacé le plus loin possible vers la fin de mot. C'est la caractéristique du Haut-Valais, du Val d'Aoste, et du Haut-Vivarais.

α) L'effort porte sur 1° *a͡u* : de la *-yore* (à Saint-Étienne-de-Valoux (Ardèche) *syórₑ*, ppé *syópu*, au sens de « couvrir la chèvre, du

bouc » — sens qui se retrouve dans toute la région de Nyons (Drôme) — ;

2° sur *u*, exclusivement : de là *-yure* (les formes valdotaines, d'après l'*ALF*, présentent en général une finale en *-vr-* : mais ce *v* est évidemment dû à l'influence du français ; c'est *eure*, donné par Cerlogne, qui est l'état autochtone).

β) Le maximum d'effort peut porter sur *r*, phonème qui peut varier à volonté la modalité de ses vibrations : de là *r̄*, et en particulier *eyor̄*, d'Évolène, village dont le parler est le plus archaïque de la région (*B. Gloss. S. R.*, II, 30).

C. — Une interversion double fait culminer la triphtongue en *i* dans *uia*, et *a* s'amuït derrière *i*. Cette forme est surtout celle de Genève, de la Savoie occidentale, de l'Ain. Elle a été contaminée par un *v* d'origine française. Mais, dans l'Ain, *asüir*, au sens d' « achever » (en Bresse avec *z*, de *r* intervocalique), se présente sous une forme normale, — quitte encore à se demander dans quelle mesure a agi sur la constitution de cette dernière le participe passé *asüi*, régulièrement issu, avec simple interversion, de assecūtus.

Qu'y a-t-il au S., au N. et à l'O. de la vaste région dont nous venons de faire, du point de vue génétique, la géographie phonétique ? Au Sud, la question ne se pose pas : zone de conservation de Ė devant qu'r > *gr*. Ailleurs — sauf, et le fait est d'importance, dans la région bretonne (cf., outre l'*ALF*, G. Dottin, *Glossaire de Pléchâtel*, § 38) — se rencontrent les mêmes formes et les mêmes phénomènes que chez nous ; pas de trace de *a*, ni de *e* dans une diphtongue qui devrait être normalement issue de Ė. Que cette diphtongue se soit un jour formée, ou qu'elle ait eu tendance à se former, cela ne fait de doute pour personne : on a dit **sieure* comme **lieit*, mais là l'élément central ne s'est pas développé, il a été « écrasé » ou plutôt « annihilé », tandis que, dans la région qui nous occupe, il a été intensifié au maximum. Cette région nous paraît donc avoir une unité phonétique réelle, par opposition au reste du territoire gallo-roman.

*
* *

Sixième section : trois aspects de la question de Ū.

A. La palatalisation de Ū.

Il n'est pas hors de propos, au début de cette section, même au

risque d'en rompre les proportions, de nous assurer de la qualité de timbre de ū, dans les parlers franço-provençaux, au moins au début de la période des documents écrits.

Cette question importe au point de vue phonologique. Une diphtongue composée de *u* vélaire associé à *i* (palatal) est de tout autre nature et possède une autre force de résistance que celle dont les éléments, d'aperture minimale très voisine, ont en outre le même point d'articulation. A vrai dire, une diphtongue du type *u̯i* (ou de son corrélatif *i̯u*) réduit au minimum les caractères de la diphtongue exposés page 34. Les deux éléments, réunis dans une même émission, doivent leur cohésion et leur stabilité relatives surtout aux modalités de l'action labiale.

D'autre part, la question de ū > *u* ou *u* dans nos parlers ne peut pas être considérée en elle-même : elle est *a priori* solidaire de l'évolution qu'ont subie les autres voyelles. Le dernier auteur qui s'en est occupé, M. Meyer-Lübke dans *Zffr. Spr. L.*, 49, 272-289, à la suite de E. Philipon dans *R.*, 40, 1-16, l'a étudiée au point de vue du « rapport de *u* à *ó* ». Nous-même, après avoir suivi d'aussi près que possible la naissance de *u* en place de *u̧* dans le parler de notre village, nous sommes arrivé à cette conclusion de fait, que des observations ultérieures n'ont pas démentie, pas plus qu'elles n'ont modifié le schéma très racccourci que nous avions donné de cette naissance : la palatalisation de *u* a été importée à Vaux par des femmes en même temps que la palatalisation du phonème *ó* (cf. *BSLP*, XXVII, 79). Enfin, dans les pages qui précèdent, nous avons trop souvent mentionné des palatalisations de voyelles pour que le lien qui rattache cette partie de notre travail aux autres ne soit pas manifeste.

Il importe d'abord de délimiter l'aire dans laquelle ū ancien est actuellement représenté, de ce côté-ci de la frontière politique franco-belge ou franco-suisse, par *u*. Cette délimitation, pour des raisons qui apparaîtront avec évidence à la lecture de notre article précité, ne peut être faite dans une enquête plus ou moins rapide qu'avec des réserves formelles; nous ne croyons pas cependant que le contour que nous allons tracer, plus précis et plus sûr dans sa partie Ouest parce que nous y sommes revenu à plusieurs reprises, puisse subir de sérieuses modifications. — *u*, plus ou moins fermé, mais nettement vélaire, se rencontre à Souclin (hameau de Soudon), Saint-Sorlin, Lagnieu et Leyment (parler des derniers vieil-

lards), Ambutrix, Saint-Denis, Ambérieu, Ambronay, Jujurieux (surtout dans les hameaux de la montagne), Mérignat, Cerdon, La Balme, Condamine, et d'une façon générale sur tout le plateau du Haut-Bugey (Nord de la cluse de Saint-Rambert avec les villages de la cluse elle-même), comme sur celui du Bas-Bugey (Sud de cette cluse), et en Valromey — Ruffieu excepté — jusqu'au chaînon du Jura qui domine le cours du Rhône de Bellegarde à Culoz. Les villages de la rive droite du Rhône, comme ceux de la Savoie avec laquelle ils ont de fréquentes relations, ont *u*. Culoz, rive droite, a, comme eux, *u* à la finale directe et en syllabe accentuée ouverte, mais *u* au contact de *a* : *vèdu, -ua*. Ce dernier état est également celui du pays de Gex : à Challex, Thoiry, Ornex, et de la plupart des parlers au Nord de la cluse de Nantua.

Une conclusion peut être tirée dès maintenant de cet aperçu. Si *u* règne dans les régions où la population est stationnaire, *u* dans celles où elle est mélangée, ou dans les lignes de passage (dans les villages de la vallée de l'Ain ; dans ceux de la route Ceignes-Nantua ; à Ruffieu, ancienne station de rouliers sur celle de Belley à Nantua), il y a lieu de présumer que *u* est un phonème conservé et non le produit d'une régression. Rappelons que, dans la première section de ce chapitre (page 131), nous avons cru pouvoir discerner l'apparition de *u*, probablement aux XIIIe-XIVe siècles, dans une région que Gilliéron appelait — j'ai recueilli le mot de lui, dans la seule leçon où je l'ai entendu, en 1924 — « la trouée de la Meuse ».

Le lien géographique est actuellement rompu entre cet îlot de conservation de ū latin qu'est le Bugey, et l'autre que semblent seul connaître nos manuels classiques et qui est le Haut-Valais. Mais sur le chemin de l'un à l'autre il reste deux précieux témoins. Le parler des Houches que j'ai pu observer très à loisir, chez mon excellent témoin, possède encore *u* à la suite d'une labiale, p. ex. dans « pur, pure », ce qui est conforme aux notations de l'*ALF*, 967 (Chamonix) ; et même avec d'autres précessions, p. ex. « dur, -e », l'*u* n'a pas dans ce parler la même qualité qu'en français. Si l'on remarque maintenant, d'après l'*ALF*, que le village suisse de l'autre côté du col de Balme, point 976, présente le même état du vocalisme, il n'est plus invraisemblable que la Savoie — et le Bas-Valais — aient été du domaine de *u*.

Cette supposition devient une certitude à l'examen des cartes

cru, -e, perdu, -e, cousu, -e et *suer* de l'*ALF*. Le timbre vélaire de *u* apparaît dans la forme consonnifiée *w*, en union avec *a* final ou *a* accentué, et cela non seulement dans les deux départements savoyards, mais aussi dans le Rhône, dans une notable partie de la Loire, dans l'Ain, dans une aire qui, pour ne rien dire de la partie située en Suisse, mord sur le département du Jura, donc ne laisse échapper, pour coïncider avec l'aire traditionnelle du franco-provençal, que le département de l'Isère. L'étude de ū + N faite par Philipon, *art. cité*, p. 5 et ss., conduit au même résultat.

Reste à examiner de près les faits qui, dans le Dauphiné septentrional, militent dans le même sens, et que Devaux (*op. cit.*, 206-7) a méconnus, en même temps qu'il ignorait la présence, à si peu de distance de chez lui, du domaine bugiste. Retenons seulement, dans la liste énumérée pp. 206-7, le cas le plus favorable à l'hypothèse d'une régression : celui de matūru, représenté dans les Terres-Froides comme chez nous par *mau*. La chute de l'intervocalique s'est produite après sonorisation, en Dauphiné comme chez nous, au x[e] siècle : cf. Devaux, p. 296, et au *Dict. top. de l'Ain* les articles *Riottiers* (.....Rodorterio 969, Roorterio 1094, Roherterium 1096, qui continue retorta + arius) et *Buellas* (cf. *but-, p. 39), mais avec *Budella* encore vers 1190. Comment expliquer que la voyelle associée à A après la chute de T ait pu modifier son timbre, soit avant cette association, ou après ? Nous avons étudié, p. 161, avec détail le cas de ū associé à *i* protonique < E : notons ici le dégagement d'un *a* transitoire, donc de la voyelle intermédiaire entre *i* et *u*. Il y a plus. Rappelons les formes du Grand-Lemps citées par nous p. 75, par Devaux à la page 208 : si (ven)ūta a évolué comme (f)ocu et ovu pour aboutir à *-yō*, c'est que ū y était, comme la voyelle née normalement de focu et de ovu, une voyelle vélaire : *y* est né, postérieurement, d'une palatalisation suivie de dissimilation.

Faut-il croire que Devaux a pu être incliné vers son opinion par le manque de graphies claires dans ses documents ? C'est peu probable. En voici un, en tout cas, qui s'ajoute à celui que donne Philipon, p. 10 (cf. aussi *cuvro* et *couvro* [*Tarif des droits*..., 28 et 29]), pour montrer que les scribes ont pu, en écrivant *u*, sous-entendre *u*. Le mot mystérieux *osca est très répandu chez nous : il est représenté, et comme nom de personne et comme nom de de lieu, par Oches, Hoches, Ouches, à Vaux, comme nom com-

mun *uaşi*; or le *Cartulaire Lyonnais* le contient deux fois sous la forme de *uches* (li mercers de les Uches, vers 1200, I, 79, Monz et les Uches 1214, I, 122), pour une région où la forme moderne est *Ouche* (rivière). En 1468 encore le hameau actuel des Couardes (cne de Marboz) est écrit *Cuardes*[1].

Et voici, pour terminer, un argument d'ordre linguistique qui nous semble péremptoire. A Viriat, en plein domaine de *u*, secūru, et aussi secūtu, sont représentés, chez le plus vieux témoin du village, qui ne l'a jamais quitté, par *swi* : forme qui n'est explicable que par un intermédiaire **syu* métathésé (postulé d'ailleurs par d'autres parlers) et exclut toute idée de régression de *u* à *u*.

B. *Traitement de* ū + y.

Le traitement, ou plutôt les évolutions secondaires de ū en union avec un phonème palatal, apparaissent, strictement conformes à nos vues phonologiques, dans le document du xive s. plusieurs fois cité, le Registre des Thoire-Villars. On y lit en effet :

1) *frutz* (d'un étang) C. de Villars, fo 6 b frūctu
2) *fruyti* C. de Poncins, fo 137 vo b *frūcta
3) *fritailli* (deux fois) C. de Villars, fo 84 vo b frūct + alia.

Le sens de la graphie *uy* dans le texte de Poncins est probablement *ẅi*, correspondant à la forme actuelle du mot, et appuyé par le mot voisin *charruy* avec la même diphtongue (nous nous occuperons à la fin de cette section de l'évolution du groupe ūcu, ūca).

L'enseignement fourni par notre document est fortement appuyé par celui que donnent des formes lyonnaises : *frut* (1322), *fruiti* (xive s.) ; cf. Veÿ, *op. cit.*, p. 103, § 416.

La fragilité de la diphtongue *ui͡*, autant que les tendances particulières des parlers, a fait que le dessin primitif qu'on devine à travers ces textes a perdu beaucoup de sa netteté dans les parlers modernes.

1. Cf. *supra*, p. 40-1. — Dans les documents du Jura Bernois, au xive s., *u* est très souvent remplacé par *ui* (J. Hallauer, *Der Dialekt des Berner Jura im XIV. Jahrh.*, 1920, p. 38) : je vois dans cette graphie l'embarras des scribes pour écrire le nouveau phonème.

Il apparaît encore à Vaux dans ses grandes lignes :

1) *u*, réduit de *u͡i*, se trouve seulement dans le continuateur de *pirucciu « poire » en franco-provençal moderne[1] (cf. Veÿ, *op. cit.*, 47 n. 3) ;

2) *ẅi* se trouve dans les très nombreux verbes de la IIIe conjugaison avec ū au radical + pal. + ĕre, en particulier exsūgere, représenté dans une grande partie du domaine, aussi en Comté, à Bournois, mais que n'enregistrent ni le *REW* ni le *FEW* (dans ce dernier 323 b[2], 324 a, s. v° **exsucare**, par changement de conjugaison). Ce traitement est celui qui, en dehors de la partie que nous allons spécifier, a pris la plus large extension ;

3) *i*, réduit de *u͡i*, par effet de progression décroissante d'apertures dans la syllabe, est à Vaux dans « bruire, bruit ». Pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la constitution syllabique, et qui ne peuvent être guère que de rapidité de débit, la même réduction se trouve dans Viriat, etc., *ɛodèli* « seuil [de l'huis] » où « huis » est totalement perdu de vue, et dans le nom de Pont-de-Chéruy (Isère), avec *ṣari* < Carusius.

A la protonique on a normalement *wi*, en particulier dans *agwiẓiₐ* < acutiare, écrit à Châtillon (CC 5, f° 19) *aguysier*.

Le trait le plus général dans l'évolution moderne de nos parlers est la résistance à la diphtongue croissante, et la réduction de la diphtongue décroissante à *u*. C'est là un phénomène qui se retrouve aussi bien au Nord qu'au Midi, dans la région franco-provençale. La réduction est particulièrement sensible dans le dép. du Rhône. Dardilly et Saint-Genis-les-Ollières représentent l'état moyen, avec *u* à « pertuis », *ẅi* à exsuctu et addūcere ; mais à Rive-de-Gier, à Mornant ces verbes ont *u*, et cet état se prolonge d'une part dans le Forez (Veÿ, p. 47), d'autre part vers la région grenobloise (cf. Devaux, p. 205), plutôt que vers les Terres-Froides qui ont encore très correctement, en général, *ẅi*, de même que la Savoie : Aussois, encore *pirẅi*, pour désigner le seul fruit qui, avec

1. Le simple a existé : *Carcab.* (1225), p. 10 « anos qui meyne peyrs ». Sa disparition est évidemment liée à l'homonymie de *peis* « poisson » et *peis* « pois », pour ne rien dire de *peis* « poix »... L'existence de l'étymon est assurée par les formes *pèri* « poire », *prȅɛi* « poirier » à Giron : cf. la forme de « poirier » à *ALF*, 935 (Surjoux), et à Thônes (Haute-Savoie), d'après Constantin-Désormaux.

2. « Vider » à 917 n'est pas exact, du point de vue lexicographique : c'est, proprement, « achever » (une bouteille), cf. *supra*, p. 191.

les prunes, mûrisse au pays, — mais Bessans : *pertus* « trou » et *pertujå*, appliqué à *kasul* pour désigner l'écumoire. — La réduction à *u* est très systématique dans les parlers de la Bourgogne et de la Comté, et des parties limitrophes de la Suisse romande (Neuchâtel en particulier).

Parmi les mots qui ont été le plus mêlés à ces fluctuations de *ẅi*, il en est un qui, chez nous, offre un intérêt particulier : c'est « plus ».

Les formes de ce mot à Vaux sont très complexes, mais très fermes, et très représentatives de la façon dont il se présente ailleurs, dans le Dauphiné septentrional et tout le Bugey. C'est d'abord, devant *kĕ* « que » (ne... plus que), *prė*, dont le *r* me paraît devoir s'expliquer phonétiquement par l'évolution générale en franco-provençal L^{CONS} $>$ *r* (Devaux, p. 340, songe à l'influence de prius ; Veÿ, p. 123 n. 3, songe également à *prou* ; Ronjat, *Comptes cons.*, *Intr.*, § 38, devant « plus longes », songe à une dissimilation consonantique). A la finale absolue, sous l'accent, on a *pyu* ← **pl̥u*, qui pourrait remonter à plus. Dans un comparatif, où le mot perd l'accent, on a normalement *ė* — qui peut aussi bien être **plu* que **pl*(*w*)*i* —, mais seulement si l'adjectif ou l'adverbe commencent par une consonne. Devant initiale vocalique on a *i* : *pi*. Au total donc quatre formes, qui, pour employer la formule de Rabiet, ne sont pas jugées un « luxe encombrant ». Cet état procède évidemment du même état primitif que celui des Terres-Froides (Devaux, p. 340).

Les choses me paraissent devoir s'expliquer assez facilement si l'on part de la base *plusius, proposée par M. Clovis Brunel (*R.*, 45, 254) pour l'apr. (Périgord et Limousin) *pluis* : base qui s'accorde parfaitement avec *antius et potius, dont les continuateurs sont normaux chez nous. *Pyu*, en finale absolue, n'a rien que de régulier. *Pi*, devant mot à initiale vocalique, est une réduction de **pl̥ẅi*.

Cette interprétation est confirmée par l'existence en alyon. de *pluis* (au début de « la vie » de M. d'Oyngt, p. 49 de l'éd. Philipon, 34 du ms.), de *pluisors*, qui se présente plusieurs fois, avec *ui* à la protonique comme en afr. ; de même en abress. *pluysour* 1285 (*Doc. Ling.*, p. 21). (Les formes de « cuidier » dans ce texte, très nombreuses à 3 imparf. ont, à la protonique, tantot *cuy-*, tantôt *cu-*). Le *Code* dauphinois a, d'après le compte de M. A. Thomas,

35 exemples d'une forme unique *pruis*; dérivé *pruisors*. *Pri*, qui se rencontre aujourd'hui jusqu'à La Mure, est donc bien une réduction de *pruis*. Les *Comptes Consulaires* ne connaissent pas cette dernière forme [1].

Un mot intéressant, avec u bref, est le représentant de *fluvius*, dont la forme, dans notre domaine, ne confirme pas les observations faites par M. Meyer-Lübke (cf. *Einf.*[3], p. 36, § 31). M. d'Oyngt (Phil., p. 42; ms. p. 30) a *fluivo*, mi-savant : cf. *roybos* « rouges » *Carc.*, p. 8; le *Code* et les *Lég.* (L., § 28) ont *fluvio*, nettement savant; le *Dict. top. de l'Ain* a quatre exemples de *flon*, ce qui semble confirmer le raisonnement de M. Meyer-Lübke. Mais le même recueil — à côté de *Flouget*, de *Flumon* et de *Flumet* — offre deux dérivés *Fluigeau* et *Fluyvel*, dont le caractère héréditaire n'est guère contestable, et qui présentent, comme l'ancien *pluisors*, un état normal de la protonique.

Cet exposé permet au lecteur de retrouver dans l'ensemble des faits qui nous occupent un enchaînement qui rappelle celui que nous avons précédemment discerné. Il doit nous éclairer aussi sur les faits français qui n'ont pas dû se passer de façon différente. Est-on suffisamment fondé à enseigner, avec Schwan-Behrens, § 72, *Rem.*, que, dans le traitement de *aguriu et segusiu, c'est la consécution *eüi* qui a motivé la réduction à *eü*, lorsque lūcius, à ma connaissance, se présente toujours sous la forme *luz*? Je croirais, quant à moi, que la diphtongue *üi* n'a pas dû évoluer en bloc en *üí*, après quoi seraient intervenues des réductions à *i* ou *ü* (Schwan-Behrens, § 231 et *Rem.*). J'imagine qu'on a pu avoir des alternances *früit* — *fruíts* (cette deuxième forme postérieure, il va de soi, à la première), et que la langue a peut-être opté pour *fruít*, en raison de la fréquence de la forme du pluriel, mais qu'elle a résisté a **euir*, parce que ce mot n'avait pas de pluriel; qu'elle a opté pour *bruit* à cause de *bruire*, que, peut-être encore, *ruit* est revenu à *rut* parce qu'il n'y avait pas de verbe correspondant. Dans un autre ordre de faits, en morphologie, la question difficile de l'évolution des parfaits en -ŭi prend, à la lumière des phénomènes que nous avons dégagés, un aspect nouveau : c'est ainsi qu'on pourrait considérer

1. On verra au *Lexique* de ces Comptes, au mot *juylsz* « juillet » (*jul* dans le premier Compte de Châtillon, f° 13), le conflit des formes à *u* simple, toujours devant *l* simple, avec celles à *uy* (une fois *juilz*).

comme normale une alternance de formes. à l'imparfait du subjonctif de *estre*, comme la suivante : « se il ne *fuissent* as estriers /Afichié, chascuns *fust* cheüs :/ Ainc mais tex deus ne fu veus » (*L'Escoufle*, 322-324). Mais ce sont là choses à prouver — à supposer qu'elles soient démontrables, du moins par la philologie.

Du moins une argumentation linguistique sur des faits modernes, empruntés à une région que nous n'avons pas encore considérée dans cette section, permet-elle d'ajouter une présomption de plus à celles que le lecteur peut retenir de tout ce qui précède. Laissons de côté tout l'Est et le Nord français dont la répugnance à *ẅi* et le retour à *u* sont reconnus depuis longtemps comme un trait phonétique caractéristique (Horning, *Ostfr. Grenzd.*, p. 54 et n., et *Z.*, 9, 487-488 ; Rabiet, *Bourberain*, p. 52) et portons-nous vers l'Ouest français. La carte 1336 « trou » de l'*ALF* permet, à propos de pertusiu, de relever une aire très vaste où **ui* est revenu à *u*. Cette aire, qui comprend les quatre départements bretons, peut être prolongée à l'Est par l'existence de *pertu* [dans un village *pertẅi*] et *pertuze* en Maine-et-Loire (cf. G. Dottin, aux *Glossaires du Bas-Maine*, et de *Pléchâtel*). A la carte « trou » opposons « fruit » (615), appuyée par les mêmes *Glossaires* : nous sommes frappés par le mélange de formes en *ẅi*, très nombreuses (très souvent *i* long), avec les formes en *u* ; assez nombreuses aussi sont les formes avec *i* simple, qui procèdent de *ẅi* et non de *u*, écartent donc, en même temps que *i* long, l'idée d'un emprunt de *frẅi* au français. En présence de ce contraste des deux cartes, de cette bigarrure de formes dans la seconde, nous sommes naturellement conduit à voir dans *fru* le continuateur normal de fructu, dans *fr(ẅ)i* celui de *fructos. Si cette argumentation est solide (et elle bénéficiera sans doute d'un rappel à nos pages 81-2, où nous avons traité du pluriel de « jour » en Normandie, de « noir, -e » dans les mêmes départements de l'Ouest), il nous sera possible de suivre, dans la même pensée, l'existence de formes alternées *fru*, *frẅi* sur toute la lisière Sud du domaine français, depuis les Charentes jusqu'aux quatre départements de la Creuse, Indre, Allier et Puy-de-Dôme, région où le mélange de formes paraît particulièrement suggestif, et enfin en remontant vers le Nord-Est de retrouver le même mélange en Saône-et-Loire, et surtout en Côte-d'Or, où s'établit la soudure avec la zone du Nord-Est français dont la tendance a été définie au début de ce paragraphe. Mais dans cette zone même, dans la région wal-

lonne en particulier — cf. les notations de M. Ch. Bruneau (*Enquête*, I, 422-3) — le mélange de formes en *u* — (*ẅ*)*i* s'explique sans nul doute par une importation de ces dernières [1]. Du moins permet-elle de considérer le domaine français *stricto sensu* comme, à distance du moins, enveloppé, donc de l'incorporer à l'ensemble d'un domaine plus vaste dont nous avons fait le tour et, somme toute, reconnu l'unité [2].

Quant à l'évolution de *fructa, elle s'est produite conformément à nos vues : le résultat normal est avec *ẅi*. Des évolutions secondaires se sont produites en Suisse, conformes à des tendances générales du franco-provençal. *i*, accentué ou protonique, s'assourdit très fréquemment en *ẹ̀* (cf. Vaux *prẽ̀ma*, fém. de *prẽ̀* « mince », *pẹ̀dyą̈* « pitié » ; mêmes faits à Blonay) ; à Val d'Illiez, il se diphtongue (en *oy*, en partic. après labiale, *ǫ̀y* après non labiale, palatalisé généralement après *r* : Fankhauser, *op. cit.*, pp. 28-62); le mot masculin comme le féminin ont *woy* (p. 102).

Il ne saurait être hors de propos, une fois, d'essayer de démêler le jeu des formules que nous voulons mettre en lumière, dans la constitution de la prononciation française moderne. Voyons-en l'application aux mots *aiguille*, *aiguillon*, *aiguiser* dont la prononciation actuelle, pour ne s'en tenir qu'au Nord de la France, est un véritable chaos (cf. Ph. Martinon, *Comment on prononce le français*, s. d., p. 242-3). L'excellent Féline (*Dictionnaire de la prononciation française*, Paris, 1851), dont Thurot (*De la pron. fr.*, *Intr.*, LXXVII) faisait le plus grand cas, notait pour le premier et le dernier mot *ẅi*, pour le second *i* ; M. Martinon note pour le premier *ẅi* très ferme, pour le second *ẅi* avec tendance très forte à *i*, pour le dernier *i* chez « presque tout le monde » ; M. Grammont (*Traité pratique de pron. fr.*, p. 41, p. 53, p. 85) parle dans le même sens.

Nous pensons que ces faits peuvent être interprétés de la façon suivante. Écartons d'abord le mélange de parlers régionaux, et même le mélange de parlers sociaux auquel pourrait faire songer

1. Il faut éliminer les *i* lorrains dans le Saunois (cf. Zéliqzon, *Dictionn...*, et J. Callais..., *Hattigny...*, § 55) qui procèdent de *u*. Mais le *Psautier Lorrain* (éd. Apfelstedt, XXXV, § 77) a connu *destruire*, *luire*, *aguise*.

2. Noter aussi d'après Ch. Bruneau, *Limite...*, 17 (N) les variantes *frwi* en finale absolue, *frẅ̆* intérieur de groupe à Herbeumont, mi-chemin entre 185 et 176 de l'*ALF*.

« aiguillon » resté très populaire à Paris au sens de « aiguillon de guêpe ». *ẅi* se maintient dans « aiguille » depuis que le mot s'est fixé à cette prononciation, parce qu'il est normal en syllabe intense ; l'analogie le maintient aussi dans les dérivés « aiguiller, aiguilleur ». Dans « aiguillon », tendance également normale à *i*. Dans « aiguiser » enfin, *i* est normal à l'infinitif (etc...), comme dans le dérivé « aiguiseur », très usuel : devant la rareté des formes à radical accentué il est tout à fait normal aussi que *ẅi* ait disparu partout.

C. Le cas de ŪCU, ŪCA, ŪGA.

Nous avons réservé pour la fin de cette section le cas particulièrement délicat où Ū a évolué en syllabe libre en union avec un phonème palatal suivant issu de C ou G intervocaliques.

C'est, en premier lieu, celui de verruca, carruca, sanguisuga. Tous ces mots sont représentés dans notre parler local de Vaux par une finale en *ẅi*, donc avec forme croissante de la diphtongue, et évanescence de la finale A, comme dans l'évolution de nuce. L'ancienneté du traitement et son parallélisme avec celui de nuce sont attestés dès le XIVe siècle par le *charruy* de Poncin cité page 197. Son extension dans tout le domaine provençal, où il est dispersé en tous points, apparaîtra d'après les cartes correspondantes de l'*ALF*. Ajoutons simplement le *varvi* de Létra (Rhône). Mais ce traitement est loin d'être unique. Une note précieuse de Devaux, p. 206, n. 3, qui rassemble des traitement de carruca pris à une aire très restreinte nous permet de tracer un tableau qui vaudrait, semble-t-il, pour l'ensemble de notre domaine :

1° *ua* → *ü* ou *wa* (*ü^{v}a* : à Blonay)
2° *uia* → *wi* (*ẅi*)
3° → *wai* → *wė* → *œ*
4° → *wē* (cf. p. 147).

Ce qu'il importe de déterminer et de retenir pour la section qui suivra celle-ci, et enfin le chapitre final, ce sont les conditions dans lesquelles s'est maintenue, et même développée, la palatale, celles où elle a disparu.

Nous avons, pour cela, il me semble, un réactif excellent. C'est

celui que nous fournissent les nombreux verbes en -ocare (et -ūcare) : à la différence de ce qui s'est passé en français (cf. Schwan-Behrens[11], § 140) ces verbes, en franco-provençal, sont soumis à la loi de Bartsch, ils ont une finale *ie*.., et non *a*. Ce simple fait nous permet deux conclusions : l'une d'ordre géographique, il montre que par leur aptitude à palataliser une vélaire, malgré son entourage vélaire, nos parlers sont plus français que le français — l'autre, que la palatale, qui est susceptible de tomber à la finale atone, a une action réelle lorsqu'elle est explosive dans une syllabe accentuée.

Un autre aspect de la même question est celui que présente le traitement du groupe -ūcus. Si, dans une lettre d'allure assez peu patoisante, M. d'Oyngt (éd. Philipon, 87) a, pour *astrucus, un cas sujet *benastruz*, la *Lég. Prose* M, de tonalité nettement dialectale, écrit § 7 *malestruis* (suj. sg.), § 57 *bienastrui* rég. sg., et des formes semblables se trouvent ailleurs (L 27, 26 : cf. Mussafia, *W. Sitzb.*, CXXIX, p. 63-6) concurremment avec des formes avec *u* (M 63). Cet état est celui de la *Lég. de Théophile* (Bartsch-Horning, 478, 36) dont un ms. écrit *malastruis* et l'autre *maletrus*. Il est plus que probable que *ui* doit correspondre à une réalité phonétique, aujourd'hui disparue, puisque au XVIe siècle le poète grenoblois Laurent de Briançon emploie un dérivé *maloutruisi*[1]. — J'incline à croire, il n'était peut-être pas besoin de le dire, que la palatale s'est développée en voyelle sous l'action de l'*s* suivante.

Quant à la forme de féminin, elle est, dans les *Lég.*, au sg. en *-ua*, au pl. en *-ues*; et c'est l'état de Vaux *mẘlétru*, *-ŭẘ̆*. Nul doute que ce ne soit là un état régulier ancien. Toujours est-il que, au Sud de Lyon (Puitspelu, § 48), un masculin *essu* < exsuctus a provoqué un féminin *essua*.

C'est dans le même sens que parle la palatalisation précoce de c dans les groupes finaux -ĭcu, -ĭca qui ont de bonne heure évolué en **ĕyu*, *-*ĕya* (cf. Devaux, p. 277, et note 1). Mais c'est là une question qui exige un développement particulier, et elle sera présentée, de façon plus opportune et plus efficace aussi, dans notre chapitre IV, *Palatalisation consonantique*.

1. Citation chez Albert Ravanat, *Dict. du patois des environs de Grenoble*, Grenoble, 1911, s. v°.

SEPTIÈME SECTION : I EN UNION AVEC UN PHONÈME SEMI-VOCALIQUE LABIAL.

Un des caractères originaux du franco-provençal ancien est la facilité avec laquelle I paraît s'être uni à un phonème semi-vocalique labial ancien, le suivant, pour former une diphtongue dont la forme décroissante a dû se réduire promptement à *i*, et dont la forme croissante était sans doute articulée *i̯u͡*.

1° -ĪCU. — L'évolution normale du groupe -īcu se présente, en effet, à Vaux sous un double aspect. Si fīcu aboutit à *fi* (dans « bec-figue »), en bressan *fi* « verrue » — francisé en *fil* —, orticu est continué par *ortyu*. L'interprétation phonétique de ces formes est facile. Dans le premier cas nous avons à faire, vraisemblablement, à un singulier, dans le second à un pluriel.

La graphie uniforme *iu* qu'offrent les anciens textes doit donc, d'après tout ce qui précède, recouvrir deux réalités phonétiques distinctes : d'une part une diphtongue décroissante *iu* <-īcu, d'autre part la forme devenue, à l'appel de la voyelle longue suivie de s, croissante de cette diphtongue : *ius* < -īcōs. Ainsi s'explique l'opposition que présentent les formes de ficu en Valromey : à Virieu-le-Petit *fyu* < ficos, dans le voisinage *fi* < ficu, toujours au sens de « verrue ». Dans ce cas donc le jeu des actions phonétiques a abouti, du moins à l'origine, à des alternances morphologiques, — et aussi à des doublets syntactiques [1].

L'existence de ces doublets syntactiques se déduit, semble-t-il, de formes différentes continuant, dans des localités très voisines, un même type étymologique, peu susceptible de variations de nombre. C'est ainsi que, dans la région étudiée par Puitspelu, aprīcu est représenté en général par *urī*, mais à Riverie par *uryu*.

Quant aux formes de déclinaison, les textes qui les offrent en plus grand nombre [2], les *Légendes en Prose* —, abstraction faite de la très importante question du copiste —, ne permettent guère d'y distinguer d'alternance : p. ex. *enemiu* rég. sg. E 6, *mendiu* suj. pl. G 7,

1. A la lisière du domaine provençal, j'ai entendu *fi̯u* à Mizoën (inchangé au pluriel), Bourg-d'Oisans *ALF*, 950 : *vi̯u* (c. 1391) vif.

2. Pour le forézien, cf. Veÿ, p. 80, n. 2.

et 8, mais *chaiti* suj. pl. D 19, 20, etc. Le Code a systématiquement aussi *amiu*, *enemiu* (cf. A. Thomas, *Étude ling.*, § 9). Les comptes de Châtillon ont un pluriel *pious* « pics » C C 2, f° 6.

Vīcus, trois fois représenté dans la toponomastique de l'Ain, par les noms de Saint-Jean-le-Vieux (*sic*) — *Vuic-de-Varey* en 1250 environ —, de Vieu-d'Izenave en Haut-Bugey (c^on de Brénod), et enfin de Vieu-en-Valromey, est prononcé aujourd'hui avec une diphtongue croissante : *vyu* dans les deux derniers cas, conformément aux tendances des parlers locaux qui conservent ū avec son timbre, mais *vya*(*u*) dans le premier cas par substitution de vocable (« vieux »).

2° -īvu. — L'évolution de -īvu dans lixīvu, rīvu doit s'être produite conformément à celle-là. Mais de la diphtongue décroissante nous n'avons, à ma connaissance, qu'un unique témoignage : le n. de l. *Rix*, deux fois attesté sous cette forme, avec la prononciation *ri*, dans la commune de Lhuys et dans celle de Lalleyriat. Dans les noms communs non soumis à l'action de l'écriture, la diphtongue a été sollicitée sur la finale : de là les formes *lęsu* à Vaux, *ru* à Loyettes, avec élimination de *i* ; ou bien la coalescence des deux éléments vocaliques en présence s'est faite par le développement d'un *a* de transition [1] qui apparaît en effet intact sur le plateau, p. ex. dans Ordonnaz *ryău*, Innimont *lèeā*. Ces trois états sont plus ou moins reconnaissables dans les anciennes graphies qu'on retrouvera au *Dict. top.* : *Ris* (1319) ; *rio* (1275) ; *riu* (1288). Le Rioux, près de Proulieu, conserve la dipthongue *yu*. C'est le troisième état qui paraît être à la base des formes *Rieux* et *Riez*.

Cet ensemble est tout à fait conforme à celui qui se dégage des cartes 1175 « ruisseau », et surtout 760 « eau de lessive », et en particulier à celui qui a été présenté par Devaux, p. 179-180 — avec une explication différente de la nôtre — pour la région des Terres-Froides où rivu est beaucoup plus attesté que chez nous : il faut retenir cette multiplicité de formes comme un nouveau signe de l'individualisme de nos parlers. On tirera la même conclusion de celles qui se rencontrent en Haute-Maurienne : Aussois *rwẽ* — de **rwai* pour **riau* ; *ryō* à Sardières, village voisin, qui dit *byō* « bu », de

1. C'est un *a* de transition devant *l* vélaire qu'il faut voir sans doute — et non un produit de diphtongaison de *i* — dans les formes foréziennes *piala* p. opp. à *fi* : Veÿ, p. 30-1.

*biau; enfin à Sollières, tout voisin encore, après palatalisation de *o* : *ryœ̃ⁿ*. Il n'est guère possible, sans doute, de pousser plus loin la variété dans l'unité.

3° I + L^cons. — Une troisième source de dipthongues identique à la précédente a existé dans l'ancienne langue à la suite de la vocalisation de *l* ou *ḻ* devant un *s* de flexion. Le fait est très abondamment attesté dans les textes, mais d'une façon irrégulière dont le détail importe peu ici : p. ex., le *Règlement fiscal* de 1351 (*Lyon-Revue*, 1883, pp. 229, 231) a *mantiouz* à côté de *mantiz*; les *Comptes Consul. de Grenoble*, B 382, *fiuz* une seule fois à côté de quatre fois *fils*; mais ceux de Châtillon opposent plus nettement *aysir* sing., en 1438, CC11, f° 13, à un plur. *aysious*, CC3, f° 15 en 1392; et le *Dict. top.* offre des exemples nombreux de *-iou-* dans le pluriel de *cortil*. — Je ne connais, dans les parlers modernes, qu'une survivance de cet état de choses : à Aussois le pluriel de *fil* est *fyu*. Mais la forme vocalisée de *l* est frappante dans l'*u* final que présente au sens de « manche de fléau » (*B. Gloss. S. R.*, IV, 37) axile dans toute la partie centrale de la Suisse romande : au sens d' « essieu » (*ALF*, 484), c'est *i* qui l'emporte : nous avons là un de ces cas où les doublets morphologiques d'un mot ont été utilisés dans sa spécialisation sémantique [1].

L'esquisse que nous venons de tracer a chance, croyons-nous, de pouvoir s'appliquer au domaine provençal, dans la partie non éloignée du domaine français, où les vocalisations de labiales d'une part, d'autre part le développement de voyelles transitoires (cf. sur ce dernier point les observations présentées p. 162-3) constituent des traits essentiels du développement phonétique. Elle nous paraît du moins rendre compte d'un certain nombre de faits dont le détail seul, et en quelque sorte la superficie, a été présenté par J. Ronjat, *op. cit.*, p. 371 et ss. Ce sont les raisons exposées dans les pages qui précèdent qui font que, en Haut-Limousin (cf. § 213, p. 376-7) rīvu, aestīvu sont représentés aujourd'hui par *ri*, *eiti*, avec une graphie *iu* en vprov., et *u* conservé comme deuxième élément de diphtongue plus au Sud ; que, en opposition avec ce traitement, dans vīv(e)re, dēlīb(e)ro, s'est développée une tripthongue *$\widehat{iau}$*, laquelle tend à son tour à se réduire à *yó*, ou, périgourdin, *yu*. Et cette dualité de traitements se retrouve, là aussi, et pour les mêmes

1. M. v. Wartburg, *FEW*, *axilis*, a songé à une migration du mot et de la chose.

causes que chez nous, dans les mêmes mots : *ri* et *réu*, *abri* et *abreu* à Nontron. Au reste, cette explication n'a pas le mérite d'une originalité absolue : elle avait été suggérée par la *Gr. d. r. Spr.*, § 38 pour les formes anciennes *ri—rieus*. D'autres parlers enfin, ici comme ailleurs, généralisent les formes triphtonguées : *yàu* à Vinzelles (A. Dauzat, *Phon.*, p. 73), quittes à la réduire après coup dans les mêmes conditions que ci-dessus, devant une syllabe finale plus ou moins lourde : *Brœude* < Brivate, mais *yŭ* à Vinzelles dans lībra, vīvere, etc.

Affinités. — Dans quelle mesure les faits exposés s'accordent-ils avec le français ? La forme même du mot « essieu » nous invite à ne pas répondre trop vite à cette question par la négative. Le traitement afr. *aissil* — *aissieus* [1] est-il dialectal, ou francien ? M. Meyer-Lübke, entre autres (*Hist. Gram.* [2], § 74), le regarde comme normal en français [2] (pour expliquer la généralisation de la forme en *-ieu*, il faut tenir compte de l'association, possible en moyen-français, « moyeu - essieu »). Toujours est-il que le normand actuel *utyœ* « outils » fait écho, palatalisation à part, à nos formes anciennes châtillonnaises. Une fois de plus, ce qui importe, ce n'est pas le détail, sinon illusoire, du moins toujours sujet à révision, des limites dialectales, c'est l'unité de la tendance. Or cette tendance est, cette fois, nous venons de le voir, française et provençale.

Mais l'affinité la plus réelle de nos parlers est peut-être, une fois de plus, ailleurs encore. On s'en apercevra à la lecture du § 38 de la *Romanische Grammatik* qui donne l'essentiel des faits du rhétique occidental ; on la complètera notamment par le § 77, le § 29, les pp. 92 et ss. des ouvrages de M. G. Pult, de Huonder et de Lutta. Mais l'enseignement le plus net est celui qui se dégagera d'un simple coup d'œil donné à la carte 515 *nido-nidi* de l'*AIS*. Pour ce couple une

1. M. v. Wartburg a rangé sous *axilis* le dauphinois *esseve* « manche de fléau » (à Vaux *éšẹvǒ* ; à Servas, etc. *éšẽmo*). Il y a là, sûrement, une contamination : quelle qu'elle soit, la forme semble bien indiquer une prononciation anciennne *esẹu̧*.

En français régional, dans la région lyonnaise, on dit, pour « eau de lessive », *līsyœ*.

2. Cf., au *Dict. top. de la Marne* de A. Longnon, les formes de pluriel *Magneux*, *Mesneux* < *mansioniles, dans les cantons de Ville-en-Tardenois et de Fismes, et à Valmy, qui apparaissent aux XIIIe et XIVe siècles.

alternance fondamentale est assurée, dans cette portion du domaine roman : *niw - niōs, avec des évolutions qui rappellent presque littéralement celle que nous avons constatée au début de cette section en franço-provençal, — à laquelle rien ne répond dans la plaine de Lombardie (cf. *Vom Lande der Rätoromanen, Sonderbeilage der N. Zürcher Zeitung* vom 29. März 1931, p. 47 ss., article de J. Jud), mais qui peut être poursuivie jusqu'à l'Océan.

Deuxième partie.

L'ÉVOLUTION DE PALAT. A EN FRANCO-PROVENÇAL.

La question du traitement de PAL. A est une de celles qui, depuis le retentissant article d'Ascoli, *Arch. Glott.*, III, 61-120, ont été considérées comme capitales par tous ceux qui ont abordé des études se rapportant aux parlers « franco-provençaux ». Pour la très grande majorité des chercheurs, ce sont même les modalités particulières de ce traitement, associé à la conservation de A accentué libre, qui justifient l'existence de cette « zone de transition » que, entre le français du Nord et celui du Midi, constituent ces parlers : cf., en dernier lieu, E. Bourciez, *ELR* [3], § 264 a. Par contre le sens véritable de la dénomination « südostfranzösisch » (ou « oberfranzösisch » [E. Richter]), qui apparaît en 1890 dans la *Gr. d. R. Spr.*, § 4, sens qu'a précisé l'*Einführung* en mettant au premier plan une autre communauté importante, entre ces parlers et ceux du français septentrional, de traitements phonétiques fondamentaux (cf. *Einf.* [3], § 21, et aussi L. Gauchat, *Z. fr. Spr. u. Lit.*, 25 II, 118 et ss.), ne semble pas avoir été compris de la masse des linguistes qui n'ont pas fait de nos dialectes un objet d'étude spécial.

Le moment est venu d'aborder cette question qui, disons-le dès maintenant, ne se présente pas sous un autre aspect que celles que nous avons envisagées dans les pages qui précèdent, qui comporte une solution du même ordre : compte tenu de la tendance « française » à résoudre en un phonème vocalique prépalatal une articulation occlusive vélaire, les actions qui se sont exercées ici sont précisément celles dont nous avons ailleurs cherché à démêler le jeu.

La méthode d'examen. — Le dernier savant qui s'est occupé de ces faits est M. A. Thomas dans l'*Étude linguistique* dont il a fait précéder la *Somme du Code*, texte dauphinois si souvent cité ici : l'originalité de sa méthode d'examen est d'avoir présenté, sans négliger aucun détail, l'ensemble des faits attestés dans ce texte, en position tonique d'abord, puis posttonique, et enfin protonique. Méthode d'exposition qui est déjà une méthode d'explication. Il va de soi que, nous occupant ici de parlers vivants, nous ne pouvons, à bien plus forte raison, procéder autrement. La démarche seule sera différente : allant du plus simple au plus complexe, nous envisageons en premier lieu la syllabe finale, puis la protonique, enfin l'accentuée.

I. *En syllabe finale*. — Placé au centre géographique de la région dont nous nous occupons, le parler de Vaux, dont nous avons pu saisir déjà de nombreux traits archaïques, conserve, à la finale, un *i* procédant de A final précédé de palatale immédiate ou de combinaison palatale (cf., dans *Matériaux.....*, le traitement de neptia, foria, *natica, serracula, *vecla, macra). C'est un *a* aussi, et non un *i*, que nous avons dans les continuateurs de buccula, ungula, et directa. Il est hors de doute que, dans le premier cas au moins, le traitement *i*, attesté dans les plus anciens textes, a été celui de tout le domaine : une évolution *i* → *ẹ* → —, parallèle à celle qui a atteint le *i* de la syllabe protonique, est née dans le centre du domaine surtout, et est en train de pénétrer à Vaux (cf. *BSLP*, XXVII, 69-74).

Le processus phonétique qui a donné naissance à *i* est, insistons-y, facile à saisir. Comme les parlers français proprement dits, les nôtres ont une tendance marquée au transport des articulations en avant et en haut de la bouche : un groupe voy.- tica évolue en **diga* → *d̯ga*, et les consonnes palatalisées tendent à perdre leur caractère occlusif tout en donnant naissance à un *i*. A la suite de cet *i*, l'A final est purement et simplement tombé — aucun texte n'en porte la trace — comme il est arrivé en syllabe accentuée, dans le suffixe ancien -īa, dans le mot vĭa, dans la diphtongue *ẅi* née dans carruca ou nuce. A part ce dernier, tous ces phénomènes sont de date très ancienne. L'évanescence de A après I procède de la prédilection bien établie de nos parlers pour ce dernier phonème : elle suppose, bien entendu, l'existence, en syllabe finale, d'une diphtongue décroissante *-ia*.

Les faits sont différents quand la finale *a était suivie d'un s de flexion : à l'i du singulier répond aujourd'hui un *ĕ* pluriel. Invoquer ici une extension analogique (-*e* dans portas) serait un procédé simpliste, auquel, d'ailleurs, personne n'a eu recours. Dans ce cas, ou bien la diphtongue *ia* n'a jamais pris naissance ; ou bien, obéissant à un principe connu, l'effort demandé par la séquence -as l'a fait basculer en *-*i̯a* : *a* s'est fermé et, sous l'influence de *s* final et sous celle de *i̯*, lequel a ensuite disparu, a été facilement absorbé par les consonnes palatales ou mi-occlusives qui le précédaient. Nous constatons donc, même en syllabe finale, où les phénomènes sont souvent si délicats à saisir, une application des lois phonologiques que tend à démontrer la présente étude.

Nous sommes aussi, je pense, éclairés sur la vraie nature de l'*a* que présentent les continuateurs de ungula, directa. *ia*, singulier, devait, selon notre système, se présenter en position intérieure de groupe, sous la forme -*i̯a* : il est tout à fait naturel que ce deuxième aspect de la diphtongue se soit conservé dans certains mots, avec, naturellement aussi, absorption de *i̯* dans la consonne précédente et même, éventuellement, durcissement de la consonne plus ou moins palatalisée. Dans ce cas donc il y aurait eu, selon nous, non pas conservation à proprement parler de A primitif, hypothèse géographiquement invraisemblable, mais généralisation précoce, dans certains mots, de -*i̯a*, donnant l'illusion de cette conservation. Et des faits semblables se sont produits en syllabe accentuée et en syllabe protonique (cf. aussi *infra*, p. 233).

II. *En syllabe protonique.* — Considérons, dans ce dernier cas, en français cette fois, l'évolution de C (ou G) + A, libre et entravé. L'évolution de la consonne s'est faite, là comme chez nous, avec A libre dans le sens : *ka* → *ḳá* → *ṯyá* → *tsye* → *tẹ̀ẹ̀* (ou *tsè*) : cf. afr. *chevel* ; mais, en syllabe fermée, l'effort articulatoire demandé par la consonne finale de syllabe a soustrait A à l'action palatalisante du phonème précédent et l'a conservé : afr. *chapel*. Il est possible que, en français, la séquence de certaines consonnes demandant un effort articulatoire particulier, ou ayant une position articulatoire spéciale, L par ex. dans *chaleur*, ait amené, en syllabe ouverte, la conservation de A libre précédent. Il est possible aussi que, dans ce cas, le fait soit dû à la même cause qu'en franco-provençal.

En effet, nos parlers se distinguent de ceux de l'Ile-de-France

par une tendance très marquée à la conservation de A dans le cas où le français a *è*. La forme normale de capillu, -os, chez nous, est (Rossillon) *ĕṣă̊vé*, -*yó* (avec *e* prosthétique) au sens de « fanes de rave », dér. *eṣàvĕlá* « effaner », mot de sens bien terrien, très répandu dans toute la région, avec des modifications diverses. Au fr. « chevet » correspond à Vaux *ṣăvĕ*, au sens de « chevet du lit » ou « chevet de l'airée ». A Grenoble, aux XIIIᵉ-XIVᵉ s., on a *chaval*, *chavilles* et *chavir* (cf. lyon. *chavi* [Puitspelu]) ; *a* enfin devant d'autres consécutions de consonnes, et dans des mots non suspects d'importation (cf. Devaux, *op. cit.*, p. 247-8 ; Veÿ, *op. cit.*, p. 49-50). Et le plus ancien texte lyonnais (*Carc.*, p. 10) a *chavrot* à la suite de *chevra*, *chavache* à la suite d'une forme d'emprunt *chivaus*. En Suisse, pour ne citer qu'un exemple, le neuchâtelois a conservé l'ancienne expression, française et franco-provençale, [cf. *Code dauph.*, « a che de », « al che de ») *atchie* (*d'on poue*) « au bout (d'un peu) » (*Le pat. neuchât.*, p. 23 et 175) à côté de la forme *ou chavon*, attestée dès 1280 (Pierrehumbert)].

Comment expliquer cette opposition entre nos parlers et le français (lequel n'ignore pas d'ailleurs des formes comme *chaviaus*, *chavez*, *chavoir*) [1] ? Faut-il parler d'une absorption précoce de la semi-consonne dans la mi-occlusive précédente ? Non, si la tendance foncière de nos parlers va justement à vocaliser cette semi-consonne, et si cette absorption nous a paru, tout à l'heure, être un fait étroitement limité. Ce qu'il faut mettre en cause, c'est, une fois de plus, l'intensité subséquente : elle a sollicité sur *a* l'effort articulatoire, et l'a conservé comme, dans l'immense majorité des cas, l'a fait l'entrave en français, comme a pu le faire aussi, en français, la même intensité.

Quant à la semi-consonne précédente, elle s'est fondue, à Vaux par ex., dans l'interdentale *ṣ*, *ẓ* procédant de *tsy*, *dzy*, ou elle a disparu tout simplement. Mais elle a pu aussi se maintenir, et alors deux alternatives se sont produites : d'une part, *ya* a abouti comme dans la syllabe finale -ias à *e* (c'est le cas, à Vaux, de caluculu, et à Bettant de casis > *ṣĕ* en fonction prépositionnelle) — d'autre

1. Exemples empruntés à Bartsch-Horning (*La langue et la litt. fr...*, 1887). — Dans son compte rendu de la « Grammaire » de Horning, laquelle, § 27 a, formule le traitement de ᶜA à peu près dans les termes où il l'est encore aujourd'hui par Schwan-Behrens, § 87 2 et R., G. Paris (*R.*, XVIII, 156) avait écrit, à propos de cette formule : « incomplet et inexact ».

part, *ya*, par *ye*, a abouti a *i* (cf. le cas de cara > *ṣira*, *infra*, p. 253), et cette évolution a pu être favorisée par l'action dilatrice de *i* en syllabe accentuée, et le traitement nouveau éliminer des traitements plus anciens : aux abords de Vaux, Souclin, *ṣimīzi* « chemise », et *ṣiva* « cheval ». Au total, à considérer les mêmes bases phonétiques, dans le même parler, on a des traitements très divers qui rappellent tout à fait la variété constatée dans l'évolution d'une voyelle soumise à l'action d'une palatale subséquente. Retenons ces trois traitements : *ṣa* (normal), *ṣĕ*, *ṣi* → *ṣė* → *ṣ*, tous représentés à Vaux, mais avec une répartition et des dominantes différentes dans chacune des communes qui l'entourent.

III. *En syllabe accentuée.* — Nous retrouvons en effet tous ces traitements dans un des aspects de l'évolution de CONS/C-G A en syllabe accentuée.

Rappelons d'abord que, à Vaux, en face de la forme unique (inf. et part. passé) *ṣătå* (-*å* de *a* vélaire), nous avons une double série :

	Infinitif.	Part. passé, m. et f. sg., m. pl.
1	*ṣårzīa*	*ṣårzå̆*
2	*sĕyĕ* (faucher), *zŏyĕ*	*sĕyå̆*, *zŏyå̆*.

Ces formes sont figées, indépendantes de toute modalité syntactique. Il n'en est pas de même de la forme de 5 indic. ou impér. qui, sous l'accent, a -*īa*, mais, à l'intérieur d'un groupe, devient normalement -*yå̆*.

La comparaison avec les parlers voisins nous fait apparaître, le plus souvent, un dessin dissemblable. Avec les mêmes formes de participe passé, Cerdon, p. ex. (avec les parlers voisins, et revermontais) a, à l'infinitif de 1, -*ĕ*[1] ; Leyment, à l'infinitif de 2, a *īe*. Plus à l'Est, sur le plateau du Bas-Bugey, indépendamment d'une variation de consonne qui nous occupera au chapitre suivant, le vocalisme du participe se présente sous l'aspect -*yå̆* (donc avec *y* conservé). Si, de là, nous passons en Valromey, nous rencontrons à 1 les désinences -*īe* (inf.), -*īa* (part.), cette dernière conforme, comme à Vaux ou ailleurs, au traitement de medietate et de mercatu. La réduction normale de -*ie* à *i* amène, en Dombes et

1. A quoi correspond, en bressan, *ė*, dans les mêmes conditions où à *e* revermontais ou bugeysien de la protonique correspond en bressan *ė*. Ex. : bressan *fėna* « femme », *sėnó* « semer ».

dans le Dauphiné septentrional, l'opposition *-i* (inf.) ∾ *-ă* (part.); aux abords de la Saône (Montceaux et région), comme sur la rive droite, c'est *-yé* qui apparaît, en opposition avec *-yă*. Au Nord et au Nord-Est de la région dont nous nous occupons plus particulièrement, nous rencontrons toujours, en face de l'*à* participial, toujours palatal[1], un vocalisme *ė* ou *yė* de l'infinitif (*ė* à Pirajoux, Marboz, Viriat-Attigniat, Polliat, Buellas, Saint-André — *yė* à l'Ouest de cette ligne), avec *ė* correspondant au revermontais-bugeysien-dombiste *ĕ*, à la tonique aussi bien qu'à la protonique.

Bien que toutes les formes verbales d'infinitif et de participe passé relevées par nous jusqu'au 28 août 1930 n'eussent jamais qu'un aspect unique (ou flottant dans des conditions telles qu'il n'était guère possible d'en faire état), nous avons cru pouvoir admettre, dès 1926, que toutes les formes ci-dessus indiquées, et celles d'autres parlers non mentionnés ici, autant d'après nos propres relevés que ceux d'autrui, procédaient d'une alternance primitive, suivant des modalité syntactiques, qui pouvait, à coup sûr, être établie de la façon suivante :

	Finale absolue (accentuée)	Intérieur de groupe (protonique)
Infinitif :	*-ie* → *i*	*-(y)e* → *(y)ė*
Participe passé :	*-ia*	*-yà* → *à*.

Le vocalisme *e* de l'infinitif s'explique normalement par l'action progressive de *i*, appuyée par l'action régressive de *r* apical (agissant comme *s*); l'*a* palatal du participe est à mi-chemin entre l'*a* vélaire de cantatum-cantare et l'*e* de pal. -are.

Ce schéma primitif, théorique, mais déduit de l'ensemble des formes arrivées à ma connaissance — et rapproché, il va de soi, des faits abondamment exposés dans notre chap. « segmentation vocalique » —, néanmoins « postulé », me paraissait rendre compte de toutes les évolutions, si litigieuses, du couple manducare-manducatum en franco-provençal.

Qu'on me permette de dire la très grande joie que j'ai eue, le

1. Sauf à Replonges, *ALF*, 917 : *mèzyė*, pp. *-yå* (cf. *ṣètė* (*sic*)- *ṣètó* « chanter, -é »). Cette évolution est conforme à celle de -A final atone qui, à Replonges — et ce résultat est à ajouter à ceux qui sont consignés p. 22 —, aboutit à *ò*, très ouvert.

29 août 1930, quand, dans la région centrale du Bugey, dans sa résidence princière d'autrefois, le petit village de Rossillon (c[on] de Virieu-le-Grand), j'ai trouvé exactement réalisé, c'est-à-dire — on le pensera avec moi — fidèlement conservé le schéma obtenu par construction quelques années auparavant.

Voici ces formes, recueillies à cette date, confirmées et complétées par plusieurs témoins de tout âge, dans le parler spontané, les 24 et 25 décembre 1930, à Rossillon même et dans le village tout voisin de Chaignieu-la-Balme.

Infinitif : *ṣå̆rzīe* — *ṣå̆rzyĕ-lė-blą̊*
tròlīe — *trŏḻĕ-l-vē̃*
kuṣīe — *kuṣyĕ-pĕ-tę̀rå̆*
sĕyīe — *sĕyĕ-l-prå*
Participe passé : *z-é pōkó mzīa* — *mzyă må̆ sǫ̊ppå̆*
(comparez Thézillieu : inf. *mdzié* = *mdzé-dĕ-pą̃*
ppé. *mdzia* = *mdzå̆-dĕ-s.*).
mercatu : *lė må̆rṣīa* *må̆rṣyå̆-dĕ-bĕllă*, le marché de Belley
medietate : *la meitīa* *meityå̆-dō pǫ̊lę̊*, moitié d'un poulet
(cf. les alternances de ces parlers signalées aux pages 47-8 du chap. II).

Le relevé de ces faits [1] coupe court à plusieurs pages de commentaires qui, précédemment écrites et accompagnant un exposé beaucoup plus détaillé des faits, nous paraissent maintenant sans objet. La partie la plus ingrate de ce commentaire serait sans doute un retour critique sur les hypothèses qui, depuis 1887 (articles de Philipon et de Morf dans *R.*, XVI), ont été faites sur cette question. Ils demandent cependant à être complétés par deux observations importantes.

D'une part, indépendamment de la prédilection systématique qu'affectent certains parlers, les valromeysans dans l'Ain, pour la forme décroissante de la diphtongue, une tendance très prononcée

1. Cet état n'est déjà plus celui de la langue de Grenoble au XVI[e] s., telle que permet de l'entrevoir Laurent de Briançon (cf. *supra*, p. 150, n. 2). L'infinitif (cf. *grillié, virolié*, p. 13 ; *cachié, mochié*, p. 31) paraît y avoir été en *yé* ; mais le part., et les subst. en pal. + ata y étaient sans doute, et sans régularité apparente, *ia* et *ya* (cf. *deguiriat* à l'intérieur du vers, p. 33 ; *ballia, eiguarguillia*, p. 41 ; *grillia, baillia*, p. 75).

se manifeste vers la distinction de 1 et 2, souvent en ce sens que l'infinitif de 2, dans des parlers très éloignés les uns des autres, accuse un recul de l'accent sur le radical. Devaux (*op. cit.*, 114, n. 8) avait déjà signalé que « dans les Terres-Froides, *yé* précédé d'une voyelle se réduit à *yė*, avec recul de l'accent sur la syllabe précédente : *lų̄yė* < locare ». A Thézillieu, ce recul a amené une réduction de **saye* < secare à *sa* et un recul postérieur dans la forme du participe passé *sẹ̊a*. — D'autre part, la tendance la plus générale de nos parlers est, incontestablement, la généralisation au participe de la forme à diphtongue croissante, amenant ainsi une distinction morphologique radicale entre le participe et l'infinitif : cette prédilection ne peut procéder d'une supériorité numérique, par suite de conditions syntactiques, de formes participiales à diphtongue croissante; elle s'explique au contraire très bien par l'appui qu'ont donné, à signatu, aussi bien signata que signatos, dans lesquels, d'après tout ce que nous avons dit précédemment, les finales s'opposaient à la naissance de la diphtongue décroissante.

C'est le fait que, avant d'aborder cette question, nous avions relevé et analysé à coup sûr dans le traitement de cane — canes, à Aussois (cf. chap. III, p. 58); nous y renvoyons expressément et aussi à la page qui, plus loin, à propos de caru, -a, appellera l'attention sur une importante alternance consonantique solidaire de ces variations d'accent (cf. p. 219).

Le suffixe -IACU [1]. — Le développement de la finale -iacu peut être maintenant, lui aussi, je pense, mais avec référence à ce qui a été écrit dans la première section de ce chapitre sur la double évolution de fagu et de lacu (p. 125-7), éclairé d'un jour nouveau. Dans toute la partie septentrionale — Ouest de l'Ain, que ces finales soient en français *-y* ou *-iat*, la prononciation patoise est toujours par *ă* bref, palatal : Coligny *kulẽyă*, Tossiat *tòεă* (pour citer les deux points extrêmes) — c'est l'état *(*į*)*ai-* de la diphtongue, avec perte de la finale. Dans la partie Sud on a *ābérú*, *lãyu* « Ambérieu, Lagnieu » < Latiniacu, formes procédant d'un état primitif *i͡ąų*. Dans la région valromeysane, où les noms de lieux sont également en *-ieu*, le suffixe est prononcé sous forme d'une triphtongue, plus

1. Cf. surtout l'aperçu d'ensemble de Devaux dans *Les noms de lieux dans la région lyonnaise*, Lyon, 1898, 30-41.

ou moins palatalisée : *i̯au-i̯au*. Dans une portion restreinte du département, celle ou pal. are aboutit à *-yé*, Tusciacu est *Thoissey*. La façon dont nos différents parlers régionaux ont travaillé sur la triphtongue primitive rappelle, à sa façon, celle dont des parlers locaux très voisins ont travaillé sur d'autres diphtongues (p. ex. *uoy* sur le plateau du Bas-Bugey, p. 170-1) : il resterait à établir quelles influences d'ordre historique ont favorisé ces différenciations, que ne commandaient sans doute pas d'intolérables confusions homonymiques.

Tout n'est donc pas élucidé dans cette question du suffixe -iacu. Mais, en ce qui concerne la discussion classique pal. -are, -atu, -ata sur laquelle se sont ouvertes les grandes études consacrées aux parlers franco-provençaux, elle pourrait peut-être, à cette place de la nôtre, être considérée comme close.

*
* *

CONCLUSION

Les traits menus et multiples épars dans les pages qui précèdent composent un certain nombre de lignes générales qu'il est utile, pour terminer, de mettre ou de remettre en lumière.

Nos parlers se sont complu, évidemment, dans ce jeu organique qui consiste à associer entre eux des éléments vocaliques, d'aperture minime et égale d'abord : *i*, *u*, mais surtout d'apertures très inégales : *a* avec *i*, *u*, et, quand la différence n'était pas suffisante, à faciliter la cohésion des éléments en présence par le développement de phonèmes à grande aperture. Ils sont arrivés ainsi uniformément, et quel que fût le point de départ des combinaisons, à constituer surtout des complexus vocaliques du type *i̯au*, *u̯ai*, qui expriment en sonorités comme les trois étapes du parcours incessant que fait, dans son mouvement ondulatoire, la langue à l'intérieur de la bouche. Comme dans les phénomènes étudiés sous le titre de « segmentation vocalique », ils ont agi par poussées différenciatrices : et la segmentation est intervenue pour aider à la la différenciation. Il n'est pas douteux que ces variations d'aperture se sont accompagnées de variations d'intensité : nous avons pensé

aussi que la variation de la première avait été provoquée par une variation de la seconde.

Comme tous les phonèmes, simples ou complexes, du langage, une triphtongue de l'espèce ci-dessus n'est qu'une « abstraction ». Plus encore qu'une diphtongue, elle suppose une proportion de tous les éléments au triple point de vue de l'aperture, de l'intensité, et aussi de la quantité ; ce sont là les conditions de son équilibre intrinsèque. Il lui faut aussi une armature consonantique favorable : une syllabe *ku̯ai̯t* est à cet égard un idéal. Mais une tranche syllabique n'existe pas non plus pour elle-même : elle n'est qu'un anneau dans la chaîne vivante, et, avant que cet anneau soit réalisé, d'autres ont été produits, qui ont diminué l'énergie organique, et ceux qui le suivront sont déjà mentalement préparés : il se crée ainsi une sollicitation incessante de l'avant vers l'arrière, ou de l'arrière vers l'avant, d'où ne peut résulter qu'une décoordination des mouvements. L'entourage consonantique peut être moins favorable au maintien, comme il s'est opposé au développement de la triphtongue. Le « tempo » autant que le rythme apporte des variations de durée. Enfin la mélodie propre à chaque parler, mélodie qu'accompagnent des variations de durée et d'intensité, s'empare à son tour de cette matière d'élection qu'est pour elle la triphtongue, et elle la modèle à sa manière. C'est de la somme de toutes ces actions qu'est faite l'histoire de la triphtongue, autant dans la période de constitution que dans celle de désagrégation et de réduction. On conçoit que les résultats soient multiples ; on est néanmoins surpris qu'ils aient atteint dans nos parlers une telle variété : c'est là un trait essentiel de leur individualisme que n'expliquent pas complètement les conditions matérielles de leur évolution.

En outre un facteur nouveau, dont nous avons vu déjà, au chapitre précédent, l'intervention subite, est venu jeter lui aussi le trouble dans l'évolution de nos triphtongues. La prédilection de nos parlers pour les articulations palatales, trait essentiel aussi de leur jeu organique, a fait naître, par le mécanisme de l'interversion, en face de la triphtongue normale *u̯ai̯*, son antithèse anormale *ü̯ia* (en face de *i̯ai̯*, *i̯ia*) qui a été soumise à des fluctuations plus ou moins semblables aux siennes.

De cette même prédilection est née enfin, en face de la diphtongue par coalescence ou par segmentation *ai*, issue de A + Y, la

variété antithétique *ia*, identique à celle qu'avait donnée la segmentation de Ė. *i* dans celle-là est le point extrême du développement d'une consonne vélaire déplaçant spontanément son point d'articulation vers l'avant de la bouche. Mais la coalescence de cet *i* avec l'élément subséquent s'est opérée dans des conditions particulières qui, dès le début, ont fait de cette histoire le phénomène le plus passionnant de notre histoire phonétique ; le facteur prépondérant a été ici l'intensité.

Cette richesse de développements méritait sans doute d'être étudiée pour sa portée linguistique générale. Replacée dans son ensemble géographique, elle nous a permis aussi de compléter le résultat atteint dans le précédent chapitre en nous montrant les affinités très réelles de nos parlers, surtout avec l'Est français et avec les parlers rhétiques. Enfin et surtout, la comparaison des développements historiques avec ceux du français proprement dit nous a fait apparaître la connexité des deux ordres de faits, et elle nous a permis d'éclairer, dans le même sens que précédemment, l'histoire phonétique du français prélittéraire.

CHAPITRE IV

LA PALATALISATION CONSONANTIQUE

SOMMAIRE.

On appelle ordinairement du nom de « palatalisation » le transport à la partie antérieure du palais — au sens restreint, à vrai dire « le palais dur » — d'une articulation dont le siège était en dehors, c'est-à-dire à l'avant, à l'arrière, ou à la périphérie de cette région. *u*, articulé au fond de la bouche, devient *u* par palatalisation lorsque la langue, au lieu de se tendre, dans sa partie postérieure, vers le velum, porte sa partie antérieure vers la région alvéolaire et supra-alvéolaire. Il y a, dans ce cas, un simple changement du lieu d'articulation. Dans les palatalisations de consonnes, il en est autrement. Lorsqu'une vélaire *k*, explosive, est suivie de *a*, *e*, *i*, elle se palatalise progressivement, le siège de l'articulation se déplace petit à petit en direction du palais. Mais on ne parle, d'ordinaire, de « palatalisation consonantique » que lorsque la langue, arrivant au contact du palais, a, plus ou moins, tendance à s'y étaler, à y chercher un point d'appui en surface, alors que, précédemment, son effort s'appliquait en un point assez nettement délimité : dans ce cas, donc, c'est plus encore le mode que le lieu d'articulation qui se trouve

modifié. On oppose alors les consonnes palatalisées ou « mouillées » aux consonnes « dures » : mais ce dernier terme est impropre, il suppose que les consonnes mouillées sont essentiellement molles, ce qui est vrai sans doute dans les systèmes phoniques à articulations consonantiques peu énergiques, le russe, par exemple ; chez nous, à Vaux du moins, il semble, au contraire, que la consonne se fait plus énergique à mesure qu'augmente la zone de pression. Il n'en reste pas moins que les degrés autant que les points d'application de cette pression sont tout à fait variables ; que la voussure du palais est, anatomiquement, de conformation très variable aussi — et il en résulte, dans la nature des consonnes palatalisées, une instabilité qui égale presque celle des diphtongues. Cf., en particulier, Rousselot, *Principes*, I, 603-618 ; Olaf Broch, *Slavische Phonetik*, Heidelberg, 1911 : 32, 35, 44, 50 ss., 56, 62, 207 ss.

Comme tous les changements phonétiques, la palatalisation peut être spontanée ou conditionnée. Les langues slaves illustrent à souhait ce deuxième type de changement. « Suivant que les voyelles sont de la série prépalatale ou de la série postpalatale, les consonnes voisines ont en slave des prononciations différentes. D'ordinaire, le caractère « dur » ou « mou » de la prononciation de la consonne est déterminé par le caractère postpalatal ou prépalatal de la voyelle qu'introduit la consonne ; on a en principe : consonne dure devant voyelle postpalatale, consonne molle devant voyelle prépalatale » (A. Meillet, *Le slave commun*, 1924, 78). La loi de phonétique générale d'où procède cette bipartition a très fortement agi, dès l'origine des langues romanes, sur leur évolution (cf. E. Bourciez, *ELR*[3], §§ 165, 167, 168) : nos dialectes, tout en se conformant au mouvement général, accusent, à cet égard, des divergences que ne connaissent ni le provençal, ni le français. Quant aux palatalisations spontanées, elles auront, dans notre recherche, le même intérêt que les diphtongaisons spontanées : elles montreront le sens de nos affinités phonétiques.

Éclairés à la lumière des parlers voisins, l'état actuel et l'histoire de la palatalisation consonantique à Vaux nous permettront ainsi, comme dans les chapitres précédents, et de situer ces parlers dans l'ensemble du groupe auquel ils appartiennent, et de saisir sur le vif, dans son origine et dans les phases de son développement, un important phénomène de phonétique générale. Nous essayerons du moins d'indiquer, à grands traits, comment s'est constitué et com-

ment se désagrège un système d'articulations spéciales dont l'existence, en français, a été plus bornée en extension et en durée que chez nous [1].

La matière qui s'offre à nous est, une fois de plus, vaste et variée. Nous proposons de l'ordonner de la façon suivante. En premier lieu nous présenterons les faits de palatalisation par accommodation, qui sont les plus généraux, et d'abord ceux qui s'accomplissent sous nos yeux, qui sont encore des réalités actuelles et vivantes ; ensuite ceux qui, tout en s'étant produits dans les mêmes conditions, appartiennent au passé de la langue, et sont communs à toutes les langues romanes (palatalisation de $c^{e, i}$) ; un autre enfin de palatalisation progressive, qui a été dans nos parlers très général et très important, mais qui est actuellement presque complètement effacé. — Viendront, dans une autre section, les palatalisations spontanées. Nous les rangerons dans un ordre d'extension géographique décroissant : d'abord le développement de K et de G devant A ; puis la palatalisation de L, en particulier dans les groupes consonantiques combinés KL, GL et labiale + L ; enfin nous examinerons un fait limité à des parties plus ou moins restreintes de notre domaine, l'action palatalisante de R dans les groupes R + dentale, celle de S dans les groupes S + dentale, labiale ou vélaire. — En dernier lieu nous considérerons des phénomènes généraux : les différents degrés de palatalisation et les dépalatalisations lorsque ces faits nous semblent d'ordre strictement phonétique et donnent lieu à de véritables alternances consonantiques.

Première section : Palatalisation par accommodation.

A. Phonème simple au contact d'une palatale.

La palatalisation d'une consonne explosive par accommodation à une voyelle palatale suivante est un fait banal qui ne mériterait pas de nous retenir, si, par la fréquence et l'outrance qu'il a atteintes dans nos parlers, il ne témoignait de leur aptitude à la palatalisation

1. Je renvoie une fois pour toutes, au début de cette deuxième partie, à l'importante étude de M. Grammont, *Notes de phonétique générale*, VIII. *L'assimilation* dans *BSLP*, XXIV, 1-109 (1923). La question qui nous occupe ici y est abordée dès la page 27, et l'auteur y revient à plusieurs reprises dans la suite.

des consonnes, trait essentiel, au même titre que l'aptitude à la diphtongaison, de leur physionomie phonétique.

Palatalisation en Suisse. — C'est aux *Tableaux phonétiques* surtout que nous demanderons de nous éclairer à cet égard, pour les régions que nous n'avons fait que traverser.

Ils notent une palatalisation plus ou moins poussée de *k* devant *e* (« plus *que* toi » et « *que* veux-tu ») dans les cantons de Vaud et Fribourg ; en une dizaine de points de la région Est surtout, le premier enquêteur, M. Jeanjaquet, note *ţ*, si bien que les deux mots « que toi » ne diffèrent que par la palatalisation de la consonne initiale dans le premier : *ţè tè* à Château-d'Oex, p. ex. — M. Tappolet note même *tç*. Cette information peut être heureusement complétée par celle de l'*ALF*, dont les graphies demandent, il est vrai, une légère mise au point que feront sans peine, et sans en faire grief à Edmont, tous les phonéticiens avertis et surtout les professeurs de phonétique. L'*ALF* a une carte « quelque chose » (1116). Partout où est représenté aliquid, c'est-à-dire dans toute la Suisse, sauf le Valais et Genève, la syllabe finale est écrite généralement *-ty*, traduisant sans doute une consonne palatale plus ou moins unitaire. Du côté français on notera la graphie compliquée du point 30 (Jura) — et, à 927, *nẹ sạkyẹ̊* « (je) ne sais *que* ». — M. Gauchat, à Dompierre, avait noté *tç*.

Sur les bords du Léman, Blonay est un foyer de palatalisation tout à fait cohérent. Dans les mots empruntés au français, Mme Odin transcrit toujours par *ty*, *dy* (« caisse », « languir », etc.) un phonème vélaire suivi d'une voyelle d'avant : *i*, *é*, *è*, *ẽ*.

Dans les mots héréditaires, les parlers du Jura Bernois accusent une palatalisation systématique de *k* en présence d'une voyelle d'avant d'origine souvent récente comme « cœur » (*Tabl.*, 415) « cuisse » (416), « cuir » (138), et dans « quatre », où l'*a* (comme l'*a* nasal) est, dans cette région comme dans la région française correspondante, nettement antérieur. Pour « quatre » l'enquêteur de l'*ALF* n'a pas indiqué la palatalisation — à la perception de laquelle il n'était sans doute pas très sensible — ; mais à 65 de l'*ALF* il note *tyằtr*. Pour le mot « quatorze » aux points 94, 65-75-74, 72-73 ses notations montrent une palatalisation très accusée, absente, il est vrai, de « quarante » et de « quatre-vingt ». Ces faits sont à retenir : la palatalisation spontanée de *a* dans le Jura Bernois et en

Comté (cf. à Bournois *á* long dans « nez, lard », et infinitifs et part. passés de I) autant que la palatalisation par accommodation de *k* devant cet *a* y attestent la pérennité de tendances françaises.

La palatalisation s'exerçant sur les dentales a conduit, naturellement, à des résultats encore plus avancés. L'affrication de la consonne palatalisée s'est surtout développée dans le cas de « dix ». Les *Tabl.* notent une simple palatalisation onze fois, le développement en *dy* six fois, et l'affriquée *dz* dix fois (au total 27/62) : les palatalisations existent surtout à Vaud et Fribourg ; les affrications sont localisées surtout dans le Haut-Valais, où on les constate également dans l'évolution de d i c o : conservé à Montana (Gerster, p. 131), l'élément dental tombe à Hérémence (de Lavallaz, § 196). On observera des résultats intéressants dans le cas d'action d'un élément palatal issu de vélaire sur une dentale : p. ex. *wijye* « vider » à Hérémence ; surtout les traitements de m e d i e t a t e et de l a c t a t a (*T. phon.*, 223 et 232).

La chuintante apparaît dans le cas d'action de *į* sur *z* : cf. les représentants de *q u(i)e t i a r e : *Tabl.*, 311, *ALF*, 1277. Mais c'est sans doute sous l'influence d'une poussée dissimilatrice que « saucisse » est à *ALF*, 936 et 937, comme à Mijoux (Ain), *sofis*.

En France. — De ce côté-ci de la frontière, l'aire des palatalisations est ininterrompue, avec de simples reculs locaux, depuis la porte de Bourgogne jusqu'à Lyon, Saint-Étienne, et les abords de Grenoble. A Viriat (Ain) on entend à peu près ceci : *ḳi ḳė ḳǖpė lŭ pō* ? « qui est-ce qui coupe le pain ? » ; un n. de l. « Cuergue » est *ḳyĕgrü*. Dans le français local de Cerdon *g* de « guerre », « guéri » sonne presque *ḍ*. Aux portes de Lyon, à Saint-Genis-les-Ollières, E. Philipon (*R. Patois*, III, 166) note que *kyēdī* < c o n d i r e se « prononce presque » *tyēdī*, *dyœ* « sonne à peu près » *gyœ* et *tyula* comme *kyula* : dans un registre lyonnais du XIV[e] siècle il relevait déjà *luquier* pour *luthier*, comme M. Hallauer, *op. cit.*, p. 59, dans un document de la même époque du Jura Bernois *cintiesme* pour « cinquième ». Et le savoureux auteur des « Canettes de Jirome Roquet », au début du XIX[e] siècle (cf. Puitspelu, *Dict. étym.*, *Introd.*, p. XX ; et quelques pages d'Étienne Blanc dans *Lyon-Revue*, 1883, 294-9), écrit constamment *taffetaquié, mequié, le bon Guieu*, etc. Les documents écrits de la région de Saint-Étienne, qui ont fourni à E. Veÿ les sept pages de son livre (86-92) consacrées à une étude systématique de la pala-

talisation dans le Forez et les pays voisins, donnent le même enseignement : la palatalisation n'a pas cessé d'agir jusqu'à une époque très moderne : le nom de Saint-Étienne, écrit *Santiève* au XVIIe siècle, est aujourd'hui *Sant Tsiève*. Et on collectionnera curieusement, en y accordant la créance qu'ils paraissent mériter, les particularités que contiennent d'autres documents : un texte du début du XIXe siècle représentant le parler de Saint-Symphorien-sur-Coise, 818 de l'*ALF*, publié dans la *R. Patois*, I, 110-119, et reproduit par Herzog (*Neufr. Dialekttexte*, n° 57) ; un petit recueil, de poète patoisant, Louis Chaumartin, qui, vers 1840, célébra *Le Biautais et leu redsiculeu dė vai le Roches Condriyeu* (à Saint-Étienne, s. d.), et semble avoir pris plaisir à enrichir notre tableau d'affriquées en écrivant non pas seulement comme l'auteur de la traduction de *Mireille* en patois de Saint-Maurice-l'Exil, Maurice Rivière, *Dsi-yeu* « Dieu », *ds'in pay* « d'un pays », *mortsifyo* « mortifié », mais aussi *lsi* « lui », *lsivreu* « livre », *lsié* « lit ».

Cette aire de palatalisations rejoint ainsi le véritable foyer que forment les Terres-Froides, et où la palatalisation offre un système complet et cohérent. On en jugera d'après ces quelques notes prises à Saint-André-le-Gaz. *d* palatalisé également devant *i*, *u*, *œ* aboutit à une affriquée : *dẓi* « dix », *ẓardẓẽ̄* « jardin », *dẓu* « 2 masc. », et *vẽ̄dẓu* « vendu », *dẓœ* « 2 fém. » ; de là *d-éga* « de l'eau », mais *dẓ -œ̄lo* « de l'huile ». Même alternance dans les formes de l'article : *ḻ-ura* « l'heure » mais *l-ȫvrė* « le vent » ou « le travail » (même mot). Au point de vue articulatoire, les variétés palatalisées de consonnes labiales sont particulièrement curieuses : Devaux, p. 327, note, p. ex., pour s a l v i a, une forme *ċèrvẓė*. Mais j'ai pu me rendre compte avec précision de l'articulation de *p* final palatal à Saint-André, dans « herse », « crèche » : ce *p* final de syllabe est explosif, la détente est suivie d'un élément spirant produit par la langue se détachant de la voûte palatine, et le bruit perçu est intermédiaire entre *s* et *y* ; *ȅrp*^{ys} « herse », *krèp*^{ys} « crèche », phonème qui a été noté par Devaux (p. 319) par la spirante interdentale *ş*.

État des palatalisations par accommodation à Vaux. — Vaux, de ce point de vüe, représente un état phonique moyen.

Il ne connaît pas de palatalisation devant *e*.

K est très fortement palatalisé dans le seul *ḳikå* « coïre cum femina », mot vieilli. Le dérivé, surnom auquel n'est associé aucune

idée sémantique, est *tsikarè*. A Bettant *k* est palatalisé dans *ḳi*, réduction de *kiri* « quérir ». Il semble, d'après ces exemples et les pages qui précèdent, qu'une régression s'est produite, dans tous les cas où *k* est au contact de *i*, de *ts* (ou phonème approchant) par *ḳ* à *k*[1].

La palatalisation de *s* et la chuintisation qui en est la conséquence n'existe que dans *ɛiª* « six ». Elle est très répandue dans tous les parlers voisins, p. ex. dans les continuateurs de securu, qui devient *ɛu*, dans des pluriels comme Souclin *péɛó*, sg. *pésè* < * paxelllu. Rien qui réponde non plus à Souclin *iẓé*, pl. *ijó* « oisel, -eaux », qui existait aussi à Loyettes.

Les quatre consonnes fortement et largement palatalisées, et qui continuent à l'être dans le français local, sont *ṭ*, *ḍ*, *ṇ*, *ḷ*.

ṭ est solide lorsque sa palatalisation résulte d'une accommodation au premier élément d'une diphtongue *i͡a* ou à *y* issu de L dans le groupe CL : *ṭiaʳ* « tiers », *ṭyå* « clef ». Pas de palatalisation devant *u* (Ordonnaz : *ṭ-atà* « tu attends » ; Thézillieu : *ṭ,è* + initiale consonantique). Pas de palat. devant *i* accentué *vti* « vêtir » ; non plus que dans des mots comme *patiª* « chiffonnier », par association avec le simple *påtă* « chiffon ».

ḍ : palatalisation solide dans les mêmes conditions que pour *t*, dans « dieu », « diable », *ḍyḗṙi* « délaissé de la rivière » < glarea, *ōḍyắ* « ongle ». Conservée dans l'expr. gallo-romane « être d'âge » = « être majeur », elle a disparu dans « dedans » ; maintenue dans l'imparfait *ḍyåve* « disait », elle a disparu à l'inf. et au part. passé.

ṇ : même observation que plus haut : *ṇīasi* « nièce », *ṇô* « personne ». Dans ces mots comme dans *ṇi* « nid », mais plus largement encore, la palatalisation est très répandue dans nos parlers. Elle est au contraire très en recul dans « tenir », « venir », où, à Vaux même, *ṇ* et *n* coexistent.

ḷ. C'est le phonème qui présente le maximum, en extension, de palatalisations. Devant *u* : « lune », « allumer, -ette ». Devant *i* de diphtongue ancienne, de « lièvre », mais aussi dans « lie », « livre ». Il y a recul dans des mots plus ou moins récents comme « lime ». Un mot tout à fait usuel comme « loquet » est tantôt *likĕ*, tantôt *ḷèkĕ* (racine : klikk).

1. Dès lors *vka* « voilà » — à quoi correspond à Crémieu *vitya*, en Bresse *vtya*, de « ci a », (à Cerdon *é-ɛa*) — ne doit pas continuer eccum habet, mais est tout simplement un produit de régression.

Quant aux finales en *ḽi* et *ŋi* qui, aux abords de Lyon, même à Souclin et sur le plateau, se sont dépalatalisées, elles sont fermes ; « peigne » seulement est *pĕnŏ*, infinitif *-ą̊*, alors que Loyettes, par ex., conserve la mouillure.

Reste à examiner la palatalisation en tant qu'acte organique. Elle paraît solide. Elle continue même à se développer ; c'est ainsi que deux des meilleurs patoisants de ma génération prononcent presque *ts* dans « claret » et *ărityo* (cf. p. 10), donc en finale atone et en syllabe protonique ; la tendance est plus accusée et plus répandue à la finale qu'à l'initiale. C'est de la même façon que le *dy* palatal de *édyé* à Montceaux (Ain) et à Saint-Lager (Rhône), solide à l'accentuée, évolue en affriquée à la finale atone du présent de l'indicatif.

Une variation individuelle curieuse est à remarquer dans le parler de l'avant-dernier patoisant du village, une femme née en 1903 [1]. Elle est incapable d'articuler *ḽ* palatal, par exemple dans *fèḽi*. Quand elle fait effort pour palataliser *l* le velum tombe, et c'est *n* qui est émis : aussi, à la finale, a-t-elle remplacé *ḽ* par *y* : et elle est seule dans ce cas. En syllabe accentuée il en va autrement : *ḽ* se dépalatalise et devient *l*. Il semble que nous ayons dans cet exemple particulier le point de départ du mouvement qui a été signalé plus haut pour Souclin.

Mais il s'agit là d'un fait exceptionnel. Au total les articulations palatales, dans la série dentale, restent, à Vaux, très solides. C'est la matière, plutôt, qui échappe à la palatalisation : les mots nouveaux qui entrent dans le patois ne s'adaptent plus au système, et certains se sont dérobés. Peut-être est-ce là l'amorce d'une régression qui pourrait, un jour, brusquement se produire.

Un parler local dans la partie septentrionale du domaine provençal. — Peut-être, quand il aura disparu de nos parlers, ce trait organique

1. Cette personne est la cousine de celle dont il est question *BSLP*, XXVII, 71. Fille unique, elle a été élevée à peu de distance d'elle, en relations constantes avec elle, mais surtout entre son père et sa mère, patoisants du type de la première génération, et, jusqu'à ces toutes dernières années, parlant, dans ces milieux, exclusivement patois. Aussi, comme on le voit, a-t-elle conservé, et très net, l'*i* final perdu par la cousine et les cousins de la maison proche. Cet *i* s'est même développé dans son parler : le pronom pers. 1re pers. sg. postposé est à Vaux *-zò* : *k-ĕ sé-zo ?* « qu'en sais-je ? » p. opp. à *zé(dĕ)sé* « je sais ». Madame T. dit : *zi* (féminisation du pronom : **innovation morphologique** absolument isolée). — Le français est entré dans la maison avec un enfant à qui on parle français.

de leur physionomie survivra-t-il ailleurs, dans les régions où il s'est prolongé. Un système tout à fait complet de palatalisations existe en Basse-Auvergne : il a été décrit par M. Dauzat, dans les premières pages, 8-24, de sa *Géographie* ; la monographie de *Vinzelles*, pp. 38, 47 fin et 49, a exposé le détail des faits dans le parler local. Il faut donner une mention spéciale au mouillement des labiales (*f*, *v*, *p*, *b*, *m*) qui rappelle presque littéralement les articulations des Terres-Froides, aux palatalisations de *k*, *g* et *t*, *d*, *l*, *n* devant *u*. Dans quelle mesure ces développements sont-ils autonomes ? Dans quelle mesure ont-ils été influencés par ceux de Lyon et du Forez ? Deux cartes de M. Dauzat (II et III), avec des limites nettement orientées du Nord au Sud, avec les palatalisations du côté Est, montrent au moins d'une façon patente la solidarité de ces développements avec les nôtres.

Mais l'intérêt de ces premières pages était surtout de montrer comment nos parlers, visiblement prédisposés à subir des actions palatalisantes par accommodation, y ont cédé en toute liberté, et, par là, ont déjà abouti à des résultats divers : prenons note de ces résultats en vue des sections qui suivront. En cela, d'ailleurs, ils n'ont pas fait acte d'individualisme : le français proprement dit a obéi, et obéit encore presque partout aux mêmes tendances. Les textes en patois de la banlieue de Paris du XVII[e] siècle (cf. Th. Rosset, *Les origines de la pr. fr.*, p. 410 ss : *guebe*, *Guieu*, *gny*, etc.), à ce point de vue, ne diffèrent pas de ceux qui ont été écrits à Lyon au début du XIX[e] siècle. Le fait était si peu sensible que les grammairiens ne l'ont pas enrayé ; il était réel pourtant. La forme écrite du langage a suffi à contenir le mouvement. Mais nos patois, eux aussi, ont fini par réagir, par « régresser ». Et ce retour en arrière, que nous allons voir aussi se reproduire dans les autres cas, n'est pas la partie la moins curieuse de cette histoire : si la première partie, marche en avant, montre leur unité, la deuxième met en lumière leur individualité.

B. Évolution de palatales anciennes au delà de l'affrication.

La question de l'évolution de $\text{C}^{\text{E-I}}$ en roman a donné lieu à une mémorable controverse (cf. Meyer-Lübke, *Einf.*[3], §§ 144-7 ; *H. Gr. fr. S.*, §§ 152-3) dont le résultat n'importe pas à la présente étude. L'in-

térêt de l'observation de nos parlers vivants est, sur ce point encore, que — en face des autres parlers de la Gaule romane qui, à l'exception de la partie N. O. où *ϵ* correspond à fr. *s*, se sont rapidement nivelés — ils offrent, dans une notable étendue de leur domaine, une variété de résultats dont le seul aspect géographique, facilement transposé dans l'ordre du temps, permet de reconstituer un des aspects de cette importante question et de déterminer, une fois de plus, leur rapport à l'égard du français.

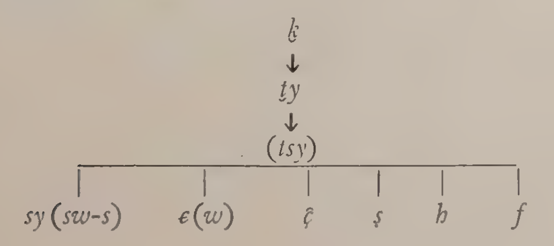
Notre centre géographique d'intérêt est, ici, la région savoyarde, en particulier le bassin de Thônes, aux abords d'Annecy, qui rassemble beaucoup mieux que la capitale politique de Chambéry les traits phonétiques moyens caractéristiques des pays de Savoie. *f* est, en Haute-Savoie (cf. les tableaux de M. O. Keller, *Certoux*, p. 124-5), le traitement uniforme de CE-I, de TY intérieur appuyé, de TSY secondaire dans les mots « cent » et « cendres », « chanson », « chasser », « noce », « linceul », « percer ». Après tout ce qui a été écrit plus haut, ce résultat se passe de long commentaire phonétique. Au point de vue géographique, l'extension du traitement a été mesurée et appréciée, par M. Fankhauser d'abord (*Val d'Ill.*, § 140), puis par M. Keller : *f* se serait étendu aux régions qui, historiquement, ont été étroitement rattachées à la Savoie : la plaine du Bas-Rhône, avec le Bas-Valais, d'autre part le canton de Genève A cette région il faut ajouter, dans le département de l'Ain, le pays de Gex, la combe valromeysane, la Michaille, la Valserine (jusqu'à Lélex compris : p. ex. *mĕfǫ̃zẹ̀* « mensonge »), le Haut-Bugey, dans sa partie au Nord de la cluse de Silans, avec les villages de Giron et Belleydoux, et, dans le département du Jura, au moins les villages de La Pesse et des Bouchoux. Dans ces dernières régions il est en régression. Mais on évitera, ici, de lier aussi étroitement que l'ont fait les dialectologues suisses l'extension de *f* à l'influence politique de la Savoie : *f* ne s'est pas propagé dans ce qui est le département actuel de la Savoie, non plus qu'en Bresse et dans le Bugey méridional et central. Dans ces pays le mouvement, amorcé, a rétrogradé sous l'influence française : Rossillon *tyărfwá* « cerfeuil » — forme isolée — représente le minimum de cette évolution et sa dernière avancée vers l'Ouest.

La région vaudoise qui offre *ts* $<$ CA, alors que la Savoie a dans ce cas poussé le développement jusqu'à *ṣ*, a également pour CE-I une évolution moins avancée : dans « cendres » le *tsy* qui en était très

anciennement issu a, le plus souvent, donné naissance à une affriquée chuintante qui a perdu dans la suite son élément occlusif (c'est le traitement du Haut-Valais, en France le traitement picard). A Fribourg c'est surtout la constrictive prépalatale *ç̂* qui s'est développée. Mais si l'on veut avoir une idée des modalités du travail articulatoire qui a abouti, dans des parlers de grande route, par exemple, à des phonèmes plus ou moins simples, on pourra se reporter au texte d'Isérables, village du Haut-Valais qui domine Riddes, d'après le disque *LA* 915 de la *Lautbibliothek* de la Bibliothèque Nationale de Prusse, à Berlin. D'après la transcription de M. Jeanjaquet (*Lautbibl.*, n° 58, § 1, note 2) c dans centum, cinquanta, calceas, aussi dans cellariu dont L a disparu, aboutit à un son « complexe » noté par *ş* surmonté de *l*, et précédé de *h*, lequel indique « une sorte d'aspiration qui se produit en même temps que l'articulation complexe ». (Comparez le simple *s* ou *ϵ* de Montana ou d'Hérémence, chez M. Gerster, §§ 130-131 ou M. de Lavallaz, § 200). *ç̂* est encore le résultat fidèlement conservé par Faeto (cf. *AGl. It.*, XII, 52-3 : *ç̂ier* « ciel »).

Quant à *ş*, c'est celui de la Val Soana (*AGl. It.*, III, 41) et, dans l'Ain, celui de Mijoux. Aux environs d'Usseglio *ş* évolue en *h* (*AGl. It.*, XVII, 320), évolution parallèle à celles qui s'accomplissent en Haute-Maurienne.

Il vaut la peine, cette fois encore, de rassembler en un tableau cette extraordinaire floraison de phonèmes palataux :



L'indigence du français, en face de cette pléthore, montre que, en français, sans doute la tendance a été arrêtée dans son développement, ou qu'il s'y est produit non pas un arrêt, mais plutôt une unification plus ou moins brusque d'évolutions qui ne pouvaient pas, là non plus, ne pas diverger.

C. Le cas du groupe él. palat. cons. + A.

Il y a lieu d'envisager brièvement le cas d'une consonne explosive qui s'est palatalisée sous l'action, progressive cette fois, d'un élément palatal précédent, et a servi en quelque sorte de véhicule à la palatalisation de A, accentué ou final inaccentué, uni à cette consonne. C'est, entre autres, le cas, plusieurs fois cité ici, de facta, cocta aboutissant anciennement dans une notable partie de notre domaine (forézien, viennois, lyonnais, dombiste et bressan, bugeysien [à Cerdon *en mala loyti* < lucta, l. dit dans *Terrier du XV*e *s.* à la Mairie, *passim*]) à *féti*, *kwéti*; celui aussi de adjutare, *jectare, *pectinare, etc., aboutissant dans les mêmes régions à une finale en *-ie*(*r*). Il est bien évident que la palatalisation n'aurait pu se transmettre à la voyelle si la consonne intermédiaire ne s'était elle-même d'abord palatalisée, si elle n'avait été, selon une expression citée ici même, « toute pleine » de *i*. [Cf. *supra*, p. 116].

Or la palatalisation de *t* dans le premier couple de mots cités, de *d*, *n*, etc., dans les autres est aujourd'hui réduite au minimum. Il y a un contraste frappant entre la forme de *t* < -CT- dans nos parlers et celle que présentent les parlers provençaux septentrionaux : cf. *fèteyò* < facta, à Puybarraud (*supra*, p. 83).

Il vaut la peine de remarquer que cette palatalisation est partiellement conservée sur deux points au moins, à ma connaissance, du domaine franco-provençal. A Évolène et à Grimentz (30, 31 des *Tabl. phon.*) cocta est aujourd'hui *kwīεa* ; à Replonges, 917 de l'*ALF*, j'ai recueilli pour « traite » (la vache est traite) *trèiεo* (en contraste avec *kwīto*, fém. de *kwē* [*sic*] « cuit »). La distance qui sépare ces points et l'argument d'ordre phonologique que nous avons fait valoir rendent aussi vraisemblable que possible, dans tous les cas où T, ou une autre consonne, ont été traversées par une palatalisation, une régression éventuelle de la consonne palatalisée à la consonne dure. Et, du point de vue méthodologique, nous noterons une fois de plus combien sont précieuses ces « buttes-témoins » très éloignées les unes des autres, qui subsistent de nappes anciennes, étendues et continues.

Bien plus, nous estimons que, la régression en cause s'étant produite à date très ancienne, elle a pu provoquer une régression de la voyelle non palatale : c'est ce qui s'est produit, généralement, en

Dauphiné, dans les plus anciens textes grenoblois (cf. Devaux, *op. cit.*, p. 224-5 ; A. Thomas, *Intr.* du *Code*, p. XXXI), à Vaux (*Matér.*, § 2, 1° ; § 1, III, 3°) et dans une grande partie du Bas-Bugey et du département de la Savoie où la précession d'une palatale médiate n'amène pas dans tous les cas la palatalisation de -A (cf. la carte « aider », 1425, de l'*ALF*). Mais c'est là une hypothèse qui ne peut être démontrée. Il est plus sage, peut-être, d'admettre à l'origine, dans ces régions, plutôt encore qu'un « mélange de parlers » (cf. Devaux, p. 225), une palatalisation à des degrés variables de la consonne, suivant la nature de cette consonne (*n* et *r* se palatalisant plus facilement que *t*), suivant aussi des conditions d'accent (cf. la IIIe section de ce chapitre), donc des régressions proportionnées au degré de palatalisation.

*
* *

Deuxième section : Palatalisation spontanée.

A. Le cas de CA, GA.

Le parler de Vaux possède deux interdentales, la sourde et la sonore *ş* et *ẓ*, articulées avec l'extrême pointe de la langue dépassant très légèrement les incisives supérieures. Elles ont la même origine que le français *ϵ* et *j* ; c'est dire qu'elles nous intéressent ici comme produits du développement de K et G, initiaux ou intérieurs appuyés, spontanément palatalisés devant A.

L'histoire de ce développement est facile à reconstituer dans sa première partie. Elle a débuté par un transport de l'articulation de K et de G au sommet de la voûte palatine ; la langue a ensuite glissé vers le bas, et, à mesure qu'elle s'étalait davantage, le phonème perdait un peu de son caractère occlusif. J'ai eu le plaisir, à la fin de janvier 1931, de percevoir cet état primitif fidèlement conservé, en des points assez distants l'un de l'autre, au Nord et au Sud de Nyons (Drôme), et à Nyons même, qui est la station 855 de l'*ALF* : dans une région donc où le *tϵy* noté par Edmont — par suite de quelle méprise, je n'ai pu l'établir — ne me permettait pas de l'attendre. J'ai noté à Nyons *ṭyàu* « chaud » (à peu près identique au « clou » de Vaux), *ṭyắrḍyắ* « charger », *ṭyắbrŏ*, *văṭyŏ* ; et j'ai perçu le même phonème au nord de Nyons, à 26 km., au delà d'un col

important, à Bouvières; dans la vallée supérieure de l'Aygues, à Rémuzat et Verclause; enfin, au sud de Nyons, dans les Baronnies (haute vallée de l'Ouvèze), au Poët-en-Percip. Non loin de cette région, dans un champ relativement restreint, j'ai pu saisir sur le vif les stades ultérieurs du développement. *tsy*, *dzy*, avec *y* très net, est à Rousset, Nord de Nyons, et à Mirabel, à très peu de distance de l'aire de conservation de K et de G (laquelle coïncide en général avec le département de Vaucluse, et comprend les localités de Buisson, Villedieu, Vaison, à l'Ouest Bollène), et, dans une autre direction, à Montaulieu, près des Pilles, où il paraît solide : mais à Mirabel, *tsy* et *dzy* tendent à perdre leur élément occlusif, et on entend parfois, surtout chez les jeunes, *vā̆syò* (comme *zyă̊lā̆yò*) « gelée ». En face de Mirabel, au Nord de l'Aygues, à Vinsobres, règne l'affriquée pure, *ts*, *dz* qui se trouve aussi à Buis-les-Baronnies[1]. En remontant l'Aygues, à Sahune, et sur la hauteur de Villeperdrix, on entend le *tɛy* et le *djy* notés par Edmont. Enfin l'évolution est, parfois, liée à des conditions d'accent : Saint-May *ṯyabro*, mais *va'ɛyo* (cf. *supra*, p. 228 ; *infra*, p. 253). Il semble donc qu'on puisse tracer le schéma suivant:

→ *ts*
k̬ → *ṯy* → *tsy* → *sy*
→ *tɛy*.

Voici, maintenant, les résultats de mes observations faites en Haute-Maurienne, partout sur place et auprès des gens du pays, à partir de Modane, et en remontant jusqu'à son sommet la vallée de l'Arc. Ils précisent et rectifient ceux qu'a présentés M. Dauzat, p. 90 de la brochure citée page 236. Leur très grand intérêt est de montrer des développements qui apparaissent spontanément dans les îlots que forment, dans le cours d'une haute vallée alpestre, les verrous glaciaires (cf. *supra*, p. 20). Ces développements appartiennent en outre à une autre région linguistique. Ils doivent donc être représentés d'abord dans leur ordre géographique.

Modane (et Maurienne[2], en aval de Modane) :	*ş*, *z*
Le Bourget, Avrieu, Villarodin, Aussois, Sardières, Bramans :	*ts*, *dz*

1. Comme dans les cantons de Rosans et de Serres (Hautes-Alpes).
2. Mais *ts*, *dz* au moins à Saint-Sorlin d'Arves.

Sollières et Termignon :	*ş*, *ẓ*	
Lans-le-Bourg (*ALF*, 973) :	*f*, *v*	(*sic*)
Lans-le-Villars et Bessans :	*ts*, *dẓ*	
Bonneval :	*s* *ẓ*.	

Il faut tenir compte de variantes importantes présentées par K, G dans les infinitifs et part. passés. Ex. : Avrieu *sardjér*, Bonneval *sardjyé*, Lans-le-Bourg *fardẓir*. On voit, et c'est un fait général sur lequel nous reviendrons (*infra*, p. 249 ss.), que, dans ce cas, le développement est complexe [1].

Génétiquement, ces résultats prolongent ceux qui ont été donnés plus haut, et peuvent s'ordonner de la façon suivante :

tsy → *ts* → *s*
tsy → *tεy*
tsy → *ş*
tsy → *f*.

Les faits qui se présentent ainsi dans une vallée très profonde, mais compartimentée, s'ordonnent d'une manière semblable si l'on envisage une région étendue, disposée en nappes, dont le développement historique s'est assez généralement superposé à l'assise géographique, — nous parlons de la Suisse romande. On a là un groupement par masses :

Jura Bernois et Neuchâtel :	*tε*, *dj* (même état du côté français).
Fribourg, Vaud, B.-Valais :	*ts*, *dẓ*
Haut-Valais :	*ts*
Genève :	*ş*, *ẓ* (même état du côté français).

(Les pages 132-133 des *Tabl. phon.* permettent de rapprocher très commodément les résultats, identiques, de G A de ceux de G E, de B + Y, et enfin de TY intérieur appuyé dans « gentiane »).

Dans l'ensemble de ces résultats, qui rappellent de façon presque littérale ceux qui ont été donnés à propos de C E, I, il en manque

1. On rapprochera ces faits de ceux qui ont été notés avec précision, en 1866, par l'abbé Brunet, dans son *Essai sur les patois des arrondissements d'Albertville et de Moutiers*, publié dans les *Mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère*, t. I, surtout pp. 189-197.

un, qui occupe une étendue assez vaste autour d'Albertville surtout, et se rencontre à l'Ouest jusqu'à Saint-Pierre-de-Chartreuse (cf. Devaux, p. 275) : c'est *st* au lieu de *ts*. Celui-là seul demande un éclaircissement phonologique. Qu'il y ait eu, comme le croyait Gilliéron (*RPGR*, I, 31), « saut brusque » de *ts* à *st*, la chose est, telle quelle, difficile à admettre ; mais j'estime plus invraisemblable encore l'explication par fausse régression proposée par M. Dauzat (*Ess. de géo. ling.*, II, 1928, 92-93) : l'action du français sur nos patois, indéniable parfois, ne prend pas des proportions pareilles. J'imagine que la métathèse, car métathèse il y a eu, s'est produite à date ancienne : *ṭy* était normalement, invinciblement entraîné à *ts*, mais ce phonème plus ou moins unitaire n'existait pas dans la langue, il a eu de la peine à s'y introduire, *st* s'est substitué à lui, parce qu'il existait, et qu'il donnait une constitution syllabique meilleure[1] : c'est donc l'idée de Gilliéron que je reprends en l'adaptant aux vues généralement admises sur la métathèse[2].

De quelle manière s'est exercée, dans cette histoire, l'action du « parler-directeur » ? Je l'ai montré par un fait précis, observé à Vaux (*BSLP*, XXVII, 74-7), que j'ai vu bien souvent répéter depuis : la substitution de *ɛ* et *j* aux *ş* et *ẓ* ou à tels ou tels phonèmes indigènes est, dans nos parlers, une élégance citadine. C'est ainsi que, à la lisière Sud-Est et à proximité des Terres-Froides, Le Grand-Lemps, grosse bourgade sur une grande voie de passage, a généralisé *ɛ* et *j*, d'importation sans doute grenobloise. A Colombe, tout voisin à l'Est, et qui, pour cette raison peut-être, a une réputation de « patois à part », c'est *ş* et *ẓ* qui règnent, mais *ɛ* et *j* y pénètrent déjà ; plus à l'Est, à Apprieu et à Charavines (*ALF*, 931), c'est *s*, *ẓ* comme à Saint-André-le-Gaz et Châbons (et Grièges, près de Pont-de-Veyle, dans l'Ain) ; à Miribel-les-Échelles, à Saint-Laurent-du-Pont, nous retrouvons *ş* et *ẓ*. Mais tous ces phonèmes (sauf *ɛ* et *j*) sont des produits d'évolution phonétique[3].

1. Cf. M. Grammont, *Journ. de Psych.*, XXV, 53-4.

2. Cette explication, à laquelle je ne change rien, reçoit la meilleure confirmation du fait — que j'ai relevé seulement après la rédaction — que, à Saint-Pierre, glacia évolue en *glåsti* comme vacca > *våsti* (cf. l'onomatopée *pẽsti* « clarine », dérivé de pinkare). La comparaison de *glasti* < glacia avec les autres formes montre bien que, à Saint-Pierre-de-Chartreuse, *st* résulte d'une décomposition d'un phonème complexe palatal *ṭy* avec *s* passé devant *t* pour obtenir une excellente constitution syllabique.

3. Voici quelques rectifications et précisions à la carte de M. Dauzat : *ɛ* et *j*

B. Palatalisation de L.

I. — L géminé ou simple à l'initiale.

La facilité avec laquelle *l*, sous des actions diverses, s'est palatalisé, est certainement un des traits anciens, et essentiels, de la physionomie de nos parlers.

Cette aptitude à la palatalisation se manifeste en premier lieu dans le fait que nombre de ces parlers, celui de Vaux en particulier, ont conservé une mouillure avec action palatalisante sur A suivant dans le cas de -LL- intérieur latin [1]. Distillare, dont le substantif verbal « eau qui dégoutte du toit » est en a. dauph. *destelt* (*Code*), continué très souvent par les parlers modernes, est à Ceignes *dĕtĕl̮ĕ*. « Poulain » est à Vaux *pol̮ẽ* (avec une voyelle ouverte sans doute sous l'action du français) : XIVe s. (Thoire-Villars, compte de Châtillon et Marlieu) *poillein*; (il)lōru est continué à Vaux par *l̮au*; les formes normales de ĭlla ou *ĭlla, dans toute notre région (Devaux, p. 168 et p. 372; Veÿ, 179-181; M. d'Oyngt et *Doc. Ling.* (p. 124) : *illi*), ont également *l̮* : Vaux *èl̮i*.

Comment interpréter les cas où L initial apparaît palatalisé, soit dans des mots anciens (Vaux *l̮uaza* <*lausa « grande pierre plate »), soit dans des mots d'introduction récente comme *l̮apĕ* [2] ? (Pour des faits identiques en roussillonnais et espagnol, cf. M. Pidal, *Oríg.*,

grenoblois s'avancent jusqu'à Saint-Vallier (Drôme) ; *ts* et *dz* commencent sur la rive droite du Rhône, à Sarras (à l'exclusion d'Andance) : je les ai suivis de Saint-Étienne-de-Valoux (Ardèche) jusqu'à Dunières et La Versanne (Loire). La propagation de *ɛ* et de *ʃ* a pu se faire par Vienne dont les « ondes » ont pu se réunir à celles de Grenoble et de Saint-Étienne. — Dans le Rhône, *ts* et *dz* avancent jusqu'à Dardilly inclus. Dans la Loire cisligérienne (partie Nord), *ɛ* et *ʃ* se trouvent à Néronde (*ALF*, 819) et Sainte-Colombe, mais *ts* et *dz* commencent à Saint-Just-la-Pendue (c^on de Saint-Symphorien-de-Lay), et se poursuivent de là, de façon ininterrompue sans doute, jusqu'au Nord du département. — Dans le Jura méridional, Montfleur, Aromas, Graye-Charnay ont *ș*, Vosbles, Genod, Montcusel *ts*. Dans l'Ain, la cluse de Nantua et La Michaille avec Charix, Brénod et toute la partie septentrionale du département jusqu'à la limite départementale, qui est limite linguistique, ont *ș*, *z̧*.

1. Comparer G. Rohlfs, *Zu der Entwicklung von -ll- im Romanischen*, dans *Festschrift für E. Wechssler*, 1929, 381 et ss.

2. A Bessans *kœnœl*, pl. *kœn̮ors* (cf. la carte 752 de l'*ALF*, et le commentaire de M. Jaberg, *Sprachgeogr.*, Aarau, 1908, p. 24-6).

p. 246 ; P. Fouché, *Phonét. hist. du Roussillonnais*, 1924, p. 99 et ss., et les indications de l'*ALF*). Deux interprétations sont possibles. D'une part, la fréquence de *ḷ* à côté de *l* a pu, comme l'a fait valoir M. Gauchat pour *ɛ* en Valais à la place de *s* — fait qui a son analogue en Bresse —, l'entraîner hors de son domaine propre. D'autre part, le phénomène peut être rapproché de *ṇ* qui apparaît fréquemment aussi à l'initiale de « nom » et de « nœud », pour lesquels l'explication précédente est un peu moins vraisemblable. On peut donc imaginer que, dans ces deux séries, *ṇ* et *ḷ* procèdent de *nn* et de *ll*, d'après un processus semblable à celui qui se serait accompli en espagnol : *n* et *l*, redoublés, amènent très naturellement à étaler la langue sur le palais. Je ne sais pour laquelle me prononcer de ces deux explications; je les estime l'une et l'autre vraisemblables.

2. — Le traitement des groupes KL, GL ; FL ; PL, BL.

Le fait le plus largement répandu, et sous les aspects les plus divers et les plus curieux, dans nos parlers, est la palatalisation de L dans deux catégories de groupes combinés : vélaire + L, labiale + L. Faut-il voir dans cette palatalisation une évolution nouvelle, ou admettre que, dans ce cas, et peut-être aussi dans les précédents, la palatalisation de L remonte au « roman commun » ? C'est M. A. Meillet qui (*BSLP*, XXI, 230) pose la question. Toujours est-il que nos parlers franco-provençaux, le nôtre en particulier, ont conformé en ce point leur marche à celle des évolutions romanes. KL, GL, initiaux ou intérieurs appuyés, aboutissent, à Vaux, à *ṭy*, *ḍy*, intervocaliques à *ḷ*. PL, FL, initiaux ou intérieurs appuyés, sont représentés par *py*, *fy* ; BL initial ou intervocalique par *by*.

Pour juger sainement de ces évolutions [1], il faut d'abord en marquer la solidarité. La palatalisation de L en *ḷ* a abouti à *y* : mais, tandis que les labiales restaient solides (une articulation bi-labiale est particulièrement résistante), les vélaires déplaçaient, par accommodation, leur point d'articulation vers l'avant, et se prépalatalisaient. Il s'est produit alors une bifurcation : entre voyelles, le groupe combiné **ḳḷ* a perdu son élément initial, et s'est maintenu sous la forme *ḷ* ; après consonne implosive, ou à l'initiale de mot, la

1. Cf. M. Grammont, *BSLP*, XXIV, 77-81.

prépalatale initiale de syllabe s'est tendue fortement et a abouti à une dentale très fortement palatalisée qui a absorbé l'articulation propre de *ḽ*.

Ce couple de dentales *ṯy*, *ḏy*, associé à *py*, *by*, *fy*, donne à notre parler de Vaux, au milieu de ceux qui l'entourent, une physionomie particulière. A-t-il innové ou conservé ? La comparaison avec le langage des très vieux patoisants de Lagnieu donne une réponse sûre à cette question : dans ce langage, les articulations palatales ne manquent pas, très saines, mais ce sont celles dont il a été question dans les sections précédentes. Pour tous les cas qui nous intéressent ici, il y a *pl*, *bl*, *fl*, *kl*, *gl* : pour se borner à un exemple, *ōglōs* « cynorrhodon », à Vaux *ōḏyōsi*. Comparons maintenant cet état de Lagnieu avec les parlers voisins : ceux-ci, à l'exception d'Ambutrix, contigu à Vaux, et de Saint-Denis, possèdent *pl*, *bl*, *fl* : mais, en ce qui concerne l'autre série, ils sont partagés. Les parlers de la plaine, avec Souclin, solidaires des parlers dauphinois, ont *ṯy*, *ḏy*, et ceux du plateau ont *kl*, *gl* ; c'est avec ceux-là, dont il est géographiquement coupé, que Lagnieu marche. Il est évident que, à Lagnieu et sur le plateau, il s'est produit un recul général de cette catégorie de palatalisations, et que, dans la plaine, la régression n'a touché que la première série. Le fait est patent à Proulieu : dans ce patois, on a *blå*, *plẽ*, *plăna*, mais encore *pyẽvi* « pluie » et le verbe *pyovai* (homme de la IIe génération). Et voici un témoignage également probant dans l'autre sens à Lagnieu : le « mot-témoin » est là celui qui désigne la plante « mâle » du chanvre, il se présente sous la forme *må̊ṯyò*, il n'a pas « régressé » parce qu'il n'éveillait pas l'idée de « mâle », son antithèse étant dans le patois *ẓabwẽ* ; il conserve l'état de Vaux, l'état ancien [1].

Cette explication est confirmée par l'état de faits des environs de Genève. A Cerdon et dans le Haut-Bugey, les faits ont un aspect voisin de celui-là, mais avec une particularité intéressante qui se rencontre dans de nombreux parlers de la région et du Revermont : la palatalisation s'est maintenue (ou développée, à date toute récente ?) en syllabe protonique, si bien qu'on a une opposition entre *kḽṓṣ* « cloche », et *kloṣi* « clocher », parfois absence totale de

1. Les régressions et fausses régressions à partir de *y* $<^{\text{cons}}$ + *l* vers *l* français, introduit là où il n'a que faire, sont très sensibles à Certoux (cf. O Keller, *op. cit.*, p. 147).

palatalisation et pour la première et pour la deuxième séries. A Ceignes *pl̦*, *bl̦*, *kl̦*. Or voici que l'état ancien se trahit par de fausses régressions. C'est d'abord le mot *éfiklṷó*, qui désigne « la chènevotte ». Mot pluriel, issu de *fistellos> **fiṭyaus* : *ṭy*, qui n'a pu par voie normale évoluer en *kl̦*, n'a pu y aboutir que dans un large mouvement qui a entraîné vers *kl̦* tous les mots qui avaient *ṭy*. Donc KL avait dans ce patois (Haut-Bugey) évolué comme à Vaux. Autre exemple, tout aussi probant. Le nom du pinson est, à Vaux et normalement dans nos parlers, « quinson », *ḵẽsõ* : à Cerdon *klẽsõ* : *kl* s'est donc substitué automatiquement à *ṭy*, s'introduisant là où il n'avait jamais existé.

Une étude complète du vocabulaire dauphinois permettrait, sans nul doute, d'y trouver des « preuves » pareilles à celle-là ; on s'en convaincra bientôt. Mais la chose est vraisemblable au seul aspect de la carte phonétique. A Apprieu (village), on a *kl̦* : c'est une demi-régression en face de *ṭy* (identique au son de Vaux) conservé au hameau de Plainbois (relevé pers. ; cf. Dev., p. 281-2). En Mateysine, on a, pareillement, *kl̦* à Pierre-Châtel (p. ex. *ăekl̦apu* « copeau du charpentier ») en face de *ç̑l̦*, fricative palatale (*sic*), à Villard-Saint-Christophe : p. ex. *maiç̑le* fpl. « mélange de vesce, avoine, pois et orge servant de fourrage » : ce mot étant attesté dans les environs de Grenoble dans un sens très voisin, le *kl* qu'il y présente est un produit de régression.

De proche en proche, c'est ainsi toute la région des Savoies qui, engagée entre l'Isère franco-provençale et le *ç̑* valdotain [1], le *ş* du Bas-Valais (*ALF*, c. 804 « mâle »), devient suspecte. Tout le domaine franco-provençal [2], entendu au sens le plus large que lui a donné Ascoli (voir la carte ci-dessus de l'*ALF*), a connu une évolution :

kl → *kl̦* → *ç̑l̦* → *ṭy*.

Évolution qui le détache nettement des parlers provençaux [3], et par laquelle il se rattache nettement à ceux de l'Est français,

1. Chez Cerlogne : *lliopin* « petit sommeil », cf. genevois *clopet*, et valromeysan *l̦ope*. Le mot est tiré de l'expression « faire son clopet » = son petit boîteux.

2. Le § 492 de la *Gr. d. r. Spr.* est évidemment plus qu'à réviser.

3. Malgré des manifestations sporadiques, en particulier dans les petites vallées latérales au Sud de la Haute-Aygues (Drôme), à Lemps, au Poët-Sigillat, à Sainte-Jalle et Curnier, et à Mollans, dans les Baronnies.

jusqu'à Metz (cf. A. Horning, *Die ostfr. Grenzdial.*, § 137, § 145), qui ont subi des évolutions exactement semblables.

Vers l'Ouest enfin, les attaches, pour être moins fermes, sont indéniables : on les appréciera d'après la carte 301 (clef) de l'*ALF*. Pour ne rien dire d'un *ç̹l̹ẹ̀* charentais, près de la Gironde (528), qui se retrouve deux fois tel quel dans le département du Jura, à 20 et 928, on relèvera, d'une façon ininterrompue, les effets les plus accusés de cette tendance à partir de la Creuse (cf. aussi l'exposé de M. Dauzat, *Géogr. phon.*, p. 9-10) jusqu'à la frontière linguistique de Gruyère.

A quelle époque remonte cette évolution? Les traces en sont, dans les textes, rares et récentes. Le nom actuel de Souclin est *sõtyẽ*. Un dénombrement de feux, B 9873 *Archives de la Côte-d'Or*, d'après *Invent. somm.*, IV, 85, année 1413 (non cité au *Dict. top.*), donne pour ce village la forme *souchins*, qui peut être lue *sonchins : ch* rend toujours, dans les documents de l'époque, le phonème issu de CA; la différence n'était sans doute pas grande de l'un à l'autre. Un compte des Thoire-Villars (Villars, f° 85; année 1364) donne l'expression d'allure francisante « rompre le gliez [glacium] du Curtilet » : c'est un indice de la palatalisation de GL initial. Les textes patois du XVII[e] siècle en portent de plus nombreux : c'est le cas du *Guémen* (cf. *Annales Émulation Ain*, 1890, pp. 387-392). Un témoignage bien plus ancien, et plus précieux que tous ceux-là, nous est fourni par le nom du hameau de *Glareins*, c[ne] de La Peyrouse (en Dombes) : dès 968-971 — cf. d'autres formes au *Dict. top.* — il se présente sous la forme « (in villa) *Lierenco* », en 1226 *Lyarens*; en 1482 : *Glarens*; en 1640, chez Guichenon : *Lyarens* ou *Glarens*. Mais cet exemple est isolé : au total, on peut dire que, si précoce, si rapide et profonde qu'ait été l'évolution phonétique, l'écriture y est restée généralement indifférente.

Et pourtant le fait, dont nous avons mesuré l'étendue géographique, aurait pu être d'importance dans l'histoire du français. Il est du même ordre que la palatalisation de K, G devant A. Il pose le même problème : nous avons admis que K et G s'étaient « spontanément » palatalisés devant A, il n'est pas impossible de soutenir que cette palatalisation a été provoquée par celle de A. Si cela était la vérité, le fait serait du même ordre que la palatalisation de K dans les groupes KL et GL. Quant au résultat, ce que nous avons dit a montré qu'il avait été, dans les deux cas, très voisin, sinon iden-

tique. Le mouvement, malgré son extension, a été enrayé sur de larges zones par les régressions : dans d'autres conditions, il eût pu être, pour les parlers français, le point de départ d'un ébranlement pareil à celui qui les a entraînés de C A, G A à *ch*, *j*.

Traitement de FL ; PL-BL.

ç̂ḽ, là où il existe chez nous comme traitement de KL, représente également, souvent, FL dans les mêmes conditions, intérieur ou appuyé : cf. Condeissiat (Ain) *ç̂ḽã* « côté (flanc) », *suç̂ḽó* « souffler », et la carte 1249 de l'*ALF* où *fl*, à 913, se dénonce aussitôt comme une régression, par extension de la forme dombiste, partie elle-même de Lyon. Mais il vaut la peine de remarquer que, à Villefranche-sur-Saône, au témoignage d'un patoisant sans doute archaïsant, A. Déresse (*R. phil. fr.*, 25), la syllabe finale de « souffle », « enfle » et du type « catroufle = pomme de terre » coïncide avec celle de « cercle » ou de « clé » en *ç̂l*. *ç̂ḽ* est d'autre part très répandu en Suisse, précisément aussi comme aboutissant de KL et de FL : cf. *Tabl. phon.*, surtout la page 175, n° 38, des « Mots supplémentaires ». Si donc, à Vaux, FL paraît continué par *fy*, tandis que KL l'est par *ṯy*, nous pouvons concevoir des doutes sur la phonéticité de ce *fy* ; et ces doutes prendront peut-être un caractère de certitude quand on relèvera dans le village limitrophe de Condeissiat à l'Est, Saint-André-sur-Vieux-Jonc, *fl* dans « pomme de terre », etc., affrontant *ç̂ḽ* à l'Ouest.

Regardons-y encore de près, toujours avec les ressources de parlers dont le dépouillement a été aussi complet que possible.

Nous avons à Vaux un mot *ḽǎkǎ* « boue liquide », avec un verbe *ḽakå* « s'en aller en boue » ou « faire le bruit de la boue quand elle éclabousse » ; d'autre part, un verbe *jakå* « faire claquer un fouet », avec un diminutif-fréquentatif en *-èḽia*, dont l'initiale est très souvent *z* —. Tous ces mots semblent, au premier regard, être de la racine de « flaque » et de « claque ». Cette idée devient une certitude par l'examen de parlers plus ou moins voisins. Au Sud d'abord. A Crémieu, Prosper Guichard note *avai lo vētro ẹ̄ ḽaka* « avoir la diarrhée », et *ḽārka* « boue de neige, gabouille de neige », enfin *ḽārkā* « frapper ». Plus loin, dans la région grenobloise, Ravanat a noté, sans palatalisation à l'initiale, *lâcca*

« boue épaisse et aussi l'argile, la terre grasse » (à Prélenfrey *lăkė* « sédiment d'eau bourbeuse »); en face de ce mot vivant, Laurent de Briançon, au XVIe s. (éd. Lapaume, p. 62) donne *clachi* qui, d'après le contexte, signifie certainement une quantité d'eau qu'on jette sur un commencement d'incendie pour l'éteindre brusquement. Les deux mots grenoblois nous renvoient encore, visiblement, aux onomatopées « flaque » et « claque » : dans le deuxième, la finale seule a évolué phonétiquement, dans le premier c'est l'initiale. Les deux séries sont représentées à Blonay (*Lexique* de Louise Odin), avec les deux sens attendus, par des mots à initiale *ç̂l̦*. Il y a donc le maximum de chance pour que, à Vaux, à Crémieu et à Grenoble, comme à Blonay, à Condeissiat, à Vaux et à Villefranche, tout FL initial ait évolué en *ç̂l̦*, ou vers quelque chose d'approchant.

Le besoin d'expressivité a agi dès l'origine dans l'évolution de ces mots : il a, dans les évolutions des quatre localités, préservé une syllabe de l'évolution phonétique, à Vaux et à Crémieu la finale. Quand, devant un parler considéré comme socialement supérieur, la régression allait se produire, au stade où les deux mots étaient à Vaux confondus en *ç̂l̦aka*, il a sauvegardé *l̦* laissant tout bonnement tomber *ç̂* pour le sens de « boue liquide »; mais pour « faire claquer le fouet », il a introduit à l'initiale un phonème assez violent *j*, atténué dans le dérivé, à la place du phonème *l̦*, qui rendait un autre bruit. Dans le parler de Crémieu il a maintenu ce *l̦*, mais il a introduit dans le corps du mot un *r*, à la même fin.

L'histoire de ces mots, si nous l'avons bien entendue, confirme en les complétant les vues de M. Grammont, sur les « Onomatopées et mots expressifs », dans *RLR*, 1901, 97 ss., en particulier pages 129-140.

Reste à expliquer comment FL a pu arriver au même résultat que KL : à savoir *ç̂l*.

Il n'est pas besoin, pensons-nous, de chercher une autre voie que la voie phonétique à peu près normale. Sous l'action de *l̦* très palatalisé, F du groupe FL a perdu son articulation labiale et a tendu à devenir constrictive de l'ordre palatal. Or, dans de très nombreux mots remontant à un étymon avec KL, existait déjà, sans nul doute, une constrictive de cet ordre, *ç̂* uni à *l̦*; F palatalisé s'est tout simplement engagé dans la voie qui lui était ainsi ouverte, et

ainsi s'est produite une confusion, ou plutôt une « confluence » des résultats de KL et de FL. C'est dans les mêmes conditions que, en français et en franco-provençal, l'évolution du groupe f'ca, dans les quelques mots où il était représenté (panificare, significare) s'est conformée à celle des groupes -tica-, -dica-. Une articulation solide, bien établie, peut ainsi solliciter à elle les articulations nouvelles qui tendent à se produire : c'est encore une manifestation de la loi phonétique du « plus fort ».

Cette interprétation est confirmée par les cas où se constate la même convergence de résultats. En premier lieu à Damprichard (*MSLP*, VII, 460), « au milieu d'un cercle de villages de même langue qui forment autour de lui comme une barrière presque infranchissable à l'invasion de formes étrangères »: KL initial ou intérieur appuyé, par l'intermédiaire de *kl̯y* → *k̯y* → *t̯sy* → *tϵ*, aboutit à *ϵ*. Tout pareillement FL, par *? l̯y* → *kl̯y* s'est engagé dans la voie où avant lui s'était engagé KL.

A Blonay, ce sont les trois séries qui confluent en *ç̂* :

1° includine > *ẽç̂l̯ena*...
2° inflare > *eç̂l̯å*...
3° antianu > *ãç̂ã* ; pertusiare > *pèrç̂i* ; ministeriu > *meç̂i*, et enfin pessulu (par s'l > stl) > *péç̂lo* « (*loquet) gros, lourd », sans doute plutôt « lourdaud ».

L'ensemble des résultats auxquels ont abouti KL et FL peut être résumé de la façon suivante :

I. L'effort articulatoire a pu se *caler* en deux points de la voûte palatine :
1) au sommet, de là *ç̂* ; ou même, avec un nouvel abaissement de la racine de la langue, la constrictive laryngale *h* (en Bas-Valais, cf. *ALF*, c. 462 « enfle ») ;
2) dans la région supra-alvéolaire, par une brusque pression en un point solide : Vaux *t̯y* !

II. L'effort a dépassé la région alvéolaire et on a eu, à partir de *tsy*, tout un développement de mi-occlusives ou affriquées qui, ensuite, ont pu être réduites, ou même aboutir à l'interdentale *ş* : à Château-d'Oex (*Tabl. phon.* et *ALF*, 969) ; à Mijoux (Ain) : *ṣấ* « mauvaise odeur », *e ṣére* < flagrat.

Cette exubérante floraison de phonèmes est, évidemment, un des traits les plus significatifs de nos parlers et l'on voit qu'elle embrasse des parlers aussi éloignés que ceux du Roannais et du Beaujolais et des bords du Léman, de la Franche-Comté septentrionale, du Forez, de la Mateysine et du Haut-Valais.

Quant à l'évolution des groupes PL, BL, elle a été, en face de celle-là, la simplicité même, puisque, sauf exception, la consonne bi-labiale, plus solide que la labio-dentale, n'a pas cédé au mouvement de la palatalisation [1]. Ce qui importe d'abord, c'est de constater (p. ex. *ALF*, carte « plomb ») les champs très vastes et dispersés où se présente une mouillure. La densité est particulièrement grande à l'Ouest, de Guernesey aux Charentes, ce qui répond un peu à l'état de l'Est, de Metz à Grenoble, et les deux bandes émettent, dans le centre, des prolongements qui peuvent se rejoindre dans le Puy-de-Dôme. Il y a donc là un développement qui fait songer, de loin, aux faits italiens, — mais qui éloigne et le français de l'Est, et celui de l'Ouest, des parlers rhétiques, où la tendance (Gartner, *Handb.*, p. 174) est au contraire à la vélarisation de L, et où la conservation est normale dans les groupes PL, BL.

C. Action palatalisante de R *et de* S *dans les groupes intérieurs* R + DENTALE, S + DENTALE, P, K.

Il nous faut réunir dans la même section la question des groupes consonantiques intérieurs R + dentale, et S + T, P, K dont l'évolution, en certains de nos parlers, les plus archaïques, témoigne d'une action palatalisante de R et de S.

I. — Le traitement particulier de R + dentale est limité à une partie, mais importante, dans le Nord, du domaine que nous envisageons spécialement ici. Cette région comprend, avec la porte de Bourgogne, la Franche-Comté septentrionale et l'Ouest du Jura Bernois (l'Ajoie et les Franches-Montagnes : cf. *Tabl. phonét.*, *Mots supplém.*, 40, et *B. Gloss.*, 3, 17-18 [L. Gauchat]).

Damprichard (*MSLP*, 7, 470) est très représentatif de ces parlers : -RT- y évolue en *-tϵ-*, -RD- en *dj* ; -RS- en *ϵ*, -RZ- en *-j-*. M. Gram-

1. Mais *ḽ* a poursuivi son chemin dans les sens les plus divers, non seulement vers *y*, mais aussi, en Suisse, vers *ç̂*, *ş*, *f* (*Tabl. ph.*, 240, « plein »).

mont a formulé ainsi son explication de ce traitement : « l'-*r*- dans notre patois est légèrement roulé; il se prononce un peu plus haut sur les dents que -*t*-, -*d*-, -*s*-, -*z*-. Ces dernières consonnes, étant étroitement unies à l'-*r*- dans les groupes -*rt*... se déplacent en remontant vers le palais, de telle sorte que le point où elles se prononcent arrive à coïncider à peu près avec celui où se prononce -*r*-. Aussitôt elles sont prises dans le vibrement de l'-*r*- et se mouillent. A ce moment l'-*r*- tombe, et -*ṭ*-, -*ḍ*-, -*ṣ*-, -*ẓ*- continuent à évoluer jusqu'à *tє*... par un développement connu », *op. cit.*; cf. aussi *BSLP*, 24, 76. Même lorsque ce développement ne se produit pas, on a, ou bien comme à Pontarlier un simple phonème palatalisé, ou bien, comme dans la montagne neuchâteloise, « une espèce de *t* ou de *d* retirés, alvéolaires, résultant de l'*r* avec l'explosive suivante » (L. Gauchat, *loc. cit.*, p. 18), c'est-à-dire des phonèmes identiques, ou sans doute très semblables, aux dentales alvéolaires suédoises, de Stockholm en particulier, procédant, elles aussi, de *rt*, *rd*, *rn*, *rs*.

Notons que cette évolution de R + dent., du côté du Nord, s'avance profondément en pays lorrain. Là aussi ou bien R tombe (sans laisser de trace ?), ou bien il palatalise la consonne suivante : un traitement mixte se trouve au Val-d'Ajol (*ALF*, 57), même, pour le mot « orteil », dans les deux vallées de la Moselle et de la Moselotte (cf. O. Bloch, *Lexique*, s. v°; *Étude*, § 17, 1°, et p. 142; et surtout Horning, *Grenzdial.*, §§ 165-169). L'action palatalisante de R en lorrain, de même que la palatalisation de L dans les groupes combinés sont des traits qui rattachent ce groupe de parlers aux nôtres.

II. — L'évolution qu'ont subie à l'Est de notre domaine les groupes intérieurs -ST-, -SP-, -SK- doit être jugée du même point de vue [1].

Le point d'articulation de *s* est, dans nos parlers, très légèrement au-dessus de celui qu'il a en français : c'est pour cette raison qu'il se transforme si facilement en chuintante, qu'il fait souvent fermer l'*e* qui le précède ; peut-être même la diphtongaison de É entravé par s + cons. (p. 38) est-elle tout bonnement une diphtongaison conditionnée.

1. Cf. Rousselot, *Études romanes dédiées à G. Paris*, 1891 (474-485) ; E. Muret, *B. Gl. S. R.*, II, p. 49 83.

s a donc, de la même façon que R, palatalisé T dans le groupe -ST- : et *ṯ* a évolué en *ṣ*, notamment en Gruyère, à Château-d'Oex, et à Évolène, donc en des points formant les avancées vers l'Est des parlers romands. Remarquons que, comme pour les palatales précédemment étudiées (p. 230), et pour d'autres qui le seront plus tard, les évolutions ont été diverses. A Blonay, au simple *kroṣa* « croûte » s'oppose un dérivé *kroç̂õ* « croûton » [1]. Dans ce parler, *submustare (cf. A. Thomas, *Mél.* [2], 180) est représenté par *semoṣå* « fouler le raisin » ; le dérivé est en *-ç̂āu* (cf. à Neuville-sur-Ain *smwœtyœ* « fouloir », qui est à peu près l'état du mot à Neuchâtel, d'après W. Pierrehumbert). *ṣ* est l'état normal en finale atone, *ç̂* en syllabe intense. — Enfin fenestra donne *fènéibra*, crescere *kréhrè* : la racine de la langue s'est encore abaissée davantage pour permettre le vibrement de *r* apical, et la consonne mouillée a fait place à un simple souffle laryngal.

Les modalités de cette évolution sont ainsi très semblables à celles qui ont été exposées plus haut. Il est donc bien difficile d'admettre l'explication proposée par M. Fouché (*Études phonét. gén.*, p. 76) surtout en vue d'éclaircir l'évolution de -SP- en Valais : s, évoluant en *h*, se serait postposé à la consonne, et aurait agi sur elle [comme dans la phonétique germanique]. C'est sans doute pour prévenir une explication de ce genre que M. Grammont, exposant ces faits, et les rapportant à une palatalisation (*BSLP*, 24, 18, note) avait averti que les occlusives *p*, *t*, *k* du Haut-Valais sont « des occlusives pures, à la française... ». Ajoutons nous-même que celles des hautes vallées alpestres, dont il va être question, bien que conformes à l'habitus général de nos parlers, c'est-à-dire très tendues, ne sont pas non plus suivies de souffle.

Du côté français, en effet, la Tarentaise, la Moyenne-Maurienne à *ALF*, 963, que j'ai contrôlé, et la Haute-Maurienne présentent des faits qui répondent rigoureusement à ceux dont il vient d'être question. A Mont-Valezan (Haute-Tarentaise, tout proche de *ALF*, 965) -ST- évolue en *ṣ* : *tȩ̊ṣa* « tête », comme *lå̆ṣȩ̊l* < *lacticellu : *ęṣṣerni* « faire la litière », *ĕṣramår* < *extremare « recueillir le fumier », *įṣå̆ fȩ̊rt* < *īsta firmu « reste tranquille » (parler de M. Norbert Maître). En Haute-Maurienne, il n'est plus possible de fixer la nature exacte du phonème auquel avait abouti [voy] ST[voy].

1. D'après la loi formulée ci-dessous (p. 249), c'est ici un dérivé en -ione.

Mais il faut d'abord retenir la symétrie que présentent dans les deux parlers-types de la vallée, celui d'Aussois et celui de Bessans, *s* et *r* : s intervocalique est à peu près disparu à Aussois, à Bessans c'est un souffle laryngal très perceptible ; r intervocalique, dont on a dit (p. 150, n. 1) la destinée à Aussois, est, à Bessans, perdu sans retour. Voici des formes caractéristiques de ces parlers : Aussois : *fèè* « fête », *prā* « prêter », *rī̊ya* « chanvre à filer » < rista, *aopũ* « chanvre grossier » < *stuppone, *tsǎ̊ṋẹ̃* « châtaigne » (à Bessans *tsåhåṋė*) ; pour le groupe -str- : Aussois *armar̊* « serrer le blé dans la grange » < *extremare ; enfin « éteule » est devenu *roblą̄*, par **arọbla* < **estrobla* < stŭpŭla.

Au reste ces évolutions sont tout à fait récentes : j'ai noté parfois à Aussois une survivance de *h*. Quant à l'*h* de Bessans, s'il procède, comme il est vraisemblable, de *ṣ*, il témoigne du caractère plus conservateur de la très haute vallée. Mais il est bien curieux de constater que, en d'autres points du domaine, à Courmayeur, dans le Val d'Aoste (*ALF*, 966), le même fait se produise ; qu'à une date tout à fait récente, il ait surgi à Montana et à Termignon (W. Gerster, *op. cit.*, § 179) : tous points qui n'ont à l'heure actuelle aucune espèce de communication. Il n'y a donc pas propagation d'un endroit à l'autre (le fait est à noter pour les linguistes de l'avenir), mais communauté profonde de tendances, se manifestant en des points divers par les mêmes résultats.

En ce qui concerne -sp-, la Haute-Maurienne seule, sur tout son parcours, répond par *f* à l'état valaisan. Aussois *efyer̊* < spīcāre « se mettre à l'épi », Bessans *éfọ̄ⁿdå* « bois de lit » < spŏnda, *éfōlĕs* « le fil qui se met dans la navette » < spōlas, *REW*, 8167, etc. Cette évolution me paraît s'expliquer sans aucune difficulté de la façon suivante : une différenciation d'aperture a amené *s* à *i*, la langue a tenu cette position pendant l'implosion, la tenue et l'explosion de *p* qui a ainsi sonné *py*, et l'affriquée est née de cette labiale palatalisée, par le simple intermédiaire d'une articulation labio-dentale se substituant à l'articulation bi-labiale.

Quant au groupe -sk-, il a évolué dans les mêmes conditions que les précédents. Mais cette évolution n'est parfaitement claire que devant o, u. La palatalisation de k en a avancé le point d'articulation, donc lui a fait perdre son caractère occlusif ; d'autre part, le caractère vélaire de la voyelle a fait relever le dos de la langue dans sa partie arrière, tout en maintenant la racine abaissée : de là,

à Montana (Gerster, §§ 181-5) *èhuva* < scopa; devant *l̦* ou *r* : *ç*; la proximité d'une voyelle palatale amène *f*. On a des résultats analogues à Bessans : *hò^{n}dre* < excondere; à Termignon *hòlă* « école »; à Aussois *éçlā* « écuelle », *sĕ aornąse* « s'écorner — d'une vache — ». Devant A : le résultat de **s̜k̜a*, très clair, est identique à Montana, Hérémence et à Aussois : *ésą̊rla* « écharde » (à Bessans avec *ɛ*), *desó* < discalceu. Aussois *ésèrœl̦*, probablement de **es̜k̜iurœl̦*.

Devant ces remarquables concordances nous n'aurions qu'à répéter les observations que nous avons faites plus haut, et celles que nous avons présentées, à propos du Ier vol. de l'*AIS*, dans la *Revue de Géographie Alpine*, 1929, p. 649, sur le relâchement de certaines articulations consonantiques (*r*, *l*, *s*, *s̜*, *v*, *n*) « trait caractéristique de la phonétique intra-alpine, sur les deux versants ».

*
* *

TROISIÈME SECTION : ALTERNANCES DANS LES PALATALES.

Il faut, pour terminer, mettre en lumière un certain nombre d'alternances générales qui sont frappantes dans le système des palatalisations consonantiques, tant du côté français que du côté suisse.

I. — Un ensemble d'alternances tout à fait cohérent au premier coup d'œil se trouve dans le patois de Blonay. Elles apparaissent surtout dans le dualisme des consonnes à l'infinitif de verbes terminées en *-i*, de $^{pal.}$ -are ou de -ire d'une part, de l'autre au participe passé des deux genres de la 1re catégorie, du féminin dans la seconde, et dans les dérivés à suffixe accentué, réduction d'une ancienne triphtongue. C'est ainsi qu'on a, pour les verbes dont le radical est terminé par une sifflante simple ou deuxième élément d'affriquée, une opposition fondamentale :

bési inf. ; *béɛą* ppassé « baisser » ;
nézi inf. ; *néja* ppassé « rouir » ;
néjāu « routoir » ;
motsi « moucher » ; dér. *motɛa* « mouchée » ;
motɛāu « mouchoir » ;
vōdzi « vomir » ; *vōdja* < *vomicare, -atu ;

enfin :

veşi « vêtir » ; *veɛą* ppassé féminin.

Le principe de ces alternances[1] apparaît clairement dans le dernier couple, où la deuxième forme procède d'une finale -īta, de bonne heure réduite, par le poids de la finale féminine et la grande différence d'aperture entre *i* et *a* (cf. p. 6-7), à la syllabe normale *i̯a*, où *i̯* s'est finalement incorporé à l'interdentale et l'a palatalisée. Le processus a été évidemment le même dans les cas où existait primitivement un suffixe $^{pal.}$ -atoriu. Il est donc normal que cette évolution ait atteint également les participes passés où la désinence était $^{pal.}$ -ata, -atu, et ait amené pour ces formes la chuintante prépalatale en opposition avec la simple dentale.

II. — Un autre jeu d'alternances très important est celui sur lequel Gilliéron, dans sa monographie sur Vionnaz, p. 53, a, partiellement, attiré l'attention, mais dont les difficultés, signalées par lui, ont jusqu'à présent défié les commentateurs[2]. Il s'est produit dans *tous* les verbes de I soumis à une action palatalisante, mais, dans la plupart de nos parlers, de part et d'autre de la frontière politique, il a été effacé par l'analogie.

Commençons par le cas de $^{dent.}$ + -care. A l'infinitif et au participe passé Vaux ne connaît dans ce cas que les interdentales *ș* et *ẓ*, et, pareillement, dans les dérivations suffixales de ces verbes. Mais quelques parlers du plateau connaissent un état différent :

Lompnas : inf. *miẓiₑ* ; ppassé *midyằ*
kușiₑ — *kuṭyằ*.

La même alternance de consonne se retrouve non seulement dans le village voisin d'Innimont, qui domine la dépression de Belley, mais dans cette plaine jusqu'à Brégnier-Cordon, Izieu, Murs[3] (Ain), rive droite du Rhône, — à l'exclusion de Saint-Didier d'Aoste, rive gauche (Isère) — et au delà du fleuve, dans le Petit-Bugey, à La Balme. Cette alternance, presque invariablement répétée, est frappante dans les relevés de l'*ALF* en de très nombreux points de la région qui prolonge celle-là, dans l'Isère et dans les deux Savoies :

1. Et je suppose aussi que *tϵ* est, dans les exemples cités, une notation strictement conforme à la réalité.

2. Voir, en particulier, les indications d'ordre bibliographique contenues dans une longue note de M. Fankhauser, *Val d'Illiez*, p. 119.

3. Parves-Nattages et la région Nord jusqu'aux abords de Culoz (exclu) ont, semble-t-il, un consonantisme unitaire, généralement *ș*-*ẓ*.

cf., entre autres, les cartes « coucher, -ée », 329 et 1519 ; et surtout « charger, -é, -ée, -és », 239, 1494, 240.

Elle a dû se prolonger au delà de la Savoie, en Bas-Valais. Pour manducare, -atu, les *Tabl. phon.* notent à 17 (Saint-Gingolph) d'une part *dzi* (avec *d* à peine sensible), d'autre part *dya*. A Vionnaz, Gilliéron, p. 70, écrit *ty* et *dy* à l'infinitif et dans des dérivés, p. 129 *dy* également au participe, très distincts de *ts* < c(a) à la finale et à la protonique. En revanche à Val d'Illiez, M. Fankhauser, qui met en cause — mais, je crois, imprudemment — l'exactitude de la notation de Gilliéron, a observé, aux deux formes, *tèy*, sauf cependant pour deux verbes « collocare » et « calcare » qui ont *ĉy*. Nous comprenons bien vite que Vionnaz a généralisé le consonantisme du part. passé, et Val d'Illiez celui de l'infinitif, avec nivellement en sens inverse pour les deux exceptions. — De même Vaux a dû généraliser le consonantisme de l'infinitif.

En effet, à l'Ouest du point initial de mon enquête — pour ne rien dire d'une double forme de participe passé avec *z* et *dy* entendue à Rillieux —, j'ai rencontré l'alternance dans un noyau de villages dombistes : Saint-Trivier-sur-Moignans, Savigneux, Ambérieux-en-Dombes qui ont *ṣ-ṭy* (*ẓ-ḍy*) [1], Misérieux et Ars (*s-ṭy*, *z-dy*). Si donc Villeneuve, Chaneins, Montceaux, Montmerle, Messimy ont, à l'infinitif comme au participe passé, *ṭy* et *ḍy*, c'est-à-dire l'état de Saint-Lager (*ALF*, 914) et des pays de Beaujolais et de l'Azergues que j'ai parcourus, nous devons considérer le consonantisme de l'infinitif comme une extension de celui du participe passé et des dérivés suffixaux. Et nous ferons le même raisonnement toutes les fois que nous verrons se répéter le même phénomène : p. ex. à Rossillon et Chaignieu-la-Balme qui opposent uniformément *ṣ* et *ẓ* à *ṭ*, *ḍ* (généralisés) de Virieu-le-Grand, mais ont conservé le *ṭy* dans le substantif « mouchoir ».

Cette deuxième série d'alternances, dont l'extension a été ainsi très vaste, peut être éclairée à la lumière de la première, dont elle est, à certains égards, l'antithèse. Le degré maximum de palatalisation est atteint au participe passé : dans ce cas le mouvement s'est « calé », il y a eu accommodation des deux éléments consonantique et semi-consonantique qui ont conservé leur individualité. A l'infinitif au

1. Tel semble avoir été aussi l'état de Châtillon-s.-Chalaronne (anciennement « en Dombes »).

contraire est née une affriquée qui, évoluant en union intime avec l'élément semi-consonantique ou semi-vocalique palatal, a abouti, suivant des modalités que nous connaissons déjà (p. 230), à l'interdentale.

III. — Une alternance remontant sans nul doute au même principe se rencontre dans les verbes se terminant en L palatal + are.

Celle-là, dont je ne connais pas de trace en France, est bien conservée et par Vionnaz (Gill., p. 54) et par Val d'Illiez (Fankh., 140-2). Elle se présente, dans cette dernière localité, sous la forme suivante :

Inf. *-ḷi* ; ppassé *-ȥa*,

avec même état de la consonne palatale dans les dérivés en -iacu, -atoriu, -ariu, -a.

Nous saisissons facilement l'évolution. Dans le cas de l'infinitif, *i* de **iₑ*, étroitement attaché à la palatale, l'a conservée telle quelle ; dans le cas du participe, où la désinence était *ia*, il y avait simple contact, et non plus soudure : la palatale a évolué dans ces conditions comme elle évolue dans les deux localités en syllabe finale atone, elle est devenue, en descendant sa surface d'adhérence (comme à Mijoux-Ain), *ȥ*.

IV. — Une quatrième série d'alternances est celle qui se trouve dans les verbes du type *captiare, soumis à l'évolution décrite p. 229, aussi bien à Vionnaz (Gill., p. 53) qu'à Val-d'Illiez (Fankh., 118-121). Dans cette dernière localité on a les faits suivants :

-ç̂y- :	*-ṣ-* :
finales verbales accentuées ; substantifs dérivés à suffixe accentué.	finales verbales atones,

Je pense que, cette fois, *ç̂y*, phonétique dans les dérivés et au participe passé, a éliminé, à l'infinitif, soit *ṣ*, conservé ici dans *cinque, cera, etc., et en finale nuptia, soit *f* à Vionnaz, — en tout cas une consonne qui représente l'extrême degré de l'évolution palatalisante jusqu'à perte de la palatalisation ; *ç̂y* représente l'état palatal entretenu par le simple contact d'un élément vocalique palatal dont le centre de gravité suivait.

Au total, la multiplicité des aspects que prennent les consonnes palatalisées nous apparaît, elle aussi, soumise à des conditions d'intensité. Mais ce sont surtout les flottements d'accent de la diphtongue

qui ont amené des degrés divers de palatalisation, et des évolutions plus ou moins rapides de la consonne palatalisée dans le sens de l'affrication et son aboutissement éventuel à l'interdentale.

Il n'est pas besoin de dire combien cette vue des faits s'accorde avec l'interprétation que nous avons donnée, à la fin de notre troisième chapitre, de l'évolution de manducare, -atu, -ata.

Elle justifie aussi tous les cas où un parler — et il y en a plus d'un dans notre région — présente à côté de *ṣ* < c(a), traitement général, une évolution particulière pour « chèvre », « échelle », « chou », ces mots ayant conservé *ṭy*. C'est ce qui arrive par exemple dans le patois genevois (O. Keller, *op. cit.*, p. 131) où ces mots — avec « mouchoir » — s'opposent très nettement dans le sens que j'indique (cf. note 1 du § 103 de M. Keller) à *ṣ*. Dès le XVIe siècle ces mots étaient fixés dans leur état actuel (cf., du même auteur, *La Chanson de l'Escalade de Genève*, Aarau, 1931, § 19, p. 101), et ils étaient écrits *eitiella*, *tiu*, *tiévron*. Dans ces mots, la diphtongue *i͡e*, résultat de A, étant sollicitée, par la séquence, sur la finale, l'évolution dans le sens palatal a été réduite au minimum.

Nous sommes ainsi en mesure de nous expliquer l'alternance consonantique que présentent, dans la région de Genève, et sur d'autres points de la Suisse romande, les formes de masculin et de féminin de « cher ». A Hermance, p. 36 des *Tableaux phonétiques*, et d'après cette source, le masculin a une initiale *ṣ*, la même que dans *kœṣi* « coucher » : *ṣé* « cher ». Dans le verbe la diphtongue décroissante *ié*, la seule qui ait survécu, a perdu son élément faible. Mais, dans l'adjectif — comme dans le verbe d'ailleurs (cf. p. 214-5) —, la forme antithétique de *ié*, dans l'adjectif préposé, était *yé*, d'un emploi très fréquent : *ṣyé* s'est réduit à *ṣé*, et c'est la seule forme qui, comme dans les cantons de Vaud, de Fribourg et du Valais, ait survécu : le fait confirme nos observations de la page 56. Au féminin, dès l'origine, la diphtongue a été croissante (cf. p. 52-56) ; l'élément palatal, semi-vocalique ou semi-consonantique, était sollicité sur *é*, et, pour cette raison, l'évolution dans le sens palatal de K a été moins avancée que dans le premier cas : de là *tçyera*. D'autre part, *yé* tend normalement à se développer en *i* : c'est ce qui est arrivé pour cara à Vaud 1-4, 8-16, et dans tout le canton de Fribourg. Les *Tabl. phon.* nous font constater pour l'adjectif feru, -a une alternance vocalique de même nature : *ye-i* dans presque tous les points du canton de Vaud, et à 44 de Fribourg, qui, ailleurs, bâtit

un féminin récent (cf. *fyerta* !) sur le masculin, à forme croissante, de l'adjectif. L'histoire de caru, -a et celle de feru, -a s'expliquent donc obligatoirement l'une par l'autre, et par là est éclairée aussi l'histoire des féminins *tida*, *livra* que, p. 72, nous avons laissée en suspens. Ces évolutions, complexes mais solidaires, ne sont vraiment intelligibles que si l'on concentre ici, si le lecteur trouve ainsi résumés, peu avant la clôture définitive de ce travail, les résultats obtenus dans les parties essentielles de nos chapitres II et III, rapprochés de ceux auxquels nous venons d'arriver. Il était indispensable de revenir encore une fois sur nos pas.

Si, sur cette alternance consonantique si importante, des doutes subsistaient encore dans l'esprit du lecteur (rappelons l'usage que nous avons fait p. 93-4 de *bwé* à Vaux dans « Corche-bois »), ils ne résisteraient pas à cet argument sans réplique qu'est l'existence bien établie d'une fausse régression.

Voici, en effet, pour en finir vraiment, quelle a été à Vaux l'histoire de *fistellos qui nous a déjà occupé (cf. p. 239). Il avait abouti chez nous, comme à Cerdon, à **fiṯyaụ̀*, donc à un résultat très voisin de *figicatu, qui d'après notre système devait donner **fiṯya*. Lorsque ce dernier a changé son *ṯv* contre le *ş* de l'infinitif, *fiṯyaụ̀* a été entraîné dans le mouvement et il est passé, par voie analogique, à *fèṣó*, comme le participe passait à *fèṣà*. Même évolution à Crémieu. Il est impossible sans ces détours, qui d'ailleurs ne coûtent guère, d'expliquer que, dans des parlers si voisins, et de type phonétique tout à fait semblable, « chénevotte » (en bressan *fité*, sg., étendu au pl.) soit rendu par *fèṣó*, et par *éfikḽó*, à Cerdon.

Toutes les alternances que nous venons d'énumérer sont d'une époque relativement récente ; elles témoignent de la vitalité, encore frappante, d'une tendance commune à nos parlers, et certainement ancienne. A côté de celle-là il en existe une autre catégorie beaucoup plus troublante, plus fragmentaire aussi, mais qui nous permettrait, si nous en pénétrions le principe, de remonter une fois de plus aux origines même du développement de ces parlers.

Considérons, en premier lieu, le développement des labiales en union avec Y. Devaux, p. 327, et, après lui, Veÿ, p. 120, ont montré avec force qu'il apparaît chez nous sous deux aspects : « ou bien, comme en français, le *yod* se consonnifie en *ch* ou *j*, ou bien, comme dans la région de l'est, du sud-est et même du sud provençal

[d'après Meyer-Lübke, *R. Gr.*, § 505-6-7-8], la labiale reste et le yod disparaît » (Vey, p. 120). Pour nous en tenir à un seul exemple [1], mais caractéristique, cavea apparaît, dans ma région, et dans des parlers voisins, et isolés, sous les formes :

Ordonnaz : *z̑évi* Innimont : *z̑éz̑*.

Devaux, devant cet état de confusion, mais voyant la palatale conservée dans les noms de lieux (p. ex. *Flayvieu*, *Flévins*), a estimé que cette conservation de la palatale était le traitement « dauphinois ».

Veÿ a eu une idée plus originale. Il s'est demandé s'il n'y avait pas eu une double évolution d'après la nature de la syllabe, et il a proposé une alternance primitive, franco-provençale :

appropiare > *approuchier* appropiat > **approive* ?,

parallèle à une autre, qu'il a de sérieuses raisons d'admettre :

significare > *senegier* significat > *senaifye* (forézien),

en se fondant sur l'étude de M. A. Thomas (*R.*, 37, 603-608).

Le rapprochement est en effet suggestif, et nous le retenons.

Considérons d'abord un fait qui a malheureusement échappé à Veÿ, mais qui avait été nettement montré par son prédécesseur. Devaux, p. 277, et n. 1, a, en effet, appelé l'attention sur un développement de -ĭca, par **ia*, en *i* que présentent, à côté du développement régulier (type français), nos dialectes : d'abord dans *monica > *moni*, mais aussi dans domestica [*domẹti* aujourd'hui à Tréminis « douillette (d'une couverture) »], herpice, pertica, lequel est à Eydoche *pertyé*. Citons enfin *derbica, variante de derbita : cf. Devaux, p. 303 et n. 1, et surtout *FEW*, s v°, où sont citées les formes piémontaises qui continuent le traitement dauphinois (à Eydoche forme corrrespondant à celle de pertica) et celui d'Usseglio *érbyé* (*Arch. Glott.*, XVII, 296). Or nous sommes en état, et d'après le méritoire travail de Mlle E. Seifert, *Die Proparoxytona..*, 1923, *passim*, et d'après nos propres relevés, d'augmenter le nombre et d'étendre la portée des faits produits par Devaux.

1. Parmi les formes anciennes on citera celles de *fluvius* dont le cas a été traité ici dans un autre contexte (p. 200).

Les noms de nombre en -decem montrent parfois une évolution pareille à celle-là. M. Fankhauser (*op. cit.*, § 177) a rassemblé un grand nombre de faits à ce sujet : à Val d'Illiez à la finale absolue on a *d̡*, dans l'ordinal et dans les groupes figés une évolution plus avancée de la palatale, sans doute plus ou moins affriquée, *l̡*. Aux Houches j'ai recueilli à la finale *sĕde* « 16 », mais *sĕd̡yã* « seize ans » ; à Champfromier (Ain) dans le premier cas une forme avec *z*, francisation, dans le deuxième *zy*, résultat sans doute de *dz*. Donc -dĕce final est de bonne heure aussi devenu *-́deye*, qui a pu n'aboutir qu'à une simple palatalisation de *d* : *d̡ĕ*.

Voici, dans notre propre documentation, des exemples caractéristiques : dominica : en lyonnais du XIV[e] s. *dyemengi* et *diomeni* (*R.*, 13, 541 ; et *Lég. Pr.*, I, 27), à Vaux aujourd'hui *d̡yomaini*. — Le mot « luge », dont l'étymon est inconnu, mais qui, en Suisse, a surtout une finale *dz* (cf. G. Huber, *Les Appellations du traîneau*..., Heidelb., 1927, pp. 52-63 ; et la documentation de W. Pierrehumbert au *Dictionn. hist. neuchâtelois*), est représenté chez nous généralement par une finale en *v* : Crémieu *l̡wäivi*, f. Séchilienne et Prélenfrey ; *laivi* f., avec le dér. *lévõ* m. pour désigner les patins. — Manticas, attesté en a. lyon. sous une forme latinisée, l'est sous forme vulgaire en ancien châtillonnais (1390 ; CC3, f° 26 v°, deux fois) : *manties*.

Une forme masculine, particulièrement précieuse, est celle de manicu à Bourg-d'Oisans. Conforme au phonétisme de la vallée (cf. *Revue de Géogr. alpine*, XVII, 1929, 648-649), l'*ALF* l'écrit *mãryu* → **manyu*. Le mot est indiscutablement populaire ; il ne peut avoir subi l'action ni du français, ni du provençal ; et il ne peut être non plus un mot de deuxième couche.

Il résulte de tous ces faits, selon moi, que, aussi bien dans -ĭcu que dans -ica et -ĕce (à la finale), la consonne vélaire s'est palatalisée, avant la « syncope » et avant la palatalisation de KA, et je les joins à ceux qui m'ont servi à établir, précédemment, la tendance palatalisante de nos parlers [1].

Avant d'aller plus loin nous devons tenter l'application de notre formule à la conjugaison des verbes en -icare. La formule de Veÿ se trouve vérifiée. Et nous ajoutons un appui de plus à sa forme

1. Il est très important de noter aussi que cette évolution de K en *g* se rencontre au Nord de notre domaine, dans les Vosges où elle est un traitement ancien : cf. O. Bloch, *Étude*, p. 14 (§ 12, 2°).

en *f*. A Ambérieu-en-Bugey « *e sĕnĕfe bō* » existe encore avec le sens de « cela sent diablement bon ».

Soit donc une forme *nivicat; elle a été de très bonne heure chez nous **neveyat*, assez voisine de celle qu'aurait donnée, qu'a peut-être donnée (cf. *REW*, 5934) *niviat. Et ce sont de véritables doublets qui se sont établis, ou des confusions entre mots qui, terminés par labiale, étaient susceptibles d'une double dérivation en -iare et en -icare. Ainsi cavea prononcé *kavya* aurait évolué, à la française, en *ȥéȥi* ; prononcé *kaveya*, il serait devenu *ȥévi*.

Ce développement a-t-il été limité à la position finale atone ? — Le patois de Blonay a une forme *névya* « tombée de neige »; elle peut avoir été faite sur une 3[e] personne **naivi* procédant de *nivicat. Aussi bien les dérivés ont-ils pu conserver la consonne du simple, comme il est arrivé en ancien dauphinois : *chambare* (*Comptes Consul.*) d'après *chambo* (*eschainbo*, *eschambio* dans le *Code*); dans le Jura Bernois *djâvyol* « cage » d'après *djâvi*. Et en revanche le consonantisme de l'infinitif a pu passer au dérivé postverbal : *dj* au continuateur de significare à Grand' Combe et à son substantif verbal ; à Blonay *senẹdè* au subst. (voir définition et emploi au *Glossaire* de L. Odin)[1], sans doute par substitution de consonne, mais *dȥ* à l'infinitif.

Une forme curieuse du franco-provençal est Vaux *kōtyo* « compte », avec *ty* général, mais dont aucune explication n'a été proposée : -ticu étant devenu de bonne heure *-tyo*, cette finale a pu s'étendre à la finale primitive du mot issu normalement de computu. Il est vraisemblable que les finales actuelles en *-aȥo* < -aticu sont des francisations.

Conclusion.

Cette partie de notre travail est moins ambitieuse que les précédentes. Elle n'a pas prétendu apporter de vue nouvelle en matière de phonétique générale ou spécialement romane, donner une solution inattendue à des points longtemps controversés ou méconnus de l'histoire de nos dialectes. En fait d'inédit, elle présente des matériaux qui ont leur intérêt en eux-mêmes ; elle découvre, surtout grâce à ces matériaux, des problèmes de détail qui sont restés inaperçus, et là encore elle propose des solutions, plus ou moins acceptables.

1. Val-de-Ruz « *senaida* » (*Le patois neuchâtelois*, p. 26) au sens de « souci ».

Mais le véritable intérêt de ce chapitre nous semble être ailleurs. Plus résolument diachronique et synchronique que les précédents, il met en valeur une caractéristique phonétique essentielle et permanente de nos parlers. On a vu comment ils nuancent de palatalisation des phonèmes qui, ailleurs, n'ont rien de palatal ; et comment toutes ces séquences de phonèmes palataux agissent sur les phonèmes environnants. Cette sollicitation dans le sens palatal s'est produite dans nos parlers tout au long de leur histoire, à dater et à la suite de la palatalisation de C^{E-I}, et cela toujours suivant les mêmes modalités : leur individualisme aidant, il en est résulté toute une flore de phonèmes articulés en avant de la bouche, auprès desquels le système, si riche pourtant, des palatales slaves apparaît d'une réelle indigence.

Par là s'accuse, une fois de plus, le caractère français de nos parlers, et aussi leur affinité avec ceux dont nous les avons si souvent rapprochés, ceux de la Rhétie — à l'exclusion des parlers strictement provençaux et de ceux du reste de la Romania.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Arrivé au terme de cette étude, nous pouvons sans doute et nous devons — cela sans illusion complaisante sur ses insuffisances — en reprendre la pensée directrice, en indiquer d'un mot les résultats, nous demander aussi ce qu'elle fait souhaiter encore.

En évoquant par son titre les études de phonétique générale, nous n'avons pas voulu rendre un hommage de pure forme à une discipline, ou à une conception scientifique plus ou moins à la mode [1], mais qui, après plus de trente ans d'existence, a plus d'avenir que de passé. Si la phonétique générale n'a pas tenu toutes ses promesses, c'est sans doute qu'on se la représentait étudiant la syllabe, la métathèse ou la dissimilation, etc., « en soi ». Nous avons pensé, et cette idée est certainement aussi celle de ses fondateurs, que la phonétique générale doit être assise très résolument dans la réalité ; que la théorie de la diphtongue, par exemple, doit être faite d'après des parlers, des parlers vivants il va de soi, dont elle est, et a été, un élément phonétique essentiel ; elle doit être conduite, dans le même esprit, dans un autre groupe de parlers, dans le plus grand nombre de parlers possible. La phonétique générale se réalisera ainsi pleinement, par approches successives.

La matière linguistique que nous avions à notre disposition nous a paru pouvoir fournir les éléments d'une étude de l'intensité, de la diphtongaison et de la palatalisation consonantique. Cette étude a mis en valeur le rôle de trois facteurs de l'évolution phonétique :

1. Cf. en dernier lieu « *Réunion phonologique internationale tenue à Prague (18-21 XII 1930)* » dans *Travaux du cercle linguistique de Prague*, IV, Prague, 1931, et les exposés du « Congrès international des Linguistes » à Genève, 25-29 août 1931.

les conditions mécaniques de la production des phonèmes, parfois (nous ne pouvions à cet égard donner que des indications) les réalités matérielles ou sociales dans lesquelles vivent les parlers, enfin et surtout l'élément psychique qui vient constamment, dans les associations analogiques, les anticipations de mouvement, les régressions, modifier, ou même assouplir, briser l'action des facteurs matériels [1].

A être étudiés dans cet esprit, nos parlers nous sont apparus sous un double aspect. Leurs caractères communs, leur unité profonde de tendances nous sont devenus plus certains : mais surtout leur individualisme a été vu en pleine lumière. Il est difficile d'imaginer dans l'unité plus de multiplicité, — et aussi, croyons-nous, un mélange aussi singulier de facultés conservatrices et innovatrices. A ce titre, puisque leurs jours sont comptés, ils mériteront de rester, en bonne place, dans le musée des antiquités linguistiques.

D'autre part, ce double aspect, conservateur et novateur, de nos parlers nous a permis de concevoir, un peu autrement que ne l'ont fait nos prédécesseurs, leurs affinités. Nous les avons orientés résolument du côté français : la chose n'était pas absolument nouvelle, mais elle n'avait été qu'indiquée par le maître actuel des études romanes. Il nous a semblé même que, précisément par là, ils pouvaient être utiles à la connaisance du français, à l'intelligence de ce développement, si mystérieux encore, qui a conduit des origines romanes au français de l'an 1100. Nous avons en outre sollicité nos parlers du côté rhétique : c'est aux spécialistes de l'étude de ces parlers de voir maintenant s'ils peuvent faire vers nous le pas que nous avons fait dans leur direction, comme aussi bien les « francisants » devront voir si nous ne nous sommes pas trompé dans l'étude des faits français, d'ordre philologique ou linguistique.

Tout au long de cette étude, à partir du titre, nous avons donc gardé le mot consacré « franco-provençal », en sous-entendant « français du Sud-Est ». On voit assez maintenant que ce français du Sud-Est est beaucoup, pour nous, un français de l'Est. Nous

1. Cf. cette phrase de Robert Gauthiot : « l'accent d'intensité est de tous les éléments du langage celui qui obéit le mieux à la pensée..., il va pour ainsi dire de lui-même aux syllabes qui attirent spécialement l'attention » (*Mélanges Meillet*, 1902, p. 59).

avons fait entendre, à l'occasion, que, par delà la frontière linguistique, nous songions à d'autres affinités non moins réelles du français. Pour le dire maintenant, voici, en des formules sommaires, d'une part, un fait vosgien : « un ancien *i* < lat. ī est devenu *e* dans tous nos parlers devant *l* et *n* mouillés »[1] ; et, d'autre part, un fait du « dialecte alaman de Colmar » : « la semi-voyelle *y* ne souffre devant elle aucune voyelle fermée, c'est-à-dire qu'elle empêche une voyelle ouverte de se fermer et fait ouvrir une voyelle fermée »[2]. Le lien entre les deux faits est évident : la phonétique générale l'explique, la motivation réelle en est ailleurs. M. Antoine Thomas (*N. Ess.*, p. 123 ss.) a montré dans l'évolution du suffixe -arius la continuité, en terre française, de l' « Umlaut » germanique. La concomitance des diphtongaisons du français et de celles du haut-allemand (cf., en dernier lieu, O. Behaghel, *Geschichte der d. Sprache*[5], 1928, p. 305) ne peut pas être un fait fortuit. Ce dernier problème, en particulier, doit être repris. La présente étude ouvre sans doute une perspective sur cet ordre de faits, et c'est dans cette direction qu'elle nous paraît devoir être continuée.

Le propre du travail scientifique, son vrai titre de noblesse, est d'être indéfini. Et, pour ne plus évoquer l'image du dialectologue en campagne, la règle du travailleur doit être un peu celle de l'excursionniste : arriver au gîte sans trop de fatigue pour pouvoir imaginer la course du lendemain aussi belle que celle de la journée.

Grenoble. A. DURAFFOUR.

1. O. Bloch, *Les parlers des Vosges méridionales*, p. 4 ; cf. A. Horning, *Ostfranz. Grenzdialekte*, §§ 72-75.

2. Victor Henry, *Le dialecte alaman de Colmar en 1870*, *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris*, XI, p. 3.

INDEX ANALYTIQUES [1]

I. — INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

A. — TEXTES ET DOCUMENTS DIVERS.

1. La nature de notre livre rendait cette partie de notre tâche particulièrement délicate. Il ne pouvait être question, sous prétexte d'en rendre la consultation plus facile, de le refaire deux ou trois fois, de deux ou trois autres points de vue. Nous nous sommes limité ; et, même dans ces limites, nous n'avons pas évité les omissions et les erreurs. Les lettres abc qui suivent les chiffres des pages indiquent le 1er, le 2e, le 3e tiers de chacune. Lorsque cette double mention est *soulignée*, elle renvoie à une page où se trouve une référence sinon complète, du moins suffisamment précise. Les différents index ou différentes parties d'index se répètent parfois ; souvent ils se complètent.

2. Enquête Clédat : 95 n, 106 b.

3. Cf. 71 n.

B. — AUTEURS [1]

1. Y compris les auteurs de monographies dialectales, de lexiques avec introductions linguistiques et les éditeurs de textes commentés, à l'exclusion des auteurs de publications strictement documentaires.

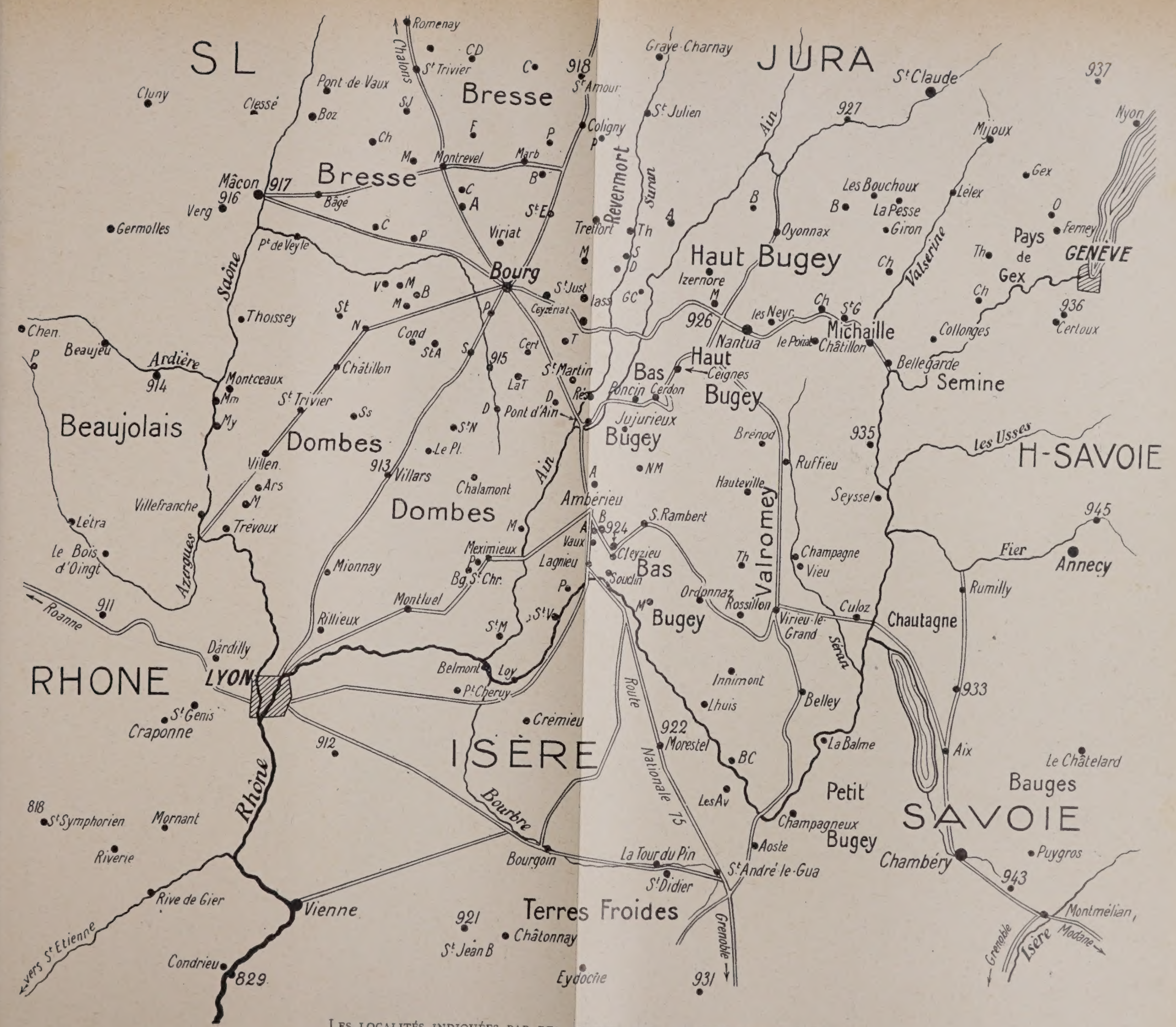
II. — INDEX LEXICOGRAPHIQUE ÉTYMOLOGIQUE

Mots français, ou termes de français régional [1]

1. Cf. les textes cités, p. ex. 91 a ou note de la p. 162, dont les mots — comme ceux d'autres passages — n'ont pas été tous reproduits ici ni dans les index. Voir également, pour l'introduction du français, 187 c.

Le Gérant : A. TERRACHER.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS — MCMXXXII



LES LOCALITÉS INDIQUÉES PAR DES CHIFFRES SONT LES STATIONS DE L'ALF.

Cette esquisse, qui ne comprend qu'une petite partie des noms figurant dans notre travail, pourra être complétée en particulier par les feuilles 70 et 74 de la Carte Michelin.

Atlas linguistique de la France, p. p. J. GILLIÉRON et E. EDMONT. 35 fascicules de 50 cartes chacun ; chaque carte est consacrée à un mot ou à un type morphologique.... 2000 fr.

— **Atlas linguistique de la Corse**, par J. GILLIÉRON et E. EDMONT. Parus Fasc. 1 à 4 de 200 cartes. Le fasc. in-folio.... 75 fr.

On vend à part :

— **Table de l'Atlas linguistique de la France**, gr. in-8° de VIII-519 pages. 100 fr.

— **Supplément**. 1920, fort vol. in-4° de 300 p. à 3 colonnes.... 120 fr.

— **Cartes muettes de l'Atlas linguistique** préparées pour l'étude philologique et linguistique des mots.... 2 fr.

Atlas linguistique de la Basse-Bretagne, p. p. Pierre LE ROUX, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Rennes.

Fascicule I. — Préface de G. DOTTIN.... 50 fr.

Fascicule II. — 100 cartes linguistiques.... 50 fr.

Prix VOLNEY de l'Institut.

Atlas linguistic de Catalunya, p. p. A. GRIERA. Barcelone, 1923-1927, I à IV. 4 fasc. in-f° de 200 cartes en deux couleurs, chaque fascicule cartonné.. 300 fr.

Atlas linguistique pour servir à l'étude du duel en Slovène, par Louis TESNIÈRE 1924. Un vol. in-8° de XX-454 p. et un atlas in-4° obl. de 42-VI p. et 70 cartes dont 5 en couleurs. Les deux volumes.... 200 fr.

Atlas linguistique des Vosges méridionales, par O. BLOCH. In-4° de XXIX-33 p. (nomb. cart. linguist.).... 45 fr.

MEUNIER (J.-M.). — **Étude morphologique sur les pronoms personnels dans les parlers actuels du Nivernais**. In-8°, avec une carte.... 45 fr.

— **Atlas linguistique et tableaux des pronoms personnels du Nivernais**. Supplément à l'étude sur les pronoms personnels dans les parlers actuels du Nivernais. In-fol. de 15 cartes et 15 tableaux.... 75 fr.

— **Monographie phonétique du parler de Chaulgnes, canton de la Charité-sur-Loire (Nièvre)**. Avec une carte et 21 pl. In-8°.... 45 fr.

— **Index lexicographique de tous les mots celtiques, grecs, latins, bourguignons, chaulgnards, etc.**, contenus dans la monographie du parler de Chaulgnes. In-8°.... 30 fr.

Les 4 volumes ensemble.... 180 fr.

THOMAS (A.). — **Rapport sur une mission philologique dans le département de la Creuse**, carte. 1879, in-8.... 4 fr. 50

— **Les États provinciaux de la France centrale sous Charles VII**. 1879, 2 vol. in-8°, br., carte.... 45 fr.

THUROT (Ch.). — **De la prononciation française depuis le commencement du XVI[e] siècle**. D'après les témoignages des grammairiens. Tome I. In-8°, IV-568 p. 100 fr.

Tome I seul réimprimé de cet ouvrage très rare.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXXII